This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR B
a99015 00024931 1b

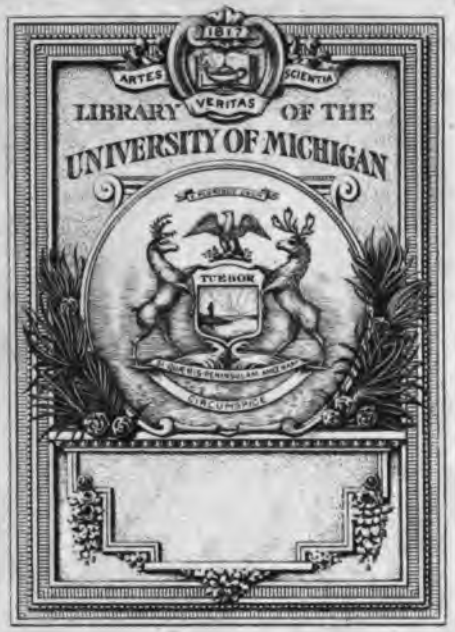
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

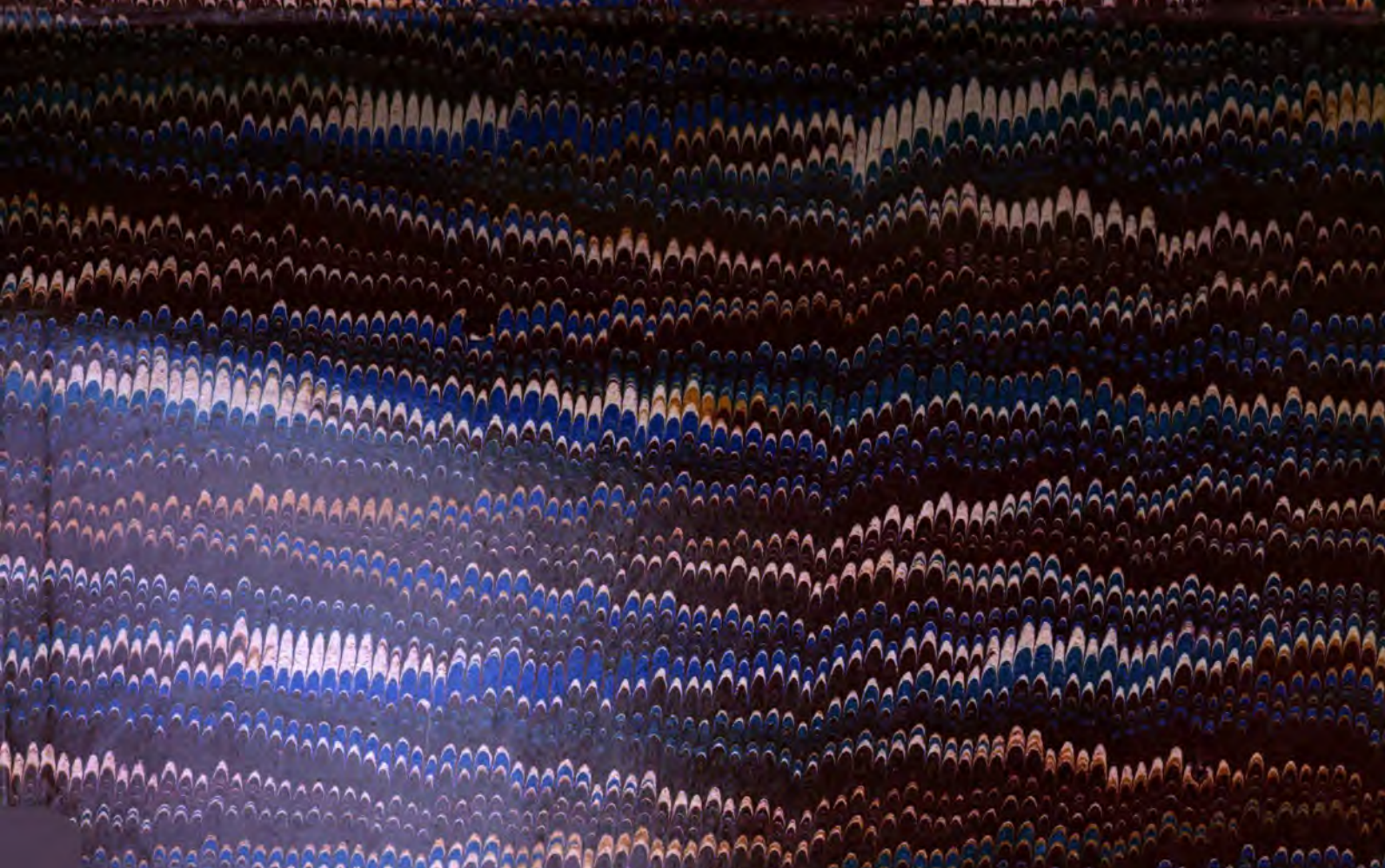

DC

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Mémoires et souvenirs. Première et deuxième séries. 2 vol. in-8°.
Les défenseurs de Louis XVI. 1 vol. in-18.
La légende des Girondins. 1 vol. in-18.
Légendes révolutionnaires. 1 vol. in-8°.
Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur. 5 vol. in-18.
L'année 1817. 1 vol. in-8°.
Victor Hugo avant 1830. 1 vol. in-18.
Victor Hugo après 1830. 2 vol. in-18.
Victor Hugo après 1852. 1 vol. in-18.
Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres. 1 vol. in-18.
Dialogues des vivants et des morts. 1 vol. in-18.
Portraits littéraires. 1 vol in-8°.
Causeries littéraires. 1 vol. in-8°.
Portraits historiques et littéraires. 1 vol. in-8°.
Études et portraits. 1 vol. in-8°.
Histoire et littérature. 1 vol. in-8°.
Nouvelles causeries littéraires. 1 vol. in-8°.
Causeries historiques. 1 vol. in-8°.
Honoré de Balzac. 1 vol. in 8°.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

MÉMOIRES

ET

SOUVENIRS

PAR

EDMOND BIRÉ

PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82
—
1898
Tous droits réservés.

Inst. Lafayette
6-19-39
38673

MÉMOIRES

ET

SOUVENIRS

I

UNE FAMILLE VENDÉENNE

PENDANT LA GRANDE GUERRE (1)

I

Le généralissime d'Elbée a été peut-être, avec l'illustre Bonchamp, le plus remarquable des chefs de la Vendée. Ses talents égalaient ses hautes qualités morales. Dès le début de la guerre, il comprit que les Vendéens, sans journaux, presque sans imprimerie, tout entiers d'ailleurs à leur œuvre de dévouement et de sacrifice, n'auraient

(1) *Mémoires d'un père a ses enfants. Une Famille vendéenne pendant a Grande Guerre (1793-1795)*, par M. Boutillier de Saint-André, avec Introduction, notes, notices et pièces justificatives, par M. l'abbé Eugène Bossard, docteur ès-lettres. — Un volume in-8. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 10, rue Garancière, 1896.

aucun moyen de faire connaître leurs actes, que leurs ennemis, si bien armés au contraire, ne manqueraient pas de travestir et de dénaturer. C'est pourquoi, dès le mois de mai 1793, il chargea M. Boutillier de Saint-André, ancien sénéchal de Mortagne, d'écrire l'histoire de la Vendée. L'homme auquel il confiait cette mission possédait les qualités nécessaires pour la bien remplir. Il avait une grande indépendance de caractère et n'appartenait point d'ailleurs aux armées vendéennes. Exempt de préjugés, sans passions, sans enthousiasme, froid et réfléchi, il était incapable de flatter et de consacrer une erreur volontaire. Il était modéré en un temps d'exaltation, et il avait des amis dans les deux camps. Habitant le centre du pays théâtre de la lutte, en relations journalières avec les chefs de la Vendée, il apprenait de leur bouche tout ce qu'offrait de plus intéressant cette guerre héroïque.

Pendant un voyage qu'il fit chez d'Elbée, il prit auprès de lui des renseignements aussi détaillés que précis, et rédigea même chez ce général un grand nombre de notes qui devaient lui servir de matériaux pour son histoire. Il écrivit plusieurs fois à Cathelineau et reçut de lui des notes précieuses sur les combats auxquels le *Saint de l'Anjou* avait pris part. La mise en œuvre de ces documents l'occupa tout entier depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre 1793. Déjà il avait écrit la valeur de deux volumes, quand son manuscrit et les documents qu'il avait recueillis périrent, le 15 ou le 16 octobre 1793, dans l'incendie de sa maison, où ils avaient été pourtant bien cachés. Il ne devait pas lui être donné de refaire plus tard l'œuvre détruite : il fut guillotiné à Nantes le 11 avril 1794.

La perte de ses *Mémoires* est donc irréparable... et pourtant, dans une certaine mesure, elle a été réparée. De ses travaux, il nous reste un écho, qui n'est qu'un écho

sans doute, mais fidèle et qu'il est intéressant d'écouter. Boutillier de Saint-André avait quatre enfants, dont l'aîné, âgé de douze à treize ans, devint de bonne heure, par suite de ces temps malheureux, son confident intime et son collaborateur : il l'associa à ses travaux, à ses pensées. Le fils servait de copiste à son père et s'imprégnait ainsi des meilleurs souvenirs de la Vendée. D'une intelligence très ouverte et d'une mémoire merveilleuse, il ne devait oublier ni les récits, ni les jugements paternels. Ce n'est que beaucoup plus tard que ce fils écrira lui-même ses *Mémoires ;* mais en le lisant, en l'écoutant, c'est la parole, sans doute lointaine, mais la parole encore des d'Elbée, des Cathelineau, des généraux vendéens et de leur confident, que nous entendons. Aussi, indépendamment des autres qualités que présentent ces *Mémoires* du fils, leur principal mérite vient d'être le supplément des *Mémoires* disparus du père.

II

Marin-Jacques-Narcisse Boutillier de Saint-André, celui dont les *Mémoires* paraissent aujourd'hui, naquit à Mortagne (Vendée) le 23 avril 1781. Après la mort de ses parents, ruiné, sans ressource aucune, comme son frère et ses sœurs, il fut recueilli à Poitiers par quelques parents charitables, et y acheva comme il put ses études classiques, commencées dans la maison paternelle sous les yeux de son père et la direction d'un respectable ecclésiastique, l'abbé Renou. De 1801 à 1805, il suivit les cours de l'Ecole de médecine d'Angers, puis ceux de droit, qu'il vint continuer à Paris. Ses goûts d'ailleurs ne s'arrêtaient point à la médecine et au droit : les arts, et particulière-

ment la littérature, la poésie et la musique; les sciences, et surtout l'histoire naturelle; les langues enfin, le passionnaient : il connaissait l'italien, l'allemand et l'espagnol. Il revint à Cholet en 1808 et s'y établit comme notaire. Mais ses affaires personnelles et les affaires d'autrui ne l'enlevèrent ni à l'étude, ni à la charité : il fut de toutes les œuvres de bienfaisance. Sa vie, dont les commencements avaient été si troublés, finit dans le calme et la paix, et fut celle d'un sage et d'un chrétien : il mourut à Cholet, le 17 septembre 1836, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Il a beaucoup écrit : discours, lettres, poésies, œuvres musicales; mais aucune de ses œuvres n'a été éditée. La plus importante est, sans contredit, les deux volumes de *Mémoires* qu'il a laissés sur la Vendée. Il les avait intitulés : *Mémoires d'un père à ses enfants.* En les livrant aujourd'hui au public, M. l'abbé Bossard leur a donné ce second titre, qui leur convient également bien : *Une Famille vendéenne pendant la Grande Guerre.* Rien de plus attachant que ces récits; rien de plus dramatique et de plus émouvant que les aventures et les malheurs de cette *famille vendéenne*, dont l'histoire fut alors celle de tant de milliers de familles!

Marin-Jacques Boutillier de Saint-André, dont la vie, que va nous raconter son fils, devait être pleine de péripéties tragiques et se devait terminer sur l'échafaud, parut destiné tout d'abord à l'existence la plus paisible et la plus heureuse. Il naquit à Mortagne-sur-Sèvre, le 1er septembre 1746. Après de bonnes études au collège de Beaupréau, où il connut nombre d'hommes remarquables ou célèbres depuis, entre autres Larevellière-Lépeaux, il alla faire son droit à Poitiers. Bachelier en droit canonique et civil le 8 juin 1768, licencié le 10 juin 1769, il fut reçu

capable pour la jurisprudence française le 1er août de la même année. De Poitiers, il alla à Paris, où il fut nommé avocat au Parlement, sur la présentation de Legouvé, père de l'auteur du *Mérite des femmes*, avocat célèbre, avec qui il était lié d'une étroite amitié.

En 1772, Marin-Jacques revint en Poitou, rappelé par de graves intérêts de famille. Un de ses oncles maternels, Louis Bourasseau de La Renollière, avocat au Parlement, venait de se démettre de sa charge de sénéchal de la baronnie de Mortagne; le duc de Villeroy, baron de Mortagne, y nomma pour lui succéder Marin-Jacques Boutillier de Saint-André, le 18 mars 1772. Le 12 mai suivant, il était également nommé sénéchal de la terre et seigneurie de la Grande-Plissonnière et, le 10 juin, juge-sénéchal de la juridiction de la commanderie de Mauléon (1), de l'ordre de Malte. En 1787, lors des assemblées provinciales, il fut élu procureur-syndic de l'assemblée siégeant à l'élection de Châtillon; enfin, le 11 mars 1789, il fit partie de l'assemblée du Tiers-Etat de la sénéchaussée du Poitou. Il avait épousé, le 17 juillet 1780, sa cousine germaine, Marie-Renée Boutillier de La Chèze, dont il eut quatre enfants, deux fils et deux filles.

Le premier chapitre des *Mémoires* nous trace une aimable peinture de la félicité presque sans mélange dont jouissaient alors Boutillier de Saint-André et les siens. Il en était de même dans les autres familles bourgeoises, pendant ces belles années du règne de Louis XVI, dont Sainte-Beuve aimait à dire qu'elles étaient les plus heureuses de notre histoire (2). Un contemporain, Beugnot, a

(1) Nom ancien de Châtillon-sur-Sèvre.

(2) Saint-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. XI, p. 6. — Voyez aussi le *Journal des Goncourt*, t. I : « Je ne sais pas, nous disait un jour Sainte-

dit de même : « On respirait alors, dans ce beau pays de France, le parfum de la félicité publique (1). »

« Comme on avait d'amples loisirs, écrit de son côté un autre contemporain, on lisait : le goût des plaisirs de l'esprit était universellement répandu. Heureuse époque, où la lecture, la conversation, le jeu, remplissaient les heures du jour (2)! » Aux portes de Mortagne se trouvait une abbaye de Bénédictins, et le voisinage de ces religieux, amis de M. Boutillier de Saint-André, ne contribuait pas peu à entretenir dans la petite ville le goût de l'étude et des délassements intellectuels. Un ton de politesse et de convenance régnait presque partout. Les réunions de société étaient fréquentes, et plus fréquentes encore les réunions de famille. « O jours heureux de mon enfance! dit l'auteur des *Mémoires d'un Père;* temps fortunés, qu'êtes-vous devenus? Hélas! vous êtes passés comme l'aurore d'une fraîche matinée, suivie d'orages et de tempêtes. Chère petite ville de Mortagne, que j'ai vue si florissante, et qui est maintenant si triste, si abandonnée, le souvenir du bonheur que j'ai goûté dans son sein, avec mes bons parents, ne s'effacera jamais de mon cœur! »

III

La Révolution, en détruisant les anciennes juridictions, enleva à M. Boutillier de Saint-André ses titres et ses

Beuve, de plus belles années que les quinze premières années du règne de Louis XVI. »

(1) M. Beugnot, *Mémoires*, t. I, p. 56.

(3) *Mes rêveries, Pensées*, par mademoiselle de Beauchamp, publiée[s] avec une Introduction par madame Emile Longin. — Gray, 1885.

charges ; il s'y résigna sans murmurer et attendit que le nouvel ordre de choses lui permît de mettre ses talents au service du bien public. Telle était l'estime dont il était entouré, qu'il ne tarda pas d'être élu maire de Mortagne, et peu de temps après président du tribunal du district de Cholet. Mais bientôt Cholet eut son club, qui se trouvait dans le couvent des Cordeliers, et qui devint aussitôt, sous l'action des feuilles incendiaires de Paris, un foyer d'intolérance, de jalousies, de dénonciations. M. Boutillier était très discret, très prudent, et ne disait rien, ne faisait rien qui pût le compromettre. Se taire était alors un crime. Son silence lui attira la haine des « patriotes » ; il fut regardé comme un « improbateur » indirect, accusé d'incivisme, traité d'aristocrate et finalement destitué. Il revint au sein de sa famille et s'occupa exclusivement de ses enfants. Comme à ce moment la persécution commençait à sévir sur les prêtres qui avaient refusé le serment, il recueillit chez lui l'instituteur de son fils aîné, l'abbé Renou, pour lequel il fit pratiquer une cache dans sa maison. L'abbé célébrait la messe dans sa chambre et c'était son élève qui la lui servait. Y assistaient seuls M. Boutillier de Saint-André, sa femme et un domestique de confiance qui faisait en secret la chambre du prêtre proscrit.

Le 12 mars 1793, la Vendée se souleva. Boutillier de Saint-André, par tempérament, par crainte de l'avenir, par timidité naturelle aussi peut-être, crut bon de chercher à garder la neutralité. Lorsqu'on apprit que les Vendéens marchaient sur Mortagne, son premier mouvement fut de quitter la ville. Il se déguisa, emporta son fusil, de la poudre et des balles, décidé à vendre chèrement sa vie, quel que fût l'agresseur, et il alla se cacher dans les rochers de la Sèvre, près de la Martinière. Rassuré par

la modération dont les insurgés firent preuve après la prise de la ville, il ne tarda pas à reparaître.

M. de Sapinaud de La Verrie, qui commandait dans cette partie du pays soulevé, organisa aussitôt « un Conseil royal pour administrer Mortagne, distribuer les billets de logement, tenir les registres civils ». Il y voulut faire entrer M. Boutillier de Saint-André; celui-ci refusa; c'eût été prendre part à l'insurrection, et il désirait y rester étranger. M. de Sapinaud ordonna alors « que toutes les personnes en place sous l'ancienne monarchie reprissent leurs fonctions »; il écrivit en particulier à M. Boutillier de Saint-André « de continuer sa charge de sénéchal comme par le passé, de rendre la justice au nom de Louis XVII et de faire replacer les armes du Roi et de M. de Mortagne, seigneur de cette ville et baronnie, aux lieux où elles avaient coutume de se voir ». Malgré la netteté de cet ordre, M. Boutillier de Saint-André, craignant encore de se compromettre, répondit « qu'il ne pouvait reprendre ses fonctions par défaut des anciens officiers qui composaient le siège de la juridiction seigneuriale, et qu'il ne pouvait faire placer les armes aux lieux ordinaires, ne sachant ce qu'elles étaient devenues ». M. de Sapinaud insista; M. de Saint-André s'entêta dans son refus, d'autres préoccupations plus graves survinrent, et les choses en restèrent là.

S'il était prudent, peut-être avec excès, il savait aussi, quand le devoir l'exigeait et quand il s'agissait des autres, risquer son repos et sa vie pour les sauver. On le vit bien, le jour où il lutta jusqu'à la mort pour arracher aux mains des paysans surexcités trente patriotes de Mortagne, prisonniers au couvent des Bénédictins; et cet autre jour encore, où il tint tête pendant plusieurs heures, sans faiblir, à toute une foule hurlante, au milieu de

dangers de toutes sortes, pour sauver un officier républicain, Tribert, qui demeurait chez lui et dont les provocations imprudentes avaient ameuté les Vendéens.

Les Vendéens cependant avaient, en deux mois, remporté d'immenses succès. A la fin de mai 1793, au lendemain de la prise de Fontenay-le-Comte, ils établirent à Châtillon-sur-Sèvre un conseil supérieur pour administrer la Vendée au nom et en l'absence du Roi, prendre des arrêtés, rendre des ordonnances, enfin régir et gouverner le pays. Les généraux vendéens, particulièrement M. d'Elbée, sollicitèrent beaucoup M. Boutillier de Saint-André d'accepter, dans ce conseil, la place d'avocat général. Cette fois encore, il refusa. C'est alors que, voulant absolument lui donner un emploi et le mettre à même de faire servir ses talents à la cause royale, le général d'Elbée le pressa vivement d'écrire l'histoire de la Vendée. Il consentit enfin, nous l'avons vu, à accepter cette mission.

Il y consacrait tous ses soins, lorsqu'au mois d'octobre 1793 on apprit que les républicains, après s'être emparés de Châtillon, se disposaient à marcher sur Mortagne. A cette nouvelle, M. de Saint-André, sa femme et ses enfants firent leurs paquets, et allèrent se cacher sur les bords de la Sèvre, au milieu des rochers qui encombrent le cours de cette rivière, dans la vallée d'Evrunes. Le lendemain, ayant su que les bleus n'étaient pas sortis de Châtillon, ils se hasardèrent à revenir à Mortagne. La ville était presque déserte; tout avait fui. Madame Boutillier de Saint-André avait conservé quelques sommes d'argent qu'elle n'avait pas encore cachées. Son mari passa une journée à faire des étuis en terre jaune qu'il faisait durcir au feu; il y glissa des écus et quelques louis. On renferma dans les doublures de gilet des enfants des pièces d'or que l'on cousit avec soin : elles étaient des-

tinées à les faire vivre quelques jours, s'ils étaient séparés de leurs parents, ou à racheter leur vie, si le don de ces pièces était capable d'attendrir la barbarie des assassins.

Le soir venu, les étuis préparés par M. Boutillier de Saint-André furent cachés, partie dans le bois des Granges, partie dans un pré voisin de Mortagne. Avant de glisser les rouleaux dans les trous qu'il creusa avec son fils aîné, il recouvrit chaque étui d'une ardoise, sur laquelle il avait gravé ces mots : *Ad custodiam Dei.*

De retour à la maison, et au moment de la quitter pour embrasser, eux et leurs enfants, une vie de fuite, de misères et de périls sans nombre, M. de Saint-André et sa femme résolurent d'accomplir une cérémonie religieuse, qu'ils projetaient depuis longtemps.

Il y avait auprès de Mortagne une chapelle attenant au pont sur la Sèvre et dédiée à la Très Sainte Vierge (1). Cette chapelle était en grande vénération dans le pays, à cause de plusieurs miracles qui s'y étaient opérés.

« Mon père, dit l'auteur des *Mémoires*, me prit par la main, ainsi que ma sœur Augustine; ma mère prit mon frère et ma sœur Camille, et nous nous acheminâmes tous vers la chapelle. Y étant arrivés, nous nous prosternâmes au pied de l'autel, et mon père, au milieu de ses larmes et des nôtres, prononça tout haut cette prière : « Vierge » Marie, mère de Dieu, nous n'avons plus d'espoir qu'en » vous, nous venons mettre nos quatre enfants sous votre » protection. Défendez-les; conservez-les; soyez leur » bonne mère, ne les abandonnez pas; nous vous en prions » de tout notre cœur; soyez sensible à nos vœux, proté- » gez-les toujours. »

» Après cette prière, nos parents firent un vœu : j'étais

(1) Cette chapelle existe encore.

si ému, si absorbé dans ma douleur, que je ne l'entendis point; du moins je ne m'en suis jamais souvenu. Je crois pourtant, sans en être sûr, qu'il s'agissait d'un pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours de Nantes, qui se voyait auprès du pont de la Madeleine, mais qui a été convertie en habitation particulière, ayant été profanée comme tant d'autres monuments religieux.

» J'avais alors douze ans, mon frère en avait dix, Augustine sept, Camille quatre. Cette prière, les larmes de mes parents, le lieu saint où nous étions réunis, les dangers dont nous étions entourés et menacés prochainement... tout nous jeta dans un accablement si douloureux que je ne sais pas comment je pus y résister, moi surtout qui étais si frêle, si maladif et surtout si sensible.

» Ma mère était aussi tellement émue qu'elle en avait perdu la parole; elle conservait cependant encore une force d'âme qui me surprit. C'était dans les occasions importantes qu'elle montrait le plus de courage. »

IV

Ceci se passait le 13 octobre 1793. Ce même jour avait lieu une autre scène non moins attendrissante.

M. Boutillier de Saint-André avait pour plus proche voisin un de ses meilleurs amis nommé M. Chaillou. En lui faisant ses adieux, il lui dit : « Mon cher ami, dans les dangers qui nous menacent, il se peut que nous périssions tous deux. Cependant, l'un de nous peut échapper... Si je te survis, je te promets d'adopter tes enfants et de leur servir de père; fais-moi la même promesse, je t'en prie, et cette assurance consolera mon cœur. — Bien volontiers », reprit vivement M. Chaillou. Et les deux amis se

jetèrent dans les bras l'un de l'autre en pleurant. Tous les deux devaient succomber bientôt.

Le 14 octobre, M. Boutillier de Saint-André, sa femme et ses enfants, sa mère, sa belle-sœur, madame du Coin, la fille de cette dernière et trois domestiques prirent le chemin de Cholet, le seul qui restât libre encore, et se réfugièrent à la métairie de la Marboire, qui, par sa proximité du bois de Clenet, leur offrait une plus sûre retraite.

Le lendemain, Mortagne était occupée par l'armée républicaine; partout la mort et l'incendie. Le salut des fugitifs paraissait impossible. Dans cette extrémité, madame de Saint-André résolut de se vouer à une mort presque certaine pour essayer de sauver son mari et ses enfants. Pendant que M. Boutillier de Saint-André se cachait dans le bois de Clenet en un endroit qu'il indiqua, elle prit avec elle ses deux plus jeunes enfants et leur gouvernante, et elle alla, ainsi accompagnée, au-devant de l'armée incendiaire, pour demander la grâce de son mari. Elle devait venir le chercher avec une escorte qu'elle espérait obtenir du général républicain. Elle n'avait pas fait deux cents pas, qu'elle tomba au milieu des éclaireurs ennemis, qui la dépouillèrent de son portefeuille et du peu d'argent qu'elle possédait encore. Un officier qui survint ordonna de la mener vers le général Leschelle, commandant en chef de l'armée qui marchait ce jour-là sur Cholet. Leschelle se laissa toucher et lui donna deux soldats pour aller chercher son mari. Comme ils allaient arriver au bois de Clenet, une vive fusillade se fit entendre à très peu de distance, sur le chemin de Mortagne à Cholet. C'était l'armée vendéenne qui, venant de cette dernière ville, attaquait les républicains auprès du château de la Tremblaye. Madame de Saint-André continua cependant d'avancer; mais quand elle parvint, avec les deux soldats,

à la cache de son mari, ils ne l'y trouvèrent plus. Celui-ci, qui avait entendu le feu, convaincu que le combat empêcherait qu'on ne vînt le chercher, était descendu de l'arbre touffu où il était réfugié, et s'était enfoncé davantage dans le bois.

Furieux, croyant à une trahison, les soldats voulurent tuer madame de Saint-André. Ils cédèrent enfin aux larmes et aux prières de ses deux enfants, et s'éloignèrent, la laissant dans le chemin du bois de Clenet, entourée des feux qui se croisaient de toutes parts et qui s'approchaient sans cesse. Des cavaliers républicains, placés en vedette, l'aperçurent, se précipitèrent sur elle et la dépouillèrent. Un des soldats eut l'indignité de placer près d'elle un paquet de cartouches et de l'accuser de s'en être chargée pour les distribuer aux brigands. « Il faut les tuer tous ! » s'écrièrent les cavaliers, qui déjà levaient leurs sabres. Cette fois encore, les enfants sauvèrent la pauvre mère : « Va-t'en, sauve-toi, lui dirent les soldats ; mais prends bien garde de ne pas tomber entre les mains de nos camarades, qui ne se laisseraient pas fléchir comme nous. »

Madame de Saint-André se hâte de fuir. Elle avait une demi-lieue de marche pour arriver à Mortagne. Elle eut encore à subir trois scènes du même genre, et aussi horribles.

La ville, lorsqu'elle y entra, était en flammes ; on ne pouvait traverser les rues à cause du feu et de la fumée. La maison des Boutillier était aux trois quarts incendiée.

Après être resté trois jours caché dans le bois de Clenet, M. Boutillier de Saint-André rentra à son tour à Mortagne. Mais qu'étaient devenus sa mère, son fils et sa fille aînés, sa belle-sœur et sa nièce, dont il s'était séparé à la métairie de la Marboire ? Madame Boutillier mère, ma-

dame du Coin et les enfants s'étaient dirigés, par un chemin détourné, vers Cholet, et étaient tombés tout à coup au milieu de l'armée vendéenne, qui marchait sur Mortagne à la rencontre des républicains. A Cholet, où ils arrivèrent bientôt, ils étaient dans la rue, ne sachant où aller, tous leurs parents et connaissances ayant fui, lorsqu'ils furent recueillis par une personne charitable, madame Dupin, qui deviendra plus tard la belle-mère de l'auteur des *Mémoires*. Ils étaient chez elle depuis deux jours, lorsque les Vendéens, à la suite d'un grave échec, durent évacuer la ville; les républicains y entrèrent aussitôt, et leur chef, le général Leschelle, choisit pour s'y loger la maison même de madame Dupin. Trois jours après, nouveau changement. Les Vendéens reprenaient Cholet, mais pour y être presque aussitôt écrasés et presque détruits. C'est à la suite de cette grande bataille que le jeune Boutillier, sa grand'mère et sa sœur revinrent à Mortagne, où ils retrouvèrent leur père et leur mère, établis dans un jardin : ils n'avaient plus de maison.

Les républicains étant maîtres de Mortagne, force était à M. Boutillier de Saint-André de se cacher. On lui avait pratiqué, au milieu des ruines, une cache très bien faite, si bien que les visites domiciliaires, faites pour le découvrir, restèrent sans résultat. Dans sa retraite, avec une naïveté singulière, il rédigeait des mémoires justificatifs, comme s'il eût existé encore une ombre de justice. Vainement son frère, M. Boutillier des Hommelles, qui servait dans l'armée vendéenne, l'engageait à le rejoindre. Il s'y refusa, pour ne pas se séparer de sa femme et de ses enfants. Le moment vint où sa femme fut arrêtée et conduite à Cholet. Il ne vit qu'un moyen de la sauver : c'était de se livrer lui-même. Il forma donc le projet de se

rendre, avec l'aîné de ses fils, aux Sables-d'Olonne, où il avait des parents, et là de se constituer prisonnier. Muni des pièces qui prouvaient son innocence, il se ferait juger et acquitter ; ensuite il réclamerait sa femme et la délivrerait de ses fers.

Le lendemain, avec un passeport sous un nom étranger, il prit la route des Herbiers. Rien de plus dramatique que son odyssée et celle de son fils. Il faut en lire les détails dans l'ouvrage même. Je n'en citerai qu'un épisode. M. Boutillier de Saint-André avait dû renoncer à sa marche sur les Sables et se cacher de nouveau. Son fils était retourné chez madame Boutillier mère. Une colonne incendiaire, celle du général Huchet, dévastait le pays. Un soir que l'aïeule et le petit-fils étaient ensemble dans la seule chambre épargnée par l'incendie, Huchet vint, avec une nombreuse suite, pour s'installer dans ce qui restait de la maison. A la vue de la vieille dame et de l'enfant : « Vous êtes bien tranquilles ici, dit-il ; vous ne savez donc pas que je puis vous faire tous brûler ce soir dans vos masures ? — Ah ! général, répliqua l'aïeule, vous n'en auriez pas le courage ; quel mal vous avons-nous fait ? — Quel mal vous m'avez fait ?... Mais vous avez l'air d'une religieuse avec vos vêtements noirs et vos mains jointes. — Quelle religieuse, reprit-elle, qui a eu douze enfants ! »

Elle n'eut pas plus tôt prononcé ces derniers mots, qu'elle en sentit toute l'imprudence, et dans la crainte qu'il ne lui demandât où étaient ses enfants, comme le général, qui, en venant de Cholet, était tombé deux fois de cheval, avait plusieurs contusions à la figure, elle se hâta d'ajouter : « Vous êtes blessé, général ; il faudrait vous faire tirer du sang. — Qu'appelez-vous blessé ? Qu'entendez-vous par me tirer du sang ? Apprenez que

c'est moi qui en tire aux autres. Je suis boucher... boucher de chair humaine (1). »

Il s'installa dans le petit salon, où l'on amena bientôt deux pauvres paysans, un père et son fils. Il donna l'ordre de les mettre à mort, mais fit en même temps défense expresse de les fusiller : « Lardez-les, dit-il, sabrez-les, taillez-les à coups de baïonnette. »

On alla exécuter cet ordre barbare sur les marches mêmes de la grande porte de l'église, vis-à-vis la maison. Après quelques instants, les bourreaux vinrent dire au général que les victimes se débattaient contre la mort, dans des souffrances atroces ; ils demandaient la permission de les achever d'un coup de pistolet : « Gardez-vous-en bien, reprit Huchet ; enfoncez-leur vos sabres jusqu'à la garde dans le corps ; taillez et retaillez. » Et il faisait, avec ses bras, les gestes et mouvements significatifs, d'une manière qui annonçait qu'il était familier avec de pareilles horreurs.

« Au nombre des gens de sa suite qui restèrent avec nous quand le général se fut retiré, continue l'auteur des *Mémoires*, je reconnus un enfant de mon âge, avec lequel j'avais étudié au collège ; il était de Cholet et se nommait Brosseau. Huchet avait fait fusiller son père le matin, et il avait gardé le fils pour en faire son domestique (2). »

Cependant M. Boutillier de Saint-André n'avait pas renoncé au projet d'aller se livrer pour sauver sa femme. Au mois de mars 1794, il se rendit à Nantes et se constitua prisonnier. Il passa en jugement le 11 avril. On lui fit un crime de son humanité, et quand il rappela, devant le

(1) « En effet, j'ai appris qu'il avait été boucher ; c'était par cette profession qu'il avait préludé aux crimes qu'il a fait commettre. » (*Note de l'auteur.*)

(2) *Memoires d'un Père*, p. 251.

tribunal, qu'il avait sauvé la vie à plusieurs prisonniers républicains, et en particulier à son accusateur, fils d'un de ses plus anciens amis : « Tu m'as sauvé la vie, repartit celui-ci... Eh bien, c'est là que je t'attendais. Tu m'as sauvé la vie ! Cela prouve que tu étais royaliste, puisque c'est à ta sollicitation que les royalistes m'ont fait grâce. » Le jour même, M. Boutillier de Saint-André fut guillotiné sur la place du Bouffay. Un témoin oculaire rapporte qu'il avait monté les marches de l'échafaud comme on monte les degrés d'un escalier d'honneur, tête découverte, tenant son chapeau d'une main et donnant l'autre à une vieille dame, qui avait quelque peine à gravir les marches fatales.

Un mois auparavant, le 10 mars 1794, sa femme était morte dans les prisons d'Angers.

« Mon père et ma mère, ajoute l'auteur des *Mémoires*, n'ont pas été les seules personnes de ma famille qui ont péri, immolées aux fureurs révolutionnaires. Mon oncle et ma tante du Retail, mon cousin du Coin, mon oncle, mon cousin et ma cousine Merland ont aussi succombé aux coups de nos cruels, lâches et implacables ennemis. »

Et l'auteur ne parle ici que de ceux de ses parents qui ont été guillotinés ou massacrés, ou sont morts de misère en prison. Beaucoup d'autres ont trouvé la mort dans les guerres de la Vendée. En tout, *vingt-deux* membres de la famille Boutillier périrent pendant la Révolution.

Il n'y a pas seulement dans les *Mémoires d'un Père* l'histoire émouvante d'une famille vendéenne pendant la grande guerre. Sur cette guerre elle-même, sur ses origines et ses causes, sur la manière dont s'opéraient les rassemblements, sur les principaux combats, sur les chefs et en particulier sur d'Elbée, on trouve de précieux

détails, de vives peintures, des portraits d'une rare vérité de couleurs. M. Boutillier de Saint-André croyait n'écrire que pour ses enfants. Son livre, annoté d'ailleurs par M. l'abbé Bossard avec un soin et une conscience que l'on ne saurait trop louer, intéressera tous les lecteurs. Rectifiant, sur quelques points, les Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein, les complétant sur d'autres, il ne contribuera pas peu, pour sa part, à faire mieux connaître encore la Vendée, la grandeur de son dévouement, la sublimité de son sacrifice (1).

2 décembre 1896.

(1) Je signalerai au savant éditeur des *Mémoires* deux ou trois petites rectifications à faire. La Cathelinière, chef de la division de Retz, sous Charette, s'appelait Ripault et non *Rifault* de la Cathelinière. Il fut guillotiné à Nantes, non en février 1794, mais le 2 mars (12 ventôse an II). — Je lis, page 119, dans une note relative au conventionnel Bourbotte : « Commissaire près les armées de l'Ouest, il fut dénoncé, condamné à mort le 18 juin 1793, et guillotiné à Paris. » Bourbotte ne périt point en 1793, victime des dénonciations qui auraient été portées contre lui à l'occasion de son rôle en Vendée ; il ne fut arrêté que deux ans plus tard, pour avoir pris part à l'insurrection du 1er prairial an III (20 mai 1795) ; il fut condamné à mort le 17 juin suivant (29 prairial an III). — Je lis encore, page 302 : « Un jour, mon aïeul et moi fûmes solliciter le conventionnel Bo, qui logeait à l'hôtel *Villestrême*, sur l'île Feydeau (à Nantes). » Au lieu de l'hôtel Villestrême, il faut : l'hôtel Villestreux.

II

MÉMOIRES

DE MADAME DE CHASTENAY [1]

I

La comtesse Victorine de Chastenay a été une femme auteur. Le nombre des ouvrages qu'elle a publiés ne laisse pas d'être assez considérable. Elle a fait paraître en 1796 une traduction du poème d'Olivier Goldsmith, *le Village abandonné;* — en 1797, une traduction du roman d'Anne Radcliffe, *les Mystères d'Udolphe ;* — la même année, une traduction de l'ouvrage de Bertrand de Moleville, qui n'avait paru que dans une version anglaise, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI.* Elle a composé également des ouvrages

(1) *Mémoires de Madame de Chastenay* (1771-1815), publiés par Alphonse Roserot. — Tome I^er^, *L'Ancien régime et la Révolution.* — Un volume in-8°. E. Plon, Nourrit et C^ie^, 1896.

originaux, le *Calendrier de Flore, ou Études de Fleurs d'après nature*, en trois volumes, et un travail sur le *Génie des Peuples anciens*, qui l'a occupée une grande partie de sa vie.

Pas un de ces ouvrages de madame de Chastenay qui ne soit depuis longtemps tombé dans l'oubli. Son nom pourtant vivra, puisqu'elle a eu l'heureuse idée d'écrire ses *Mémoires*, et que tous les auteurs de Mémoires — ou presque tous — sont assurés de ne pas mourir.

Louise-Marie-Victoire de Chastenay est née à Paris, le 12 août 1771. Son éducation fut des plus sérieuses et des plus brillantes. A treize ans, elle faisait des extraits de ses lectures, des plans d'ouvrages, des traductions et jusqu'à des poèmes. A quatorze ans, elle fut reçue chanoinesse d'Epinal, ce qui lui valut, bien qu'elle ne se soit jamais mariée, d'être appelée « Madame » par ses contemporains.

Le récit de ses années d'enfance et de jeunesse est plein d'agrément. Sa famille, de vieille noblesse, tenait un rang distingué à Paris et en Bourgogne ; elle n'en fut pas moins élevée dans des idées très libérales. Ces idées d'ailleurs n'étaient point alors particulières à la bourgeoisie. Elles régnaient, à peu d'exceptions près, dans les familles les plus aristocratiques. « L'ancien régime, dit madame de Chastenay, n'avait plus rien que de philanthropique et de philosophique dans les systèmes. Nous étions tous élevés dans l'idée de l'égalité des hommes, du mépris des vaines distinctions, de l'obligation de s'en rendre digne, des bienfaits et de la forme délicate qui doit en augmenter le prix. Ces idées, inculquées chez nous plus souvent peut-être qu'ailleurs, n'étaient cependant étrangères à aucune éducation de cette époque ; les précepteurs des jeunes gens en étaient presque tous

imbus ; les religieuses dans les couvents en nourrissaient les jeunes personnes, et Coblentz a été encombré par des gens qui ne voulaient plus que leurs notaires leur donnassent la qualité de très hauts et très puissants seigneurs. »

Le père de madame de Chastenay, ancien officier au régiment de dragons Bauffremont, fut élu aux Etats-Généraux par l'assemblée de la noblesse de Châtillon-sur-Seine. Sans cesser d'être profondément dévoué à la monarchie, il n'en appuya pas moins toutes les réclamations du tiers et embrassa ce qu'on appelait le « parti de la nation ». Il le fit du reste avec modération. Quant à sa fille, qui avait alors dix-huit ans, elle avait adopté les idées nouvelles avec un enthousiasme qui allait jusqu'au délire. « Moi, je vous l'avoue, écrit-elle, j'étais dans le délire. L'essor jeune, qui se prenait alors, donnait de l'orgueil à mon âge ; je voyais le triomphe de l'esprit et je croyais y trouver le mien... Tout s'exaltait en moi. La première impression produite par le bel art de la parole m'avait fait croire que j'eusse cueilli des palmes, s'il m'eût été permis d'approcher de l'enceinte où elles devaient se décerner. L'idée de n'être rien, quand le mérite allait être tout, ne me laissait pas fermer les yeux ; je lisais au lieu de dormir. Quelquefois je me levais agitée, j'écrivais un journal de faits et de réflexions ; mais au moins, qu'on ne s'y trompe pas, c'était la gloire qui me passionnait, c'était la gloire elle seule, et je n'étais pas seule aussi naïvement ravie ! Malheureusement les tempêtes soulevées des deux bouts de l'horizon ont fait rouler en tourbillons de fumée ce qui n'eût été qu'une vapeur de parfums. »

Trente ans plus tard, à l'époque où elle écrivait ses *Mémoires*, elle éprouvait encore une sorte d'éblouisse-

ment, lorsque ses souvenirs la reportaient vers l'Assemblée constituante. Après avoir rappelé les noms de Mirabeau, de Cazalès, de Clermont-Tonnerre, de Mounier, de Tronchet, de Sieyès, elle ajoute : « On demeure ébloui, si l'on veut observer combien d'esprit, d'ailleurs, était réuni dans cette chambre : Chapelier, Barnave, Petion, Buzot, Regnaud, Garat, Brevet de Beaujour, etc. ; je nommerais presque tout plutôt que de choisir. Citerai-je Bailly, Dupont? Citerai-je Rabaut de Saint-Etienne, ministre protestant et tout rempli de la plus douce éloquence? Combien, dont le mérite, moins éclatant peut-être, n'était pas moins réel et fait pour se manifester! Cette étonnante Assemblée constituante, dont un jour, j'ose l'espérer, j'écrirai l'histoire en détail, cette étonnante Assemblée, dis-je, a présenté une réunion qu'aucun âge n'offrira plus, et dont les débris jusqu'ici ont orné, sans exception, tous les régimes qui lui ont succédé. »

De cette appréciation de madame de Chastenay je rapprocherai celle de Villemain. Amené à parler de Mirabeau, dans une de ses éloquentes leçons de la Sorbonne, Villemain s'exprimait ainsi :

« Que d'hommes remarquables par les lumières, le talent, la générosité des sentiments étaient réunis dans cette Assemblée, de toutes les parties du royaume!... Tout ce que l'habitude des travaux de la pensée, le vif sentiment de la civilisation, la science spéculative peuvent offrir de talents et de lumières étaient là réunis. Des ecclésiastiques savants et éclairés, des magistrats habiles, une foule d'hommes ingénieux, quelques hommes éloquents composaient cette élite de la France (1). »

se trouve pourtant des historiens pour dire que nos

(1) *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, tome IV, p. 165.

pères, avant 1789, étaient plongés dans les ténèbres de l'ignorance! Il se trouve des lecteurs pour les croire. Que ces bonnes gens — et je ne leur veux pas d'autre mal — aillent contempler au Palais-Bourbon les grands hommes qui composent l'élite de la France de 1896!

II

Les brillantes et généreuses illusions de 89 allaient bientôt faire place aux destructions de 92, aux crimes sans nom de 93 et de 94.

Après le 20 juin 1792, M. de Chastenay et sa famille se retirèrent à Rouen, où le marquis d'Herbouville, frère de madame de Chastenay, était commandant de la garde nationale. Le décret du 27 germinal an II (16 avril 1794), qui interdisait aux nobles le séjour de Paris et des villes maritimes, les obligea de chercher un autre asile. Ils se décidèrent à retourner en Bourgogne, à Châtillon-sur-Seine. « On nous aimait à Châtillon, dit madame de Chastenay. Mon père avait secouru les pauvres et rendu service à tout le monde; ses opinions avaient toujours été patriotiques et sages. Nous n'avions pas habité le pays au moment où les vanités avaient été en lutte et en fermentation, nous n'avions déplu à personne; nous n'avions pris couleur pour aucune nuance de parti. » M. de Chastenay n'en fut pas moins arrêté, ainsi que tous les siens. Tandis qu'il était conduit à Dijon, puis à Paris, sa fille était jetée en prison, à Châtillon même. « Rien de plus affreux, dit l'auteur des *Mémoires*, que ma nouvelle demeure : une première pièce, noire et sombre, où couchait la mère de la concierge, vieille femme octogénaire, qui transsudait la vermine. Je trouvai dans la seconde

chambre des femmes vêtues en paysannes, des hommes de campagne, sans bas, sans cols, à peine vêtus. La chaleur était excessive, toutes les figures étaient hâves et basanées. Je pris ma place sur un banc, dans cette espèce de foule, et il me sembla qu'en prison on devait sans doute rester assis, faute d'espace pour se mouvoir. »

On décida qu'elle resterait dans la petite chambre du concierge, où elle couchait en septième ou huitième. Parmi ses compagnes de chambre, se trouvait « madame Petit, femme d'un bon laboureur, prisonnière dix jours pour avoir dit le rosaire ».

Tous les rangs, toutes les professions étaient confondus dans la prison de la petite ville. A côté d'un gros négociant, M. Carteret, était une espèce de roulier nommé Agnus, avec sa petite fille âgée de six ans, des laboureurs, accusés de n'avoir pas fourni leurs réquisitions aux marchés, et avec eux un perruquier, M. Gris, la cuisinière d'un vieux chevalier d'Argenteuil et le beau-frère de cette femme, suspect comme elle. M. Rouyer, receveur de l'enregistrement, « un père de famille, probe, intéressant », se consolait en discutant avec un honnête procureur, M. Michâteau. Au milieu de ces bourgeois et de ces hommes du peuple, un seul noble, M. de Fresne. « Je vois encore, écrit madame de Chastenay, cet homme excellent, toujours vêtu et se tenant avec propreté et décence. Deux fois seulement, je crois, l'excès de la chaleur lui fit quitter sa petite redingote et l'obligea de paraître en gilet, dans la foule que nous composions. Ancien et brave militaire, il jouissait, lors de la Révolution, de la considération que lui méritaient ses récits des campagnes d'Amérique. Il avait une jolie fortune, une belle maison, et menait une vie pleine d'aisance avec son frère, ancien marin, le chevalier de La Ronchère. L'émi-

gration enleva ce dernier ; M. de Fresne, resté pour veiller aux intérêts communs, vit démembrer cette fortune, arrondie et réglée à force d'ordre et de soins. Il lui fallut prouver lui-même sa non-émigration ; un certificat de séjour à Luxeuil inculpait de faux un certificat de résidence non interrompue, qu'il avait obtenu à Châtillon, et le malheureux, soumis, quand je le vis, à une procédure criminelle, attendait un jury d'accusation et peut-être une condamnation aux galères. »

S'il n'y avait dans la prison qu'un seul gentilhomme, les prêtres en revanche y étaient assez nombreux, prêtres fidèles et prêtres jureurs. Un ancien moine renégat et un prêtre marié, le curé de Bure, occupaient la même chambre que le frère Jean, ancien ermite d'Aignay, le curé de Montigny, dont la fidélité était le seul crime, et le curé de Loesme, vieillard respectable, que ses camarades tourmentaient un peu à cause de sa simplicité. A tout il répondait d'un accent mécontent : « Qu'est-ce que ça vous fait? » Un autre prisonnier, le curé de Villedieu, avait mérité, par sa droiture et son énergie, d'être appelé M. Veto. Son cas était particulièrement grave. Il avait dit un jour : « Il vous faudra un roi, ne fût-il pas plus grand que le petit bout du doigt. »

Un cabaretier, le citoyen Malgras, s'était mis également dans un bien mauvais cas. Il avait lu le journal tout haut devant sa porte, un jour que ces mots s'y trouvaient : « Un particulier a été arrêté au spectacle pour avoir crié : « Vive Pitt ! Vive Cobourg ! » Vite on l'avait arrêté lui-même comme complice de Pitt et Cobourg.

M. Huguenin, ferblantier, était en prison pour avoir mis son habit des dimanches le dimanche. Il était entré en prison revêtu de la pièce probante, un bel habit de drap vert-pomme, avec de beaux boutons de nacre : « Ce n'est

pas moi qui suis en prison, disait-il, c'est mon habit. »

Un autre détenu était là pour avoir vendu de la poudre de chasse moins cher à prix d'argent qu'au prix des assignats. Ce malheureux avait sept enfants et s'écriait, à chaque instant, avec désespoir : « Serai-je donc guillotiné ? »

Et ce qui se passait à Châtillon-sur-Seine se passait également dans toutes les villes, petites et grandes, dans toutes les communes de France. Il y avait alors, au printemps de 1794, plus de 40,000 geôles pleines de suspects, plus de 1,200 prisons bondées de détenus. Il y avait plus de 1,000 prisonniers à Arras, plus de 1,500 à Toulouse, plus de 3,000 à Strasbourg, plus de 7,000 à Paris. « Quelque temps avant Thermidor, dit l'historien Beaulieu, le nombre des détenus s'élevait à près de *quatre cent mille ;* c'est ce qui résulte des registres qui étaient alors au Comité de sûreté générale (1). »

Le 14 juillet 1794, pendant qu'on fêtait à Paris et sur tout le territoire de la République le cinquième anniversaire de la prise de la Bastille, M. de Chastenay entrait à la Conciergerie et était conduit à la Chambre appelée *la République;* là encore je laisse la parole à l'auteur des *Mémoires :*

« Chaque soir on apportait, ou plutôt on criait dans la cour ce qu'on appelait le *Journal du Soir*, c'est-à-dire les actes d'accusation qui étaient pour ceux qui les recevaient l'arrêt de mort du lendemain. Cette prison, devenue le vestibule de la mort et sequestrée du monde vivant, conservait toutefois le privilège d'être exempte de la gamelle, c'est-à-dire du régime cruel auquel les habitants des autres prisons étaient condamnés. On mangeait, on buvait

(1) Beaulieu, *Essais sur les causes et les effets de la révolution de France,* tome V, p. 283. — H. Taine, la *Révolution*, tome III, p. 382.

à volonté dans les murs de la Conciergerie ; les victimes pouvaient s'engraisser, et les guichetiers avaient leur part des vins et des mets recherchés. Ainsi donc, le soir, on tenait table, on chantait, on s'étourdissait, et le courage devenait insouciance ; la *Marseillaise* se chantait à grand chœur ainsi que les plus beaux airs patriotiques du temps ; mais une romance que tous les prisonniers ne cessaient alors de répéter était celle de M. de Montjourdain. Cette complainte avait été depuis peu improvisée par ce jeune homme, enlevé, dans la fleur de son âge, à ses parents, à son épouse, aux espérances, au bonheur. Il l'avait composée entre les deux guichets, entre sa condamnation et le départ pour le supplice. Ce chant de mort, sur un air du vaudeville la *Soirée orageuse*, fut répandu dans tout Paris, et il y servit d'expression au sentiment universel, et jusque-là concentré, de la pitié (1). »

Par une heureuse fortune, M. de Chastenay atteignit le 9 thermidor sans être traduit devant le tribunal révolutionnaire. Un employé d'un des comités avait pour femme une personne dont la famille était de Châtillon. Au nom de M. de Chastenay, dont le danger lui fut confié par son mari, cette femme, sensible et bonne, fut pénétrée d'horreur, et, grâce à ses supplications, le dossier fatal, écarté des regards, fut placé au fond d'un carton. Le prisonnier ne recouvra cependant pas la liberté à la chute de Robespierre. Il comparut deux mois après devant le tribunal révolutionnaire et fut acquitté. Ni madame de Chastenay, ni son éditeur ne donnent la date de sa comparution

(1) *Mémoires*, p. 253. L'éditeur dit ici, en note : « N.-R. Montjourdain, chef de bataillon de la garde nationale de Paris, né à La Rochelle en 1737, guillotiné le 19 pluviôse an II (27 février 1794). — Le 19 pluviôse an II correspondait, non au 27 février 1794, mais au 7 février. Ce n'est point d'ailleurs ce jour-là que fut guillotiné Montjourdain, mais le 16 pluviôse (4 février).

devant le tribunal. Elle eut lieu le jour de la 4e *sans-culottide an II*, c'est-à-dire le 20 septembre 1794.

Depuis le 9 thermidor, il était permis aux accusés d'avoir des défenseurs. M. de Chastenay en trouva un, et des plus éloquents, dans la personne de P.-F. Réal (1). « Le défenseur, dit madame de Chastenay, réunit avec art les dépositions qu'on venait de faire ; il rappela les bénédictions que les pauvres avaient tant de fois prodiguées à mon père. « Ah ! Chastenay, s'écria-t-il, connais-tu les bénédictions du pauvre ? En connais-tu la douceur ? Elles te consolaient en prison, elles te défendent au tribunal ! » Moi aussi, je fus associée à cette admirable défense. Réal cita un mot de la lettre qu'on lui avait remise, et que je ne savais pas alors lui adresser... *Mon cœur n'a point été ingrat.* »

III

Il l'a été si peu que, maintenant et jusqu'à la fin de ce premier volume, qui va jusqu'à l'année 1804, il ne sera plus guère question que de Réal.

Le frère de madame de Chastenay épousa en 1797 mademoiselle de Laguiche, orpheline et fort riche. Mais les Laguiche avaient été inscrits sur la liste des émigrés ; besoin était, sous peine de voir leur fortune à jamais perdue, d'obtenir leur radiation. La chose était fort difficile, car on était au lendemain du 18 fructidor. Il fallut que madame de Chastenay multipliât les démarches auprès du ministre de la police et des directeurs, Barras et La-

(1) Pierre-François Réal (1757-1834), historiographe de la République sous le Directoire, conseiller d'Etat sous l'Empire, préfet de police pendant les Cent-Jours.

revellière, Treilhard et Rewbell. Si elle arriva à ses fins, ce fut, cette fois encore, grâce à Réal, avec lequel à ce moment ses relations devinrent journalières : « Je trouvais, dit-elle, dans M. Réal, l'esprit le plus brillant et le plus orné, la mémoire la mieux remplie d'anecdotes et de faits curieux... Ses opinions donnaient à tout, pour moi, un aspect entièrement nouveau ; sans m'entraîner toujours, il me faisait voir plus juste en me faisant envisager plusieurs manières de voir. Moi aussi, je changeais une foule de ses idées. Nous avions tous deux de la jeunesse, moi d'âge, lui de tête, quoique cette tête ardente fût déjà toute blanchie (1). Son attachement pour moi augmentait chaque jour ; ma reconnaissance, ma confiance en lui devenaient chaque jour pour moi des devoirs plus impérieux et plus doux à remplir. »

Les choses durèrent ainsi pendant des années, et l'intimité allait sans cesse croissant. « Je n'allais plus chercher M. Réal, dit madame de Chastenay, depuis que je demeurais au faubourg Saint-Germain ; c'était lui qui venait chez moi. Presque toujours il y passait le matin, en se rendant à ses affaires... Quelquefois il revenait dans le courant du jour, ou pour quelque nouvelle, ou parce que le matin il n'avait pas pu venir, ou parce qu'il en avait le temps ; quelquefois alors il voyait maman. Le soir, quand par hasard je le rencontrais chez Barras, il revenait avec le bon Priez et moi, et restait avec nous presque jusqu'à minuit. Rien n'était plus avoué que son attachement pour moi, rien de plus touchant que les preuves que j'en recevais, rien de plus précieux que son dévouement, de plus entier que notre confiance, de plus sacré que notre gratitude. Il convient d'ajouter qu'on ne saurait avoir plus d'esprit,

(1) Madame de Chastenay avait alors vingt-six ans et Réal quarante ; il était marié et avait un fils de quatorze ans.

plus de conversation, plus de bonhomie et de gaieté. »

Sans doute les événements d'alors étaient assez intéressants pour que les sujets de conversation ne fissent pas défaut ; sans doute encore *le bon Priez* était un admirable chaperon, mais il pouvait bien, comme le bon Homère, s'endormir quelquefois... aux environs de minuit. Ce qui est certain, c'est que M. Réal était violemment épris de sa jeune protégée. « Je me voyais, dit-elle, l'objet d'une passion brûlante. Celui qui l'éprouvait avait auprès de moi tous les droits : Réal avait été le défenseur de mon père au Tribunal révolutionnaire, sauveur de la fortune de mon frère, et de celle de toute sa nouvelle famille ; je lui devais tout, et ma tendre et profonde amitié lui rendait tout ce qu'il était permis à mon cœur d'éprouver ; mais ce feu même que je voyais brûler près de moi servait à éclairer seulement cette espèce de solitude, où il me faudrait désormais m'abîmer seule pour toujours ! »

Madame de Chastenay avait de la beauté, de la fortune, de l'esprit et des talents. Les prétendants à sa main ne manquèrent pas et ils n'étaient pas tous à dédaigner. Elle nous en a donné la liste dans ses *Mémoires,* et elle est aussi longue que brillante : M. d'Aligre, peut-être alors le plus riche particulier de France ; le général Beurnonville, « qui avait la plus noble figure, des manières douces et polies, et une belle fortune » ; le général Eblé, dont « la belle physionomie » impressionna vivement madame de Chastenay, et qui devait devenir, sous l'Empire, commandant en chef de l'artillerie de la grande armée ; Marmont, le futur maréchal de France ; M. de Sade, « doux, honnête, sage, aimable et passionnément épris » ; le vicomte Dauvet, le comte de Mesgrigny, le marquis de Chabrillan, neveu du duc d'Aiguillon. Et ce n'est pas tout. Madame de Chastenay n'était pas seulement l'amie du policier

Réal ; elle était aussi très liée avec Fouché (elle avait de bien mauvaises connaissances !). Après le 18 brumaire, Fouché mit à sa disposition la radiation de l'émigré bien riche qu'elle voudrait choisir pour époux. Elle refusa, et resta toute sa vie « Madame de Chastenay ». Ce n'est pas impunément que l'on est, comme elle, à la fois romanesque... et *Réaliste*.

IV

Que madame de Chastenay ait été l'amie plus ou moins intime de M. le comte Réal, cela au fond nous importe assez peu. Ce qui nous touche davantage, c'est l'éloge enthousiaste et sans réserves que l'auteur des *Mémoires* fait de ce personnage. S'il fallait l'en croire, M. Réal aurait eu toutes les qualités et toutes les vertus, l'esprit le plus libéral, le caractère le plus noble, le désintéressement le plus pur. Il aurait été la délicatesse, la générosité, l'honneur même. Pour montrer combien de tels éloges sont éloignés de la vérité, il nous suffira de rappeler quelques faits.

Pierre-François Réal avait trente-deux ans en 1789. Il embrassa avec ardeur la cause de la Révolution. Après la chute de la royauté, il fut élu par les sections de Paris accusateur public près le Tribunal criminel du 17 août, en même temps que Robespierre était élu juge et Fouquier-Tinville directeur des jurés. Lorsque le bon et inoffensif Cazotte comparut devant ce tribunal, Réal conclut à la peine de mort, et, sur ses réquisitions, le pauvre Cazotte fut guillotiné. Il avait 74 ans.

Le 24 décembre 1792, Réal fut élu, avec Hébert, substitut du procureur de la Commune. C'est donc que les élec-

teurs parisiens le tenaient pour aussi « solide » que le Père Duchesne. Après le 31 mai, il fit adopter par la Commune une adresse qui applaudissait au triomphe de la Montagne et des idées anarchiques. Au mois d'octobre 1793, il figura comme témoin dans le procès des Girondins, et contribua, par sa déposition, à les envoyer à l'échafaud.

Après le 9 Thermidor, dans le procès de Carrier et des membres du comité révolutionnaire de Nantes, il porta la parole pour quelques-uns des principaux accusés. A l'une des audiences, comme Carrier se félicitait de l'avoir pour appui, Réal s'écria qu'il se faisait gloire de le défendre Carrier alors se précipitant du haut de l'estrade des accusés, et Réal s'élançant du banc des avocats, tous deux se joignirent au milieu de l'estrade et se jetèrent au cou l'un de l'autre. L'heure des plaidoiries venue, Réal présenta la défense de Goullin et de Chaux, les deux principaux organisateurs des fusillades et des noyades.

Il fit appel à la *sensibilité* des jurés ; avec une rare habileté de mise en scène, il provoqua un incident, à la suite duquel tous les accusés fondirent en larmes, avec un ensemble parfait, Et Réal alors de s'écrier, en les montrant : « Jurés, sont-ce là des hommes féroces (1)! » Assurément non! C'étaient, au contraire, de bien braves gens : ils n'avaient fait fusiller, guillotiner, massacrer et noyer que dix mille innocents!

Certes, Réal avait défendu M. de Chastenay avec beaucoup de *sensibilité;* mais peut-être en avait-il dépensé plus encore pour faire acquitter les *noyeurs* de Nantes.

Réal avait applaudi au 10 août et au 31 mai. Il applaudira de même au 18 fructidor et au 18 brumaire. Après

(1) Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, tome VI, p. 46.

avoir, le 10 janvier 1795, présenté à la Convention, au nom de la section de la Halle aux Blés, une pétition qu'il termina en demandant la *République démocratique ou la mort!* après avoir été nommé par le Directoire *historiographe de la République*, il devint conseiller d'État sous Bonaparte, et fut, jusqu'en 1814, le véritable chef de la police impériale. Il remplit, pendant les Cent-Jours, les fonctions de préfet de police. Entre temps, l'ancien accusateur public près le Tribunal du 17 août, l'ancien collaborateur de Fouquier-Tinville, de Chaumette et d'Hébert, s'était laissé faire comte de l'Empire et avait joint à ce titre un majorat!

Ce majorat, du reste, il l'avait bien gagné. Dans le procès de Georges, de Pichegru et de Moreau, il déploya un zèle et une habileté qui méritaient d'être récompensés. Madame de Chastenay parle longuement de ce procès, et elle nous montre M. Réal s'employant à sauver les accusés, s'intéressant surtout à M. de Rivière, l'ami du comte d'Artois, faisant passer lui-même à cet accusé les lettres de deux femmes qui lui étaient ardemment dévouées, madame de Meun et madame de Marconnay. De la part d'un des chefs de la police, ce n'était pas seulement de la générosité, c'était de l'héroïsme.

En même temps que le premier volume des *Mémoires de madame de Chastenay*, paraissait le livre de M. Huon de Penanster, *Une Conspiration en l'an XI et en l'an XII*. L'auteur a retrouvé aux Archives, dans les dossiers de la police secrète, les lettres de madame de Marconnay. Elles établissent que la prétendue générosité de M. Réal n'était autre chose qu'une basse manœuvre de police. Le gouvernement parlait beaucoup de la « grande conspiration », mais en réalité il ignorait le plan des conjurés. Réal espéra que, soufflée par lui, madame de Marconnay

déciderait M. de Rivière à donner des détails sur la conjuration.

Voici l'une de ces lettres :

« *Je sors de vous écrire chez M. Réal ;* il est si bon qu'il me permet toutes démarches pour vous sauver !

» Il désire même qu'elles aboutissent; il me l'a dit en me quittant avec l'expression de l'intérêt. Prêtez-vous, mon ami, à les rendre utiles. Je ne cesserai de vous le demander tant que nous existerons !... »

Un autre jour, elle écrit :

« Enfin, mon cher ami, il n'est plus temps de se raidir contre un gouvernement qui nous a ramené le bonheur et la tranquillité, et qui fera le tien quand tu voudras ! Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. »

« Songez bien, écrit encore l'inspirée de Réal, que le récit même de vos actions ne vous est point sollicité, — point du tout, — ni celui de celles des autres ! Mais dans tout ce qu'on a fait, il y avait un but ; pourquoi serait-il dangereux de le faire connaître, puisqu'il est désormais impossible de l'atteindre?...

» Votre prince n'est pas ici, ce n'est pas lui que peut servir votre silence. S'il vous aime, comme on doit aimer celui qui vous est si dévoué, c'est, en le rompant, servir son cœur, puisque ce seul moyen vous donne l'existence.

» Permettez, cher, que je revienne encore sur le peu que je vous vois à ménager ici. Les deux seuls amis (1) que vous ayez pu avoir dans le parti qui vous a entraîné ont été arrêtés avant vous ; leur sort ne peut devenir plus fâcheux.

» Le reste de ceux qui ont été arrêtés est trop méprisable pour que vous vous y intéressiez. Ils vous ont trompé.

(1) Armand et Jules de Polignac.

» D'ailleurs, je vous le répète, on ne peut et on ne veut vous proposer rien de contraire à votre caractère loyal, à votre honneur. Il faut une raison pour vous sauver; donnez-la-nous, et croyez à ma parole en étant assuré que l'on ménagera autant votre gloire que votre existence... »

Les lettres de la pauvre femme — et de son inspirateur — deviennent de plus en plus pressantes :

« ... Ce n'est point trahir l'amitié que vous devez à votre prince, que de *donner un plan* qui ne peut plus être suivi. Eh! mon cher ami, il me paraît bien difficile que vous n'en ayez pas eu l'aperçu.

» Ce n'est point compromettre des individus, que l'on vous demande. Vous en êtes incapable. Les noms, les désignements de personnes sont inutiles.

» Ce qui servirait au gouvernement et à vous sauver serait de prendre dès le commencement l'histoire de tout ce qui est arrivé...

» *M. Réal, avec sa bonté et son intérêt parfait*, pour contribuer à vous sauver, ne veut pas aller plus loin que sa parole. Il eût cru à la vôtre; *si vous ne voulez rien lui découvrir*, il y croira peut-être encore! Mais hélas! il ne pourra y faire croire.

» Mon aimable et bon ami, réfléchissez encore, pendant qu'il en est temps, à prendre les moyens de n'être pas confondu avec ces malheureux qui ont eu pour but l'assassinat et celui encore de vous perdre avec eux!

» Que ne puis-je vous persuader en vous suppliant au nom de ma tendre amitié (1)! »

Ces lettres ne laissent aucun doute sur le rôle joué ici par Réal : il n'en est pas de plus lâche.

(1) Huon de Penanster, pages 224 et suiv.

M. de Rivière ne se laissa pas prendre au piège qui lui était tendu. Il refusa toute explication.

C'est donc bien vainement que madame de Chastenay a essayé de réhabiliter l'ancien substitut de Chaumette. Comme Fouché, duc d'Otrante, le comte Réal a été, sous la République, un homme de 93, — sous le Consulat et l'Empire, un homme de police. L'esprit et le talent de madame de Chastenay ne parviendront pas à laver cette double tache.

Ce premier volume des *Mémoires de madame de Chastenay* n'en est pas moins d'une lecture agréable et piquante. Il a été édité avec beaucoup de soin par M. Alphonse Roserot. Je lis dans l'*Avant-propos* : « Dans le manuscrit de ces Mémoires les noms propres sont écrits d'une manière presque toujours fautive ; des recherches consciencieuses ont permis de faire disparaître la plupart de ces imperfections. » Il en reste cependant encore quelques-unes. Je signalerai les suivantes :

Il faut Lally-Tolendal et non *Lally-Tollendal;* Bertrand de Moleville et non *Molleville;* Barère de Vieuzac et non *Barrère de Vieusac;* Defermon des Chapelières et non *Fermont des Chapellières.* Le président du tribunal révolutionnaire, qui acquitta M. de Chastenay, s'appelait Dobsent et non *Dopsent.* Le président de la Cour criminelle, dans le procès de Georges, s'appelait Hémart et non *Amar.* Il est parlé en un endroit du diplomate *Rheinart*, l'ami de Talleyrand, qui prononça son éloge à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 3 mars 1838; il s'appelait Reinhard. Ailleurs, il est fait mention du violoniste *Pradhère* et de l'architecte *Chalgrain*, à qui l'on doit les premiers plans de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile; il faut Pradher et Chalgrin. — A la page 68, parlant des gentilshommes bretons qui, en 1788, furent enfermés à la

Bastille pendant quelques semaines (15 juillet — 12 septembre), madame de Chastenay écrit : « *Un chevalier de guerre* s'était signalé dans leur nombre par son exaltation et son énergie. » Il s'agit ici de Julien-Hyacinthe Marinières, *chevalier* puis marquis *de Guer*, qui émigra, servit à l'armée des princes, devint plus tard préfet de Lot-et-Garonne et du Morbihan, et mourut le 25 juin 1816.

A la page 112, énumérant les hommes éminents qui se sont signalés à l'Assemblée constituante par leur éloquence et leurs talents, madame de Chastenay signale en première ligne... *M. Thomas*. C'est évidemment une erreur. Il n'y eut à la Constituante que deux députés de ce nom : l'un, curé de Mormant et député du clergé du bailliage de Melun; l'autre curé de Meymac, député de la sénéchaussée du Bas-Limousin. Ils ne prirent jamais la parole ni l'un ni l'autre et passèrent complètement inaperçus. Il est probable qu'au lieu de Thomas, il faut lire Thouret. Le rôle de ce dernier à la Constituante fut des plus considérables, et, seul de tous ses collègues, il fut appelé *quatre fois* aux honneurs de la présidence.

5 mai 1896.

III

MÉMOIRES

DE MADAME DE CHASTENAY[1]

(*Suite et fin.*)

I

Le second volume des *Mémoires de Madame de Chastenay* est plus intéressant encore que le premier. Il va de la proclamation de l'Empire (mai 1804) au second retour de Louis XVIII (juillet 1815).

Madame de Chastenay était, il me semble, dans d'excellentes conditions pour bien juger l'Empire, sans éblouissement et sans malveillance, n'ayant reçu de lui ni bienfaits ni injures. Elle appartenait à une famille

(1) *Mémoires de Madame de Chastenay* (1771-1815), publiés par Alphonse Roserot. — T. II, *L'Empire, la Restauration, les Cent-Jours.* — Un volume in-8°. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1897.

d'ancien régime ; son père, le comte Gérard de Chastenay de Lanty, avait été député de la noblesse du bailliage de Châtillon aux États-Généraux ; mais tous les deux, au sortir des crimes et des hontes de la Révolution, ils avaient été des premiers à applaudir au triomphe de Bonaparte, au retour de l'ordre et au rétablissement de l'autorité. Quand vint l'Empire, liée de longue date avec Joséphine, elle fut sur le point d'entrer à la cour comme dame du palais. Ce n'est pas qu'elle éprouvât un goût bien vif pour cette cour naissante, mais la réflexion lui montrait, à elle et à ses parents, que les préjugés mêmes du grand monde céderaient à l'éclat et aux avantages qu'offrirait le régime nouveau. Elle voyait que de toute part l'intérêt devenait raison, et qu'il cessait d'être de mode d'en faire vaguement le sacrifice. Les choses cependant n'aboutirent point ; elle ne devint pas dame d'honneur de l'impératrice, mais elle n'en conserva pas moins avec son ancienne amie, appelée à une si haute fortune, de bonnes relations. Un peu plus tard, et lorsque Napoléon eut commencé à distribuer des trônes à ses frères, on vint proposer à madame de Chastenay l'emploi de gouvernante des deux filles de madame Joseph, alors reine de Naples. Il lui aurait fallu quitter Paris : elle n'accepta pas.

Madame de Chastenay ne fut donc liée, par aucune attache personnelle, au monde officiel de l'Empire, mais elle n'avait aucun motif de lui être hostile. Plusieurs des puissants du jour, Talleyrand, Fouché, Réal, Champagny, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, d'autres encore étaient de ses amis, et elle fréquentait beaucoup chez eux. En même temps, elle continuait de rester en bon termes avec les opposants du faubourg Saint-Germain. Ayant ainsi un pied dans les deux camps, elle pouvait peindre

les deux sociétés en toute liberté d'esprit, et c'est ce qu'elle a fait en des pages charmantes.

A l'endroit de Napoléon, son témoignage me paraît des plus précieux, exempt de toute hostilité préconçue, mais aussi, on va le voir, de toute complaisance. Voici, par exemple, comment elle s'exprime à l'occasion de la campagne d'Autriche en 1809 :

« Ce mariage (celui de sa cousine Blanche d'Argenteuil avec le duc de Maillé) nous fit aller à Lormoy (1), chez madame de Maillé la mère... L'habitation de Lormoy était ravissante à l'époque du mois de juillet ; tout y était plein de fleurs. Tout y fut fête, mais la nature toute seule aurait suffi à prodiguer les enchantements. J'étais ravie de voir la campagne, *de me sentir humectée de rosée et des gouttes de pluie passagères.* La guerre pourtant retentissait en Allemagne, pendant que l'écho seul nous en annonçait les foudres et que nos prairies s'éveillaient sous des ombrages encore paisibles. L'histoire dira la prise de Vienne et les hasards terribles d'Esslingen et de Wagram (2). La première de ces deux journées porta peut-être le premier coup à la fortune de l'empereur, ou plutôt à la renommée de cette fortune, qu'on pourrait en appeler le crédit. *On répandit le bruit que l'empereur était fou, et, sans le croire précisément, personne ne témoigna de surprise.* C'était de toutes les catastrophes celle qui devait trouver le plus de créance dans l'opinion (3). »

Trois ans plus tard, en 1812, après avoir tracé une émouvante peinture de la retraite de Moscou, madame de Chastenay ajoute :

(1) Lormoy, commune de Longpont, canton de Longjumeau (Seine-et-Oise).

(2) Mai et juillet 1809.

(3) Tome II, p. 97.

« Que faisait alors l'empereur? Dans l'incurie la plus complète, enveloppé de fourrures et cheminant dans une voiture fermée, sa table encore était pourvue, il mangeait à ses heures, et, fataliste endurci, il avançait en comptant désormais sur la destruction inévitable de son armée...

» A quelques lieues de Wilna, de cette ville où l'on ne soupçonnait rien, où le duc de Bassano avait donné des fêtes, Napoléon, laissant les débris de son escorte, donna ordre de courir avec rapidité. Sa voiture échappa, de quelques heures de retard ou d'avance, aux Cosaques qui n'avaient cessé de harceler des voyageurs épuisés de besoin et devenus sans défense par le seul désespoir; l'auteur de tant de ruines, s'il se fût arrêté, pouvait en épargner, en prévenir de plus horribles : j'ai ouï dire à M. Ancillon (1) que, s'il avait alors ordonné au général prussien York de couvrir le Niémen et d'arrêter l'ennemi, ce général eût obéi. Notre armée se fût ralliée en Pologne, et il est de notoriété que nous avons perdu plus de monde entre Wilna et Dresde qu'entre Moscou et Wilna. Le joueur d'hommes perdit la tête ou crut trouver plus d'avantages à recommencer la partie. A peine à Wilna, il ordonna de brûler tous les équipages ; calèches, fourgons, effets conservés, rien n'échappa, et lui-même en traîneau, accompagné d'un Polonais, de son mameluck et du duc de Vicence, reprit, sans autre suite, le chemin de la France (2). »

Le baron de Bourgoing, dans ses *Souvenirs*, tout récemment parus, raconte comment l'empereur, évadé de son armée, caché sous le nom de son compagnon de fuite, arriva aux Tuileries. C'était le 18 décembre, la

(1) M. Ancillon, qui devait être plus tard ministre des affaires étrangères, à Berlin, était alors chargé de l'éducation du prince royal de Prusse, fils du roi Frédéric-Guillaume III.

(2) Page 219.

veille du jour de naissance de l'impératrice Marie-Louise, à une heure et demie du matin. Le grenadier de la vieille garde qui était en sentinelle à la porte d'entrée, voyant s'arrêter devant la grille du Carrousel cette chaise de poste, refusa de la laisser passer, en disant qu'il avait ordre de ne faire ouvrir qu'aux voitures de la cour. Le comte Wosonwicz, le Polonais qui accompagnait Napoléon, s'empressa de descendre pour faire connaître que cet équipage contenait l'empereur en personne. — « Vous vous moquez de moi ! répondit le soldat, vous vous moquez de moi, ce ne peut être l'empereur ; j'ai lu hier, dans le *Moniteur*, qu'il était encore à Smolensk. » Le comte Wosonwicz insista et demanda à voir l'officier de garde, qui fit d'abord, en termes plus modérés, les mêmes objections, mais qui, conduit près de la chaise de poste, reconnut son souverain : la grille s'ouvrit alors (1).

Voici maintenant le récit de madame de Chastenay :

« On était dans toute la stupeur causée par le bulletin de consternation (le fameux vingt-neuvième bulletin) (2), quand on apprit avec un redoublement de surprise que l'empereur était aux Tuileries. Il avait en effet parcouru toute l'Allemagne aussi rapidement qu'un courrier ; sa voiture s'était brisée à Meaux, il s'était jeté avec le duc de Vicence dans le cabriolet de la poste, et avait paru vers dix heures du soir à la grille des Tuileries, où, dans ce honteux équipage, la garde avait eu quelque peine à reconnaître son empereur... Un bain, un bon souper, quel-

(1) *Souvenirs militaires du baron de Bourgoing*, p. 212.

(2) Le 29e bulletin avait paru précisément le 18 décembre 1812. Il avait éclaté comme un coup de foudre ; d'après les bulletins précédents, on devait croire que notre armée, toujours victorieuse, n'avait encore éprouvé que des pertes insignifiantes et que seule l'armée russe était détruite.

ques heures de repos avaient réparé ses forces ; les tailleurs avaient travaillé à lui préparer des vêtements, — il n'avait sauvé que ceux dont il était couvert, — et le lendemain avant midi tous les corps constitués, en députation au palais, le félicitaient sur son retour, sans lui demander comme Auguste ce qu'il avait fait de nos légions (1). »

Pour lui, il affectait l'insouciance, et il semblait que les quatre cent mille cadavres qu'il avait semés sur les chemins glacés de la Russie fussent, pour sa conscience, un poids facile à porter. « L'empereur, continue madame de Chastenay, reprit son train de vie ordinaire. Il affecta l'insouciance ; on vit dans les journaux qu'il allait à la chasse : un jour de gelée, qu'il revenait en voiture, il entendit un certain tumulte et baissa la glace pour en savoir la cause. On lui apprit que quelques écuyers étaient tombés de dessus leurs chevaux qui avaient peine à se tenir sur la glace. « Ah ! dit-il avec indifférence et en relevant la glace de la portière, nous en avons vu bien d'autres pendant six semaines (2). »

Sur Napoléon en 1813 et sur son refus, à Dresde, d'accepter les propositions de l'Europe, madame de Chastenay portera un jugement non moins sévère :

« Tout le monde, dit-elle, a su dans le temps, et le maréchal Macdonald m'a confirmé de sa propre bouche (3), que rien n'avait été épargné pour décider Napoléon à profiter d'une occasion si belle. On lui laissait son empire, et le royaume d'Italie, et le titre de protecteur de la Confédération du Rhin ; on lui demandait l'Illyrie pour l'Autriche et l'indépendance de la Hollande. Je pense

(1) *Mémoires de madame de Chastenay*, tome II, p. 221.
(2) P. 222.
(3) Voir *Souvenirs du maréchal de Macdonald*, p. 236-237.

qu'il pouvait bien encore être question de celle de Hambourg et de celle de Rome, mais la part de la France était bien assez belle, et peut-être son intérêt se trouvait-il dans ces sacrifices. On disait à Napoléon que ce moment était le dernier, que l'armistice ne serait pas prolongé d'une seule minute; que le 15 août, à l'heure fixée, on verrait partir de la Bohême, comme d'une vaste forteresse, des armées qui suivraient telles directions prévues, et que ce serait fait du passé. Le prince de Wagram, le comte Louis de Narbonne, le duc de Vicence par-dessus tout, employèrent tout ce que leurs lumières, leur expérience, leur dévouement purent leur fournir de moyens. Ils se mirent au pied de *cet aveugle insensé, qui osait défier la fortune et croyait tout obtenir d'elle en repoussant de lui la raison* (1). »

Napoléon rentre à Paris à la fin de 1813, comme il y était rentré à la fin de 1812, humilié, vaincu, mortellement atteint dans son orgueil comme dans sa puissance, mais toujours aussi insensible, en apparence du moins, aux malheurs terribles, aux épouvantables désastres qu'il a déchaînés sur la France. Ici encore il faut citer madame de Chastenay : « Napoléon, écrit-elle, revint à Paris dépouillé presque de toute magie. Il affectait une tranquillité qui devenait un contre-sens, car elle se manifestait par un abus de distractions. Il avouait un jour que Paris était triste. M. de Rémusat en attribua la cause aux malheurs graves du moment. « — Oui, reprit l'empereur, madame Barilli est morte, et je conçois que ce malheur ait pu être senti (2). » Madame Barilli était une cantatrice alors célèbre, mais dont la mort n'était pas pour faire oublier

(1) Page 232.
(2) Page 213.

aux Parisiens qu'à cette heure-là même l'ennemi franchissait la barrière du Rhin.

Le Corps législatif venait de s'ouvrir le 19 décembre 1813. Depuis deux ans qu'il n'avait pas été convoqué, les souffrances du pays étaient devenues telles que le silence n'était plus possible. L'empereur ne consentit à lui communiquer que certaines pièces de ses négociations, et dans des formes déterminées. L'Assemblée nomma cinq commissaires pour en prendre connaissance, Lainé, Raynouard (et non Renouard, comme on l'a imprimé par erreur), Maine de Biran, Flaugergues et Gallois. Tous étaient indépendants, énergiques, bien décidés à demander que l'empereur se liât en prenant l'engagement de s'en tenir aux frontières naturelles, et, en même temps, bien résolus à protester contre les impôts levés sans loi, les réquisitions illimitées, les arrestations illégales, les vexations arbitraires qui accompagnaient les conscriptions.

Le père de madame de Chastenay était membre du Corps législatif. Elle a pu, grâce à lui, être tenue au courant des intrigues auxquelles les ministres eurent recours, par ordre de l'empereur, pour gagner ou effrayer les députés. Quelques membres, parmi lesquels il faut nommer Dumolard, qui jouera plus tard un rôle important pendant les Cent-Jours, se prêtèrent au rôle d'espions dans les comités secrets de l'Assemblée. Les ministres appelèrent auprès d'eux les députés de leur connaissance. Le ministre de la marine, M. Decrès, qui, pour sa part, s'était chargé d'en haranguer une douzaine, leur disait : « L'empereur est un dieu, c'est de l'adoration qu'on lui doit », et, reprenant un style moins élevé, il leur représentait « que c'était *en famille* qu'il fallait laver le linge sale », image désagréable et qui devait servir

bientôt à Napoléon lui-même dans une circonstance solennelle.

Malgré les efforts des ministres, le Corps législatif vota l'impression du rapport de M. Lainé. Le gouvernement répondit à ce vote par une sorte de coup d'Etat, qui était comme une réédition du 18 brumaire. Dans la nuit du 29 au 30 décembre, les presses du libraire Hacquart, chargé d'imprimer le rapport, furent saisies, les planches brisées, les exemplaires mis au pilon, et, dès le point du jour, on fit afficher sur les portes fermées du palais législatif que la session était ajournée.

Madame de Chastenay s'était ralliée sans trop de peine à l'Empire, et pourtant elle fut de ceux qui applaudirent avec le plus d'enthousiasme à sa chute, tant le despotisme de Napoléon avait été lourd, tant ses fautes avaient été terribles, tant ses folies avaient été criminelles ! Comme elle, la France presque entière avait eu foi en Bonaparte et l'avait acclamé, premier consul et empereur; comme elle aussi, en 1814, la France presque entière salua sa chute comme une délivrance. Ce fut en particulier, et dès le premier jour, dès le 31 mars 1814, le sentiment de la capitale. Ici encore, le témoignage de madame de Chastenay doit être recueilli.

« Le grand spectacle, écrit-elle, qui s'offrit dans le beau jour du 31 mars n'est pas ce que cette journée offre de plus difficile à peindre. Vainement de petites prétentions ont essayé d'en amoindrir jusqu'aux détails en de méprisables relations. Si quelques hommes ont eu le bonheur de se porter des premiers sur la place Louis XV avec des cocardes blanches, ce fut le consentement d'abord, et ensuite l'approbation populaire qui fit l'éclat de leur action. Le cri de « Vive le roi ! » ce cri d'indépendance, ce

cri qui épargnait à la France le joug de l'étranger en armes sur son territoire, et faisait de sa présence le résultat de nos volontés en nous appropriant ses armes, ce cri, dis-je, fut unanime dans Paris. On ne renversait pas l'oppresseur insensé; il s'était renversé lui-même.

» On vit dès lors, revêtus du signe du royalisme, ceux qui, voués à sa cause par le seul instinct de leur naissance, avaient aspiré toute leur vie à son rétablissement et n'avaient cessé de l'espérer; ceux qui avaient cessé de le croire possible et qui s'empressaient de donner le change aux calculs passés de leur raison, qui leur semblaient maintenant une infidélité ; enfin, les hommes de l'ancienne noblesse qui, ayant pris parti sous le gouvernement de Bonaparte, pensaient se targuer d'avoir pris de l'expérience dans une des deux carrières ouvertes, et de ne point offrir au roi des services incapables et inutiles. Parmi ces derniers, il pouvait s'en trouver qui cédaient plus encore à leurs familles, au préjugé ou au respect humain, qu'à une inclination bien réelle. D'autres, et dans toutes les classes, ne comptant plus sur rien de ce qu'ils avaient pu obtenir ou mériter sous un régime écrasé de son propre poids, saluaient une aurore nouvelle; d'autres enfin, au seul titre de citoyens, d'hommes honnêtes et éclairés, réprouvaient le destructeur de la France qui, pour prix de tant de sang et de gloire, l'avait livrée aux étrangers ; ils acclamaient un régime de paix qu'une heureuse nécessité forçait désormais d'accueillir, et ceux-ci étaient les plus nombreux (1). »

La journée du 12 avril, celle où le comte d'Artois fit son entrée dans Paris, fut plus significative encore. Ici

(1) Page 304.

encore c'est un *témoin* qui dépose, et nous devons lui laisser de nouveau la parole :

« Le faubourg Saint-Denis tout entier, les maisons, à tous les étages, tout fut couvert de peuple, garni de spectateurs, pavoisé de drapeaux blancs. Une seule haie de gardes nationaux bordait le passage. Précédé par la garde à cheval, *par tous les maréchaux*, par l'état-major de la garde nationale, le prince, à cheval, répondait par ses regards, par sa joie ineffable, par les saluts de son chapeau, par le charme de toute sa personne, en un mot, à des acclamations dont l'accent était inconnu à ceux qui les entendaient, et peut-être à ceux qui les proféraient eux-mêmes ; on était venu avec un sentiment ; on se sentait ivre de sentiments, et tout cela était populaire. Les maréchaux regardaient autour d'eux ; ces explosions d'amour n'avaient jamais en leur présence éclaté pour Napoléon. On vit leurs physionomies, d'abord froides, celles du moins de plusieurs d'entre eux, perdre peu à peu de leur glace et s'épanouir à mesure que leurs impressions allaient grandissant. Le général Dessolle versait des larmes bien sincères. *Tout ce bonheur était de l'attendrissement.* Mais Notre-Dame allait être le spectacle d'une scène encore plus nouvelle.

» J'ai vu ce cortège, auquel rien ne sera comparé ; j'étais sur le chemin suivi par le prince, quand il sortit de Notre-Dame et reprit les boulevards pour arriver aux Tuileries. Rien ne sentait déjà plus cet appareil morne et silencieux qui précédait les pompes magnifiques de Napoléon. Le boulevard était libre, et la haie de gardes nationaux ne se formait que quelques moments avant le passage de Monsieur. Cette haie s'alignait à peine. Ce monde qui se pressait, et dont l'acclamation était une harmonie, croyait reconnaître ce prince qu'il n'avait

pourtant jamais vu ; et lui-même, portant ses regards aux balcons, dans les rangs de la foule, paraissait saluer des amis et se remémorer tous leurs traits (1). »

Les derniers chapitres de madame de Chastenay sont consacrés à la première Restauration et à la période des Cent-Jours. C'est peut-être la partie la plus remarquable des *Mémoires*. Là encore il y aura pour l'historien beaucoup à prendre. Non que madame de Chastenay soit une femme politique, ou qu'elle prétende à l'être; mais, profondément instruite, nourrie de fortes études, qui lui avaient permis de publier, en 1808, un savant ouvrage sur le *Génie des Anciens* (2), elle sait mêler, sans effort et sans pédantisme (au moins dans ses *Mémoires*), l'agrément à la solidité, tout le piquant de l'observation la plus fine et la plus déliée à une rare justesse et à une grande fermeté de jugement.

II

S'il lui est arrivé souvent de toucher à la politique (et le lecteur ne s'en plaindra pas, tant elle y a mis de mesure, de bon sens et de bonne grâce), madame de Chastenay s'est attachée surtout à peindre la société de son temps. Elle nous introduit tour à tour dans les salons du faubourg Saint-Germain et dans ceux de la noblesse impériale, à l'hôtel de Luynes et à l'hôtel Talleyrand, chez la duchesse de Crillon et chez madame Regnaud de Saint-

(1) Page 332.

(2) *Du génie des peuples anciens, ou Tableau historique et littéraire du développement de l'esprit humain chez les peuples anciens depuis les premiers temps connus jusqu'au commencement de l'ère chrétienne*, par madame V. de C***. Paris, Maradan, 1808. 4 vol. in-8°.

Jean-d'Angély, chez M. de Champagny et chez le prince Cambacérès. Elle nous fait pénétrer dans l'intérieur du duc d'Otrante et nous présente un Fouché intime qui ne laisse pas d'être assez curieux. Cet ancien terroriste était devenu le roi des maris, le modèle des pères de famille.

« Ambitieux à l'excès, écrit-elle, accoutumé au ministère comme à une manière d'exister, aimant l'argent, mais dans la vue de fonder une immense fortune et y ayant complètement réussi, Fouché, hors les jours d'une grande et splendide représentation, mettait son bonheur à vivre comme un bourgeois qui peut jouir de dix à douze mille livres de rente. Sa femme, passionnée d'amour pour lui, jalouse comme s'il avait eu vingt ans, préférait cette vie de retraite. Une vieille parente à elle, le secrétaire de Fouché, ancien Oratorien comme lui, la gouvernante de sa fille, personne d'esprit, le gouverneur de ses fils, quelques vieux Oratoriens ou commensaux très subalternes, telle était l'unique société qui s'amusait tout le soir d'un boston. Les enfants couraient dans la chambre; on leur débitait des bêtises qui faisaient rire Fouché aux larmes; puis il s'approchait du boston, regardait tous les jeux, faisait tricher un des joueurs, et s'allait coucher à dix heures, dans la même chambre, disait-on, que sa femme et trois de ses enfants. Telle a été, pendant dix ans au ministère, la vie de l'homme qui désespérait l'Europe et tenait la France, de l'homme dont le nom avait inspiré l'effroi, qui s'en souvenait moins que personne et qui ne laissait voir en lui qu'un très bon homme (1). »

Madame de Chastenay avait des amis plus sympathiques que Fouché. Elle allait souvent à la Vallée-aux-Loups, chez Chateaubriand, et elle y rencontrait M. de Fontanes

(1) Page 49.

et M. Joubert, l'auteur des *Pensées*. « J'ai dit de M. Joubert, écrit-elle, qu'en lui tout était âme et que cette âme, qui semblait n'avoir rencontré un corps que par hasard, en ressortait de tous côtés et ne s'en arrangeait qu'à peu près. M. Joubert était tout cela et tout esprit, parce qu'il était tout âme. Essentiellement bon, original sans s'en douter, parce qu'il vivait étranger au monde et confiné dans le soin de la plus frêle santé, sa femme l'aimait trop pour qu'il fût égoïste; il ne l'était pas, et j'ai toujours considéré comme une chose salutaire d'être aimé tendrement (1). »

Obligé de garder la chambre une grande partie de la journée, ses amis avaient pris l'habitude d'aller s'asseoir près de son lit et jouir de ses entretiens. Madame de Chastenay nous a conté d'une façon charmante une de ces visites :

« Un jour, dit-elle, que je sollicitais une faveur de l'Université, M. Joubert, qui ne pouvait sortir, me donna rendez-vous chez lui avec le grand-maître en personne (2). M. Joubert était établi dans son lit, à peu près comme une femme en couches : un petit gilet ouaté et fait pour l'attitude, un grand bonnet de coton avec un beau ruban, des tablettes à portée, arrangement complet, et à côté de cette couchette si originale et si simple, je vis M. de Fontanes en habit de sénateur. Nous causâmes tous trois à plaisir (3). »

Au commencement de janvier 1814, elle lui écrivit un bien joli billet de bonne année. Elle ne l'a pas inséré dans ses *Mémoires;* je le reproduis ici, d'après M. Paul de

(1) Page 82.

(2) Joubert fut sous l'Empire inspecteur, puis conseiller de l'Université par l'amitié du grand-maître, M. de Fontanes.

(3) Page 143.

Raynal, qui l'a donné dans son volume sur *les Correspondants de M. Joubert.*

Ce 3 janvier 1814.

Je ne veux pas commencer l'année sans me rappeler à votre souvenir. Votre amitié est un bien sur lequel je me plais à compter. Les frimas de l'hiver nous séparent un peu. Vous êtes comme l'homme qui attendait la fortune sans sortir de son lit. Ce n'est pourtant pas la fortune que vous songez à voir entrer chez vous ; plus heureusement philosophe, vous jouissez paisiblement du bonheur qui vous a été départi ; et je pense quelquefois qu'une santé délicate, sans être mauvaise, et qui a besoin de repos, dispose à mieux goûter ces vrais biens que trop souvent on néglige. Je veux toujours vous aller voir, et je me promets ce plaisir pour mes étrennes. En attendant, je veux que vous pensiez à moi et que, dans l'enceinte où vous vous renfermez, vous me comptiez déjà pour quelque chose.

Vous me rendrez ma visite quand les rues seront parfumées par les violettes et les lilas.

Je vous souhaite une bonne année et l'accomplissement de tous vos vœux. La formule n'est pas bien neuve, mais le sentiment qui m'y ramène est lui-même déjà un peu vieux.

VICTORINE.

Rien de plus piquant que le récit des premières rencontres de madame de Chastenay avec Chateaubriand. La première eut lieu à table, chez madame de Coislin :

« Madame de Coislin, selon le désir que je lui en avais témoigné, m'avait engagée à dîner chez elle avec l'auteur du *Génie du christianisme.* Elle avait réuni, avec M. de Chateaubriand et ma famille, deux ou trois mauvais musiciens qui ne devaient pas avoir plus d'esprit que de talent. J'arrivai seule ; on ne m'annonça pas, mais madame de Coislin, avec bien plus d'emphase que d'art, dit à M. de Chateaubriand que j'étais un auteur, et qu'il n'avait qu'à faire des frais d'esprit pour moi. Je crois que

sur ce mot il me prit en grippe, et moi je me promis de garder le silence. On nous mit à table l'un près de l'autre; nous mangeâmes et ne dîmes rien. Pourtant, comme un dîner est bien long sans parler, je hasardai de dire combien René m'avait inspiré d'intérêt. « René, reprit M. de » Chateaubriand, c'est un véritable imbécile. » Tout fut fini, et à peine hors de table l'auteur de *René* avait fui la maison (1). »

C'est à table également qu'eut lieu la seconde rencontre, cette fois chez M. Frisell, un Anglais retenu en France depuis la rupture de la paix d'Amiens et resté jusqu'à sa mort l'intime ami de l'auteur de l'*Itinéraire*, qui revenait alors justement de son voyage à Jérusalem.

« Cette fois, dit madame de Chastenay, je m'étais bien promis de ne pas m'occuper du tout de M. de Chateaubriand. Il mangeait cependant d'un si bon appétit qu'à un certain moment je ne pus m'empêcher de rire ; il rit aussi.

» On parla de voyages et tout de suite je contai les miens. Leur importance divertit l'homme qui avait parcouru le monde, du Meschacébé au Jourdain, et, prenant enfin la parole, il nous fit le récit presque entier de ce beau voyage qu'il venait de faire en Grèce et en Palestine, en revenant par l'Egypte et le royaume de Grenade... Il parlait avec feu, *avec simplicité*. On reconnaissait en lui une *bonhomie charmante*, une franche gaieté, et, on peut bien le dire, le plus brillant esprit. Cette matinée nous lia tous presque étroitement, et depuis ce jour, sans l'avoir beaucoup cultivée, j'ai trouvé en toute rencontre les témoignages d'une bienveillance aimable de la part de M. et madame de Chateaubriand (2). »

(1) Page 76.
(2) Page 77.

En un autre endroit, après avoir dit que madame de Chateaubriand était pleine d'esprit et d'une vivacité d'autant plus remarquable que sa santé était plus débile, elle ajoute : « On ne pouvait, dans son intérieur, être plus aimable et meilleur que ne l'était M. de Chateaubriand (1). »

Le témoignage de madame de Chastenay vient donc s'ajouter à celui de Joubert, à tous ceux que M. l'abbé Pailhès a réunis dans son beau livre sur *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, et en particulier dans l'aimable et riant chapitre où il a fait revivre le « bon garçon » — le mot est de Joubert — qui recevait à la Vallée-aux-Loups, sous son humble toit, visage et cœur épanouis, le groupe des amis ; le « bon enfant » qui les ravissait par les saillies de sa belle humeur autant que par les confidences de son génie ; qui vivait prosaïquement et bonnement avec sa femme, l'un comme l'autre se trouvant et se disant heureux (2).

Un contemporain de madame de Chastenay, le spirituel abbé de Féletz, écrivait, aux environs de 1824, dans le *Journal des Débats :* « Dans le dix-septième siècle, les libraires disaient aux auteurs : Faites-nous du Saint-Evremond ; dans le dix-huitième, ils demandaient des *Lettres persanes*... Aujourd'hui, ce sont des *Mémoires* qu'on veut, et il faut que ce goût soit bien insatiable s'il n'est pas satisfait... De ce goût si vif et si général, et de cet empressement des auteurs et des éditeurs pour le satisfaire, il résulte une si grande quantité de *Mémoires*, ou réimprimés ou imprimés pour la première fois depuis un petit nombre d'années, qu'il a fallu agrandir les bibliothèques pour les y admettre, ou plutôt qu'ils font à eux seuls des

(1) Page 82.

(2) *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, par l'abbé G. Pailhès, chapitre x.

bibliothèques entières (1). » Ces lignes, écrites en 1824, seraient plus vraies encore en 1897. Les deux volumes de madame de Chastenay n'ont rien à craindre de cet encombrement : ils prendront place dans la bibliothèque des *Mémoires*, sur le rayon de choix.

6 avril 1897.

(1) *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature*, par M. de Féletz, de l'Académie française, tome IV, p. 370.

IV

LE BARON DE NORVINS [1]

I

On trouve, dans plus d'une bibliothèque, l'*Histoire de Napoléon*, en quatre volumes, par M. de Norvins. Le succès en fut considérable ; de 1827 à 1854, il n'y eut pas moins de vingt-deux éditions. Celle qui fut illustrée par Raffet et Charlet est encore recherchée, à cause des gravures ; quant au texte, on a depuis longtemps cessé de le lire ; et ainsi en est-il des autres ouvrages historiques de l'auteur, le *Tableau de la Révolution française jusqu'en 1815*, le *Portefeuille de mil huit cent treize*, l'*Histoire de la campagne de 1813*, l'*Histoire de France pendant la République, le Consulat, l'Empire et la Restauration, pour faire suite à l'Histoire d'Anquetil*. Encore moins lit-on ses

(1) *Mémorial de J. de Norvins*, publié avec un avertissement et des notes par *L. de Lanzac de Laborie*, tome deuxième (1793-1802.) — Un volume. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1896.

poèmes, *les Ruines et les Monuments*, l'*Immortalité de l'âme*, la *Translation des cendres de Napoléon*, *Napoléon et Pie IX*. Historien et poète, son œuvre entière est tombée dans l'oubli. C'est seulement le 17 juin 1838, le jour même où il entrait dans sa soixante-dixième année, que Norvins prit la plume pour récapituler les souvenirs de sa vie. Les dernières lignes de son manuscrit ont été écrites à la fin de 1847; il avait alors soixante-dix-huit ans. Il se trouve que cette œuvre de sa vieillesse, ce *Mémorial*, comme il l'a intitulé, en souvenir sans doute du *Mémorial de Sainte Hélène*, est plein d'intérêt, de talent et d'esprit : il fera vivre son nom.

Jacques Marquet de Montbreton de Norvins naquit le 17 juin 1769, la même année que Napoléon, comme il le répétait volontiers, moitié par orgueil et moitié par plaisanterie. Les Marquet étaient une famille gasconne, dont un membre, pris en gré par le cardinal de Fleury, fut pourvu d'une charge dans les finances. Ses fils suivirent la même voie, et les plus jeunes, prenant des noms de terre pour se distinguer, s'appelèrent Marquet de Bourgade, de Peyre, de Montbreton. Celui-ci eut de même quatre fils, nommés de Montbreton, d'Urtubise, de Villemoyenne, de Norvins. Ce dernier fut notre annaliste : il ne paraît pas que le nom de Norvins eût été porté dans la famille avant lui.

Son père, receveur général des finances, possesseur d'une belle fortune, ambitionna pour ses fils des situations sociales supérieures à la sienne : il les dirigea vers l'administration, la diplomatie et la haute magistrature. Norvins, élevé avec les jeunes Lamoignon, fut destiné au Parlement et nommé avant vingt ans révolus conseiller auditeur au Châtelet. C'était une sorte de stage, qu'il prenait en patience, fréquentant la plus aimable société dont

notre histoire ait gardé le souvenir, espérant un peu le retour au pouvoir de son cousin et protecteur Calonne, lorsque la Révolution éclata.

Il émigra dès 1791, servit comme capitaine dans l'armée des princes et prit part au siège de Thionville, auquel assistait, en même temps que lui, un autre émigré qui devait, lui aussi, écrire ses *Mémoires* et qui s'appelait, celui-là, François-René de Chateaubriand. La campagne eut une issue fâcheuse ; le régiment dont il faisait partie se débanda, si bien que Norvins, demeuré à peu près seul de sa compagnie, fut trop heureux d'être recueilli par le vieux régiment de Saxe-hussards, qui avait émigré tout entier, et où l'un de ses frères, Marquet de Villemoyenne, était lieutenant. Parvenu à Cologne, il y épuisait son viatique, en ébauchant une négociation matrimoniale, quand un avis de ses parents lui enjoignit de se retirer en Suisse.

II

C'est à ce moment que commence le second volume du *Mémorial*.

Norvins resta en Suisse, de 1793 à 1797. Pendant ces quatre années, rien d'extraordinaire ne se passa dans son existence, qui fut la plus tranquille, la plus unie du monde. M. de Garville, son oncle maternel, avait eu sous l'ancien régime l'heureuse inspiration de marier sa fille au fils du comte d'Affry, colonel des gardes suisses, et d'acheter lui-même un château sur les bords du lac de Morat. Le château de Greng n'avait rien de la simplicité helvétique. Son propriétaire y avait transporté les ri-

chesses artistiques, les élégances et le luxe de sa maison de la place Vendôme. La société y était presque aussi brillante qu'à Paris. Norvins y retrouvait plusieurs de ses camarades d'autrefois, MM. de Forestier, ses amis d'enfance, dont le père était trésorier des gardes suisses ; son meilleur ami du collège d'Harcourt, René de Brosses, fils du célèbre président du parlement de Bourgogne ; les Juigné, neveux de l'archevêque de Paris, les Legouz de Saint-Seine, les Saint-Mesme, les Rougé, les Tholosan, etc. Il voisinait avec Fribourg, centre important d'émigration ecclésiastique et parlementaire ; avec le Lowenberg, où la célèbre comtesse de Tessé avait transporté son existence et sa société de grande dame voltairienne ; avec Lausanne et Coppet, où Louis de Narbonne et Mathieu de Montmorency étaient encore assidus, où Benjamin Constant faisait ses débuts.

Sur chacune de ces sociétés, sur chacun de ces personnages, l'auteur du *Mémorial* a de curieux détails, de spirituels portraits. On sent bien qu'à les peindre, il éprouve un plaisir extrême. Septuagénaire, il se plaît à revivre les années de son printemps, ces années de jeunesse et d'exil, qui ont pour lui, au soir de la vie, dans les amertumes de la vieillesse, le charme du roman et comme la douceur d'un rayonnement d'aurore. Lorsqu'on écrit ainsi avec plaisir, avec bonheur, sous l'empire d'un sentiment désintéressé, sous l'influence de souvenirs dont l'éloignement même ravive l'éclat, il arrive presque toujours que l'on écrit des pages heureuses, faciles, aimables, où manquent rarement ces deux qualités suprêmes, le naturel et la vie. Peu de lectures sont plus agréables que celle des douze chapitres où Norvins a parlé de son émigration en Suisse. Il y a là de piquantes scènes de comédie, de jolis chapitres de roman, une riche galerie de portraits, tous

plus vivants les uns que les autres. Je ne m'arrêterai qu'à un seul de ces portraits, parce que le personnage qui a posé, ce jour-là, devant Norvins, a eu, beaucoup plus tard, une célébrité posthume, que ne prévoyait, à coup sûr, en 1794, aucun des hôtes du château de Greng.

Au mois de février 1860, au plus fort de la lutte si glorieusement soutenue par Mgr Dupanloup pour la défense de la papauté, M. Granguillot, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, fit paraître dans son journal, sous le titre de *Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Orléans au supérieur et aux directeurs de son petit séminaire*, une publication faite en 1810 par Mgr Rousseau, alors évêque d'Orléans, publication contenant des doctrines diamétralement opposées à celles de Mgr Dupanloup.

La réplique ne se fit pas attendre. Dès le lendemain paraissait une *Lettre* de Mgr Dupanloup au *rédacteur en chef du Constitutionnel*. Amené à se prononcer sur le prédécesseur qu'on tentait de lui opposer, l'illustre évêque appréciait avec une forte sévérité la conduite politique et les maximes théologiques de Mgr Rousseau, serviteur complaisant du premier empire.

Mgr Dupanloup fut traduit en justice par le *Siècle*, auquel il avait dit en passant quelques dures vérités, et par les héritiers de Mgr Rousseau. L'affaire fut appelée, le 15 mars 1860, devant la première Chambre de la Cour impériale de Paris, présidée par M. Devienne. Après deux admirables plaidoiries de Mes Dufaure et Berryer, Mgr Dupanloup fut renvoyé des fins de la double plainte portée contre lui.

Si le *Mémorial* de Norvins eût alors été publié, les avocats de Mgr Dupanloup n'auraient sans doute pas manqué d'en tirer parti. L'auteur, en effet, y parle longuement de l'abbé Rousseau, futur évêque d'Orléans. « Un jour,

écrit-il, M. de Garville nous annonça la prochaine arrivée, pour un séjour illimité, d'un abbé Rousseau qu'il avait connu jadis, nous dit-il, dans le salon de mademoiselle de Lespinasse, d'où protégé par elle, par d'Alembert et par quelques grands seigneurs philosophes, il était parvenu à obtenir la faveur de prêcher devant le Roi... Dans l'aperçu biographique que mon oncle nous donnait sur son nouvel hôte, ce qu'il y avait de curieux n'était pas seulement que le salon de mademoiselle de Lespinasse eût envoyé des prédicateurs à Versailles, mais c'était que ce salon fût préalablement le juge du sermon, afin d'en protéger le débit à la cour en connaissance de cause. Cette assertion de M. de Garville me fut depuis confirmée par l'abbé Rousseau, qui avait dû, me disait-il, d'heureux changements dans son sermon aux observations d'un goût si exquis, d'un tact si sûr, que mademoiselle de Lespinasse lui avait faites, et que probablement la cour de Rome et l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, eussent trouvées peu orthodoxes... »

L'abbé Rousseau avait la fureur de lire ses sermons à tout venant. Cependant le sermon ne lui suffisait déjà plus, et, en arrivantau château de Greng, il se hâta de dire à ses hôtes qu'il s'occupait de l'oraison funèbre de Louis XVI, dont par prudence il n'avait osé en France rien jeter sur le papier, mais qu'il avait fort avancée depuis son entrée en Suisse. Il ajoutait qu'il serait très heureux de soumettre à ses hôtes ces premiers essais. « Ce début promettait, continue Norvins, et le bon abbé nous tint fidèle parole; car je puis certifier que, pendant les quatre ans environ que je passai avec lui à Greng, il ne fit pas autre chose que travailler à cette oraison funèbre, que les avis récoltés dans tout le bailliage de Morat et le canton de Fribourg lui firent remettre constamment sur le métier : ce qui fai-

sait que je l'appelais l'abbé Pénélope. Mais ce qu'il y eut de vraiment singulier, après un travail qui sans cesse avait intéressé sa conscience de sujet, de chanoine et de prédicateur, et malgré le serment qu'il avait prêté devant nous de ne rentrer en France qu'avec nos princes légitimes, ce fut qu'il revint à Paris sous le Consulat et que, depuis, sans avoir fait, je pense, lecture à Napoléon de l'oraison funèbre de Louis XVI, il fut, au grand contentement de ses amis, nommé évêque de Coutances. »

De l'évêché de Coutances, où il avait été appelé en 1802, l'abbé Rousseau fut transféré en 1807 à Orléans, où il mourut en 1810.

Admis dans la société de madame de Staël à Lausanne, puis à Coppet, Norvins a parlé d'elle avec une vivacité d'admiration d'autant plus sincère, qu'il dut à l'auteur de *Corinne*, comme nous le verrons tout à l'heure, d'échapper, après le 18 fructidor, au peloton d'exécution de la plaine de Grenelle. Nous n'avons peut-être rien de mieux, sur la châtelaine de Coppet et sur ses amis, que ces pages du *Mémorial*. Sur Benjamin Constant, en particulier, il y a de bien amusants détails.

A peine revenu de Brunswick, où il venait de divorcer après quatre années de mariage d'inclination, Benjamin Constant déclara aussitôt sa passion pour madame de Staël. Ses persécutions (c'était ainsi que madame de Staël appelait ses déclarations) éprouvèrent tout d'abord des refus sans appel. Il prit alors des airs ténébreux et tragiques. Un soir, à minuit, comme chacun était retiré dans son appartement, des cris affreux se firent entendre dans le sien. Les domestiques accoururent et le trouvèrent dans son lit, pâle, défiguré, en proie au plus violent délire et à d'atroces convulsions, Ils jetèrent l'alarme dans le château en criant : « Au secours ! M. Constant se meurt ! »

De toutes parts on accourut en négligé de nuit. Le très spirituel M. de Châteauvieux (1) alla appeler une intime amie de la maîtresse de la maison, madame Rilliet-Huber, qui s'empressa de le suivre chez le malade ; alors Constant, tournant vers elle un regard qui semblait devoir être le dernier, lui dit d'une voix défaillante : « Ah ! madame, dites-lui que je meurs pour elle. Ah ! priez-la, au nom d'un mourant, de venir recevoir un dernier adieu, s'il en est encore temps, et que je meure heureux après l'avoir vue ! » — Madame de Staël arriva bientôt, ainsi que Mathieu de Montmorency et tous les hôtes du château, maîtres et valets. Madame de Staël, bouleversée par les cris du malade, s'écria : « Malheureux, qu'avez-vous fait ?... Le médecin ! Le médecin ! » Ces mots rapides, entrecoupés de sanglots, produisirent un effet magique : « Ah ! c'est vous, dit le moribond, c'est vous ! Vous me rappelez un moment à la vie... — Ah ! vivez ! vivez, cher monsieur Constant, je vous en conjure ! » Mais lui : « Ah ! puisque vous l'ordonnez, je tâcherai de vivre... ». Et il y était déjà si bien parvenu que, saisissant la main de madame de Staël avec une sorte d'étreinte nerveuse dont elle fut effrayée, il y imprima un long baiser... Le miracle de sa résurrection n'était plus douteux pour aucun des assistants, quand le médecin arriva. Alors, pour ne pas gêner la confession de Constant, chacun se retira un peu moins attendri. « Quelle comédie, bon Dieu ! » dit Mathieu de Montmorency, qui ralluma son bougeoir et monta chez lui.

(1) Lullin de Châteauvieux publia en 1817, à Londres, sous le titre de *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, un opuscule dans lequel Napoléon était censé expliquer toute sa politique en se donnant comme l'homme de la Révolution. Cet écrit produisit une grande sensation et fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. Napoléon s'en émut à ce point qu'il rédigea des notes pour le réfuter et qu'il le désavoua formellement par le premier article de son testament.

En rentrant dans sa chambre, où l'avait suivie madame Rilliet-Huber, madame de Staël, qui ressentait encore une sorte d'horreur de ce long baiser dont la bouche livide de Constant avait souillé sa main, la plongea dans une eau parfumée. « Ainsi, ma chère, vous vous en lavez les mains, dit madame Rilliet. — Oh! pour cela oui, et sans remords, et plus que jamais en toute sûreté de conscience », répondit madame de Staël en se remettant au lit.

Le médecin, bien et dûment endoctriné par Benjamin Constant, lui donna tout ce qu'il fallait pour opérer sa guérison complète. Le lendemain, sauf un reste de pâleur ajouté à sa pâleur naturelle et une assez grande faiblesse, le mourant de la veille était à peu près rétabli. Pour l'honneur de tous, les témoins de l'aventure convinrent de lui garder à lui-même son propre secret. Toutefois, peu de jours après, l'on sut que, de très bonne heure passionné pour les grandes aventures, Benjamin Constant avait toujours avec lui ce qu'il fallait pour se tuer — et aussi ce qui lui était nécessaire pour s'empêcher de mourir.

Le futur auteur d'*Adolphe* n'en était pas à sa première scène de comédie, et celle-là ne devait pas être la dernière. Ne sera-t-il pas l'un des principaux acteurs de la *Comédie de quinze ans?*

III

Au printemps de 1797, ayant su par madame de Staël qu'il n'était pas inscrit sur la liste des émigrés, encouragé d'ailleurs par M. Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse, qui allait bientôt devenir membre du Directoire, Norvins prit le parti de revenir en France. Il y était depuis quelques mois, lorsqu'à la suite du coup d'État du

18 fructidor (4 septembre 1797), une loi ordonna à tout émigré de sortir du territoire, sous peine de mort. Il ne crut pas avoir à s'en préoccuper, puisqu'il n'était pas sur la liste; mais, à peu de semaines de là, le 29 octobre, il fut arrêté chez lui, rue d'Anjou-Honoré, n° 6, conduit au bureau central, interrogé sur le fait de l'émigration, et enfin traduit devant une Commission militaire, siégeant à l'Hôtel de Ville et présidée par le général Cathol. La procédure devant les Commissions n'avait d'autre rôle et d'autre droit que de constater l'identité des prévenus d'émigration, et cela, sur le vu de pièces que l'administration se réservait le soin de fournir; après quoi, elles devaient appliquer « l'article 2 du Titre IV de la loi du 25 brumaire an III ; » périphrase hypocrite qui dissimulait mal la peine de mort.

Le récit de Norvins est des plus dramatiques, et il le faut lire en entier. Je ne puis qu'en indiquer les principaux traits.

Comme il se prévalait de son passeport de sortie et de son passeport de rentrée, l'un et l'autre parfaitement réguliers : « Où sont-ils, vos passeports? » lui dit le président. Il réplique à très haute voix que ses passeports étaient entre les mains de sa mère... « Vous ne pouvez, ajouta-t-il avec force, refuser à un accusé ses moyens de défense; vous m'avez demandé où sont mes passeports ; je vous répète : ils sont chez ma mère ! » — « Oui, oui... » murmurent plusieurs voix, dans l'auditoire. — « Allons, écrivez », dit Cathol avec dépit. La lettre faite : « Voulez-vous la lire? » dit l'accusé au président. — C'est inutile. » Norvins se tourne alors du côté du public : « Qui veut la porter ? — Moi ! moi ! s'écrièrent une vingtaine de voix. — Ce sera moi, » dit un jeune ouvrier qui, sautant tout à coup du haut des gradins, vint prendre la lettre. « J'ai

travaillé dans la maison, dit-il, je la connais : je serai revenu bientôt avec les papiers... » Et déjà il était parti.

Cependant deux heures s'étaient écoulées et le jeune ouvrier ne revenait pas... Tout à coup on cria : « Voilà les papiers de ce jeune homme ! les voilà ! » Et, en effet, de main en main, malgré les gardes, arriva jusqu'à Norvins un paquet cacheté. Mais au moment de l'ouvrir pour en tirer les passeports il lut sur l'adresse : *Au citoyen général présidant la commission militaire.* Ce ne pouvait donc être que l'ordre de sa condamnation ou un ordre de service quelconque. « C'est pour vous », dit-il à Cathol. Et il lui lança le paquet, tout en demeurant les yeux en arrêt sur le visage du président. Il y remarqua une vive émotion, et n'ayant plus rien à ménager, quel que fût son sort, il s'élança presque sur la table, en criant : « Général, mon jugement est public ; si cette dépêche me concerne, je vous somme de la lire tout haut ! — Oui, dit-il froidement, elle vous regarde ». Et il lut : « Je vous invite, citoyen général, ainsi que la commission militaire, à surseoir au jugement du citoyen Norvins et à le faire réintégrer en prison. Je vous salue. *Signé* : LEMOINE, général de division, commandant de Paris. »

Voici ce qui s'était passé. Depuis l'arrestation de Norvins, son frère aîné, Louis de Montbreton, venait régulièrement chaque mercredi, à une heure précise, le voir à la prison. Ce jour-là, un rendez-vous indispensable l'appelait ailleurs à cette heure. Pour ne pas perdre sa visite hebdomadaire, il l'avança de trois heures. En arrivant à la prison, il apprit que son frère venait d'être conduit devant la commission militaire. Il eut l'inspiration de courir chez madame de Staël. Elle était souffrante, et il n'était pas dix heures quand il osa forcer sa porte. « Il y va de la vie de Norvins, madame, dit-il en entrant dans sa chambre à

coucher. — De la vie ! dit-elle. Je me lève ; allez demander mes chevaux ! » Peu de minutes après, ils étaient en voiture.

Madame de Staël avait vu plusieurs fois chez Barras le général Lemoine, commandant la division de Paris, et, à ce titre, investi du droit de suspendre les jugements de la commission militaire. Elle alla chez lui avec Montbreton, et plus tard elle a raconté elle-même cette scène : « Je me hâtai, écrit-elle, de lui dire le sujet de ma venue, et d'abord il me refusa nettement. Mon cœur tressaillait à l'aspect de ce frère qui pouvait penser que je ne trouvais pas les paroles faites pour obtenir ce que je demandais. Je recommençai mes sollicitations, en me recueillant pour rassembler toutes mes forces ; je craignais d'en dire trop ou trop peu : de perdre l'heure fatale après laquelle c'en était fait, ou de négliger un argument qui pouvait frapper au but. *Je regardais tour à tour la pendule et le général, pour voir laquelle de ces deux puissances, son âme ou le temps, approchait le plus vite du terme.* Deux fois le général prit la plume pour signer le sursis, et deux fois la crainte de se compromettre l'arrêta. Enfin il ne put nous refuser, et grâces lui soient encore rendues ! Il donna le papier sauveur, et M. de Montbreton courut au tribunal, où il apprit que son frère avait déjà tout avoué. Mais le sursis rompit la séance, et l'homme innocent a vécu (1). »

Norvins cependant ne fut pas remis en liberté : reconduit à sa prison, il fut peu de jours après transféré à la Force, où il resta deux années. Ces deux années de captivité n'ont pas été perdues pour l'auteur du *Mémorial*, qui nous peint le monde des prisons avec le même soin qu'il apportait tout à l'heure à peindre la société aristocratique du château de Greng ou celle du château de Coppet. Seu-

(1) Madame de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, T. II, p. 191-193.

lement, à côté des scènes de comédie, il y a de plus ici des scènes de drame. L'histoire d'un certain terroriste nommé Génois, et de sa femme, une ex-religieuse, est aussi terrifiante qu'un conte d'Anne Radcliffe, et elle a cette supériorité sur le conte d'être vraie dans tous ses détails. Mais ce qui domine dans le récit de ces vingt-cinq mois passés à la Force, c'est la bonne humeur. C'est aussi amusant que les *Prisons* de Charles Nodier. Vue à travers le prisme du souvenir, la captivité d'un jeune homme de vingt ans n'apparaît plus au vieillard que comme un épisode qu'il lui est doux de se rappeler, — comme le premier ou le second chapitre de son roman.

IV

Le 18 brumaire rendit Norvins à la liberté. Il sortit de la Force le 20 novembre 1799. Bonaparte venait de lui ouvrir les portes de sa prison. Qu'avait-il de mieux à faire que de consacrer à son sauveur sa jeunesse, son activité, son enthousiasme? M. Frochot, préfet de la Seine, était un ami de sa famille. Norvins devint le chef de son secrétariat. Les radiations d'émigrés se faisaient à la préfecture; il mit à les expédier un entrain qui scandalisait souvent les bureaux, où se trouvaient un bon nombre de vieux républicains. Ils trouvaient que le secrétaire particulier avait une façon tant soit peu cavalière de trancher toujours la question, si litigieuse fût-elle, en faveur de ses anciens *complices* d'outre-Rhin et d'outre-mer. Ce fut là le beau moment de la vie de Norvins, et l'on comprend qu'il s'y soit arrêté avec complaisance. Aussi bien, ces premières années du Consulat, avant le crime de Vincennes, furent vraiment de belles et glorieuses années. La République avait défait

la France et en avait noyé les ruines dans le sang. Bonaparte lava le sang, releva les ruines, refit l'édifice, et cela en quelques mois et comme avec la baguette d'un magicien. Il rendit aux honnêtes gens la sécurité, le travail, la religion, la douceur de vivre après les affres de la Révolution. La transition était si brusque, le changement était si complet, que ces honnêtes gens, encore sous l'impression de l'affreux cauchemar qu'ils venaient de traverser, pouvaient à peine croire à un si bienfaisant et si glorieux réveil. Norvins d'ailleurs, malgré son enthousiasme pour Bonaparte, ne s'attarde point à de longs dithyrambes en l'honneur de son héros. Il s'attache surtout à peindre les côtés curieux de cette époque, qui ne ressemble à aucune autre, et dont il dit très bien : « Tout était singulier alors et d'un romanesque attachant. Tout commençait, les choses et les personnes ; la France était en apprentissage social et politique. Chaque jour Paris se transformait en une vaste école d'enseignement mutuel dont Bonaparte était le moniteur. Depuis la bourgeoisie jusqu'au palais consulaire, chacun s'essayait à une civilisation nouvelle, où il y avait autant à apprendre qu'à oublier. Tous les serpents changeaient de peau. Rien n'était plus doux que l'organe et la causerie philanthropique et littéraire de Barère, si ce n'était le jovialisme étourdi et abandonné de la bonhomie de Fouché. »

Et encore, à la page suivante : « Paris était à cette époque une grande petite ville. Il régnait une sorte de galanterie amicale avec les femmes, à qui, par l'habitude révolutionnaire et par le défaut d'argent, la toilette était, à peu de chose près, assez indifférente. Elles étaient jolies parce qu'elles l'étaient. Les modes et les fortunes semblaient s'attendre pour se réveiller ensemble. En attendant cette double résurrection, comme on avait beau-

coup souffert, on voulait beaucoup s'amuser. Que de femmes charmantes nous avions le bonheur d'accompagner au bal, avec un parapluie sur leur tête et leurs souliers dans nos poches! On vivait presque en commun avec les souvenirs des proscriptions ou ceux plus intimes de la prison. On venait d'être plus ou moins mis en liberté par Bonaparte, et tout ce qui était resté caché pendant les orgies de Barras ou ce qui était revenu du Rhin ou de la Tamise se retrouvait avec le charme indicible et si communicatif d'une sécurité commune, celui de pouvoir respirer ensemble et sans inquiétude le plein air de la patrie. »

La prospérité renaissait, les fêtes se succédaient. La plus belle fut celle que Talleyrand donna au château de Neuilly, en l'honneur du roi et de la reine d'Etrurie (1), les premiers princes de la façon de Bonaparte. Cette fête fut un chef-d'œuvre de génie artistique et courtisanesque. Si la surprise des Parisiens était grande de voir ainsi fêter les Bourbons par la République qui les proscrivait toujours, celle des nouveaux souverains fut portée à son comble lorsque, au fond des jardins et sous les rayons d'un beau ciel d'Italie, apparut à leurs yeux leur cité de Florence qu'ils voyaient pour la première fois, et qu'au sein d'une vaste place, des Italiens plus ou moins authentiques exécutèrent avec le costume et l'idiome nationaux des chœurs de chants et de danses et accoururent déposer à leurs pieds d'innombrables couronnes de fleurs... Bonaparte était là, qui devait bientôt briser la destinée qu'il fêtait aujourd'hui, et, aux côtés de la jeune reine, lui

(1) Louis de Bourbon, fils de l'infant Ferdinand, duc de Parme; Marie-Louise-Joséphine-Antoinette de Bourbon, neuvième enfant du roi d'Espagne, Charles IV.

souriait celle qui devait la remplacer sur son trône (1).

Norvins ne tarda pas à s'arracher à ces enchantements. On parlait beaucoup depuis la paix d'Amiens d'une expédition à Saint-Domingue, dont le premier Consul, disait-on, destinait le commandement au général Bernadotte. Un jour, en novembre 1801, son frère Louis de Montbreton lui apprit que c'était son ami et voisin de terre, le général Leclerc, mari de Pauline Bonaparte, qui était nommé général en chef de l'armée expéditionnaire. Les deux frères allèrent, le soir même, le féliciter et faire une visite à madame Leclerc. Elle leur annonça qu'elle suivrait son mari. « Ma foi, madame, lui dit Norvins, j'irais bien aussi à Saint-Domingue, si Leclerc veut m'emmener. — Oui! oui, il faut que vous veniez avec nous! » Et elle appela son mari qui causait avec le général Davout : « Voilà Norvins, lui dit-elle, qui veut partir avec nous. — C'est une plaisanterie, répondit-il; il n'est pas homme à quitter Paris, où il est si bien. N'est-ce pas que j'ai raison, Norvins? — Non, vous avez tort, et si vous voulez, je suis des vôtres. — Mais, reprit Leclerc, vous avez donc là-bas des intérêts de fortune? — Aucun. Je n'y possède ni une canne à sucre ni un grain de café. Je pars pour aller avec vous : avec un autre, jamais! — Eh bien, quand serez-vous prêt? — Demain. »

Voilà comme fut décidé son départ avec l'expédition de Saint-Domingue. Pour ne pas désobéir à sa mère, il se dispensa de la consulter, et, quelques jours après, le 12 novembre, il s'embarquait à Brest, sur le *Patriote*, avec le général Leclerc. C'est par le récit de l'expédition de Saint-Domingue que se termine le second volume du

(1) Elisa, sœur de Napoléon, créée en 1808 grande-duchesse de Toscane.

Mémorial. Norvins y a fait preuve d'un grand talent d'écrivain. La traversée, l'incendie de la ville du Cap, la mort du jeune de la Châtre, le campement au milieu des flammes, le massacre des Blancs, le portrait de Toussaint Louverture, l'attaque de la Crête à Pierrot, l'entrevue de Toussaint et de Leclerc; autant de scènes dramatiques, pleines de sang et d'horreur, qui font avec les tableaux gracieux par lesquels s'ouvre le volume un contraste de l'effet le plus saisissant.

Norvins avait épousé l'une des filles du général Thiébault. Le beau-père et le gendre ne pouvaient pas se sentir. Ils se sont accordés seulement en ceci, que tous les deux ont écrit leurs Mémoires, et qu'ils l'ont fait l'un et l'autre avec un égal succès.

Je sais, pour ma part, très grand gré à M. L. de Lanzac de Laborie de nous avoir donné le *Mémorial de J. de Norvins*. Il l'a accompagné de notes, très sommaires, comme il sied, mais toujours très précises, sur tous les personnages nommés dans l'ouvrage. La note de la page 273 sur Limoëlan, l'un des auteurs de l'attentat du 3 nivôse, est ainsi conçue : « Joseph-Pierre Picot de Limoëlan (1768-), major général de Georges Cadoudal; réfugié en Amérique, il s'y fit prêtre et y vécut longtemps sous le nom d'abbé de Closrivière. » Le savant éditeur a laissé en blanc la date de la mort de Limoëlan, qui ne se trouve pas, en effet, dans la plupart des Biographies. Picot de Limoëlan est mort à Georgetown le 29 septembre 1826. — Dans le texte de Norvins, page 234, il est dit que la cérémonie funèbre en l'honneur de Washington, dans laquelle Fontanes prononça une harangue demeurée célèbre, eut lieu le 18 février 1800. Peut-être eût-il été bon de dire en note que cette fête avait eu lieu, non le 18, mais le 9 février (20 pluviôse an VIII). Et si je relève ces

misères, c'est pour avoir occasion de dire, en terminant, que le *Mémorial* de Norvins, édité et annoté par M. de Lanzac de Laborie, joint à ses autres mérites celui d'une parfaite exactitude.

27 décembre 1896.

V

LE GÉNÉRAL PHILIPPE DE SÉGUR [1]

I

Le général Philippe de Ségur laissait en mourant un ouvrage considérable, qui fut publié, au lendemain de sa mort (2), sous ce titre : *Histoire et Mémoires.* Il passa presque inaperçu. Cet insuccès était dû à trois causes : aux circonstances d'abord, aux événements politiques qui absorbaient alors toute l'attention ; — en second lieu, à l'étendue et au prix élevé de l'ouvrage, qui ne formait pas moins de huit volumes in-octavo ; — enfin, au caractère même du livre, qui était avant tout une *Histoire*, l'auteur ayant cru devoir parler très peu de lui, et s'étant attaché à nous donner, au lieu de souvenirs personnels et anec-

(1) *Du Rhin à Fontainebleau, 1813, 1814, 1815. Mémoires du général comte de Ségur, de l'Académie française*, publiés par les soins de son petit-fils, le comte Louis de Ségur. Un volume in-18, librairie de Firmin Didot et Cie, 1895.

(2) Le général Philippe de Ségur est mort le 5 février 1873.

dotiques, un vaste et copieux récit des grands événements auxquels il avait été mêlé.

Aujourd'hui, après vingt ans, de ces trois causes d'insuccès aucune ne subsiste.

Les circonstances politiques actuelles n'ont rien qui nous puisse passionner. Les événements sont devenus si mesquins, les hommes qui occupent la scène et jouent les premiers rôles sont si médiocres, que nous éprouvons le besoin d'en détourner nos regards et notre pensée, d'oublier le présent et de nous reporter vers un passé dont les deuils et les tristesses furent mêlés du moins d'héroïsme, de gloire et de grandeur.

Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, les longs ouvrages nous font peur; mais il arrive qu'au lieu d'être en présence de huit gros in-octavo, nous n'avons plus affaire qu'à trois in-18, dont chacun forme un tout complet et qui se peut lire séparément. Le premier a pour titre : *De 1800 à 1812 ;* — le second : *la Campagne de Russie ;* — le troisième : *Du Rhin à Fontainebleau, de 1813 à 1815.*

Ce qui avait nui à la publication première, la prédominance de l'*Histoire* sur les *Mémoires*, la trop grande place faite à Napoléon, qui était en réalité le vrai héros des *Mémoires* de M. de Ségur, cela même maintenant aide au succès, puisqu'aussi bien il n'est rien de tel, en ce moment, pour plaire au public, que de lui parler de Napoléon.

Des trois volumes que le comte Louis de Ségur vient d'extraire si opportunément de l'ouvrage de son grand-père, le dernier est peut-être le plus remarquable.

Dans le précédent, consacré à la *Campagne de Russie*, l'auteur n'avait presque pas parlé de lui. Le nouveau volume, au contraire, et ce n'est pas un de ses moindres mérites, le met plusieurs fois en scène. Il débute par un

chapitre intitulé : *Souvenirs personnels de 1812*. Les horreurs de la retraite de Russie, les misères sans nom de nos soldats revivent avec force dans ces pages, d'autant plus éloquentes que l'auteur laisse parler les faits eux-mêmes, sans vouloir y rien ajouter. Voici comment il raconte la journée et la nuit du 7 décembre 1812, alors que seul, égaré, ayant perdu la trace du quartier de Murat, il cherchait à rejoindre Wilna :

« Vers la fin de ce funeste jour, excédé par une marche à pied de douze lieues sur une neige miroitée, écrasé sous le poids de soixante-quinze livres, celui de mes armes, de mon uniforme et de deux énormes fourrures, j'essayai de me remettre en selle; mais, presque aussitôt, mon cheval versa sur moi, si rudement, que je restai engagé sous lui. *Plusieurs centaines d'hommes passèrent sans qu'il me fût possible d'en décider un seul à me dégager.* Les plus compatissants s'écartaient un peu, d'autres enjambaient par-dessus ma tête, *la plupart me foulèrent aux pieds*. Un gendarme d'élite enfin me releva.

» Cette journée s'était passée pour moi sans nourriture. La nuit suivante, la plus froide de toutes, je la passai, sans manger encore, dans une cabane ouverte à tous les vents, entouré de morts, près d'un feu mourant, la flamme ne pouvant mordre sur un gros sapin tout entier, qu'on avait traîné dans cet abri, et dont les deux bouts sortaient, l'un par la porte, l'autre par la fenêtre. Un vieux général du génie vint partager avec moi ce triste gîte. Il dévora devant moi un reste de provisions, sans me rien offrir, et sans que je pusse me déterminer à lui demander une faible part du chétif repas auquel il était réduit.

» Cette chambre tenait à une énorme grange encore debout. Pendant cette nuit cruelle, quatre à cinq cents

hommes s'y réfugièrent. *Les trois quarts au moins y périrent gelés*, quoiqu'ils se fussent entassés les uns sur les autres autour de quelques feux, *les mourants, pour s'en approcher, étant montés sur les morts, successivement !*

» Lorsque, avant le point du jour, je voulus sortir à tâtons de l'obscurité de ce tombeau, j'en heurtai du pied les premiers habitants ; surpris de leur impassible taciturnité, je m'arrêtai ; mais, un autre obstacle m'ayant fait tomber sur les mains, les membres raidis, les figures glacées qu'elles rencontrèrent, m'expliquèrent le silence qui m'environnait. Après avoir vainement cherché un passage, *il me fallut surmonter péniblement ces différents monceaux de cadavres. Le plus élevé était proche de l'entrée ; il était si haut qu'il cachait entièrement la sortie de cette grange* (1). »

L'espoir renaît si facilement dans le cœur de l'homme, qu'à quelques semaines de là, dans Posen, M. de Ségur, chassant loin de lui, comme un mauvais rêve, le souvenir des jours affreux qu'il venait de traverser, se reprenait à vivre, à faire des rêves d'avenir et de bonheur, précisément à l'heure où allait le frapper un coup plus terrible que tous ceux dont jusque-là il avait été assailli.

» Nous étions à Posen, dit-il, sur un sol ami ; nous habitions un palais ; quinze jours de repos, de chaleur et d'abondance nous rétablissaient. Déjà même je regardais, au travers de ce bien-être relatif, mon avenir ; il me souriait. Je me figurais le temps de la paix enfin arrivé. Je connaissais pourtant bien la fierté de l'Empereur, toutes les rancunes dont il avait à redouter le soulèvement, et l'invraisemblance d'une paix honorable après un pareil désastre ; mais ces craintes me venaient de la nature des

(1) Ségur, page 17.

faits, et l'espoir, de ma propre nature ; celle-ci l'emportait.

» Pendant qu'ainsi mon goût d'aventures et de sensations violentes commençait à se ralentir, une autre ambition, plus vieille en moi, reprenait le dessus, celle de la gloire des Lettres. Je leur devais les premières émotions de ma jeunesse. Cette ambition, loin de m'arracher, comme celle des armes, à mes foyers, m'y renfermerait ; elle compléterait, par une douce et utile occupation, le charme d'un intérieur où, dans une délicieuse retraite, au milieu d'une famille nombreuse encore et distinguée, une imagination active et un cœur ardent pourraient à la fois être satisfaits.

» C'est ainsi que, songeant à la possibilité d'une paix invraisemblable, je m'abandonnais à l'espoir de cet *otium cum dignitate*, et de m'y créer même une renommée nouvelle. Et c'était près d'un colosse de gloire à demi renversé, au milieu d'un Empire menaçant ruine, et de quatre cent mille morts, que j'arrangeais ainsi doucement mon avenir !

» Mais quoi ! le malheur pouvait-il donc être partout à la fois ? Devais-je l'attendre d'autre part que de cette Russie, où j'avais appris la fin de ma sœur, où tant de mes compagnons venaient de succomber, où je laissais mon frère captif ? N'était-ce pas de ce côté seulement qu'il y avait à craindre, qu'il faudrait combattre encore ? Et là même ce malheur n'avait-il pas été si excessif, qu'il semblait avoir épuisé toutes ses rigueurs ? *J'y avais laissé tant de morts, que je ne songeais pas qu'on pût mourir ailleurs !* Comment prévoir que ce spectre funéraire, j'allais le retrouver d'un côté tout opposé, chez moi-même, au but de mes désirs ? Je ne me révolte point, mais quelle impitoyable imagination eût pu se figurer

que cet asile, où je rêvais le bonheur, dans ce moment même en devenait le tombeau ?

» Le 28 janvier, dans Posen, à huit heures du matin, j'écrivais encore à la mère de mes enfants. Un ami entra. Son regard, ses larmes, des paroles entrecoupées m'alarmèrent. Je ne pus d'abord les comprendre ; mais cet ami me présenta une dernière lettre, il ajouta quelques mots, et tout fut fini.

» Plusieurs mois après, dans mon veuvage, j'étais encore solitairement renfermé à Paris, chez mon père. Empire, Empereur, armée morte, armée nouvelle, à mes yeux tout avait disparu ! La vue de quatre cent mille morts ne m'avait point abattu, et une seule venait de m'anéantir ! Mais pour chacun de nous qu'est-ce qu'une infortune collective, quelque grande qu'elle soit, en comparaison d'un malheur personnel ! (1) »

II

L'ouvrage entier est écrit de ce style, élégant et sobre, éloquent et pur, d'un art savant et d'une émotion sincère. Le général de Ségur est un des bons écrivains de ce siècle, et comme il n'a traité que de grands sujets, comme il a mis, dans ses livres, avec tout son talent, tout son cœur, son enthousiasme, sa générosité, sa foi, ses livres vivront.

Il n'a traité, ai-je dit, que de grands sujets. Il en est peu de plus dramatiques, de plus poignants, que celui auquel est consacré son dernier volume, la Campagne de 1814, la lutte de Napoléon et de sa dernière

(1) Ségur, page 22.

armée contre l'Europe en armes, la chute enfin de l'Empire et de l'Empereur.

Le drame de 1814 a eu de nombreux historiens, deux surtout qui l'ont étudié avec un soin patient et l'ont raconté avec un grand luxe de détails, M. Thiers et M. Henry Houssaye. Le récit de ce dernier est particulièrement remarquable. Mais peut-être la place y est-elle faite trop large aux considérations politiques et militaires, aux états de troupes et aux mouvements d'armées. 1814, la Campagne de France, l'abdication de Fontainebleau, c'est un chant d'épopée. Il y faut une âme de soldat et de poète, une flamme que rien ne peut éteindre, un enthousiasme que rien ne peut abattre ; il y faut du pathétique et des larmes. Tout cela, on le trouve chez Ségur. Non qu'il ait voulu être autre chose qu'historien, mais il l'a été comme ici il fallait l'être, mêlant, sans le vouloir, sans le chercher, l'épopée à l'histoire, se laissant aller tout naturellement à citer Homère, au cours de ces combats plus grands que ceux de l'Iliade. Le 4 mars, Napoléon, après avoir battu les Autrichiens, se détourne d'eux et revient, à marches forcées, sur l'armée prussienne ; il croit trouver Blücher coupé de Reims, de Berry-au-Bac, et acculé contre les murs de Soissons, au pied desquels il lui infligera un désastre pareil à celui de Lubeck, en 1806. En arrivant, il apprend que Soissons s'est rendu, que Blücher, qui ne savait plus où fuir, a vu les ponts-levis s'abaisser, et les portes de la ville s'ouvrir à sa retraite. « Dans ces moments extrêmes, dit Ségur, où de chaque heure pouvaient dépendre de si grandes destinées, six journées entières de fatigues excessives étaient perdues. La poursuite décisive de la grande armée ennemie, déjà si décontenancée, se trouvait avoir été vainement abandonnée. Le juste espoir qui en avait si inopportunément détourné l'Empereur

était déçu. *Tel que les spectres d'Homère, cet espoir s'évanouissait devant ces mêmes remparts, au pied desquels Napoléon avait cru qu'il allait enfin se réaliser* (1) ! »

Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs ; si la campagne de France, chez Ségur, est un poème, c'est aussi une histoire, écrite avec un rare souci d'exactitude et puisée aux meilleures sources. Connaissant tous les généraux qui avaient pris part à ces derniers combats, tous les hommes qui, à cette heure suprême, avaient approché Napoléon, il les a tous interrogés, recueillant leurs dépositions, confrontant tous les témoignages, non les témoignages refroidis des documents éteints, mais les témoignages directs et vivants des principaux acteurs de ce drame héroïque.

Et lui-même n'avait-il pas été un des témoins, un des acteurs de ces grandes scènes? Avec quelle fidélité ne les reproduit-il pas, et aussi avec quelle émotion ! Cette émotion est si forte que souvent il est obligé de s'interrompre. « Peut-être, dit-il, en un endroit, peut-être, m'arrêtai-je trop à ces souvenirs ; mais c'étaient nos derniers élans d'ardeurs, nos derniers efforts victorieux ! Ils ont illustré nos malheurs, ils retardèrent l'asservissement de la France, et si je me plais trop à les retracer, que, du moins, ceux des nôtres qui les liront me le pardonnent ! » — Et ailleurs encore, après avoir raconté le combat héroïque où succomba, au village de Ville-Seneux, la division de l'infortuné Pacthod, composée de 2,000 soldats et de 4,000 gardes nationaux, il écrit :

« Malheur illustre, en effet ! Gardes vraiment nationaux ! Nobles victimes ! Puisse du moins ce récit leur survivre ! Puisse-t-il leur servir à jamais de monument funèbre !

(1) Ségur, page 312.

Mais pourquoi notre Patrie n'en a-t-elle donc pas élevé un autre à leurs cendres ? Combien de temps ce sol, détrempé d'un sang si généreux, restera-t-il muet encore ? Garde nationale française, l'Etranger a-t-il oublié le chemin de la France ? Et s'il se représentait cependant, quel exemple plus glorieux invoqueriez-vous ? Dans quel monument la Patrie offrirait-elle à vos descendants le souvenir d'un dévouement plus sublime ? Sur quel autre autel, enfin, iriez-vous alors jurer de mourir pour elle ? »

Les récits de Ségur sont si dramatiques, si entraînants, qu'on est tenté, en le lisant, de partager ses espérances, de croire, comme lui, qu'à de certaines heures, le succès de Napoléon a été possible. La vérité est qu'il ne l'a été à aucun moment. Du jour où le Rhin fut franchi par les Alliés, la partie fut perdue pour Napoléon. Son génie pouvait retarder de quelques semaines le dénouement, il ne pouvait pas le changer. Les victoires elles-mêmes, Champaubert, Montmirail, Montereau, n'y pouvaient rien. Et les Parisiens voyaient juste, qui, à la lecture des Bulletins du quartier impérial, disaient avec tristesse : « Hélas ! ce n'est qu'une victoire ! » Certes Napoléon a fait des prodiges pendant cette campagne. C'était un tour de force d'arrêter avec une seule armée deux armées très supérieures en nombre, mais les tours de force ne se peuvent indéfiniment répéter. Chaque jour, l'armée impériale s'affaiblissait, et ses pertes, accrues par ses succès mêmes, ne se réparaient pas. Chaque jour, au contraire, amenait à l'ennemi de nouveaux renforts. L'Empereur n'avait plus de réserves ; les Alliés avaient pour réserve l'Europe entière. Napoléon, d'ailleurs, était obligé, pour défendre Paris, de s'en éloigner, de le laisser à découvert. Comment les Alliés auraient-ils renoncé à s'avancer vers une ville, où rien n'avait été organisé en vue de la dé-

fense? Arriver devant ses murs, c'était en être maître. Être maître de Paris, c'était avoir partie gagnée. Napoléon lui-même en avait eu la conscience dès le début de la campagne. Avant son départ pour l'armée, M. Mollien lui ayant demandé s'il ne serait pas convenable de transporter le trésor sur la Loire, en prévision du cas où les Cosaques gêneraient les communications entre Paris et l'armée, il lui avait répondu en lui frappant sur l'épaule : « Mon cher, si les Cosaques viennent devant Paris, il n'y a plus ni Empire, ni Empereur. (1) »

Alfred Nettement a eu raison de dire, au tome I^er^ de son *Histoire de la Restauration* : « Il n'appartient qu'aux hommes de l'art de juger les fautes militaires ; les fautes contre la raison générale des choses relèvent de tous les juges. Se séparer de Paris sans organiser, sans assurer sa défense, c'était le perdre ; perdre Paris, c'était tout perdre. Le vice de la conception de la campagne de 1814, trop louée par les historiens, est là (2). »

Ségur se trompe donc lorsqu'en deux ou trois occasions il représente Napoléon à la veille de triompher et de chasser l'ennemi ; mais dans son livre, après tout, cette erreur historique est presque une faute heureuse. Grâce à elle, en effet, le lecteur passe tour à tour de l'espérance à la crainte, de la crainte à l'espérance. Comme dans un drame bien fait, on se demande, d'acte en acte, quel sera le dénouement. Ou plutôt, ce dénouement trop bien connu, on se plaît à l'oublier ; on se persuade qu'il aurait pu être différent, si tel ou tel incident ne s'était pas produit ; on arrive à croire que peut-être la défaite aurait pu se changer en victoire, le désastre en triomphe, que

(1) *Mémoires du duc de Raguse*, t. VI, p. 53.
(2) *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 40.

peut-être le génie du héros aurait pu conjurer les arrêts du destin. Et ainsi, jusqu'à la fin, l'intérêt reste en suspens. Certes, il n'y a eu là, chez Ségur, aucun calcul littéraire. Ces alternatives d'espérance et de désespoir, qui rendent son récit si poignant, il les a véritablement connues. Si nous partageons ses émotions, c'est parce qu'elles sont chez lui sincères et profondes. Sincère, nul historien ne le fut davantage. Jamais non plus historien ne fut plus passionné. Pour ma part, je ne l'en saurais trop louer. La passion, dans l'histoire, est une qualité maîtresse, la première de toutes, à la condition — et c'est ce qui se rencontre chez Ségur — à la condition d'avoir pour compagne l'impartialité.

III

Je n'ai pas maintenant à entrer dans le détail de ces beaux récits ; tout le monde voudra les lire. Je me bornerai à signaler quelques épisodes.

Et d'abord, la défense de Vaucouleurs, le 18 janvier 1814, par soixante voltigeurs contre six mille hommes et dix-huit canons ; au moment où le passage de la Meuse va être forcé et la ville prise, un orage soudain, qui grossit le fleuve, le fait déborder, détruit le pont et sauve nos soldats ; puis, aussitôt après ce bienheureux écroulement, le vent ayant sauté tout à coup du Nord au Sud, l'ouragan qui cesse et le ciel qui reprend sa sérénité, — comme si Jeanne, la bonne Lorraine, eût fait ce jour-là un miracle pour arrêter l'invasion devant son berceau.

L'entretien de Napoléon avec Ney et Oudinot, le 21 février ; les deux maréchaux arrivant, la tête et la pa-

role hautes, pour déclarer à Napoléon que le pays veut la paix, que l'armée aussi la veut et qu'ils la veulent comme elle ; les paroles expirant sur leurs lèvres, dès qu'ils sont en présence de l'Empereur, leurs belles résolutions de tout dire s'évanouissant dès ses premiers mots et devant son premier regard ; et bientôt, comme un tison a roulé sur les pieds de l'Empereur et que le duc de Reggio s'est baissé pour le repousser, Napoléon, appuyant la main sur le cou du maréchal, le maintenant courbé et lui disant avec un demi-sourire : « Ah ! ah ! monsieur, je vous tiens là ; avouez que vous vous étiez entendus tous les deux pour venir ici me décourager ! »

Le 23 février, au hameau de Chatres, l'arrivée au quartier impérial du baron de Saint-Aignan, beau-frère du duc de Vicence, venu de Paris pour faire connaître à l'Empereur, au nom des ministres et de Savary en particulier, la vérité tout entière sur l'état des esprits dans la capitale, l'angoisse universelle, la lassitude générale, le dégoût même de la victoire, la défiance des succès égale à l'effroi des revers, l'unanimité des vœux pour la paix ; — Saint-Aignan reçu par Napoléon entre les quatre murs tout nus de la chaumière d'un charron ; s'acquittant de sa mission avec courage, négligeant même d'adoucir par quelques formes le fond du tableau qu'il est chargé de mettre sous les yeux de l'Empereur, et celui-ci s'irritant, marchant à grands pas, s'écriant : « La paix ! la paix ! les voilà tous ! » et enfin, chassant hors de sa présence Saint-Aignan, qui tombe, dans la rue du village, au milieu des officiers et des maréchaux, dont l'anxiété assiège la porte de la chaumière.

Le 8 mars, le lendemain de la bataille de Craonne, Rumigny, qui arrive du Congrès de Châtillon, porteur d'un ultimatum, et qui insiste près de l'Empereur pour qu'il

en accepte les conditions, tandis que le docile Maret s'efforce de l'arrêter, et, comme il continue à parler, le saisit au bras et lui crie à l'oreille : « Ah ! c'en est trop, monsieur ; je vous ordonne de vous taire ! »

Quatre jours après, le 12 mars, la charge héroïque du premier régiment des Gardes d'Honneur à Reims, Ségur, qui les commande, grièvement blessé, échappant par miracle à la mort, rencontrant la nuit Napoléon, aux portes de la ville, au milieu des morts et des mourants, des chevaux abattus, des canons et des caissons ennemis, et lui faisant son rapport, dans lequel il n'oublie que lui-même et ses blessures, qu'il n'a pas encore eu le temps de faire panser.

Enfin, puisqu'il faut se borner, les scènes de Fontainebleau qui se succèdent, précipitées et tragiques : Ney, le 3 avril, essayant d'arracher à l'Empereur sa déchéance ; le 4, la scène de l'abdication ; le 4 encore, l'entretien de Macdonald et de Napoléon ; le 7, la seconde et entière abdication ; dans la nuit du 12, la tentative de suicide de l'Empereur ; dans la matinée du 13, sa dernière entrevue avec Macdonald.

Du milieu de ces tableaux d'histoire, d'un dessin si ferme et d'un coloris si éclatant, se détache une autre toile magistrale, le portrait en pied de Talleyrand. Viennent ensuite, de distance en distance, quelques jolis tableaux de genre, celui-ci par exemple. Dans sa course de Troyes sur Paris, le 30 mars, Napoléon arrive à Villeneuve-l'Archevêque. Il ne sait pas encore qu'à cette heure-là même on se bat sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville et qu'encore un jour son Empire aura vécu. Accablé de fatigue, il s'arrête quelques instants, seul avec Ney, dans une maison de peu d'apparence : » Là, dit Ségur, tous deux, assis près d'un foyer presque

éteint, cherchaient à le ranimer, tout en échangeant de tristes paroles. Au milieu de cet entretien, il jette un regard autour de lui, et, le ramenant sur le maréchal : « Eh bien, Ney, lui dit-il, que pensez-vous de cette chaumière et de notre position? Ne croyez-vous pas qu'aujourd'hui nous serions bien heureux d'être assurés, pour nos vieux jours, d'une retraite semblable? »

IV

Lorsque le général de Ségur écrivait ses *Souvenirs*, plusieurs des hommes dont il parlait vivaient encore. Toutes les fois qu'il est amené à signaler chez quelques-uns d'entre eux une faute militaire ou une faiblesse politique, il tait leur nom. Cela, sans doute, fait honneur à son caractère et témoigne chez lui d'une bienveillance d'autant plus méritoire qu'elle est plus rare chez les auteurs de *Mémoires*. Mais aujourd'hui, quand près d'un siècle a passé sur ces événements, l'éditeur n'a-t-il pas le droit — et le devoir — d'être moins discret? L'ouvrage de Ségur est un document historique de premier ordre. Or, l'histoire veut des noms propres. Il conviendrait, si je ne me trompe, de les indiquer en note, partout où ils manquent sur le manuscrit. Les retrouver serait, je le crois, chose assez facile, et je vais essayer de le faire, au moins pour quelques-uns.

Le 17 février 1814, le maréchal Victor eut un engagement heureux à Villeneuve-le-Comte. Ségur en parle en ces termes :

« D'abord les premiers pas de Victor furent rapides ; mais, à trois lieues de Nangis, à moitié chemin de Monte-

reau, Hardegg et le Bavarois Lamotte, réunis, l'arrêtèrent. Gérard était en tête, l'attaque fut vive et Villeneuve emporté à la baïonnette; mais, pendant que Gérard s'étendait à gauche pour couper au Bavarois sa retraite sur Wrède et Bray par Donnemarie, son premier succès, *mal soutenu par un de nos généraux de cavalerie*, puis ressaisi par une charge hardie de Bordesoulle, fut, dit-on, suivi tardivement par tout le reste (1) ».

Ce général de cavalerie était le général Lhéritier. On lit dans le Bulletin envoyé par Napoléon à Paris le 19 février : « Le duc de Bellune marcha, le 17, sur Villeneuve-le-Comte. Le général Wrède, avec ses deux divisions bavaroises, y était en position. Le général Gérard les attaqua et les mit en déroute. Les 8 ou 10,000 hommes qui composaient le corps bavarois étaient perdus, *si le général Lhéritier, qui commande une division de dragons, avait chargé, comme il le devait ;* mais ce général, qui s'est distingué dans tant d'occasions, a manqué celle qui s'offrait à lui. L'Empereur lui en a fait témoigner son mécontentement (2). »

A Montereau, le 18 février, au plus fort du combat, les batteries avaient manqué de munitions. L'irritation de l'Empereur fut profonde. « Le dépit dont il était plein, écrit Ségur, déborda bientôt en ordres sévères. Le premier atteignit M..., qu'il accusait de la perte, sans combat, de Fontainebleau ; un second, le général d'artillerie à qui les munitions venaient de manquer (3). »

M... désigne ici le général Montbrun (ce n'était pas le célèbre Montbrun : celui-ci avait été tué à la Moskowa). Le

(1) Page 231.

(2) *Journal de l'Empire* du 22 février 1814.

(3) *Du Rhin à Fontainebleau*, p. 246.

Bulletin, déjà cité, du 19 février, renferme ce passage : « Le général de brigade Montbrun, qui avait été chargé, avec 1,800 hommes, de défendre Moret et la forêt de Fontainebleau, les avait abandonnés et s'était retiré sur Essonne. Cependant la forêt de Fontainebleau pouvait être disputée pied à pied. Le major général a ordonné la suspension du général Montbrun et l'a envoyé devant un conseil d'enquête. »

Le *général d'artillerie* qui avait mal approvisionné nos batteries la veille et le jour même du combat de Montereau, était le général Digeon, un de nos officiers les plus distingués. Napoléon ordonna sa comparution devant un conseil de guerre, puis, son premier mouvement de colère passé, déchira lui-même l'ordre qu'il avait dicté (1).

Le 8 mars, Napoléon voulut tenter un coup de main sur Laon ; mais pour cela besoin était d'abord de tourner le défilé d'Etouvelles où les Russes s'étaient solidement établis. « La nuit, dit Ségur, lui inspira l'essai d'une surprise. Ney eut l'ordre d'attaquer Etouvelles subitement, à la baïonnette, à une heure après minuit. La trouée faite, aussitôt Belliard et sa cavalerie devaient s'y précipiter, pousser, au travers des ténèbres, jusque sur Laon, y propager rapidement la confusion d'une fuite nocturne et peut-être s'en emparer. — Tout semblait dépendre de cette attaque : l'Empereur ne négligea rien pour en assurer le succès. A la chute du jour, il envoya sur sa gauche deux bataillons et deux escadrons de sa vieille garde ; leur marche était réglée : à une heure du matin, l'heure de Ney, ils devaient avoir tourné le défilé, et, par leur attaque simultanée, favoriser celle de ce maréchal. Malheureusement il en confia la direction à *l'un de ces*

(1) *Manuscrit de 1814*, par le baron Fain, p. 133.

officiers bruyants, partant ventre à terre, mais qui se ralentissent dès qu'ils sont hors de vue du maître. Ce détachement d'élite n'arriva qu'après coup, une heure trop tard, lorsque Ney tout seul avait réussi, et pour se réunir à sa victoire (1) ».

C'est encore le baron Fain qui va nous apprendre le nom de cet *officier bruyant*, si pittoresquement dépeint par Ségur. « Dans cette nuit (du 8 au 9), dit l'auteur du *Manuscrit de 1814*, le premier officier d'ordonnance, *Gourgaud*, se met à la tête d'une entreprise qui doit favoriser notre attaque. Un chemin de traverse tourne à gauche le défilé des marais; Gourgaud se jette de ce côté avec quelques troupes choisies... (2). »

On sait dans quelle circonstance, le 4 avril, fut consommée la défection d'Essonne, en l'absence du duc de Raguse, Souham et les autres généraux du corps de Marmont s'étant crus perdus lorsque arriva à Essonne, pour ce dernier, l'ordre de se rendre à Fontainebleau. « Napoléon, écrit Ségur, avait envoyé au duc de Raguse l'ordre de venir de sa personne à Fontainebleau. *Le malheur voulut que l'officier chargé de ce message fût un homme de bruit et d'embarras.* Ne trouvant point Marmont, il s'était adressé au général Souham; mais ce fut en s'emportant sur l'absence du maréchal, *si inconsidérément, si malencontreusement*, que Souham, effrayé, crut la trahison découverte, et que l'empereur, à défaut de leur chef, allait les faire appeler pour les en punir (3). »

L'homme de bruit et d'embarras est le même que l'*officier bruyant* de tout à l'heure : c'est encore Gourgaud.

(1) Ségur, page 336.
(2) *Manuscrit de 1814*, p. 188.
(3) Ségur, p. 517.

« Dans cette nuit du 4 au 5 avril, dit le baron Fain, le colonel Gourgaud, qui avait été porter des ordres, revient d'Essonne en toute hâte : il annonce que le duc de Raguse a quitté son poste... (1). »

Ségur avait bien quelque mérite à ne pas nommer Gourgaud, qui était son ennemi, qui l'avait insulté, provoqué, et avec lequel il s'était battu en duel en 1825.

Dans la nuit du 30 mars, à l'heure où se signait la capitulation de Paris, Napoléon arrive à cinq lieues de la capitale, au relais de Fromenteau, près les fontaines de Juvisy. Il y trouve le général Belliard, qui lui apprend les événements de la journée. « Le général ayant ajouté, m'a-t-il dit lui-même, écrit Ségur, qu'on n'avait vu que l'artillerie de campagne, et si mal approvisionnée qu'à deux heures il avait fallu économiser les feux pour les faire durer, l'Empereur, indigné, leva les yeux au ciel, et frappant du pied la terre, il prononça violemment sur son frère et sur *un autre personnage* de si cruelles paroles qu'*il faut les taire* (2). »

Cet *autre personnage*, c'est Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre. Ces paroles qu'*il faut taire*, les voici : « Ce cochon de Joseph qui s'imagine être en état de conduire une armée aussi bien que moi!... Et ce J...-F... de Clarke! J'aurais bien dû en croire ce pauvre Rovigo, qui me disait que Clarke était un lâche, un traître et de plus un homme incapable (3). »

Continuant son récit, Ségur ajoute : « On ramena l'Empereur à la maison de poste de Fromenteau. Là, dit *un autre témoin, qui ne veut point être nommé, mais qu'il*

(1) *Manuscrit de 1814*, p. 375.

(2) Ségur, p. 472.

(3) Thiers, tome XVII, page 623. — Henry Houssaye, page 535.

faut croire, seul avec lui, il fit déployer ses cartes, les étudia... (1) »

Cet autre témoin, c'est le duc de Vicence, le fidèle Caulaincourt.

Après la capitulation de Paris, le général de Ségur s'était dirigé vers Tours, où se trouvaient les dépôts des 3e et 4e régiments des Gardes d'Honneur. Sans perdre une heure, il réorganisa les débris qui s'y étaient réfugiés et les rallia aux dépôts de la vieille garde. « Mais le mal va vite, dit-il. Bientôt le souffle de la contre-révolution nous y atteignit. Il agita les royalistes de la ville et jusqu'au préfet lui-même. J'ai dit que ce préfet était un homme d'esprit et de cœur ; mais il voyait notre cause perdue, il était Breton, et ses relations l'entraînèrent (2). » — Ce préfet était le comte de Kergariou, chambellan de l'Empereur.

Cependant la situation devenait, d'heure en heure, plus difficile pour Ségur, qui ajoute : « Le hasard voulut que, ce jour-là, plusieurs escadrons du 1er des Gardes d'Honneur passassent à portée de la ville. *Leur vieux général* les conduisait au Gouvernement provisoire. Pourtant, soit qu'il hésitât dans sa défection, où plutôt qu'il voulût en augmenter le mérite en m'y entraînant, il suspendit sa marche, et sembla venir me consulter. Je m'efforçai de le retenir. Mais alors la fortune s'était déjà trop prononcée. On en était à ce point où, dans le détachement du malheur, l'émulation commence, et, dans ce concours vers le parti qui triomphe, la crainte d'être le dernier venu. Il en résulta que, au lieu de le détourner de son projet, ce fut moi qui faillis voir mes gardes embauchés par lui! Il

(1) Ségur, page 472.
(2) *Ibid.*, page 546.

m'avait à peine quitté qu'on vint m'avertir que les miens, entraînés par ce général, sellaient déjà leurs chevaux pour m'abandonner et le rejoindre. Je courus à leur caserne... (1). »

Le nom du *vieux général*, je le trouve dans le *Journal des Débats* du 13 avril 1814, où se lit cet entrefilet : « Le colonel Boni de Castellane, major au 1er régiment des Gardes d'Honneur, est arrivé de Vendôme le 9 pour annoncer au Gouvernement provisoire l'adhésion de ce corps. *M. le général de division comte de Pully*, colonel de ce régiment, ayant reçu le 6 de ce mois, de M. le commissaire au ministère de la guerre, l'ordre de se diriger vers Paris, ce général s'est mis sur-le-champ en route avec son corps des environs de *Tours*, où il se trouvait alors, pour sa nouvelle destination. »

Le *Journal du maréchal de Castellane*, tout récemment paru, confirme, dans tous ses détails, la note qu'on vient de lire :

« *15 janvier 1814.* — *Le général Pully* me mande que nous ne faisons plus partie de la garde. Y ayant été placé avec cet avantage et tiré de la ligne, j'ai écrit au général Drouot pour être envoyé avec mon grade dans un régiment de cavalerie de vieille garde. Il m'a répondu de rester, quant à présent, à mon régiment (1er des Gardes d'Honneur), où je rendais d'utiles services.

» *30 mars.* — Les troupes françaises, forcées dans leurs positions, évacuent Paris; il est occupé par les Alliés. Notre dépôt reçoit l'ordre d'opérer sa retraite *vers Tours*...

» *5 avril.* — A Tours, le régiment reçoit l'ordre de revenir à Versailles.

» *9 avril.* — Je pars de *Vendôme*, précédant mon corps,

(1) *Ségur*, page 547.

pour porter son adhésion au Gouvernement provisoire (1). »

Ségur, pendant les Cent-Jours, fut nommé chef d'état-major de l'armée chargée de défendre Paris, sur la rive gauche de la Seine. « Comment oublier, dit-il, qu'un jour, vers cinq heures du matin, à cheval et parcourant cette position, je cheminais en compagnie du *général commandant en chef*, homme d'esprit et de coup d'œil, quand la nouvelle de la défaite de Waterloo nous atteignit? Nous nous arrêtâmes, moi. consterné, lui étonné mais calme, réfléchi et muet d'abord. Bientôt, interrompant mes exclamations, il me montra le moulin de Vaugirard : « Voyez-vous cette hauteur? me dit-il, songez-y; elle pourra bientôt acquérir de l'importance! Reconnaissez-la bien; quant à moi, *je vais à mes affaires.* » Sur quoi, tournant bride et prenant le galop, il rentra subitement dans Paris *pour ne plus nous revenir*. Ce chef venait, en homme moins moral qu'habile, de prendre sur-le-champ son parti, celui de s'accommoder à la circonstance (2). »

Le général commandant en chef sur la rive gauche était le général *Vandamme*. Bien qu'il eût été l'un des signataires de l'Adresse par laquelle les généraux, réunis au camp de la Villette, avaient répudié comme antinational le gouvernement des Bourbons, on le vit, peu de jours après, appuyer fortement l'avis d'une prompte soumission à Louis XVIII. Lorsque l'armée, exaspérée par la capitulation de Paris, refusa d'obéir au maréchal Davout, qui avait perdu sa confiance, ce fut à Vandamme que, par l'entremise de quelques-uns de ses chefs, elle fit offrir le commandement. Mais Vandamme déclina cette mission

(1) *Journal du maréchal de Castellane*, t, I. pages 244 et 253.
(2) Ségur, p. 561.

périlleuse. « Ce revirement d'opinion, écrit le meilleur de ses biographes, et cet acte de prudence, peu conformes au caractère de l'aventureux général, ont été expliqués dans un sens peu honorable pour Vandamme. Nous tenons de source certaine qu'un banquier bien connu fit compter, à cette époque, au général, dans son cantonnement de Montrouge, une somme de *quarante mille francs*, au nom du duc d'Otrante, président du gouvernement provisoire (1). »

Les noms que je viens de citer, et quelques autres encore, devront, je le crois, être indiqués dans les prochaines éditions du général de Ségur. Ses *Mémoires* resteront. Dans la collection déjà si riche des Mémoires de ce siècle, ils méritent d'occuper une des premières places, et je ne verrais guère, pour ma part, à leur préférer, que les incomparables *Mémoires d'outre-tombe*.

(1) *Biographies contemporaines*, par A. Boullée, tome, II, page 316. — 1863.

7 mai 1895.

VI

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL DE SAINT-CHAMANS [1]

I

Les *Mémoires* du général de Saint-Chamans n'étaient pas destinés au public.

L'auteur dit, dès la première page :

« Lancé dans tous ces événements, surtout dans ceux de guerre, j'ai mené une vie aventureuse et remplie de dangers ; j'ai pensé que le récit pouvait en être utile et surtout intéressant pour les membres de ma famille présents et à venir, et j'ai pris la plume, non pas dans l'intention de faire un livre, mais seulement de raconter aux miens les choses que j'ai vues et la part que j'y ai prise ; je leur

(1) *Mémoires du général comte de saint Chamans, ancien aide de camp du maréchal Soult* (1802-1832). — Un volume in-8°, Plon, Nourrit et Cie. 1896.

dirai la vérité, rien que la vérité, je tâcherai de me montrer à eux moralement nu ; ils ne me liront que quand je ne serai plus, je n'ai donc intérêt à rien déguiser : on ne rougit pas dans le tombeau ; d'ailleurs, ne voulant pas être lu par d'autres, je ne mets aucun amour-propre à ce que j'écris, et si l'occasion s'en présente, je laverai ouvertement mon linge sale en famille.

» Qu'on me passe à cette occasion une comparaison qui me paraît juste : un marchand frelate son vin, soit pour lui donner l'apparence d'une qualité qu'il n'a pas, soit pour en augmenter la quantité, et toujours dans l'intention de mieux vendre ; moi qui ne vends pas ma drogue, je veux la livrer à mes neveux telle qu'elle est, et leur faire avaler du *Saint-Chamans* tout pur ; peu m'importe leur grimace s'ils ne trouvent pas le cru bon. »

Et voilà pourquoi les Mémoires du général sont charmants.

La Bruyère a dit, dans son chapitre *Des Ouvrages de l'esprit* : « C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule. Il faut plus que de l'esprit pour être auteur. » Cela n'est pas toujours vrai, surtout quand il s'agit de Mémoires. Il suffit, pour en faire d'excellents, d'avoir de l'esprit, de la verve et du naturel, et il arrivera souvent que ces ouvrages écrits à la diable seront très supérieurs, même au seul point de vue littéraire, à ceux des écrivains de profession.

Alfred-Armand-Robert de Saint-Chamans était né à Paris le 29 septembre 1781. Engagé volontaire au 9e régiment de dragons le 1er octobre 1801, sous-lieutenant le 17 février 1803, aide de camp du général Soult le 15 mars 1804, colonel en 1811, maréchal de camp et colonel du régiment des dragons de la garde royale le 8 septembre 1815, inspecteur de cavalerie le 19 juin 1822, il commanda

pendant la guerre d'Espagne, en 1823, la 1re brigade de la 2e division de cavalerie de la garde royale. Après la Révolution de juillet, il refusa le serment au nouveau roi et fut mis en réforme le 17 septembre 1830. Le 1er octobre 1831, ayant accompli trente années révolues de service, il fut, de droit, admis à la retraite.

En 1804, Saint-Chamans était au camp de Boulogne, dont le général Soult, alors colonel général de la garde des consuls, venait de recevoir le commandement. Il obtint, le 15 mars 1804, d'être placé comme officier d'ordonnance auprès du général Soult, nommé à peu de temps de là maréchal d'empire. Lui-même était nommé lieutenant le 24 février 1805, et continuait à servir, comme aide de camp, auprès du maréchal. Il remplit ces fonctions d'aide de camp jusqu'en 1811, époque à laquelle il fut nommé colonel.

En ce même temps de 1803 à 1811, Marbot a servi successivement, en qualité d'aide de camp, auprès d'Augereau, de Murat, de Lannes et de Masséna. Ce poste d'aide de camp — j'ai déjà eu occasion de le dire à propos des *Mémoires du général de Marbot* — ce poste d'aide de camp, dans de telles circonstances, était peut-être le plus favorable pour voir de près et savoir bien des choses. *Ni trop haut ni trop bas*, c'est la vraie devise des *Mémoires*. *Trop haut*, sous la plume de ceux qui ont joué les grands rôles, ils tournent forcément à l'apologie et au plaidoyer ; si la vérité n'y est pas altérée, déguisée, ils sont à tout le moins pleins de lacunes et de réticences. *Trop bas*, écrits par ceux qui n'ont aperçu que de loin les événements et les grands acteurs, ils ne sont plus que des documents de seconde main ; ils manquent de poids et d'autorité, et il arrive trop souvent que l'anecdote y dégénère en commérage. L'aide de camp est dans une situation privilégiée.

Mêlé de très près aux choses et aux hommes, il en peut parler en parfaite connaissance de cause ; n'ayant pas de responsabilité dans les événements, il n'a pas d'intérêt à les taire ou à en dénaturer les circonstances ; comme il a pu tout savoir, il peut aussi tout dire.

Et c'est pourquoi les Mémoires des aides de camp sont beaucoup plus intéressants que ceux des maréchaux eux-mêmes. Soult, Victor, Suchet, Gouvion-Saint-Cyr ont laissé des Mémoires. Ceux du maréchal Suchet sont très remarquables, ceux du maréchal Gouvion-Saint-Cyr sont bien près d'être un chef-d'œuvre. Qui les lit cependant en dehors des hommes du métier ? C'est que tous ont pris la plume, moins pour peindre et pour raconter que pour prouver, — *non ad narrandum sed ad probandum.* Ils se sont préoccupés avant tout d'exposer le détail de leurs opérations militaires, de mettre en lumière leur habileté, de répondre aux attaques de leurs adversaires.

Les rôles se trouvent aujourd'hui renversés. Grâce à leurs *Mémoires*, les aides de camp passent au premier rang, et ce sont eux aujourd'hui qui distribuent entre les maréchaux les rangs et la renommée, comme ceux-ci autrefois leur distribuaient des grades et des croix.

II

Les *Mémoires* de Saint-Chamans, qui forment d'ailleurs une suite parfaite et sans une seule lacune, ont été composés à des époques éloignées les unes des autres; mais de bonne heure il avait eu l'excellente habitude de prendre des notes, et elles lui ont permis de donner à ses récits une continuité et une exactitude qui ajoutent singulièrement à leur valeur. J'en citerai tout d'abord un exemple.

Il était à Austerlitz. Le 4e régiment d'infanterie de ligne

perdit son drapeau à la bataille, dans la charge faite par la cavalerie de la garde russe. Quelques jours après, à Vienne, Napoléon passait la revue du corps d'armée du maréchal Soult, dont le 4e de ligne faisait partie. Il fit réunir les officiers, et s'étant placé au milieu d'eux et à portée de voix du front du régiment, il leur tint d'un ton de voix très animé un discours que Saint-Chamans transcrivit mot à mot, un moment après l'avoir entendu. Il a pu ainsi nous en donner le vrai texte. Le voici tel qu'il fut prononcé :

« Où est-ce qu'est votre aigle? (Moment de silence.) Vous êtes le seul régiment de l'armée française à qui je peux faire cette question! J'aimerais mieux avoir perdu mon bras gauche que d'avoir perdu une aigle! Elle va être portée à Pétersbourg, et dans cent ans les Russes la montreront encore avec orgueil; les quarante drapeaux que nous avons à eux ne valent pas votre aigle! Avez-vous donc oublié de vous défendre contre la cavalerie? Qui commandait le régiment? Quelles mesures a-t-il prises quand il s'est vu charger par la cavalerie? Où étaient vos officiers, vos grenadiers? Ne deviez-vous pas tous mourir avant de perdre votre aigle? Je viens de voir bien des régiments qui n'ont presque plus d'officiers ou de soldats dans les rangs, mais ils ont conservé leur drapeau, leur honneur; et vous, je vois vos compagnies fortes et nombreuses, et je ne puis retrouver mon aigle dans vos rangs!...

» Que ferez-vous pour réparer cette honte, pour faire taire vos vieux camarades de l'armée qui diront en vous voyant : « Voilà le régiment qui a perdu son aigle? » (Moment de silence.) Il faut qu'à la première occasion votre régiment m'apporte quatre drapeaux, et alors je verrai si je dois lui rendre une aigle (1). »

(1) *Mémoires du général de Saint-Chamans*, p. 31.

Voilà de l'éloquence véritablement militaire, qui égale, si elle ne la surpasse, celle des plus célèbres proclamations de l'Empereur. L'effet en fut indicible. « Ce discours, dit Saint-Chamans, fut prononcé d'abondance, d'un ton de voix très élevé et avec la plus grande véhémence; il fit, sur ceux qui l'entendirent, un effet que je ne puis décrire; je sais bien, pour mon compte, que j'en avais la chair de poule; je me sentais couvert d'une sueur froide, et, par moments, les larmes me roulaient dans les yeux. S'il avait fallu un instant après mener au feu ce même régiment, il aurait certainement fait des merveilles. »

Saint-Chamans, toujours avec le maréchal Soult, prit part à la bataille d'Eylau, comme il avait pris part à celle d'Austerlitz. Seulement, cette fois, la victoire avait été voisine du désastre. A l'enivrement du triomphe avaient succédé, sinon l'inquiétude, du moins la tristesse et le deuil. Pour la première fois, le moral de l'armée française était ébranlé. Le général en donne d'assez curieuses preuves.

Le 43e régiment d'infanterie de ligne, qui avait perdu son colonel et dont l'aigle avait été ébranlée de dessus sa hampe triomphale par les balles et la mitraille, l'avait attachée et raffermie avec des crêpes noirs, voulant, par ces signes de deuil, honorer la mémoire de son chef.

Le lendemain, comme l'Empereur, suivi de son état-major, visitait le champ de bataille, ces crêpes noirs ayant frappé sa vue, il en témoigna quelque ressentiment. « Je ne veux pas, s'écria-t-il, voir jamais mes drapeaux en deuil; nous avons perdu bon nombre de nos braves compagnons: mais ils sont morts au champ d'honneur, leur sort est à envier. Occupons-nous donc de les venger, et non pas de les pleurer, car les larmes ne conviennent qu'aux femmes. »

« Il ajouta encore, dit Saint-Chamans, quelques autres fanfaronnades qui ne firent pas grand effet ; mais on s'empressa d'ôter les crêpes noirs qui avaient offusqué sa vue. »

Quand il passait devant les troupes au milieu des cris de « Vive l'Empereur ! » Saint-Chamans entendit beaucoup de soldats crier : « Vive la paix et la France ! » D'autres enfin criaient : « Du pain et la paix ! »

A la fin de cette campagne, au mois d'août 1807, Saint-Chamans fut envoyé à Saint-Pétersbourg par le maréchal Soult, avec une mission assez importante dont aucun historien, je crois, n'avait encore parlé.

La police d'Elbing, où le maréchal avait son quartier général, lui signala les discours virulents tenus par un officier prussien, qui disait bien haut que l'Empereur de Russie avait trahi tous ses alliés, mais que cela ne durerait pas longtemps, que les Anglais et les vrais Prussiens sauraient bien y mettre ordre, qu'Alexandre finirait comme son père, etc.

Le maréchal Soult jugea à propos de s'assurer de cet officier ; mais quand on se présenta pour l'arrêter dans l'auberge où il était logé, on apprit qu'il était parti la veille, et on ne put savoir de quel côté il s'était dirigé, mais on pensait qu'il s'était embarqué pour Saint-Pétersbourg. Soult craignit que cet homme, dont la tête paraissait très exaltée, ne s'y fût rendu pour attenter aux jours de l'Empereur ; sa politique lui fit aussi penser qu'Alexandre serait sensible à l'intérêt que la France témoignait pour sa conservation, et que cette démarche entrerait dans les vues de Napoléon, qui, à cette époque, choyait beaucoup le gouvernement russe.

Saint-Chamans arriva, le 28 août, à Saint-Pétersbourg, où il resta jusqu'au 9 septembre. Il reçut le meilleur accueil du tsar, qui le fit dîner à sa table, et eut avec lui

plusieurs entretiens particuliers. Peut-être cette mission ne fut-elle pas sans influence sur la direction que prit alors l'esprit d'Alexandre et le conduisit bientôt à un rapprochement intime avec Napoléon. M. Albert Vandal l'a sans doute ignorée, car il n'en est rien dit dans son ouvrage sur *Napoléon et Alexandre Ier*, si complet cependant et, à tous les points de vue, si remarquable.

Les *Mémoires* renferment ici d'intéressants détails sur Alexandre et sa cour, et aussi sur le général Savary, depuis duc de Rovigo et ministre de la police, alors envoyé extraordinaire (et fort extraordinaire) de France à Pétersbourg.

Un jour, en lui parlant de l'officier prussien dont les discours imprudents avaient été la cause de sa mission, Savary dit à Saint-Chamans : « Pourquoi le maréchal Soult n'a-t-il pas fait arrêter cet homme aux premiers renseignements qu'il a eus sur lui? » Saint-Chamans répondit que, sans doute, le maréchal avait attendu quelque chose de plus positif que des discours en l'air rapportés par un misérable espion. « Bah! répliqua le futur ministre de la police impériale, il n'y faut pas tant de façons ; quand je me suis bien persuadé que quelqu'un veut nuire au service de l'Empereur, je fais arrêter et *expédier* mon homme, et on n'en entend plus parler. »

Une autre fois, parlant du désir qu'il avait de rentrer en France et des difficultés de sa position auprès du tsar, Savary dit au jeune aide de camp : « L'empereur (Napoléon), dans son bulletin officiel de la bataille d'Austerlitz, me fait arriver auprès de l'empereur de Russie comme tout exprès pour sauver ce prince, auquel il fait tenir des discours qui n'ont pas plu ici, et vous sentez que je ne peux pas y être vu d'un bon œil, car on ne sait pas si c'est moi qui ai menti ou si c'est le Bulletin, et cela rend ma position à la cour fort délicate et fort désagréable. »

III

Au mois de novembre 1808, Saint-Chamans arrivait en Espagne, où il devait rester jusqu'au commencement de 1812. Toujours attaché au maréchal Soult, il fit avec lui la campagne de Portugal (mars-mai 1809), prit part à la brillante victoire d'Ocaña, près d'Aranjuez (19 novembre 1809), à la conquête de l'Andalousie (janvier-août 1810), au siège et à la capitulation de Badajoz (mars 1811) et à la bataille d'Albuéra (19 mai 1811). C'est à la suite de cette bataille, qu'après avoir joui si longtemps de la plus grande faveur auprès du maréchal Soult, il se brouilla avec lui, devint colonel du 20e régiment de dragons et rentra en France.

Le récit de ces trois années passées en Portugal et en Espagne forme la partie la plus intéressante des *Mémoires*. L'auteur y a déployé de rares qualités d'écrivain et ne le cède en rien ni à Marbot, ni au général Thiébault. On y trouve, comme chez ces deux derniers, des narrations qui peuvent passer pour des modèles du genre.

Le service des aides de camp des maréchaux était terrible en Espagne. Ils étaient chargés de porter les dépêches, et les Espagnols leur faisaient une guerre d'autant plus acharnée que le contenu de ces dépêches, lorsqu'ils pouvaient s'en emparer, les instruisait du mouvement de nos armées. Il faut porter à plus de deux cents le nombre d'officiers d'état-major qui furent tués ou pris pendant la guerre de la péninsule, depuis 1808 jusqu'en 1814.

Tous les lecteurs des *Mémoires de Marbot* se rappellent comment, à la suite de la victoire de Tudela (1) remportée

(1) A 16 lieues sud de Pampelune, sur l'Èbre.

par le maréchal Lannes, le 23 novembre 1808, sur Castaños et Palafox, commandant les armées d'Andalousie et d'Aragon, Marbot fut chargé par le maréchal de porter à l'Empereur le bulletin de la bataille. Il s'agissait de traverser sans escorte, *seul*, un pays de gorges et de montagnes, où chaque pli de terrain, chaque roche était une embûche, où les guérilleros et les paysans massacraient impitoyablement les militaires français qui tombaient entre leurs mains, surtout les porteurs de dépêches. Marbot ne fut pas tué, mais il fut grièvement blessé, et il dut abandonner sa mission presque au début, après des péripéties dont le récit forme un des chapitres les plus dramatiques des *Mémoires*.

Non moins remarquable est le récit de Saint-Chamans, chargé par le maréchal Soult, au mois de février 1810, de porter des dépêches au général Sébastiani. Il s'agissait d'aller *seul*, de Séville à Malaga, à travers les guérillas. Le même jour, partait également de Séville M. Curnillon, officier supérieur de l'état-major de Berthier, qui portait à Paris la nouvelle de notre entrée dans la capitale de l'Andalousie. M. Curnillon fut assassiné, dès le lendemain de son départ, à la Venta de la Portuguesa, maison de poste à douze lieues de Séville. Plus heureux, Saint-Chamans parvint à gagner Malaga sans dommages, sinon sans périls; il eut de même la chance d'opérer sans encombre son retour de Malaga à Séville, avec les dépêches que lui avait remises Sébastiani. Son expédition avait duré huit jours au milieu d'aventures de toutes sortes, où sa vie fut plusieurs fois en jeu, et qu'il raconte avec une verve et une bonne humeur charmantes. C'est bien, cette fois, « du *Saint-Chamans* tout pur », du *Saint-Chamans* de derrière les fagots.

S'il est intéressant de comparer parfois les récits de

Saint-Chamans et ceux de Marbot, il l'est peut-être encore davantage de les rapprocher de ceux de Thiébault, particulièrement en ce qui touche le maréchal Soult.

On sait que Thiébault, dans ses *Mémoires*, a poursuivi le duc de Dalmatie avec un véritable acharnement. Jusqu'ici tous les historiens s'étaient attachés à faire de la bataille d'Austerlitz un titre de gloire pour le maréchal. Son implacable adversaire ne veut pas qu'il y ait joué le moindre rôle, qu'il y ait pris la moindre part. « Il est constant, dit-il, il est positif que le maréchal Soult n'a pris aucune part à la bataille d'Austerlitz. » Il affirme que les généraux du corps d'armée de Soult, Saint-Hilaire, Morand et lui-même Thiébault, n'ont pas vu une seule fois le maréchal pendant toute cette journée. « J'entends encore, écrit-il, les exclamations qui nous échappèrent dix fois à tous les trois : « Comment, pas de nouvelles du maréchal? Et lui-même, il ne paraît donc pas? » En somme, le maréchal Soult, qui a recueilli pour une grande part la gloire de la bataille d'Austerlitz, y serait resté complètement étranger.

Telle n'est point l'opinion de Saint-Chamans, bien placé cependant pour bien voir, et mieux même que Thiébault, puisque ce jour-là il était de sa personne auprès du maréchal. Je ne citerai de son récit que le passage suivant, où l'on verra que Napoléon jugeait tout autrement que le général Thiébault la conduite de Soult dans cette journée, et les services qu'il lui avait rendus :

« Quand toutes les hauteurs que les Russes avaient couronnées au commencement de la bataille furent emportées, et que leurs troupes acculées dans les fonds ne trouvèrent d'autre passage, pour opérer leur retraite, que des lacs ou des marais à moitié gelés, l'Empereur rejoignit le maréchal Soult qui avait mis pied à terre près d'un petit

bâtiment qu'on appelait, je crois, la *Chapelle de Pratzen* ou *de Saint-Antoine*. Le maréchal était entièrement occupé à examiner les mouvements des Russes qui se retiraient en désordre, et envoyait des aides de camp pour diriger les colonnes destinées à leur couper la retraite, sur les points où elles devaient se porter. L'Empereur mit aussi pied à terre, et s'approchant du maréchal qui venait au-devant de lui, *il l'embrassa;* le maréchal lui montra la position où se trouvait l'armée russe en retraite, et lui demanda ses ordres. « *Continuez, continuez, monsieur le maréchal,* lui dit l'Empereur; *vous savez aussi bien que moi ce qu'il y a à faire* (1). »

Plus tard, Thiébault retrouve Soult en Portugal et en Espagne, et c'est là surtout qu'il l'accable de ses attaques, l'accusant de maladresse, d'inhabileté, presque de trahison, amplifiant ses échecs, diminuant ses victoires et les réduisant à moins que rien. Voici, par exemple, comment il parle de la bataille de la Gevora (19 février 1811) : « Olivenza prise, Soult marcha sur Badajoz et commença un nouveau siège, pendant lequel il eut, sur les bords de la Gevora, *un de ces combats qui*, contre des Espagnols, *ne pouvaient avoir ni doute ni gloire*, à moins, comme fit le général Kellermann près d'Alba de Tormes, de battre avec deux régiments de dragons toute l'armée du duc del Parque (2) ».

Saint-Chamans était à cette bataille de la Gevora, et il semble bien qu'elle n'ait pas été aussi insignifiante que Thiébault veut bien le dire. Soult venait de commencer le siège de Badajoz. L'armée espagnole, dite de la Romana (quoique ce général fût mort), qui était en Portugal réunie

(1) *Saint-Chamans*, p. 26.
(2) *Thiébault*, tome IV, p. 466.

aux Anglais et Portugais pour faire tête à l'armée du maréchal Masséna, apprenant la prise d'Olivenza et l'investissement de Badajoz, se mit en marche pour secourir cette dernière ville ; cette armée était encore forte de 15 à 18,000 hommes. Elle arriva assez à temps pour pouvoir se mettre en communication avec la ville et la garnison, composée d'environ 8,000 hommes ; ces deux troupes réunies formaient donc une armée d'au moins 25,000 hommes. Soult n'en comptait que 10 à 12,000.

L'armée espagnole, qui venait d'arriver et que commandait le général Mendizabal, alla camper sous le canon du fort Saint-Christoval, sur la rive droite de la Guadiana ; nous étions sur la rive gauche. Le maréchal Soult résolut de la débusquer de sa position. Il fallait pour cela passer d'abord la Guadiana, rivière large, profonde et rapide, passer ensuite la Gevora, petite rivière, mais d'un accès difficile, les bords en étant fangeux, puis s'avancer dans une plaine pour aller attaquer l'armée espagnole campée sur la hauteur et sous le canon d'un fort ; il fallait aussi laisser dans nos ouvrages sur la rive gauche assez de monde pour les garder et les mettre à l'abri des attaques que la garnison pourrait tenter contre eux.

Ce plan, qui aurait pu présenter des chances de succès avec une armée de 30 ou 40,000 hommes, semblait d'une exécution impraticable, quand on n'en avait que 10,000 ; mais Soult était résolu à tout tenter pour faire une puissante diversion en faveur de l'armée française, qui luttait alors en Portugal sous les ordres de Masséna.

Dans la nuit du 18 au 19 février, il passa la Guadiana, à la tête de 5,000 hommes seulement, pour attaquer une armée de 15,000 hommes, bien pourvue d'artillerie et de cavalerie, campée sous le canon d'une place forte.

A la pointe du jour, les Français passèrent à gué la

Gevora, et, quelques heures après, les Espagnols étaient en pleine déroute. Mendizabal parvint à se jeter dans Elvas avec un bataillon d'infanterie et quelque cavalerie ; tout le reste fut sabré ou pris ; après l'affaire nous avions plus de 8,000 prisonniers et nous n'avions pas perdu 50 hommes (1).

Une bataille dans laquelle avec 5,000 hommes seulement le vainqueur fit 8,000 prisonniers, et qui entraîna à bref délai la prise de Badajoz, où l'on fit à nouveau 8,000 prisonniers, voilà ce que Thiébault appelle « un combat sans gloire ».

IV

Thiébault du reste ne se borne pas à rabaisser le maréchal Soult ; il critique tout le monde, ou peu s'en faut. Saint-Chamans, au contraire, est généralement bienveillant. Il est cependant trois maréchaux qu'il traite assez mal : Ney, Murat et Berthier. « Toujours flagorneur et sans coup d'œil militaire », dit-il de ce dernier. Murat ne s'en tire pas à aussi bon compte. Quelques jours avant la bataille d'Austerlitz, un combat eut lieu à Hollabrunn. « Nous eûmes, dit Saint-Chamans, avec l'arrière-garde ennemie, commandée par le prince Bagration, une affaire de nuit assez sanglante, à Hollabrunn, où les Russes se battirent, à mon avis, mieux que nous ; il est vrai que nous étions sous les ordres de Murat, *le plus triste général en chef que j'aie jamais connu.* »

Dans son récit de la campagne de Prusse, en 1806, parlant du combat de Wahren, où les corps de Bernadotte

(1) *Saint-Chamans*, p. 193.

et de Soult, à la suite de manœuvres habiles, attaquaient de concert le corps du général Blücher, Saint-Chamans écrit : « Le prince Murat arriva à franc étrier précisément au commencement de l'action, pour prendre le commandement de ces deux corps d'armée, et se faire honneur d'un succès auquel il n'avait contribué en rien ; c'était ainsi que déjà, dans différentes occasions, le *Bulletin officiel* lui avait attribué plusieurs grands succès auxquels il n'avait pris d'autre part que la peine de crever des chevaux, pour arriver de manière à profiter des dispositions faites par les généraux en chef : cela ne trompait pas les officiers de l'armée, mais on lui faisait une grande réputation en France et parmi les étrangers ; et c'était ce que l'Empereur voulait, car il avait déjà le dessein d'en faire un roi. »

Un peu plus loin, il trace de lui ce portrait : « Le prince Murat arriva à Prasznitz quelques instants avant notre départ (le 29 janvier 1807). Il était, selon sa coutume, vêtu en héros de mélodrame ; mais cependant la rigueur de la saison l'avait forcé à se couvrir de fourrures ; ses brodequins jaunes étaient cachés par de larges bottes fourrées ; une énorme pelisse, de la plus grande beauté, couvrait son justaucorps blanc et son pantalon rouge garni de galons d'or ; quant à ses plumes, auxquelles il ne pouvait renoncer, il les avait ajustées sur son bonnet fourré polonais ; dans cet équipage, il avait beaucoup de l'air du Kan des Tartares, et d'un autre côté, en lui ôtant ses fourrures, on aurait pu le prendre pour le comte Almaviva. Il était fort gai, et, quoique depuis longtemps il fût en froid avec le maréchal Soult, il le prit avec lui sur un ton badin ; je me rappelle qu'entre autres choses il lui disait : « Quel temps et quel pays ! Les badauds de Varsovie ne s'imaginaient-ils pas que l'Empereur voulait me

donner leur royaume? Beau présent qu'il m'aurait fait là! Je n'en aurais certes pas voulu. » — Nous nous étions si bien accoutumés à regarder comme de grands princes tous ceux qui étaient alliés de près à la famille de Napoléon, que nous ne fûmes que médiocrement révoltés de la fatuité de ce parvenu qui, après avoir été valet dans une petite province de France (le Quercy), regardait comme au-dessous de lui d'être roi de Pologne. »

Saint-Chamans est moins tendre encore pour Ney que pour Murat ; mais ici il est d'accord avec tous les autres témoins, avec Marbot comme avec Thiébault. Ney était la bravoure même, mais il en était venu, dans son orgueil, à ne plus vouloir être commandé que par Napoléon ou par lui-même. En 1811, pendant la retraite de Portugal, quoique placé sous les ordres de Masséna, il refusa formellement de lui obéir, au risque d'achever la perte de notre armée : le généralissime dut lui enjoindre de quitter le 6e corps, dont il avait le commandement, et de se rendre dans l'intérieur de l'Espagne pour y attendre ce que l'Empereur statuerait à son égard. « La nouvelle désobéissance de Ney, dit Marbot, encore plus positive que les précédentes, excita l'indignation de Masséna. Il y répondit par un ordre du jour qui ôtait au maréchal Ney le commandement du 6e corps. Cet acte de vigueur, juste et indispensable, était trop tardif; il aurait fallu le faire à la première rébellion de Ney (1). » — Thiébault est encore plus sévère ; il dit que Ney, en refusant d'obéir à son général en chef, s'était comporté « comme auraient pu le faire les hommes les plus dévoués au duc de Wellington (2) ».

Deux ans auparavant, en 1809, Ney avait tenu vis-à-vis

(1) *Marbot*, tome II, p. 445.
(2) *Thiébault*, tome IV, page 439.

du maréchal Soult une conduite non moins déplorable et dictée par les mêmes mobiles : l'orgueil et la jalousie. Et c'est ici que Saint-Chamans intervient à son tour comme témoin.

L'Empereur, alors en Autriche, informé que le maréchal Soult avait dû abandonner le Portugal, et prévoyant les grands événements qui allaient se passer en Espagne entre ses armées et les armées anglaises, espagnoles et portugaises, avait senti la nécessité de donner au maréchal un grand commandement. En conséquence il l'avait nommé général en chef de trois corps d'armée : le sien, celui de Ney et celui de Mortier. L'Empereur lui prescrivait de s'opposer avec ses forces à tout ce que les Anglais, réunis aux Espagnols, tenteraient en Espagne, et surtout à l'évacuation de Madrid. Il joignait à ces dépêches des lettres pour les maréchaux Ney et Mortier, par lesquelles il les instruisait de ses intentions et leur prescrivait d'obéir au maréchal Soult.

Saint-Chamans fut chargé de porter au maréchal Ney, qui était à Astorga, la lettre impériale. « Je ne pus voir le maréchal Ney en arrivant, dit-il, et je lui fis remettre mes dépêches par un de ses aides de camp... Je restai deux jours à Astorga, et au moment de mon départ le maréchal Ney voulut bien me voir un instant... Il me dit que l'exécution des ordres que je lui avais apportés était impossible, impraticable, qu'il n'y fallait pas penser (ces derniers mots avec beaucoup d'emportement). » La désobéissance de Ney fit manquer le plan de campagne.

Je me suis attardé aux choses d'Espagne, et voici que je n'ai plus de place pour indiquer, même sommairement, bien d'autres épisodes, non moins intéressants, dans la seconde partie de l'ouvrage consacrée à la guerre de Russie, à la campagne de 1813 et à la Restauration.

Le soin avec lequel sont annotés les *Mémoires du général de Saint-Chamans* ajoute encore à leur valeur. Pas un nom propre n'est dans le texte, qui ne soit l'objet au bas de la page d'une note biographique, puisée aux sources. Voilà un exemple que tous les éditeurs de Mémoires devraient bien suivre. Je ne vois guère à signaler qu'une seule omission, à la page 301. Saint-Chamans, dans son récit des Cent-Jours, raconte ce qui suit :

« Mon frère, indigné de tous les mauvais ouvrages que les Bonapartistes et les Jacobins faisaient paraître à cette époque contre le gouvernement du Roi pendant les dix mois qui venaient de s'écouler, entreprit de les réfuter tous dans une brochure assez courte, mais écrite avec talent, et surtout avec courage, car elle fut imprimée avec son nom dans le moment le plus critique pour les royalistes.

» Elle lui fit beaucoup d'honneur, mais elle fixa en même temps, d'une manière fâcheuse, les yeux de l'Empereur et de sa police sur notre famille, et un de mes amis, ou soi-disant tel, vint tout effaré me trouver chez moi et me demander si j'étais l'auteur de la brochure en question. « Non, lui répondis-je, mais je voudrais l'être. — Ne le souhaitez pas, me dit-il, et tâchez plutôt de désabuser le gouvernement à cet égard, car hier soir, chez le duc de Rovigo, j'ai entendu qu'il était question de vous faire arrêter et je pense que c'est à propos de cet ouvrage. »

» Je lui répliquai que mes principes étaient absolument les mêmes que ceux développés dans la brochure dont il me parlait, et nous nous séparâmes assez froidement : je tirai cependant parti de l'avis qu'il me donnait pour me ménager les moyens de quitter Paris et de me cacher si l'on me recherchait. »

Il me semble bien qu'une note ici serait nécessaire pour

indiquer au moins le titre de cette brochure, et nous dire lequel des frères du général en était l'auteur.

La brochure qui avait si vivement irrité le duc de Rovigo était un écrit intitulé : *Examen des fautes du dernier gouvernement;* c'était une apologie du gouvernement royal, et une attaque très vive contre le régime impérial. L'auteur était l'aîné des frères du général, Auguste-Philippe-Louis de Saint-Chamans, qui fut sous la Restauration député de la Marne et conseiller d'Etat en service ordinaire. Auguste de Saint-Chamans a publié un grand nombre d'écrits, politiques et littéraires, dont voici les principaux : *De la Popularité* (1821); *le Petit-Fils de l'homme aux quarante écus* (1823); l'*Anti-Romantique* (1825); *du Croque-Mitaine de M. le comte de Montlosier, de M. de Pradt et de bien d'autres* (1826). Il a composé quelques romans politiques, entre autres *Raoul de Valmire* (1816). Le meilleur critique qu'ait jamais eu le *Journal des Débats*, l'abbé de Féletz, a fait l'éloge de tous ces ouvrages; ils sont oubliés cependant. Le volume du général aura meilleure fortune. Les deux frères avaient l'un et l'autre infiniment d'esprit et de talent, mais celui-là a choisi la meilleure part, qui a écrit des *Mémoires*.

21 juin 1896.

VII

LE BARON D'HAUSSEZ [1]

I

« Ma conscience me dit qu'il est des principes dont un homme d'honneur ne peut jamais s'écarter ; que les principes qui se rattachent à la stabilité du gouvernement sont de ce nombre et doivent être placés en première ligne ; que du respect que l'on a pour eux dépend le bien-être des peuples ; que ces principes se reportant tous vers la royauté, qui est la personnification des nations, on doit au roi le tribut d'un dévouement dégagé des considérations qui tendraient à en resteindre les limites et l'action ; qu'en acceptant la confiance d'un monarque, on est lié envers la nation dont il est le représentant et

(1) Mémoires du baron d'Haussez, *dernier ministre de la Marine sous la Restauration*, publiés par son arrière-petite-fille *la duchesse d'Almazan*, avec Introduction et notes par le comte de *Circourt* et le comte de *Puymaigre*. — Tome premier, un volume in-8°, avec portrait. Calmann Lévy, éditeur, 1896.

l'organe comme on l'est envers lui ; que manquer à la fidélité qu'on lui a jurée, c'est un crime envers la société, et que dans le calcul des chances de rencontrer l'intérêt général dans la volonté d'un souverain ou dans celle contraire des factions, il y a plus de probabilité en faveur de la première, parce qu'elle est plus raisonnée et plus calme ; qu'elle tend à conserver, tandis que, passionnée pour des théories, emportée et irréfléchie, la volonté populaire tend à détruire ; qu'ainsi l'intérêt public impose comme un devoir la fidélité aux rois, et que par fidélité on doit entendre tous les actes qui peuvent la rendre complète et efficace... (1). »

Ainsi écrivait, en 1833, dans sa *Philosophie de l'exil*, M. le baron d'Haussez, et déjà, par cette seule citation, nous savons quel royaliste convaincu fut l'auteur des *Mémoires* qui paraissent aujourd'hui.

Charles le Mercher de Longpré, baron d'Haussez, dont le nom est désormais inséparable de la glorieuse conquête d'Alger, naquit le 20 octobre 1778 à Neufchâtel, en Normandie, d'une famille noble et parlementaire. Dès 1799, à peine âgé de vingt ans, il prit part à une tentative de soulèvement organisée par les Chouans. Sous le Consulat, il fut impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal. De ces échauffourées de jeunesse, il n'est rien dit dans les *Mémoires*, qui commencent seulement au retour des Bourbons, en 1814. « M. d'Haussez — écrivent dans leur *Introduction* MM. de Circourt et de Puymaigre — a-t-il parlé de ces faits dans des Mémoires antérieurs à ceux que nous publions ? Ce qui autoriserait à le penser, c'est qu'il est fait mention de ces Mémoires, pour nous inconnus, dans un ouvrage que M. Georges de

(1) *Philosophie de l'exil*, par le baron d'Haussez, p. 68.

Cadoudal a écrit sur son oncle et la chouannerie. Comment ces Mémoires ont-ils été connus de M. de Cadoudal? Que sont-ils devenus? » Je crois pouvoir répondre à l'une et à l'autre de ces questions.

En citant, d'après M. d'Haussez, le récit d'un incident relatif au débarquement de Georges et de ses agents sur la côte normande, à Biville, M. G. de Cadoudal dit que les pages par lui reproduites sont « extraites des Mémoires de d'Haussez ». Ce qu'il ne disait pas, c'est que ces pages étaient empruntées par lui, non à un manuscrit de M. d'Haussez, mais tout simplement à Crétineau-Joly, qui, plusieurs années auparavant, les avait données dans son *Histoire de la Vendée militaire* (1). Seulement Crétineau-Joly, qui avait eu, lui, sous les yeux, le manuscrit de M. d'Haussez, se gardait bien d'écrire à ce sujet le mot : *Mémoires ;* il disait simplement : « Nous empruntons ce récit aux *notes manuscrites* du baron d'Haussez, ancien ministre de la Marine. » On peut donc tenir pour certain que sur la période antérieure à 1814, sur deux ou trois épisodes marquants de sa jeunesse, M. d'Haussez a bien écrit quelques *notes*, mais des notes seulement et non point des *Mémoires*.

Les siens commencent au 12 avril 1814, au jour de l'entrée du comte d'Artois à Paris. Voici comment parle de cette journée du 12 avril un témoin assurément peu suspect, M. Pasquier, la veille encore préfet de police de l'Empire et l'homme du monde le moins prompt à

(1) *Histoire de la Vendée militaire*, par J. Crétineau-Joly, tome IV, 4e édition, 1850. Le livre de M. Georges de Cadoudal, paru seulement en 1887, est postérieur de trente-sept ans à la 4e édition de l'ouvrage de Crétineau-Joly.

l'enthousiasme, le moins accessible aux illusions :

« Le plus beau temps favorisa l'entrée solennelle du comte d'Artois ; le spectacle était magnifique. Le cortège s'avança par le faubourg et la rue Saint-Denis jusqu'à Notre-Dame, où le prince devait rendre ses actions de grâces et entendre un *Te Deum*. Ce trajet eut lieu *au milieu d'une foule immense qui saluait le prince par des acclamations enthousiastes*..... La garde nationale occupait seule les postes et faisait la haie. Les rues à traverser pour aller de la barrière à Notre-Dame et de Notre-Dame aux Tuileries étaient celles qu'on pouvait considérer comme appartenant plus spécialement à la classe bourgeoise, marchande, à la garde nationale par conséquent. Les fenêtres étaient garnies des femmes, des sœurs, des filles des gardes nationaux, tout heureuses de la part que prenaient à ce grand événement leurs maris, leurs frères, leurs pères. *Une joie sincère éclatait*. Partout on entendait les cris de : « Vive la maison de Bourbon ! Vive le Roi ! Vive Monsieur ! » Les murailles étaient en beaucoup d'endroits tapissées comme jadis pour la Fête-Dieu, des drapeaux blancs pendaient à toutes les fenêtres, des fleurs étaient jetées. *Cette joie avait tous les caractères d'une émotion vraie et spontanée*.

» Je crois n'avoir rien exagéré dans le tableau que je viens de tracer ; personne n'a été plus que moi à portée de bien voir. Je faisais partie du cortège, j'étais fort près des princes ; j'ai donc beaucoup vu par mes yeux ; les rapports qui m'ont été faits à la fin de la journée m'ont prouvé qu'il en avait été de même sur tous les points où mes regards n'avaient pu atteindre... (1). »

Le récit du baron d'Haussez concorde de tous points avec celui de M. Pasquier.

« J'arrivai à Paris, dit-il, le 12 avril, jour de l'entrée de monseigneur le comte d'Artois. Je pris ma part de l'*enthousiasme général*... Bientôt parut le cortège si impatiemment attendu... En avant d'un groupe de maréchaux, de généraux, d'officiers de

(1) *Mémoires du Chancelier Pasquier*, tome II, p. 344.

toutes armes et de diverses nationalités, un homme de cinquante-six ans attirait les regards. Sa physionomie, aux traits réguliers, reflétait l'expression du bonheur que faisait naître en lui l'*enthousiasme de la foule;* il saluait à droite, à gauche, aux fenêtres, sur les toits, dans la rue. Son regard pénétrait partout. Ses gestes marqués de la grâce la plus parfaite, de cette grâce dont on croyait la tradition perdue, semblaient s'adresser à chacun. *L'enthousiasme éclata alors irrésistiblement ;* on eût en vain cherché à le comprimer. Mais qui y songeait? Souvenirs du passé, doutes de l'avenir, désaffections, regrets, haines, préjugés, intérêts même, tout se taisait, tout disparaissait, *tout était emporté par cet élan qui ne laissait place à rien autre chose qu'à la joie et à l'espérance.* On criait, on hurlait : « Vive le Roi ! Vive le comte d'Artois ! » Et la foule de se précipiter sur les pas du prince, quoi qu'on tentât pour l'empêcher, de se mêler au cortège, de l'accompagner vers la cathédrale où il allait rendre grâce à Dieu d'avoir donné à la France un Français de plus (1). »

D'Haussez sollicita un emploi dans l'Administration, et il semble bien que ses titres étaient de ceux qui devaient faire accueillir favorablement sa demande. Il se présenta, sous les auspices de M. Beugnot, alors en grande faveur, chez le directeur du personnel au ministère de l'Intérieur. — « Que voulez-vous ? lui dit ce dernier. — Une place dans l'Administration. — Quels sont vos titres? — Un dévouement constant à la Monarchie. — Qui maintenant n'a pas eu de dévouement ? — Sans doute ; mais mon dévouement à moi est attesté par l'émigration d'une grande partie de ma famille, par mes services dans les armées royales du Maine et de la Normandie, par mes arrestations et ma mise en surveillance qui en a été la suite. Quant à ma capacité, elle est affirmée par les missions que le Roi et ses agents m'avaient confiées et auxquelles je suis redevable des dangers que j'ai courus, des persécutions

(1) *Mémoires du baron d'Haussez*, tome I, p. 12.

que j'ai endurées. —C'est bien, monsieur, je verrai ce que je pourrai faire de vous (1). » — La requête de M. d'Haussez resta sans effet. Jamais gouvernement, au lendemain d'une Révolution, ne fut, au même degré que la première Restauration, sobre de destitutions pour ses adversaires, avare de places pour ses amis.

II

Lors de la seconde Restauration, M. d'Haussez fut nommé député par les électeurs de l'arrondissement de Neufchâtel. On aurait pu croire qu'il siégerait sur les bancs de la droite, parmi les *ultras*, qui formaient la majorité. Il vota, au contraire, constamment avec la minorité et parut souvent à la tribune pour défendre la politique du duc de Richelieu et de M. Decazes, pour combattre les projets du côté droit. Dans ses *Mémoires*, il reproche à ses collègues de la majorité et en particulier à leurs chefs, les Villèle, les Corbière, les Hyde de Neuville, leurs idées trop libérales sur les conditions de l'électorat et sur le système municipal. Ce qu'on ne sait guère, en effet, c'est que M. de Villèle et ses amis, en même temps qu'ils étaient profondément attachés au principe monarchique, étaient, au point de vue du vrai libéralisme, très en avance sur leur temps, et même sur le nôtre. Ils ne se proposaient rien moins que de renverser le despotisme administratif fondé par Napoléon. Ils estimaient que la commune était l'élément politique d'une nation monarchique, la véritable famille politique, et que seule elle était assez fixe et assez solide pour servir de base à

(1) *Mémoires*, p. 147. — Le directeur du personnel au ministère de l'Intérieur, avec lequel d'Haussez eut ce dialogue, était un ancien fonctionnaire du régime impérial.

une sérieuse reconstitution de l'Etat. Ils pensaient comme M. de Bonald et ils disaient avec lui : « La commune est, dans le système politique, ce que le franc est dans notre système monétaire, l'unité première et génératrice, l'unité indivisible, parce qu'on ne peut la diviser sans tomber dans des fractions sans valeur et des monnaies sans poids et sans titres. Remarquez que la commune est un corps plus réel, plus solide, plus visible que le département ou le royaume, qui sont plutôt des corps moraux. L'homme, la maison qu'il habite, la terre qu'il cultive, sont de la commune avant d'être du département et du royaume ; et comme ces trois corps, commune, département, royaume, forment le corps politique, l'Etat tout entier, il est tout naturel que dans la manière de composer la représentation universelle de la nation, les mêmes corps participent, dans le même ordre, à la députation ; ainsi la commune députe au département, le département députe au royaume, système d'élection analogue et complet. »

Les chefs de la droite combattaient la nouvelle loi d'élection qui, en concentrant le monopole électoral entre les mains de ceux qui payaient trois cents francs de contributions, excluait de droit tous ceux qui se trouvaient au-dessous de ce chiffre d'impositions arbitrairement fixé, et de fait tous ceux qui se trouvaient au-dessus ; ils faisaient remarquer qu'une société ne doit laisser aucun intérêt en dehors de la représentation, parce que les intérêts traités hostilement deviennent hostiles. Ils proposaient donc, comme base du système à adopter, des assemblées cantonales où serait placé le premier degré d'élection, et où seraient admis tous les contribuables payant 50 fr. d'imposition directe et ayant vingt-cinq ans accomplis. Allant plus loin, ils jugeaient nécessaire de donner au système électoral un degré d'universalité plus

grand encore, en prenant des éléments de composition dans toutes les collections d'intérêts, quand elles viendraient à se produire et à se manifester.

On le voit, la majorité royaliste de 1815 voulait introduire dans le gouvernement parlementaire, établi par la Charte, l'élément *représentatif*, contre-poison du parlementarisme. Combattue par les ministres, dissoute après une année d'existence, il ne lui fut pas donné de réaliser ses idées et d'accomplir son œuvre. Elle n'en a pas moins mérité qu'un des esprits les plus élevés de notre temps, un de nos premiers écrivains politiques, M. L. Revelière, portât sur elle ce jugement : « Si l'on considère en présence de quelles calamités, au milieu de quelles contrariétés et en dépit de quels ministres elle a résolu tant de problèmes administratifs et financiers, dégagé la législation de tant de subtilités et tant fait pour concilier les intérêts nationaux et monarchiques, on ne peut refuser son admiration à cette assemblée intelligente et bien intentionnée, la première sans doute, et la seule peut-être qui ait servi le gouvernement sans le flatter et défendu le trône sans lui rien demander (1). »

L'ordonnance du 5 septembre 1816, qui prononça la dissolution de la Chambre *introuvable*, devint pour M. d'Haussez l'occasion de sortir de la galère parlementaire. Il fut appelé en 1817 à la préfecture des Landes. A qui fut-il redevable de cette nomination ? A M Decazes sans doute, à ses discours de tribune en faveur du ministère, — et aussi, pour une petite part, à ses chansons. « Les discours, dit-il, que je lisais à la tribune auraient été peu remarqués si l'on n'avait appris que la même plume

(1) *Les Ruines de la Monarchie française*, par L. Revelière, membre de la Chambre des députés sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X ; tome II, p. 574.

chargée de les écrire traçait aussi des couplets malins qui, régulièrement une fois par semaine, révélaient les niaiseries et les folies débitées et commises à la Chambre, livraient le nom de leurs auteurs aux Parisiens et les faisaient rire, quelles que fussent leurs opinions... Le roi, qui s'amusait de mes chansons, me remarqua et m'adressa la parole dans plusieurs occasions. »

On ne rit plus aujourd'hui, et la chanson est morte. Sous la Restauration, le mot de Beaumarchais était toujours vrai : « Tout finit par des chansons. » A propos de celles du baron d'Haussez, les spirituels et savants éditeurs de ses *Mémoires* font remarquer qu'en ce temps-là, faisant concurrence à des chansonniers de profession, comme Desaugiers, comme Béranger, des hommes politiques, des hommes graves, ou qui auraient dû l'être, se montraient encore, comme on le disait alors, les dévots de Momus. Le marquis de la Maisonfort, ce ministre plénipotentiaire sous les ordres duquel Lamartine se trouva à Florence, faisait des chansons; le satirique comte de Salaberry, collègue de d'Haussez à la Chambre de 1815, en a émaillé ses curieux Mémoires encore inédits; M. de Peyronnet faisait de petits vers genre dix-huitième siècle; un préfet, M. Creuzé de Lesser (et non *Creusé de Lessert*, comme l'écrivent les éditeurs), tournait des couplets; le baron Capelle, qui sera quelque peu ministre en 1830, tournait des épigrammes; un des ultra-royalistes de 1815, le député Piet, chantait les ultras :

Excès d'amour, excès de zèle !
C'est le vrai portrait d'un ultra.
Trop amoureux et trop fidèle,
Les jolis défauts que voilà (1) !

(1) *Introduction aux Mémoires du baron d'Haussez*, par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre, page 48.

Dans leur énumération des hommes politiques qui, aux environs de 1820, cultivaient avec succès le couplet, MM. de Circourt et de Puymaigre ont oublié celui qui, en ce temps-là, tenait « le sceptre de la chanson », — un pair de France, et non des moindres, dont Sainte-Beuve parle en ces termes, dans son chapitre sur *Désaugiers :* « Le nom de Désaugiers m'en rappelle un autre qu'on n'est guère tenté de lui associer, et que je tiens absolument à y rattacher par quelque bout, — un personnage célèbre à tout autre titre, et qui pourtant, né en d'autres régions sociales, eût tenu largement sa place parmi les coryphées de la gaieté pure : je veux parler de Lally-Tolendal, auteur de pots-pourris délicieux, d'une folie à l'usage de la bonne compagnie, et qu'il chantait à ravir ; il n'était pas seulement le *plus gras*, mais encore *le plus gai des hommes sensibles* (1). »

III

Pour être arrivé par la chanson, M. d'Haussez n'en fut pas moins un excellent préfet. Il était cependant parti sans enthousiasme pour sa nouvelle résidence. En sa qualité de Normand, il se sentait peu d'attraits pour les Landes. Il s'attendait à voir un pays de sable à la surface duquel se détacheraient, à une hauteur de six pieds, de rares habitants montés sur des échasses. Il fut agréablement surpris, en arrivant à Mont-de-Marsan par une belle route. La ville lui parut petite mais jolie, décorée d'édifices publics d'un bon style. Il ne tarda pas à s'y plaire, et il sut, en moins de deux ans, signaler son administration par un

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*. T. III, p. 212.

grand nombre d'entreprises utiles et sagement entendues. Il ouvrit de nombreuses routes à travers les landes, fit défricher une portion considérable de ce sol inculte, encouragea les desséchements de marais, généralisa la culture du mûrier, dota Mont-de-Marsan de jolies promenades, rendit navigables plusieurs rivières et s'occupa du tracé de deux vastes canaux. On a une preuve de la sollicitude que lui inspirait son département dans le volume qu'il publia, quelques années plus tard, sous ce titre : *Etudes administratives sur les Landes*. C'est une collection de mémoires et d'écrits relatifs à la contrée renfermée entre la Garonne et l'Adour. Outre la mention des importantes améliorations réalisées par ses soins, on y trouve l'exposé de bien des projets qu'on ne lui laissa pas le temps d'exécuter.

Dès le 3 février 1819, en effet, il fut appelé au poste moins paisible de préfet du Gard. Cette contrée se ressentait encore des agitations qu'y avaient fait naître les événements des Cent-Jours. Les dissentiments politiques s'y compliquaient de l'ardeur des dissidences religieuses. Les catholiques avaient presque tous embrassé la cause royaliste ; à peu d'exceptions près, les protestants étaient presque tous *libéraux*. Le baron d'Haussez s'appliqua à donner à son administration les caractères d'une équitable impartialité.

Cette impartialité, on la retrouve dans ses *Mémoires*, et ses récits permettent de remettre au point les prodigieuses exagérations des écrivains révolutionnaires sur la *réaction de 1815* et sur ce qu'ils ont appelé la *Terreur blanche* dans le Midi.

L'époque des Cent-Jours avait été été marquée par des actes d'agression contre les royalistes. Plusieurs avaient été massacrés, sans provocations de leur part, dans les rues de Nîmes. Les maisons d'un grand nombre d'entre

eux avaient été pillées, dévastées, démolies même après le combat du pont de la Drôme et la capitulation de la Palud. Les volontaires qui avaient fait partie de l'armée du duc d'Agoulême avaient été traqués comme des bêtes fauves, et assassinés avec des raffinements de cruauté. A la seconde Restauration, les royalistes des dernières classes du peuple ne voulurent pas être en reste. Leur vengeance atteignit un certain nombre de leurs ennemis, et elle ne fut qu'imparfaitement arrêtée et contenue par les efforts de leurs chefs les plus influents. Il y avait donc eu, de part et d'autre, crimes et malheurs, désastres et cruelles représailles.

Le gouvernement mit à la disposition de M. d'Haussez, dès son arrivée à Nîmes, une somme de cinquante mille francs destinée à indemniser les parents les plus pauvres des victimes *protestantes* dont on évaluait le nombre à *deux cents*. « Je fis connaître aux membres des consistoires, dit M. d'Haussez, la mission qui m'était confiée, et je les invitai à me remettre une liste exacte et authentique des malheureux qui avaient péri et des renseignements précis sur la situation de leurs familles. J'éprouvai d'abord un refus... Le ministère pressa ses conseillers habituels dans ces sortes d'occasions (les députés qui servaient d'organes aux protestants) d'engager leurs amis à céder ; cette démarche eut du succès. On me remit la liste, et je pus juger du motif de l'hésitation que j'avais remarquée. Cette liste mettait au jour la volontaire et perfide exagération du mal, puisque, au lieu d'une liste de deux cents noms, celle que l'on me remit en contenait dix-huit (1). Certes, dix-huit meurtres sont une chose bien

(1) « Pour atteindre le nombre de dix-huit, on avait compris parmi les victimes cinq femmes et deux hommes exécutés à Nîmes en 1816, par suite d'une condamnation judiciaire, pour avoir tué dans le village

déplorable, bien horrible, mais les hommes qui en portaient le nombre à deux cents étaient bien coupables d'ajouter ainsi, par un mensonge atroce, à la douleur des gens de bien et à la honte qui retombait sur leur pays.

« Les catholiques, à leur tour, firent des réclamations. Ils prétendirent que si la munificence du gouvernement atteignait les familles dont les pertes avaient été motivées par une vengeance qu'ils appelaient méritée, elle devait, à plus forte raison, parvenir jusqu'à celles où un esprit d'agression que rien n'avait provoqué était venu faire les premières victimes. Ils n'hésitèrent pas, eux, à me remettre une liste authentique qui renfermait une trentaine de noms.

» Je crus devoir agir sans consulter le ministère, qui probablement aurait contrarié mes vues et, par un nouvel acte de partialité, irrité davantage encore les royalistes. Je divisai en deux parts égales les cinquante mille francs. J'en remis une à chaque parti et lui laissai le soin d'en faire la répartition. Je fis seulement observer aux protestants que, pour l'honneur de leur secte, et s'ils ne voulaient pas assumer les responsabilités du crime, ils ne devaient pas comprendre les condamnés d'Arpaillargues parmi les victimes. Ils n'eurent pas égard à mon observation, et des mangeurs de chair humaine, des cannibales condamnés ponr un crime patent et suivant les formes ordinaires de la loi, furent assimilés à des innocents sacrifiés à la fureur des partis. »

Ainsi, un premier point est hors de doute. Ce sont les révolutionnaires qui, les premiers et sans y être provoqués, ont assassiné les royalistes.

d'Arpaillargues six volontaires royaux pris sans armes après la capitulation de la Palud, et avoir fait griller et avoir mangé leurs restes. » (Note du baron d'Haussez.)

Après la chute de Napoléon, les royalistes ont exercé des représailles. Le nombre de leurs victimes fut de dix-huit, d'après la liste remise à M. d'Haussez, de trente-sept d'après le *Mémoire sur la réaction de 1815*, rédigé par M. de Larcy, après de longues et patientes investigations (1). De trente-sept à *Deux cents*, il y a loin, fort heureusement; et encore une fois, il ne faut pas oublier que les premières victimes de 1815 avaient été des royalistes, que 1814 avait été pur de tout excès, et que cela se passait dans la ville où, en 1790, dans les journées des 14 et 15 octobre, connues sous le nom de *la Bagarre*, trois cents catholiques avaient été massacrés!

Il ne faut pas oublier surtout, lorsqu'on parle de la *Terreur blanche* et qu'on l'ose assimiler à la Terreur de 93, qu'en 1793 c'était le gouvernement, ses représentants et ses juges qui assassinaient les victimes, non par vingt ou trente, mais par milliers. En 1815, le gouvernement est resté complètement étranger aux crimes qui furent commis. Un honorable protestant, M. de Castelnau, a parfaitement caractérisé les meurtres de cette époque, dans une lettre qui fut alors rendue publique et où il disait :

« J'habite la Gardonnenque, terre classique du protestantisme, et je suis protestant... S'il est une vérité immuable, c'est que les auteurs des assassinats d'alors, qui fournissent un texte aux agitateurs d'aujourd'hui, étaient des hommes de la lie du peuple, qui, trop fidèles aux maximes des gens de leur classe, regardaient comme le plus incontestable de leurs droits les vengeances individuelles qu'ils exerçaient sur leurs pareils, en raison des excès dont ceux-ci s'étaient rendus coupables envers eux

(1) Le *Mémoire* de M. de Larcy a été publié par Alfred Nettement dans l'Appendice du tome III de son excellente *Histoire de la Restauration*.

dans les Cent-Jours. *Si, dans les Cents-Jours, on n'eût persécuté que des nobles et des prêtres, on n'aurait pas eu de réaction.* »

Voilà la vérité; mais révolutionnaires et bonapartistes ne s'en embarrassent guère. Ni Marat, ni Hébert, ni Maillard, ni Robespierre, ni Carrier, ni Joseph Lebon, ni Fouquier-Tinville, ni cent autres pareils ne les gênent. N'ont-ils pas réponse à tout, avec un seul mot : *Trestaillons?* — Ce que fut, au juste et au vrai, Trestaillons, c'est encore M. d'Haussez qui va nous le dire :

« Il y avait alors à Nîmes, écrit-il, une de ces effrayantes célébrités produites par les passions politiques; Trestaillons, à qui un jugement solennel avait conservé la liberté et la vie, jouissait tranquillement de l'une et de l'autre... Sa présence à Nîmes était un scandale; mais après le jugement dont le bénéfice lui était acquis, on ne pouvait le chasser de la ville; il fallait obtenir qu'il en sortît volontairement. Je le fis appeler.

» Le hasard voulut que, lorsqu'il fut annoncé, j'eusse dans mon cabinet un ecclésiastique nommé l'abbé Bonhomme. C'était un curé de Nîmes, homme vénérable, en possession d'une influence presque absolue sur l'esprit de la multitude. Il s'était placé, en toute occasion, entre elle et les malheureux qu'elle voulait immoler; et il était parvenu à empêcher que le nombre des victimes fût plus grand. Je le priai d'être témoin de la conférence que j'allais avoir avec Trestaillons... (1)

» Je dis à ce dernier que je l'engageais à quitter un

(1) Son vrai nom était Jacques Dupont. D'après certains écrivains, le sobriquet de ***Trestaillons*** lui venait de ce qu'il avait coupé un homme en ***trois taillons***, trois morceaux. Cette explication est complètement erronée. Le sobriquet de Trestaillons est antérieur aux événements qui lui donnèrent sa terrible célébrité. On lui avait donné simplement ce nom parce qu'il avait trois quartiers de vigne.

pays où sa conscience ne pouvait être en repos et où sa vie n'était pas en sûreté. Il pouvait être sûr que je lui fournirais les moyens de former, dans un autre département, un établissement conforme à ses habitudes de travail, et qui lui permettrait de vivre dans l'aisance.

» Ses traits, que j'observais, s'animèrent à ces mots. — « Si je pars, me dit-il avec émotion, que deviendront mon père, ma femme, mes enfants? — Ils vous suivront. Mais vous-même, vous êtes-vous informé des familles de ceux que vous avez assassinés? » A ces mots, sa figure, un instant auparavant morne et sans expression, s'éclaira tout à coup, sa bouche se contracta, ses yeux étincelèrent. — « Ils vous ont trompé sur mon compte! s'écria-t-il; ils ne vous ont dit que la moitié des faits. Ils vous ont parlé de mes vengeances, ils ne vous ont rien dit de ce qui les avait provoquées. Je vais vous dire la vérité, moi; j'en ai le droit. Je parle en présence de M. le curé, qui m'a connu depuis mon enfance, qui ne m'a pas perdu de vue un seul instant. Qu'il vous dise si, avant les Cent-Jours, je n'étais pas un honnête homme, un bon fils, un bon mari, un bon père, un bon chrétien, l'exemple des gens de ma classe dans ma paroisse? — C'est vrai, répondit le curé, mais depuis!... — Eh bien! depuis... Dites donc tout à notre préfet, que l'on donne pour un royaliste. Depuis... A l'arrivée de Bonaparte, Monseigneur le duc d'Angoulême, qui était alors dans notre pays, appela autour de lui les royalistes. J'étais du nombre. Sans réflexion, sans regret, j'abandonnai ma famille pour le suivre. Au combat de la Drôme, j'ai reçu deux balles. Tenez, ajouta-t-il en me montrant une cicatrice au bras et une autre à la jambe, en voilà les marques. Après la capitulation, je trouvai le pont occupé par les Bonapartistes; c'étaient des protestants de Nîmes.

Ils se précipitent sur nous, nous frappent, jettent plusieurs de nos camarades à moitié morts par-dessus les parapets du pont. Je suis du petit nombre de ceux qui avaient échappé. J'avais un coup de sabre sur la tête, un coup de baïonnette à la cuisse, je me sauve pourtant, je ne sais comment, j'arrive chez moi. Quelques oliviers que j'avais dans mon champ avaient été arrachés, ma maison avait été brûlée. Je m'informe de ce qu'était devenue ma femme : je découvre son asile. Elle m'apprend qu'elle a été outragée par six bandits qu'elle me désigne. Je jurai de me venger... J'ai cherché ceux qui m'avaient déshonoré; je les ai tous tués. Je ne m'en suis pas caché. C'était en plein jour, dans les rues, dans leurs maisons, partout où je les ai rencontrés. Si l'un d'eux m'avait échappé et qu'il fût là, je le poignarderais sous vos yeux. Je n'en ai pas tué d'autres: que M. le curé me démente si je n'ai pas dit la vérité. » — Quand il se fut retiré, le curé me dit : « — Tout ce qu'il vous a raconté est vrai; il n'a omis ni inventé aucune circonstance. (1) »

Dans les premiers jours de 1820, M. d'Haussez fut nommé à la préfecture de l'Isère, département qui s'était fait remarquer depuis longtemps par l'ardeur de son opposition au gouvernement des Bourbons. Le baron d'Haussez réussit si bien à modifier l'esprit de la population Dauphinoise, qu'aux élections de 1822 et de 1824 les candidats royalistes l'emportèrent dans tous les collèges à une majorité assez considérable. Dans l'Isère, comme dans les Landes, il provoqua ou réalisa plusieurs créations utiles ou artistiques, telles que les fontaines publiques de Grenoble, et la statue de Bayard, qui s'élève sur la principale place de cette ville.

(1) *Mémoires du baron d'Haussez*, pages 286-291.

Au mois d'avril 1824, le ministère Villèle l'appela à la préfecture de la Gironde, et c'est à ce moment que s'arrête le premier volume de ses *Mémoires. Mémoires politiques et administratifs*, tel était le titre qu'il leur avait lui-même donné. Il y parle, en effet, peu de lui, — trop peu à mon sens. En revanche, il trace le portrait de tous les hommes politiques, ministres ou députés, avec lesquels il s'est trouvé en relations. Ces portraits sont les plus spirituels du monde, et j'y reviendrai lorsque paraîtra le second volume. Je dirai, dès ici, qu'en général ils ne pêchent point par excès de bienveillance. Le baron d'Haussez était le meilleur des hommes et le plus charitable; mais il estimait que si l'on est obligé à la charité envers les pauvres et les humbles, on n'y est pas tenu vis-à-vis des hommes politiques, — surtout lorsqu'on écrit son *Journal* ou ses *Mémoires* :

Tout faiseur de journal doit tribut au malin.

18 janvier 1897.

VIII

LE BARON D'HAUSSEZ [1]

(*Suite et fin.*)

I

Le 7 avril 1824, le baron d'Haussez fut nommé préfet de la Gironde. Son prédécesseur, le comte de Tournon, avait été, de 1810 à 1814, préfet de Rome; au sortir de la Ville éternelle, Bordeaux n'avait pas dû, j'imagine, lui faire l'effet d'une préfecture de première classe. Il n'en était pas de même de M. d'Haussez. Il venait de Grenoble, — et non de Rome, — et Bordeaux satisfaisait toutes ses ambitions. Ses talents administratifs trouvèrent largement à s'y développer. Il se fit remarquer dans ce nouveau poste par une activité non moins intelligente et non moins féconde que celle dont il avait fait preuve à Mont-de-Marsan, à Nîmes et à Grenoble.

(1) *Mémoires du baron d'Haussez.* Tome deuxième et dernier, 1897.

Parmi les projets dont il eut tout d'abord à s'occuper, deux se recommandaient particulièrement à son intérêt. L'un était la construction d'un hôpital, l'autre, celle de bains dont la ville de Bordeaux manquait. La seconde de ces entreprises devait s'exécuter à l'aide d'un emprunt ou d'une concession que ferait la ville. Il pressa si bien les choses que, deux ans après son arrivée, Bordeaux se trouvait embelli par deux vastes édifices d'un style admirable et d'une grande utilité.

La construction d'un hôpital éprouva un peu plus de lenteur, soit par l'hésitation que le conseil municipal mit à adopter les voies que le préfet lui proposait pour couvrir la dépense, soit par les chicanes qu'en sa qualité de président du conseil des bâtiments, M. de Tournon ne cessait de faire naître. M. d'Haussez surmonta enfin ces obstacles et, avant son départ, l'édifice, un des plus importants et des mieux entendus de ce genre que possède la France, était terminé.

Il fit élever sur une des principales places de la ville la statue de M. de Tourny, ancien intendant de Guyenne, qui avait tant fait pour la prospérité et pour l'embellissement de Bordeaux. Par les ordres de M. d'Haussez et d'après ses plans, deux colonnes rostrales, surmontées de statues, décorèrent l'esplanade qui domine le port, et une belle fontaine en marbre compléta la décoration de la place Royale.

Sur sa proposition, le conseil général du département vota l'érection d'une statue à Louis XVI et affecta une somme de cinquante mille francs à cet objet. Le conseil municipal de Bordeaux fit un vote semblable. Le préfet s'était engagé à obtenir ce qui manquerait, pour couvrir la dépense, de la générosité des communes et des particuliers. La statue venait d'être terminée au moment où la Révolution

de 1830 éclata. Un fâcheux incident se produisit lors de la fonte. Le fondeur avait voulu couler en un seul jet cet immense monument qui devait avoir vingt pieds de hauteur. Au moment où l'opération semblait terminée heureusement, une forte détonation se fit entendre, et l'on vit disparaître le bronze qui était resté en excédent dans la partie supérieure du moule. On ne doutait pas que l'opération ne fût manquée. Lorsque le refroidissement du métal permit d'enlever le moule, on trouva la statue parfaitement coulée mais sans tête. Cet accident fut promptement réparé, mais il avait produit une vive impression et donné lieu à de pénibles rapprochements.

Les travaux que M. d'Haussez faisait exécuter dans le chef-lieu ne détournaient pas son attention de ceux que réclamaient les arrondissements. Il donna aux routes les soins les plus actifs, et cela avec un tel succès que, en quatre années et avec une somme d'un million, il commença et acheva un système complet de communications à travers tout le département.

L'auteur des *Mémoires* fait ici une remarque qui me paraît bonne à recueillir et que je dédie à mes amis de l'Ecole polytechnique :

« Je n'aurais pas, dit-il, obtenu un pareil résultat avec aussi peu de dépenses et tant de promptitude, *si je ne m'étais pas affranchi du concours fort lent et fort cher de l'administration des ponts et chaussées.* Convaincu, comme je l'étais par ma propre expérience, qu'excepté dans des circonstances fort rares, le tracé et la confection des routes n'exigent pas des talents transcendants, et qu'il suffit de ces connaissances qu'on rencontre partout, j'en confiai le soin à des hommes familiarisés avec les travaux du même genre. Je me bornai à leur prescrire le maximum des pentes, et le maximum de la largeur des chemins. Je pré-

posai à la surveillance des travaux des propriétaires intelligents et surtout intéressés à la prompte ouverture des routes. Lorsque les plans étaient terminés et que les directions étaient indiquées par des jalons, je me transportais sur les lieux, j'écoutais les réclamations et je prenais des décisions. »

Aussi bien, M. d'Haussez n'était pas de ces préfets qui prétendent tout diriger et tout faire du fond de leur cabinet. Il estimait, au contraire, qu'un administrateur doit être plus souvent à cheval que sur son fauteuil, car rien ne se fait bien, vite et économiquement, que ce qu'il voit ou que l'on sait qu'il doit voir, et parce qu'en faisant une excursion pour un objet, il donne à vingt autres des soins auxquels il n'aurait pas songé si son activité ne les lui avait pas fait découvrir.

Même pour les travaux d'art, tels que les ponts, il se passait volontiers du concours de ces Messieurs des ponts-et-chaussées. Il ne ménageait point l'éloge à leur science et à leur talent, mais à la condition d'en user le moins possible. Il se bornait à indiquer dans un programme les conditions principales pour un pont, le genre et la qualité des matériaux, sa largeur, le poids qu'il devait porter, le temps pendant lequel l'entrepreneur devait en garantir l'existence. Il passait l'adjudication à celui des concurrents qui offrait les conditions les plus avantageuses. Il ne lui restait plus qu'à faire surveiller les travaux de manière à acquérir la certitude qu'ils avaient été exécutés conformément aux engagements contractés.

Ce mode d'action procura au département un pont sur la Garonne, deux sur la Dordogne, trois sur l'Isle, un sur la Leyre, et un autre sur le Dropt, plus un nombre très considérable d'ouvrages du même genre, mais de moindre importance.

La création d'un canal destiné à réunir la Garonne à l'Adour et à éviter au commerce la navigation très dangereuse et très chère du golfe de Gascogne avait occupé M. d'Haussez lorsqu'il administrait le département des Landes. Il reprit ce projet à son arrivée dans la Gironde. Cette fois, et pour un tel travail, il était bien difficile de se passer du concours des ingénieurs. M. Deschamps, ingénieur d'un grand talent, fut chargé de procéder aux études préliminaires et d'établir le projet du canal. Mais vainement M. d'Haussez lui répéta qu'il suffisait d'une largeur et d'une profondeur peu considérables, de travaux d'une nature économique, et exécutés avec les matériaux qui se trouvaient dans les localités; vainement il lui recommanda de renfermer la dépense dans des limites telles que les revenus du canal pussent couvrir les intérêts du capital qu'il aurait coûté. L'ingénieur ne voulut rien entendre. Il s'obstina à présenter un projet grandiose, nullement en rapport avec les intérêts qu'il devait servir; le devis, dont l'évaluation portée à trente millions aurait été probablement doublée dans l'exécution, effraya le gouvernement et laissa M. d'Haussez sans moyens de combattre, par de bonnes raisons, le rejet qui en fut prononcé. Il aurait trouvé des entrepreneurs si le projet avait été plus rapproché des idées modestes qu'il avait données aux ingénieurs comme programme du travail qu'il leur demandait. Ils dédaignèrent de s'en occuper, et une opération utile au pays et qui, renfermée dans des proportions convenables, aurait présenté des avantages aux entrepreneurs, fut indéfiniment ajournée, les ingénieurs ayant mieux aimé voir le projet tomber dans l'eau que de ne pas faire grand.

Ce que M. d'Haussez demandait pour arriver à la création du canal de l'Adour à la Garonne, c'était l'auto-

risation de concéder la possession à perpétuité du canal à une compagnie qui aurait contracté l'engagement de remplir les conditions suivantes : d'ouvrir une voie fluviale entre la Garonne et l'Adour dans un temps déterminé ; de lui donner des proportions qui lui permissent de porter les barques d'un tonnage également fixé, et de leur faire parcourir la distance dans un temps convenu. On aurait laissé à la Compagnie la faculté de donner au canal la direction, et aux travaux la forme qui lui auraient paru le plus en rapport avec ses intérêts. Ces mêmes intérêts eussent offert la garantie la plus efficace de la convenance des travaux et de leur rapport avec l'utilité publique.

La direction générale des ponts et chaussées rejeta avec humeur un système qui avait le seul tort de diminuer de beaucoup son importance. Elle poussa la susceptibilité au point de refuser de l'admettre dans des travaux de moindre importance, tels que ceux que nécessitait l'établissement de canaux destinés à établir la navigation à travers des marais dont des Compagnies avaient entrepris le dessèchement.

Dans ces occasions, du reste, M. d'Haussez ne se laissait pas arrêter. Il autorisait les travaux ; il tolérait, comme convention entre particuliers, l'établissement des péages. Le département de la Gironde est redevable, à ce mode, de l'établissement de plusieurs canaux qui étendent, à quelques lieues à droite et à gauche des grandes rivières, le bienfait de leur navigation.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen des services de tous genres rendus par le baron d'Haussez pendant la durée de son administration dans la Gironde, services qui lui valurent le titre de conseiller d'Etat et le grade d'officier de la Légion d'honneur. « Lorsque je reporte mes

regards sur le passé, dit-il dans ses *Mémoires*, je trouve que les cinq années que j'ai passées dans ce département ont été les plus et les mieux remplies de ma vie. Le cadre dans lequel mes facultés se développaient était en rapport avec leur étendue. Elles le remplissaient sans le déborder, mais sans y laisser de vide. Ma raison, mon amour-propre même y étaient à l'aise. Un pressentiment me disait que nulle part je ne serais mieux; que hors de là tout deviendrait agitation, contrariété, danger même; qu'une autre position mettrait en évidence le défaut de qualités qui seraient indispensables alors, et qui n'existaient pas en moi; qu'ainsi il ne me suffirait pas de bien faire, il me faudrait encore dire comment et pourquoi je faisais bien, et que je n'en aurais pas les moyens; que là, j'aurais par milliers des ennemis systématiques, tandis qu'ici l'affection, l'habitude, l'intérêt m'attachaient tous mes administrés, parmi lesquels j'avais le bonheur de ne pas rencontrer un ennemi. »

II

Le 6 novembre 1827, parut au *Moniteur* l'ordonnance annonçant la dissolution de la Chambre des députés et des élections générales pour les dimanches 17 et 24. M. d'Haussez fut élu à la presque unanimité dans le collège électoral de Dax. Il n'y avait pas alors d'incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet. Il est vrai qu'en ce temps-là — et la chose aujourd'hui ne manquera pas de paraître incroyable — on voyait des préfets qui étaient parfaitement indépendants et ne se considéraient nullement comme les hommes-liges du ministère. C'est ainsi que M. d'Haussez, dans la session de 1828, ne craignit pas de se mettre plus d'une fois en

opposition avec le chef du cabinet, M. de Martignac. « Les sessions de 1827 et 1828, écrit-il, furent une lutte continuelle entre les amis d'un pouvoir qui ne se défendait pas, et les ennemis qui l'attaquaient avec autant de mauvaise foi que d'acharnement. J'eus occasion de monter souvent à la tribune pour y combattre des propositions funestes à la Monarchie, et *même des projets de lois présentés par les ministres*, et pour repousser les accusations dirigées contre les préfets, mes collègues, à l'occasion de la conduite qu'ils avaient tenue dans les élections. M. de Martignac ne leur prêtait aucun appui et s'offensait même de celui qu'ils trouvaient en moi. Je n'en accomplis pas moins ce que je considérais comme un devoir, et je ne laissai pas une inculpation sans réplique. »

Comme il l'avait fait, lors de son premier passage à la Chambre, de 1815 à 1817, le baron d'Haussez se donne ici la satisfaction de faire poser devant lui quelques-uns de ses collègues. Soit qu'il fasse leur portrait en pied, soit qu'il en donne une simple silhouette, d'habitude il ne les ménage guère. Il excelle du reste en ces rencontres. Voici, par exemple, M. Petou, député d'Elbeuf, que vous ne trouverez pas, d'ailleurs, dans le *Livre des Orateurs* de Cormenin :

« Au premier rang des célébrités du ridicule, brille M. Petou. On ne saurait pousser plus loin la pesanteur, l'obscurité, et affirmer tout cela par une plus forte dose d'outrecuidance. Cette confiance en soi est si vigoureuse, qu'on serait parfois tenté de la prendre pour du courage, et n'en faut-il pas, en effet, pour se faire, de gaieté de cœur, l'interprète de toutes les sottises et la risée de son propre parti (1)? Ce courage fut celui de M. Petou. Il ne

(1) Fabricant de draps à Louviers et maire d'Elbeuf, M. Petou se porta candidat à la députation comme royaliste-constitutionnel en 1824.

laissait pas échapper une occasion de monter à la tribune et d'y étaler sa bizarre éloquence. Ses longs bras déclamant à contre-mesure, la niaiserie de sa physionomie, l'hésitation de sa parole qui se concluait invariablement par une expression impropre, donnaient à sa figure le plus étrange caractère. Se levait-il pour se rendre à la tribune, ses voisins le tiraient par les basques de son habit, voulant le faire asseoir; vains efforts dont il ne tenait aucun compte : il fallait qu'il allât débiter effrontément quelques-unes de ces phrases dont le compte rendu souligne l'effet par ces mots mis entre parenthèses : « Mouvement de gaieté — hilarité — rire général. » Les esprits chagrins qui soutiennent qu'il n'y a pas le mot pour rire dans une séance de la Chambre des députés n'ont sans doute jamais eu la bonne fortune d'entendre M. Petou. »

Si M. d'Haussez égratigne souvent, si même parfois il emporte le morceau, comme cela lui arrive avec M. Dupin, quelquefois cependant il traite son modèle avec une grande bienveillance. Ainsi a-t-il fait pour M. Froc de la Boulaye, député de la Marne, un des membres les plus distingués du côté droit :

« Le parti royaliste, dit-il, comptait dans la Chambre plusieurs notabilités auxquelles il me faut ajouter le vicomte de la Boulaye. Il est rare de rencontrer dans une même personnalité un esprit plus vif, plus piquant, plus prompt à la riposte, plus prêt à l'attaque, des idées plus justes, des vues plus étendues en politique comme en administration. Tous ces avantages, qui sont mis en valeur

En 1828, la crainte des Jésuites avait poussé M. Petou dans les rangs des libéraux; il fut l'un des 221. Réélu député en 1831 et 1834, il vota avec le tiers parti et en 1837 quitta la vie politique.

par une grande facilité d'expression, une assurance que rien ne démonte, n'ont cependant pas placé M. de la Boulaye dans la situation élevée qu'ils semblaient lui promettre. Il est resté un député utile au parti qu'il défendait avec courage et talent, peu recherché du gouvernement qui n'accordait pas à ses services toute la gratitude qu'ils méritaient, fort mal venu de la gauche qui lui en voulait mortellement de ses attaques continuelles... »

M. d'Haussez a peine à s'expliquer qu'un homme aussi éminent n'ait pas été appelé à de hautes situations. Cette explication, que cherche vainement l'auteur des *Mémoires*, ne se trouverait-elle pas, par hasard, dans cette lettre que M. de la Boulaye écrivait à son ami M. de Serre, le 20 février 1820 :

« ... M. le Duc de Richelieu a accepté la présidence ce matin... M. Decazes vient de me dire que son intention était de me faire nommer conseiller d'Etat avant de quitter, ou de me faire nommer par le Duc de Richelieu. *J'ai refusé. Je serai plus utile en n'étant rien* (1). »

Tous les biographes l'ont laissé dans l'oubli. Il est mort à Ay, en 1849, après de longues années passées dans la retraite, et n'ayant, semble-t-il, d'autre chance de voir son nom lui survivre, que parce qu'il l'avait donné à cet excellent raisin de Champagne que l'on appelle le *Froc de la Boulaye*. Mais voilà que les *Mémoires du baron d'Haussez* le remettent en lumière, et déjà, il y a quelque vingt ans, tous les lecteurs de la *Correspondance du comte de Serre* (2) avaient fait connaissance avec lui. Il avait été

(1) *Correspondance du comte de Serre*, tome III, p. 59.

(2) La *Correspondance du comte de Serre*, annotée et publiée par son fils, forme sept volumes in-8°. — Auguste Vaton, éditeur, rue du Bac, 50, 1876-1882.

l'ami le plus fidèle et le plus dévoué de M. de Serre, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Celui-ci l'avait chargé, pendant les longues et fréquentes absences que la faiblesse de santé de l'illustre orateur l'obligeait de faire chaque année, de veiller à la garde de ses jeunes enfants et de lui en donner des nouvelles, en même temps qu'il le tenait au courant des événements petits et grands de la politique.

De là, dans la *Correspondance* de M. de Serre, deux cent vingt-six lettres, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'esprit ou du cœur de M. de la Boulaye. Madame de Sévigné trouvait chaque jour une nouvelle formule pour dire à sa fille qu'elle l'aimait : la Boulaye n'est guère moins inépuisable, et guère moins varié dans les formules qu'il emploie pour annoncer à M. de Serre que ses enfants sont en bonne santé. C'est merveille de voir, sur ce sujet en apparence si simple et si vulgaire, les choses charmantes qui sortent à chaque instant de *l'encrier de M. de la Boulaye* (1).

Ses lettres ne sont pas seulement pétillantes d'esprit, comme il convenait à un homme qui avait élu domicile à Ay; elles abondent en renseignements sur les coulisses du théâtre parlementaire. Nul mieux que lui ne connaît les dessous de cartes; nul témoin plus clairvoyant et plus désintéressé. Extraites de la *Correspondance* de M. de Serre et réunies à part, ces deux cent vingt-six lettres formeraient un volume exquis et seraient, pour les dix premières années de la Restauration, de précieux et vivants *Mémoires*.

(1) Sous le second Empire, on mena grand bruit autour de certain *encrier* offert à M. *Édouard Laboulaye*, ou de Laboulaye, par la jeunesse *libérale*, et que celle-ci lui réclama, lorsqu'il crut devoir se rallier à Napoléon III.

III

Lors de la formation du ministère Polignac, au mois d'août 1829, M. d'Haussez fut mandé à Paris, où on lui réservait, sur le refus de l'amiral de Rigny, le ministère de la Marine. Il commença par refuser, lui aussi, se défiant de lui-même; mais force lui fut bientôt d'accepter, par dévouement, une mission dont le roi lui faisait un devoir d'honneur.

La grande affaire extérieure du ministère Polignac fut l'expédition d'Alger, déjà préparée par le ministère précédent. Il s'était agi d'abord d'obtenir satisfaction d'une insulte faite par le dey à notre consul; mais les événements n'avaient pas tardé à donner plus de développement aux projets du gouvernement du roi. Convaincu qu'aucun arrangement n'était praticable avec le dey, M. de Polignac avait résolu d'assigner à la guerre, décidée en principe par ses prédécesseurs, un but dont l'importance répondît à l'étendue des sacrifices qu'elle allait nous imposer. Il écrivait, le 12 mars 1830, à M. de Laval, notre ambassadeur à Londres : « Le roi, ne bornant plus ses desseins à obtenir la réparation des griefs particuliers de la France, a résolu de faire tourner au profit de la Chrétienté tout entière l'expédition dont il ordonnait les préparatifs; et il a adopté, pour but et pour prix de ses efforts, la destruction définitive de la piraterie, l'abolition absolue de l'esclavage des chrétiens, la suppression du tribut que les puissances chrétiennes paient à la Régence. »

Au commencement de 1830, le Conseil des ministres consulta une Commission formée des officiers généraux de la marine, de l'artillerie et du génie, sur la possibilité d'un débarquement sur la côte d'Alger. La réponse de ces

officiers fut loin d'être favorable. Ils objectèrent que le débarquement d'une armée aussi nombreuse et d'un matériel aussi considérable que le réclamait une expédition de cette importance, était impraticable à cause du mauvais temps et des incertitudes de la mer dans ces parages. De son côté, le vice-amiral Duperré, préfet maritime à Brest, remit au Dauphin un mémoire dans lequel il établissait, par des calculs faits heure par heure, que le débarquement exigerait vingt-sept jours. Dans un Conseil tenu par les ministres et auquel on avait appelé le contre-amiral Roussin, celui-ci combattit également le projet d'expédition. M. d'Haussez avait étudié avec soin la question. Il tenait le débarquement pour facile et le succès pour assuré. Il avait, ministre, cette qualité dont il avait donné tant de preuves dans ses préfectures, il savait vouloir. Lorsque l'amiral Roussin eut terminé son discours en déclarant que le ministre ne trouverait pas un officier général qui voulût assumer la responsabilité de l'expédition, le baron d'Haussez lui dit : « Monsieur, j'avais compté sur vous pour la commander : voici un projet d'ordonnance qui vous conférait le grade de vice-amiral; en voici une autre qui vous conférait le commandement. Comme je ne veux présenter au choix du roi qu'un amiral qui ait confiance dans le succès, j'en chercherai un autre. » Et il déchira les deux ordonnances. « Je doute, reprit M. Roussin, que vous en trouviez. — S'il ne s'en présente pas parmi les amiraux, dit le ministre, j'en trouverai parmi les officiers d'un grade inférieur. L'expédition ne manquera pas, faute d'un officier qui veuille la commander. »

Deux mois suffirent à M. d'Haussez pour tout préparer. L'occasion était belle de donner à l'Europe une idée avantageuse de la force maritime de la France ; il ne la négligea pas. Dès le 28 avril, il annonça au roi que dix vais-

seaux, vingt-trois frégates et soixante-dix bâtiments de guerre de moindre force étaient réunis dans le port de Toulon, et que l'on n'attendait plus que deux vaisseaux de ligne et deux frégates, dont on pourrait se passer si leur arrivée tardait trop; que cinq cents bâtiments de transport étaient également réunis dans les ports de Toulon et de Marseille ; qu'il venait, en outre, de faire construire soixante bateaux plats, destinés au débarquement des hommes, des chevaux et de l'artillerie de campagne ; qu'il avait affrété cent cinquante bateaux servant au cabotage de la Méditerranée, que leur forme permettait d'affecter au débarquement, et que le personnel de cet immense armement était aux postes qui lui avaient été assignés.

Au cours de ces préparatifs, M. d'Haussez reçut la visite de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stuart. Dans la conversation, lord Stuart dit qu'au surplus ses questions n'avaient d'autre objet que la confirmation de ce qu'il savait, qu'il avait découvert que nous ne songions pas sérieusement à la guerre et que nos préparatifs ne tendaient qu'à faire peur au dey et à l'amener à composition. — « Ce serait peine perdue, répondit M. d'Haussez ; dans son insouciance turque, le dey ignore peut-être que nous nous proposons de l'attaquer, et s'il le sait, il s'en remet à Dieu du soin de le défendre. Au reste, je puis vous déclarer, parce que nous n'en faisons pas mystère, que c'est très sérieusement que nous faisons des préparatifs. Le Roi veut que l'expédition se fasse, et elle se fera. — Vous croyez donc que l'on ne s'y opposera pas?... — Sans doute, qui l'oserait? — Qui?... nous les premiers. — Milord, reprit M. d'Haussez avec une émotion qui approchait fort de la colère, je n'ai jamais souffert que même vis-à-vis de moi, simple individu, on prît un ton de menace; je ne souf-

frirai pas davantage qu'on se le permette à l'égard du gouvernement dont je suis membre. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas traiter l'affaire diplomatiquement; vous en trouverez la preuve dans les termes que je vais employer : la France se f... de l'Angleterre. Elle fera dans cette circonstance ce qu'elle voudra, sans souffrir de contrôle ni d'opposition. Nous ne sommes plus au temps où vous dictiez des lois à l'Europe. Votre influence était basée sur vos trésors, vos vaisseaux et une habitude de domination. Tout cela est usé. Vous ne compromettrez pas ce qui vous reste de cette influence en allant au delà de la menace. Si vous voulez le faire, je vais vous en donner les moyens. Notre flotte, déjà réunie à Toulon, sera prête à mettre à la voile dans les derniers jours de mai. Elle s'arrêtera pour se rallier aux îles Baléares. Elle opérera son débarquement à l'ouest d'Alger. Vous voilà informé de sa marche, vous pouvez la rencontrer, si la fantaisie vous en prend. Mais vous ne le ferez pas. Vous n'accepterez pas le défi que je vous porte, parce que vous n'êtes pas en état de le faire. Ce langage, je n'ai pas besoin de vous le dire, n'a rien de diplomatique. C'est une conversation entre lord Stuart et le baron d'Haussez, et non une conférence entre l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de la marine de France. Je vous prie cependant de réfléchir sur le fond, que le ministre des Affaires étrangères pourrait vous traduire en d'autres termes, sans rien changer au sens. »

Lord Stuart ne parla plus de cette affaire.

Le 14 juin, le débarquement de notre armée sur la côte d'Afrique avait lieu, en quelques heures, avec un plein succès. Le baron d'Haussez, qui vint apporter cette bonne nouvelle au roi Charles X, alors à Saint-Cloud, fut témoin de sa joie, et reçut l'ordre de se rendre immédiatement

auprès de M. le Dauphin, puis auprès de MADAME, duchesse de Berry, pour leur faire partager le bonheur de leur père. Il raconte d'une manière fort piquante l'accueil d'une bienveillance un peu brusque qu'il reçut de M. le Dauphin qui se promenait, malgré une pluie d'orage, sous l'allée des marronniers, en face du cabinet du Roi, et le charmant accueil qu'il reçut de MADAME : « Admis chez Madame la duchesse de Berry, dit-il, je la trouvai dans son parterre occupée à tailler des rosiers. Sa robe était relevée; une de ses dames, la comtesse de Noailles, tenait sur sa tête un parapluie qui semblait ne l'avoir qu'imparfaitement abritée. « Voilà M. d'Haussez, s'écria la princesse, je suis sûr qu'il vient m'annoncer une bonne nouvelle. — Votre Altesse a deviné l'objet de ma visite : l'armée a débarqué le plus heureusement du monde. — Je m'en veux bien d'avoir une main de jardinière, j'aurais eu du plaisir à la mettre dans la vôtre. — J'ose supplier Votre Altesse de ne pas me refuser une faveur si précieuse. — Tenez », me dit-elle. Puis elle ôta son gant et me donna sa main à baiser. » M. d'Haussez termine par une dernière réflexion cette gracieuse idylle, jetée au bas d'une des belles pages de notre histoire : « MADAME est tout entière dans cet accueil, avec cette saillie de cœur toujours prête à éclater dont elle est douée. »

Alger fut pris le 5 juillet. La nouvelle n'arriva à Paris que le 9, dans la matinée. Le baron d'Haussez, qui avait pris une si large part au succès par la fermeté d'esprit et la décision de caractère qu'il déploya dans sa lutte contre les préventions du conseil de l'amirauté, et par l'impulsion puissante qu'il avait imprimée à l'administration de la marine, en dépassant toutes les prévisions par la célérité des préparatifs, eut l'honneur de porter cette grande nouvelle au roi. « Apportée, dit-il, par un bâtiment à va-

peur et transmise par le télégraphe, cette nouvelle m'arriva le 9 juillet. Je m'empressai de la porter au roi, qui, en l'apprenant, s'avança vers moi en me tendant les bras. Comme je m'inclinais respectueusement pour lui prendre la main et la baiser : « *Aujourd'hui*, me dit-il, *on s'embrasse;* » et Sa Majesté me pressa contre son cœur avec une effusion, une bonté dont le souvenir me sera toujours cher et glorieux. C'était, hélas ! le dernier moment de joie que cet excellent prince devait ressentir. »

Sur l'expédition d'Alger, sur les ordonnances de juillet et sur le renversement de la branche aînée, les *Mémoires* du baron d'Haussez renferment les plus intéressants détails. Il adhéra au principe des ordonnances, mais en insistant sur l'emploi de moyens suffisants pour en assurer l'exécution ; car il savait qu'en fait de coups d'Etat surtout, les peuples ne tiennent jamais compte que du revers ou du succès, et que l'honnêteté des intentions n'absout pas des torts d'une défaite.

Ayant pu gagner l'Angleterre à la suite des journées de juillet, M. d'Haussez revint en France en 1837, après l'ordonnance d'amnistie rendue sous le ministère de M. Molé. Déjà ses *Memoires* étaient composés ; il les avait écrits de 1830 à 1833. Cette date explique l'âpreté de certains jugements, la sévérité de certains portraits. La défaite était bien voisine, les plaies causées par la chute n'étaient pas cicatrisées.

Il mourut à son château de Saint-Saëns, près de Neufchâtel, le 10 novembre 1854.

Son nom est inséparable de l'expédition d'Alger; il a mérité d'être inscrit, l'un des premiers, sur la colonne qui rappelle la plus glorieuse de nos conquêtes. Il lui appartient aussi de figurer sur l'obélisque de Louqsor, qui décore la place de la Concorde. C'est M. d'Haussez, en

effet, qui, pendant son ministère, songea à en enrichir la France et qui prépara et mit en œuvre tous les moyens d'exécution. Avoir donné à la France Alger et l'Obélisque, — je sais beaucoup de ministres de la marine et beaucoup d'auteurs de *Mémoires* qui n'en ont pas fait autant.

13 juin 1897.

IX

UNE FAMILLE BRETONNE [1]

I

La mode est de plus en plus aux *Mémoires*. On ne saurait ni s'en étonner ni s'en plaindre. Cette mode-là du moins est pleinement justifiée. On trouve, dans les Mémoires, mêlés au récits de grands événements, la peinture des caractères, le détail des faits, les aventures individuelles, la comédie et le drame. A l'intérêt et au sérieux de l'histoire, ils joignent l'attrait du roman. Tous les lecteurs peuvent s'y plaire, les plus légers et aussi les plus graves. Le secrétaire de M. Pasquier, M. Louis Favre, nous apprend que le Chancelier les préférait à tous les autres ouvrages. Lorsqu'il en tenait d'intéressants (et ils le sont tous... ou presque tous), il ne pouvait pas les

(1) Madame, *Duchesse de Berry, et ses amis en Vendée (1832). Récits et souvenirs de famille*, par le *vicomte E. Sioc'han de Kersabiec*. Un volume grand in-octavo, orné de gravures et de *fac-simile*. Nantes, chez Libaros et Lanoe-Mazeau, libraires, 1896.

quitter. Il oubliait les visites, les écrits, les promenades. Il s'enfermait dans son cabinet. Il se serait volontiers privé de ses repas pour arriver plus vite à la fin de l'ouvrage. Un volume de ce genre était-il annoncé, il envoyait chaque jour chez le libraire pour voir si ce volume avait paru. Aussitôt qu'il le possédait, il en coupait rapidement une centaine de feuilles, puis, s'asseyant dans son fauteuil, la tête tournée du côté du livre, son attention en éveil, il poussait un soupir de satisfaction et s'écriait, en s'adressant à son lecteur : « Voyons, monsieur, voyons vite ! » (1)

M. Pasquier est mort trop tôt. S'il eût vécu de nos jours, il aurait eu chaque semaine de nouveaux *Mémoires* à se faire lire. Ceux dont j'ai aujourd'hui à parler sont d'un genre tout particulier. D'ordinaire un auteur de Mémoires ne prend la plume que pour parler de lui, des événements auxquels il a été mêlé, de la part qu'il y a prise. Tel n'est point l'objet que s'est proposé M. le vicomte Sioc'han de Kersabiec. Les événements qu'il raconte se sont passés en 1832, et à cette époque il était à peine né. Mais à ces événements, ses parents les plus proches ont été mêlés de très près ; il en a recueilli de leur bouche tous les détails ; puis un jour il lui a paru qu'ils méritaient d'être conservés. De là son livre ; et pour ma part j'en connais peu qui soient plus intéressants que ces *récits et souvenirs de famille*.

II

Le 30 avril 1832, madame la duchesse de Berry débarquait en France ; quelques jours après, elle était en Vendée. Moins de deux ans s'étaient écoulés depuis les

(1) *Etienne-Denis Pasquier, Chancelier de France*, par Louis Favre, p. 248.

journées de Juillet. Certes, on ne pouvait lui demander de tenir pour légitime le gouvernement sorti des barricades. Elle avait le droit de croire qu'il était permis de répondre par un coup de main royaliste au coup de main révolutionnaire. A ce moment, d'ailleurs, tout le monde croyait à l'imminence d'une conflagration européenne; non seulement les partis, mais les cabinets eux-mêmes la tenaient pour à peu près inévitable, et ils armaient de toutes parts. Voulait-on admettre que l'Europe se tiendrait sur la défensive et n'attaquerait pas la première? La révolution se chargerait de prendre l'initiative. Est-ce que, pendant quinze ans, l'opposition libérale n'avait pas inscrit en tête de son programme la destruction des traités de 1815? Aujourd'hui qu'elle était au pouvoir, que les passions révolutionnaires étaient plus ardentes que jamais, que les idées napoléoniennes se réveillaient avec une indéniable puissance, comment ne pas croire à la guerre? Et comment aussi ne pas craindre que la France, seule en face de l'Europe coalisée, ne fût menacée d'une invasion? Et si les choses étaient ainsi, le patriotisme ne commandait-il pas de provoquer dans les provinces un mouvement national qui enlèverait aux puissances étrangères tout prétexte de lutte, en leur montrant que le peuple se réservait de rétablir chez lui l'ordre, la justice et la paix?

Une autre considération presque également puissante se rencontrait.

Le parti vainqueur prodiguait aux vaincus les railleries et les dédains. On affectait de demander où avaient été les royalistes pendant les journées de Juillet. En leur jetant chaque matin la dérision et l'insulte, on les mettait en demeure de prouver qu'ils avaient du sang français dans les veines, et qu'ils savaient tenir une épée.

Et ce n'était pas tout. Les émeutes se multipliaient dans Paris. Ces émeutes pouvaient être le prélude d'une révolution nouvelle. Le parti républicain se préparait ostensiblement à livrer bataille à la nouvelle monarchie (et cette bataille, il allait la livrer en effet, à peu de semaines de là, dans les rues de la capitale). Ne convenait-il pas dès lors de devancer cette levée de boucliers républicaine, et, en provoquant dans le Midi et dans l'Ouest un mouvement véritablement monarchique, de conjurer l'anarchie menaçante?

L'événement sans doute allait prouver que les chances de réussir étaient presque nulles et que par suite l'entreprise était d'une témérité folle. Il n'en reste pas moins que les motifs qui décidèrent en cette circonstance la duchesse de Berry et ses amis étaient élevés, chevaleresques, puisés aux sources du patriotisme le plus noble et le plus pur.

Quoi qu'il en soit, la prise d'armes allait avoir lieu. Le 16 mai, la duchesse de Berry entrait en Vendée. Quelques amis, et parmi eux le baron de Charette, la reçurent au château de la Preuille, dont le propriétaire, M. de Nacquart, était chef de division pour Montaigu. En arrivant à la Preuille, la duchesse, s'adressant à M. de Charette, lui dit qu'elle voulait avoir une femme pour l'accompagner en Vendée et lui parla de mesdemoiselles de Kersabiec. — « Vous les connaissez, lui dit-elle, dépeignez-les-moi. » — M. de Charette alors lui parla de l'aînée, mademoiselle Stylite; mais, comme celle-ci était déjà suspecte et présidait d'ailleurs à toute la correspondance entre les principaux membres de la conspiration, il ne pouvait être question de lui faire quitter Nantes; on passa à la seconde, Eulalie. — « C'est celle-là, dit la duchesse, après les premiers mots; je la veux. »

Deux écrivains républicains, MM. Germain Sarrut et B. Saint-Edme, dans leur *Biographie des Hommes du jour* (1841), ont fait de mademoiselle Eulalie de Kersabiec ce portrait d'ailleurs ressemblant : « Mademoiselle Eulalie est plus petite que grande ; il y a de la grâce dans toute sa personne ; ses manières sont charmantes, sa voix est douce et ses expressions sont choisies ; il y a une harmonie parfaite entre son physique et son moral : un peintre du seizième siècle aurait dit qu'elle était accorte. Son imagination est vive et brillante ; elle prend souvent pour de la raison ce qui n'est que les élans du cœur : elle a plus de courage que de force. En un mot, mademoiselle Eulalie est bien femme dans toute l'acception du terme, et de plus une jolie femme. » On doit ajouter, et le livre de M. de Kersabiec en fournit maintes preuves, qu'elle se montra dans l'action pleine d'énergie, de bon conseil, de ressources et de forte et calme exécution.

Le 27 mai, la duchesse de Berry était aux Mesliers, petite propriété appartenant à M. de la Roche-Saint-André. Les Mesliers, le plus modeste de tous les pied-à-terre, habité seulement à l'époque des vendanges, se compose d'une petite chambre à alcôve et de deux greniers dans le haut. Le bas était occupé par deux paysans, domestiques de M. de la Roche : Prudent Ploquin et Charles Hervé, et par une fille de basse-cour, Rosette Mauvilain. L'on monte au premier étage par un escalier non couvert, construit en dehors de l'habitation et donnant sur une cour fermée ; de l'autre côté, se trouve le jardin non clos de murs. C'était là que la mère du duc de Bordeaux avait établi son quartier général, là que, quatre jours auparavant, dans la nuit du 22 au 23 mai, elle avait reçu Berryer, lui apportant la note du Comité royaliste de Paris, qui déconseillait la prise d'armes. Cette note, le grand ora-

teur l'avait commentée, développée, avec une éloquence qui n'avait peut-être jamais été plus grande. La princesse avait tenu tête au puissant avocat, elle avait été éloquente, elle aussi. A la fin, cependant, elle avait paru céder. — « Eh bien! oui, Berryer, avait-elle dit, je vais quitter la France : mais je n'y reviendrai pas, faites-y attention; car je ne veux pas revenir avec les étrangers. Ils n'attendent qu'un instant, vous le savez bien, et, le moment arrivé, ils viendront me demander mon fils, non pas qu'ils s'inquiètent beaucoup plus de lui qu'ils ne s'occupaient de Louis XVIII en 1813, mais ce sera un moyen pour eux d'avoir un parti à Paris. Eh bien! alors, ils ne l'auront pas, mon fils, ils ne l'auront pour rien au monde : je l'emporterai plutôt dans les montagnes de la Calabre. Voyez-vous, monsieur Berryer, s'il faut qu'il achète la couronne de France par la cession d'une province, d'une ville, d'une forteresse, d'une chaumière, comme celle dans laquelle je suis, je vous donne ma parole de régente et de mère qu'il ne sera jamais roi! » En sortant de la petite chambre des Mesliers, Berryer avait dit au baron de Charette, qui le reconduisait dans le voisinage, au château de la Grange : « Il y a dans la tête et le cœur de cette princesse de quoi faire vingt rois! »

Berryer parti, la duchesse de Berry s'était décidée à rester en Vendée. Elle était encore aux Mesliers lorsque, le 27 mai, mademoiselle Eulalie de Kersabiec lui fut amenée par M. de la Roche-Saint-André.

Dès son arrivée en Vendée, la duchesse, pour éviter d'être reconnue, avait dû recourir à un déguisement. Cachant ses cheveux sous une perruque brune, elle avait pris un costume d'homme, semi-bourgeois, semi-paysan : veste garnie de boutons de métal, gilet jaune, pantalon bleu de droguet avec gros bouton de cuivre au milieu, et

blouse de laine. En même temps, elle s'était baptisée du nom de *Petit-Pierre*.

Mademoiselle de Kersabiec devant accompagner toujours la princesse, il lui avait fallu également se travestir. Elle avait donc pris, avant de se rendre aux Mesliers, le pantalon de coutil sur laine, la blouse de laine bleue et la casquette de crin. Quand elle arriva, MADAME lui sauta au cou, et comme il fallait que sa nouvelle compagne eût, elle aussi, un nom de guerre, Petit-Pierre la baptisa aussitôt *Petit-Paul*.

On resta encore deux ou trois jours aux Mesliers. Le 28 et le 29, MADAME travailla sans désemparer, du matin au soir, rédigeant ses instructions, écrivant des lettres sans nombre, lettres et instructions claires, fermes, précises, attestant que chez elle l'intelligence était à la hauteur du courage. Le soir du 29, elle fut calme, pleine toujours d'entrain et de sérénité. La pensée sans cesse tendue vers le but poursuivi, elle en parla longuement. « Si le succès répond à mes espérances, dit-elle, j'ai fait vœu d'aller à Sainte-Anne d'Auray et d'y faire mon pèlerinage en Bretonne, pieds nus! » Et comme elle crut remarquer sans doute quelque incrédulité sur la figure de ses hôtes qui contemplaient sa frêle stature : « Quand je dis pieds nus, ajouta-t-elle, j'entends depuis la porte de l'église jusqu'à l'autel. »

Le 31 mai, au soir, on quitta les Mesliers et, pendant huit jours, on alla de cachette en cachette, le jour dans les fermes, la nuit dans les bois, au milieu d'aventures qui tenaient du roman, au milieu de périls qui se renouvelaient d'heure en heure, sans pouvoir abattre le courage de la princesse, ni altérer sa gaieté. Une paysanne, Mariette Doré, l'accompagnait dans cette odyssée, ainsi que Petit-Paul ; elle se plaisait à en raconter plus tard les péri-

péties et à dire : — « Ah! comme elle était aimable et bonne, la Duchesse! Je la portais à mon cou, comme un enfant, pour passer les ruisseaux et les mares; mais on ne pouvait la tenir longtemps, c'était comme un oiseau. — « Ma petite Mariette, me disait-elle, vous avez un fils; » je raconterai ces aventures au mien, et il ne vous ou- » bliera pas!... »

Cependant, les combats de Maisdon, de la Caraterie, du Chêne, de la Pénissière, de Riaillé, avaient décidé du sort de la prise d'armes. Elle avait définitivement échoué, et il n'y avait pour le moment nul espoir de la renouveler avec quelques chances de succès. La Duchesse se refusa pourtant à quitter la Vendée. Elle voulut du moins rester à ses portes, chercher un asile à Nantes, et attendre.

Le 9 juin, de bon matin, en compagnie de Petit-Paul, de Mariette Doré et d'une autre paysanne, Sillette Pouvreau, la duchesse prit le chemin de la ville. C'était un samedi, jour de marché. Petit-Pierre et Petit-Paul, habillées en fermières, avaient chacune au bras un panier contenant du beurre et des œufs. En chemin, blessée aux pieds par ses souliers beaucoup trop grands et qu'on avait dû bourrer de filasse pour les raccourcir — c'était ceux de la mère Pouvreau, — MADAME fut obligée de les ôter et de continuer la route pieds nus. Elle allait par les flaques d'eau et les ornières, voulant ternir la blancheur de sa peau. Aux abords de Nantes, elle s'assit sur une borne, et reprit ses bas de laine bleue à grosses côtes et ses lourdes chaussures. Arrivée à l'octroi, elle présenta son panier aux visiteurs; cela fut fait avec tant de naturel et de sang-froid, que tout alla bien. On s'engagea sur le pont de Pirmil; Petit-Pierre causait toujours, et tant et tant que Petit-Paul dut le supplier de prendre plus de précautions. C'était urgent : on apercevait dans le lointain un

détachement de troupes de ligne. L'officier qui le commandait sortait de la garde. Réalité ou illusion, la princesse, qui le reconnut, crut que cet officier la regardait fixement en passant. « Il m'a reconnue, dit-elle, j'en suis sûre; eh bien! s'il m'arrive quelque chose d'heureux, il verra que Caroline de France se souvient des dettes de Caroline de Vendée. »

Mademoiselle de Kersabiec se hâte. On arrive au Bouffay, sur la place où se tient le marché. La duchesse, que son pied fait toujours souffrir, veut s'asseoir un instant. Soudain, elle se sent frapper sur l'épaule. Elle se retourne vivement. C'était une vieille femme qui, ayant posé à terre un panier de pommes, se trouvait trop faible pour le replacer sur sa tête. — « Allons, les enfants, dit-elle à Son Altesse Royale et à sa compagne, aidez-moi ; vous aurez chacune une belle pomme pour la peine! » — MADAME saisit une des anses du panier, mademoiselle de Kersabiec l'autre, et la vieille part, son fardeau sur la tête : elle oubliait la récompense promise. — « Eh! la mère, dit la princesse, et ma pomme? » — La marchande s'exécuta.

MADAME continua sa route en mordant à belles dents le fruit ainsi conquis. On passa devant le Château. Une belle affiche était collée sur un des piliers de la grille d'entrée, avec cet en-tête en grosses lettres : ÉTAT DE SIÈGE. La duchesse, oubliant son rôle de paysanne, s'arrêta devant : c'était une copie de l'arrêté ministériel, qui mettait en état de siège les départements de la Vendée, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres.

Mademoiselle de Kersabiec, tirant Son Altesse Royale par la manche, voulait l'entraîner. « Ma chère, lui répondit MADAME, la chose me touche d'assez près pour que j'en prenne connaissance; » et elle lut tout d'un bout à l'autre. Enfin, on arriva rue Haute-du-Château, n° 8, à la

maison des Kersabiec. Au portail, Sillette Pouvreau et Mariette Doré quittèrent leur illustre compagne et allèrent dire pour elle un « Je vous salue, Marie », et mettre un cierge à l'autel de Notre-Dame du Bon-Secours.

La maison Kersabiec était trop exposée à recevoir des visites domiciliaires pour que la princesse pût y rester. Au bout de peu de jours, elle fut conduite dans une autre retraite, chez mesdemoiselles Pauline et Marie-Louise du Guini, dont l'hôtel, situé rue Haute-du-Château, n° 3, contenait une cachette, pratiquée au temps de la Terreur.

III

En entrant dans cette maison dont les hôtes lui étaient aussi ardemment dévoués que les Kersabiec eux-mêmes, la duchesse de Berry dut se séparer de sa fidèle compagne. M. de Kersabiec père était arrêté. En vertu de l'état de siège, il allait être traduit devant un conseil de guerre et tout faisait redouter une condamnation capitale. Ses fils étaient proscrits et dispersés, par suite des événements; sa fille aînée, mademoiselle Stylite, qui avait été mêlée très activement à la conspiration, était obligée de se soustraire aux recherches de la police. Mademoiselle Eulalie — *Petit-Paul* — dut donc renoncer à s'enfermer avec MADAME. Besoin était qu'elle restât libre, afin de pouvoir servir son père, le visiter dans sa prison et s'occuper de sa défense. Elle reçut de la princesse le billet suivant, le jour où celle-ci s'installa chez les demoiselles du Guini :

« Bonjour, mon Petit-Paul. Je viens vous demander les autres choses que vous avez à nous, car ce soir nous nous séparons...

» Voulez-vous me faire acheter des boutons? J'en avais parlé à la sœur Grise (1).

» Une *Journée du Chrétien*.

» Une *Imitation de Jésus-Christ*.

» Si vous pouvez me faire prêter les deux derniers romans de sir Walter Scott en français, vous me ferez plaisir, ainsi que le *Saphir* (2).

» S'il est arrivé une de nos valises, il sera bien bon de l'avoir.

» Adieu, mon Petit-Paul, au revoir.

» P.-P. »

Plus tard, dans un autre billet, au crayon :

« Mon bon Petit-Paul, je vous renvoie les deux volumes de *Rob-Roy*, et je vous prierai de m'envoyer en place *Kenilworth* par Walter Scott; en même temps je vous assure que je n'ai pas peur de tout cela (3).

» Je vous préviens que je m'appelle Anne ou Bernardin indifféremment. Adieu, mon petit *frère*. Tout à vous. — B. »

Ailleurs encore, dans ces aimables et curieux billets de Petit-Pierre à Petit-Paul, il est question de Walter Scott. Si la duchesse de Berry y revient si souvent, c'est qu'elle retrouvait sa propre histoire dans ces romans, qui lui avaient peut-être inspiré l'idée d'essayer en Vendée ce que Charles-Édouard avait tenté en Ecosse. Les figures de Diana Vernon, d'Alice Lee et de Flora Mac-Yvor avaient longtemps flotté dans ses rêves. Il lui avait paru qu'après tout, malgré les objections et les conseils des bonnes têtes,

(1) Mademoiselle Céleste de Kersabiec.

(2) Keepsake royaliste qui venait de paraître et qui contenait des articles d'Alfred Nettement, de Balzac, etc., etc.

(3) On annonçait de prochaines et nombreuses visites domiciliaires.

il serait beau de tenter l'aventure, de renouveler en plein dix-neuvième siècle les romantiques prouesses des Cavaliers et des Jacobites. Chateaubriand raconte, dans ses *Mémoires*, qu'à la nouvelle de l'arrivée de la duchesse de Berry en Vendée, le comité royaliste de Paris s'était rassemblé. « Tandis que nous discourions, dit-il, arrive de Nantes un capitaine qui nous apprend le lieu habité par l'héroïne. Le capitaine est un beau jeune homme, brave comme un marin, original comme un Breton. Il désapprouvait l'entreprise; il la trouvait insensée; mais il disait : « Si MADAME ne s'en va pas, il s'agit de mourir et voilà tout; et puis, messieurs du conseil, *faites pendre Walter Scott, car c'est lui qui est le vrai coupable* (1). »

Aussi bien toute cette aventure de 1832 fut menée comme un vrai roman. C'est pourquoi les récits de M. de Kersabiec sont les plus intéressants du monde. Ils le sont d'autant plus qu'ici tous les détails sont d'une scrupuleuse exactitude, et que le *roman* (puisque roman il y a) est absolument *historique*.

Je n'ai point à le raconter après lui. Je voudrais seulement en détacher ce qui regarde les siens.

IV

Le vicomte de Kersabiec — le père de Petit-Paul, — était né en 1768. Déjà officier en 1789 et attaché à l'armée d'Alsace, il avait émigré le 25 août 1791, à la suite des désordres qui désorganisèrent cette armée. Il fit toutes les campagnes de l'armée des Princes et fut plusieurs fois blessé. En 1795, il s'embarqua à Slade pour Quiberon,

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. V, p. 414.

mais, assailli par une tempête, il fit naufrage aux Dunes sur la côte d'Angleterre et ne put prendre part à l'expédition. De retour à Londres, il fut employé à la correspondance avec les armées catholiques et royales, sur les côtes de France, conjointement avec M. Prigent. Cependant tous ses vœux le rappelaient sur le sol de France; il y rentra enfin au mois de mars 1796. Débarqué sur la côte de Cancale, il parvint, après mille dangers, à rejoindre en Vendée l'armée de M. de Scépeaux, où il fut attaché à l'état-major. Là, non plus qu'ailleurs, il ne se ménagea; il assista à plusieurs affaires, et reçut de nouvelles blessures. Lorsque la mort de Charette et de Stofflet eut amené la pacification de la Vendée et de la Bretagne, il se retira vers ce qui lui restait de famille à Roscoff et à Saint-Pol-de-Léon. Emigré, non rayé des listes de proscription, il fut arrêté et dirigé sur Brest, où il ne tarda pas d'ailleurs à être remis en liberté.

Une période de repos suivit enfin cette vie mouvementée. M. de Kersabiec ne crut pas devoir servir sous Bonaparte. Il accepta seulement d'être maire de sa commune, au Pont-Saint-Martin, près Nantes. Pendant les Cent-Jours, il resta fidèle au Roi. Accompagné de son fils aîné, Edouard, âgé de quinze ans à peine, il alla rejoindre le comte de Suzannet, et prit le commandement de la cavalerie vendéenne. Après la mort de M. de Suzannet, tué au combat de Roche-Servière (21 juin) — et non au combat des Mathes, comme le dit par erreur l'auteur des *Récits et Souvenirs* (1), — M. de Kersabiec réunit, de concert avec MM de Mornac et de la Ville-Gille, les débris du 3e corps, et le maintint en armes durant tout le cours des négocia-

(1) C'est Louis de Larochejaquelein qui fut tué au combat des Mathes (4 juin 1815). Le comte de Suzannet n'assistait pas à cette affaire.

tions pour la paix, attitude qui permit de considérer les provinces situées au midi de la Loire comme n'ayant jamais cessé d'être soumises au Roi, et ce fleuve, comme une barrière que les Alliés ne durent pas franchir.

A la seconde Restauration, M. de Kersabiec fut incorporé au 3e régiment d'infanterie de la Garde Royale, et le 25 décembre 1816 il fut nommé au commandement de la légion de l'Orne, qu'il dut organiser. Moins de trois ans après, le 10 mars 1819, sous le ministère de M. Decazes, il fut mis à la réforme, comme trop royaliste. Les services qu'il avait rendus, au lieu de lui être un titre, le faisaient tenir pour suspect. Vainement il réclama; ses démarches restèrent infructueuses. Ce fut seulement en 1827 que le marquis, depuis duc de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, rappela l'ancien colonel de la légion de l'Orne à la seule activité qui convînt à son âge : il fut placé avec son grade dans le recrutement. C'est dans cette situation que la révolution de 1830 vint le trouver, mais non, hélas ! le surprendre.

Certes, il n'avait pas eu à se louer de la Restauration; mais il était de ceux dont rien ne peut ébranler la foi, dont rien ne peut lasser le dévouement. Il fut des premiers à répondre à l'appel de la duchesse de Berry. Il avait 64 ans; il était veuf, il avait huit enfants. Aucune de ces considérations ne le fit hésiter. Il prit les armes, et nous verrons tout à l'heure quelles en furent pour lui les conséquences.

Son fils aîné, Edouard, qui déjà s'était battu à côté de lui, en 1815, le suivit, cette fois encore. Ce fut le 3 juin 1832 qu'il réunit dans la cour de sa modeste maison de campagne, la Marionnière, les braves gens qu'il allait commander. A cheval au milieu de la cour, M. de Kersabiec se pencha sur son fils, et lui passant le bras autour

du cou pour lui donner le baiser d'adieu, lui dit : « Mon ami, tant de fautes accumulées rendent le succès impossible ; mais MADAME est là, nous devons lui faire un rempart de nos corps. » On partit dans ces dispositions, après s'être confessé la nuit précédente, dans les bois, au curé de la paroisse, M. l'abbé Sorin.

Presque tous les Kersabiec en état de porter les armes avaient imité l'exemple du colonel. Deux de ses frères, Louis et Amédée, figuraient dans les rangs vendéens, en même temps que son beau-frère, M. Adolphe de Biré. Deux de ses cousins germains, Charles et Auguste de Kersabiec, étaient en Anjou, dans l'armée de d'Autichamp ; un troisième, Dunstan, faisait partie du corps de M. de la Rochemacé ; un quatrième, Godefroy, officier démissionnaire, était à Paris et prenait part, à ce même moment, au complot royaliste de la rue des Prouvaires : il fut incarcéré à Sainte-Pélagie.

Les femmes ne pouvaient se battre, mais à l'hôtel de la rue Haute-du-Château, chez M. de Kersabiec, elles rivalisaient avec les hommes d'activité et de dévouement. Pendant tout l'hiver de 1831 à 1832, les filles du colonel passèrent les jours et les nuits à copier et recopier une énorme quantité de lettres, tantôt chiffrées, tantôt conçues en style figuré, le plus souvent écrites à l'encre sympathique ou au citron : c'était à y perdre les yeux. L'aînée, mademoiselle Stylite, si elle n'était pas l'âme de la conspiration, en tenait dans sa main tous les fils ; c'était une femme d'une intelligence supérieure. Le baron de Charette, qui l'avait vue à l'œuvre, en a tracé ce portrait, dans son *Journal militaire d'un chef de l'Ouest* : « Qu'il nous soit permis de consacrer quelques lignes à mademoiselle Stylite de Kersabiec, dont le dévouement sembla toujours grandir avec les difficultés. Quand les temps mauvais seront passés,

quand la société elle-même aura fait justice des exagérations, qui sont inséparables du choc des passions, alors elle dira avec nous qu'elle eut des vertus qu'on rencontre rarement de nos jours. Avec de l'esprit et une grande facilité d'élocution, mademoiselle Stylite de Kersabiec possède de l'élévation dans la pensée, un esprit prompt à concevoir et à exécuter. » — A ce portrait tracé par un chef militaire, il convient d'en ajouter un autre, tracé par un prêtre qui avait connu mademoiselle de Kersabiec à Mende, où elle avait organisé l'œuvre des prisons. Parlant de l'arrestation de la duchesse de Berry et de sa captivité, ce prêtre s'exprimait ainsi : « Cette circonstance solennelle était nécessaire pour trahir le secret des charités de mademoiselle de Kersabiec, et révéler cette fille généreuse ; sans cela, l'on aurait peut-être à jamais ignoré ce haut caractère, cette vive piété, cette tendre compassion, ce zèle, ce courage d'une bienfaisance toute chrétienne ; l'amitié elle-même n'aurait peut-être pas osé, sans motif, divulguer ce qu'elle a vu ; elle se serait fait une loi de ne pas faire connaître à d'autres les œuvres pieuses que mademoiselle de Kersabiec semblait vouloir se cacher à elle-même, et qu'elle ensevelissait avec tant de modestie et d'humilité ; il a fallu qu'elle fût surprise dans une occasion si éclatante, il a fallu que la gloire de la prisonnière de Blaye rejaillît malgré elle sur sa modeste et courageuse compagne, et que la même trahison, qui a livré la Princesse à ses ennemis, déchirât en quelque sorte le voile qui couvrait cette belle vie (1) ».

Plus jeune que mademoiselle Stylite et mademoiselle

(1) *L'œuvre des prisons, quelques réflexions sur la vie de l'auteur*, par M. l'abbé J... Lyon, chez M. P.-Rusand, 1833. — Mademoiselle Stylite de Kersabiec avait composé un très remarquable opuscule, qui a paru sous ce titre : *Réflexions sur l'œuvre des prisons.*

Eulalie (*Petit-Paul*), une autre fille de M. de Kersabiec, mademoiselle Céleste, joua aussi un rôle dans la prise d'armes de 1832. Agée de vingt-neuf ans, elle était, comme ses sœurs, douée de qualités supérieures. Son esprit brillant et actif donnait à sa parole et à sa plume du charme et de l'entraînement; son cœur était bon et dévoué au malheur ; elle avait de l'initiative, de la ténacité et de l'indépendance : rien ne la rebutait quand il fallait rendre service. Ce fut elle qui fut chargée d'organiser les ambulances, de concert avec les filles du Bienheureux Grignon de Montfort, connues dans le peuple sous le nom de Sœurs grises. Pour se préparer à cette tâche, elle était allée pendant plusieurs mois à l'Hôtel-Dieu de Nantes prendre, près du lit des infirmes et des malades, le complément des connaissances qu'elle avait déjà. La duchesse de Berry, en Vendée et depuis, ne l'appelait jamais pour cela que *Sœur Grise*.

Certes, une telle famille où tout le monde est au devoir et au péril, dans des circonstances où le roman coudoie la tragédie, méritait d'avoir un historien; et, par une rare bonne fortune, il s'est trouvé que cet historien, pris, lui aussi, dans la famille, avait un très remarquable talent d'écrivain. Un des chapitres de ces *Récits et Souvenirs* est particulièrement dramatique : c'est celui où sont racontés le procès de M. de Kersabiec, sa condamnation par un conseil de guerre, malgré l'éloquence et le dévouement de M. Billault, le futur ministre de Napoléon III, les démarches de mademoiselle Eulalie à Paris, auprès des puissants du jour, pour obtenir que son père soit traduit devant une autre juridiction, la comparution du colonel devant la cour d'assises de Blois et son acquittement, après une admirable plaidoirie de M. Hennequin.

Dans ce chapitre, M. le vicomte de Kersabiec a été amené

à donner sur le général Solignac, qui commandait alors à Nantes, et sur son rôle dans le procès du colonel, des détails qui montrent le général sous un jour absolument odieux. Sa conduite en cette circonstance fut, non celle d'un officier, mais celle d'un terroriste, et Carrier y eût applaudi. Ses actes et ses propos sont si atroces, que le lecteur serait d'abord tenté de reprocher au narrateur un peu d'exagération. Malheureusement pour Solignac (et M. de Kersabiec fera peut-être bien de signaler le fait dans une nouvelle édition), le général Thiébault parle beaucoup de lui dans ses *Mémoires*, et ce qu'il nous dit de cet « archi-blagueur patriote », de ses vols et de ses cruautés (1), rend très vraisemblable sa honteuse conduite en 1832. Solignac fut d'ailleurs révoqué de son commandement; il provoqua alors en duel par deux fois le maréchal Soult qui, comme de raison, ne lui fit pas l'honneur de se battre avec lui.

Au cours de cet article, j'ai nommé Walter Scott. M. le vicomte Sioc'han de Kersabiec n'a pas eu besoin, comme le grand Ecossais, de créer des personnages et d'inventer des situations. Les personnages, il les a trouvés autour de lui, il les a connus et aimés; les situations, l'histoire les lui a données, et plus romanesques que son imagination n'aurait pu les lui fournir. Il n'a eu qu'à écrire sous la dictée de ses souvenirs de famille, pour composer un livre de l'intérêt le plus vif, — un roman vendéen qui rappelle les romans jacobites de l'auteur de *Rob Roy*, et qui, par quelques côtés au moins, leur est supérieur, puisque aussi bien M. de Kersabiec ne s'est pas un seul instant écarté de l'histoire, et que, s'il fait songer à Walter Scott, c'est à un *Walter Scott catholique*.

28 janvier 1896.

(1) *Mémoires du général Thiébault*, tomes I, II, IV et V, *passim*.

X

SOUVENIRS DU BARON MOUNIER [1]

I

Les éditeurs de *Mémoires* ou de *Souvenirs* ne manquent guère — et rien n'est plus naturel — de vanter les qualités et de célébrer les vertus de leur *mort*. Ils lui disent volontiers, comme le curé Jean Chouart :

Monsieur le mort, laissez-nous faire,
On vous en donnera de toutes les façons.

Avec M. le comte d'Hérisson, il en va de toute autre sorte. Dans la préface qu'il a mise en tête des *Souvenirs intimes du baron Mounier*, préface qui n'a que deux pages, il s'exprime, sur le compte de leur auteur, avec le plus parfait dégagement :

(1) ***Souvenirs intimes et Notes du baron Mounier, secrétaire de Napoléon Ier, pair de France, directeur général de la police***, publiés par le ***comte d'Hérisson***. Un volume in-8°. Paul Ollendorff, éditeur, 28 *bis*, rue de Richelieu, 1896.

« Bien moins connu que son père, écrit-il, le baron Mounier a cependant exercé une influence plus considérable sur ses contemporains, pendant les règnes de Napoléon, de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe, qu'il servit successivement *avec le même scepticisme et la même préoccupation exclusive de ses intérêts particuliers.*

» Il était né avec une intelligence remarquable, mais il se pliait trop facilement aux circonstances, et ce fut cet excès de flexibilité qui l'empêcha de devenir une étoile de première grandeur, pour se confiner dans la catégorie bien rentée des *girouettes politiques.* »

Doué, en effet, d'une intelligence remarquable et d'un très remarquable talent de parole, le baron Édouard Mounier aurait pu jouer un grand rôle. Ce qui l'en a empêché, c'est qu'il ne lui a pas convenu, quoi qu'en dise M. d'Hérisson, de sacrifier ses convictions à ses intérêts particuliers et de tourner avec le vent.

Son père, Joseph Mounier, le célèbre constituant, avait émigré dès 1790. Rentré en France après le 18 brumaire, il devint préfet d'Ille-et-Vilaine et conseiller d'État. Il mourut en 1806. L'année précédente, Édouard Mounier avait été nommé auditeur. Il fut successivement, sous l'Empire, intendant du duché de Weimar, inspecteur des vivres de la guerre, secrétaire du cabinet de l'Empereur et enfin intendant des bâtiments de la couronne. Il fut maintenu dans cette place par Louis XVIII. Il eût pu sans doute donner sa démission ; mais pourquoi l'eût-il fait, lui, de famille et de traditions royalistes, alors que les maréchaux de Napoléon, tous ses dignitaires, tous ses généraux et tous ses fonctionnaires envoyaient en masse leur adhésion au nouveau gouvernement ?

Arrive le 20 mars ; Napoléon rentre aux Tuileries : non seulement Mounier refuse de le servir, mais il suit à

Gand le roi Louis XVIII. Après la seconde Restauration, il occcupe de hautes situations, notamment, sous le ministère Richelieu, celle de Directeur général de l'administration départementale et de la police. En 1819, il est élevé à la dignité de pair de France.

Au lendemain de la Révolution de 1830, alors que son ami M. Pasquier accepte la présidence de la Chambre des pairs, il est pressé lui-même très vivement de servir la monarchie de Juillet. Malgré les instances dont il est l'objet, il refuse tout emploi. « Je n'étais point, dit-il, attaché à la personne du Roi, mais je faisais partie de l'administration de sa maison ; il ne convient pas que je m'empresse de retrouver sous un autre prince la situation que je devais aux bontés de Charles X. D'ailleurs, j'ai tenu à la Restauration plus étroitement que ceux de mes amis qui sont placés dans les conseils du gouvernement actuel. Je continuerai à servir et aimer mon pays; je ne quitterai point la Chambre des pairs, j'y défendrai, ainsi que je l'ai toujours fait, la cause de l'ordre, de la justice et de la raison, mais ce sera d'une façon toute désintéressée. Je me dois à moi-même de ne pas être pressé et d'attendre longtemps qu'on me croie nécessaire, et que ma rentrée aux affaires m'apparaisse comme un devoir » (1).

Le baron Mounier était sans fortune, cela ne l'empêchera pas de continuer à rejeter toutes les offres qui lui seront faites.

En 1837, après avoir refusé d'être directeur de la Monnaie, il refuse également une présidence au Conseil d'État. A l'occasion du mariage du Duc d'Orléans, on veut le nommer grand-cordon de la Légion d'Honneur : il n'accepte pas (2).

(1) *Biographie universelle*, de Michaud.

(2) *Souvenirs intimes du baron Mounier*, p. 205.

En 1836, on lui avait proposé d'être placé à la tête de la Bibliothèque Nationale, avec le titre d'administrateur. Il avait refusé (1).

L'année suivante, le maréchal Soult, chargé de former un ministère, lui offre le portefeuille de l'intérieur. Mounier refuse encore (2). Il mourut, le 11 mai 1843, sans avoir rien accepté du Gouvernement de Juillet, ce qui n'empêchera pas son éditeur de le représenter — nous l'avons vu — comme ayant servi tous les gouvernements « avec la même préoccupation exclusive de ses intérêts particuliers ». Après cela, peut-être la parole de M. le comte d'Hérisson aura-t-elle moins de poids et de durée que celle de Chateaubriand, qui a dit dans son récit des Cent-Jours : « On pêche, dans les rivières de Gand, un poisson blanc fort délicat : nous allions, *tutti quanti*, manger ce bon poisson dans une guinguette, en attendant les batailles et la fin des empires. M. Laborie ne manquait point au rendez-vous : je l'avais rencontré pour la première fois à Savigny, lorsque, fuyant Bonaparte, il entra par une fenêtre chez madame de Beaumont, et se sauva par une autre... Je vis aussi aux dîners du poisson blanc *M. Mounier, homme de raison et de probité* » (3).

II

Le *Journal* du baron Mounier commence au 11 avril 1831 et s'arrête au 25 octobre 1842. Sur les douze premières années de la monarchie de Juillet, on y trouve, malgré de nombreuses et regrettables lacunes, beaucoup de faits

(1) *Souvenirs*, p. 226.
(2) *Ibid*., p. 243.
(3) *Mémoires d'Outre-Tombe, tome III*, p. 447.

intéressants et de curieux détails. Souvent aussi l'auteur revient sur le passé; il a ainsi, notamment sur le premier Empire, des anecdotes qui ont d'autant plus de prix qu'elles sont de première main.

On sait que la date de naissance de Napoléon est très controversée. Est-il né *Italien* le 5 février 1768, ou est-il né *Français* le 15 août 1769? M. Frédéric Masson, au tome I[er] de *Napoléon inconnu*, soutient la seconde opinion, et je me propose d'examiner quelque jour ses arguments, auxquels le talent bien connu de l'auteur ajoute beaucoup de force. En attendant, voici ce que je trouve dans les Notes de Mounier (1), à la date du 22 janvier 1842 :

« J'avais cru que l'histoire de la falsification de la date de la naissance de Napoléon n'était qu'une petite invention en dénigrement; mais l'autre jour M. Séguier m'a dit qu'ayant été présenté au premier Consul et persuadé que celui-ci était né en 1768, il lui avait répondu, à la question habituelle de l'âge, — le premier Consul ayant l'air de le trouver trop jeune : — « J'ai le même âge que Votre Majesté, je suis né en 1768 », et que le premier Consul s'était tourné vers Caulaincourt en lui disant avec humeur : « Comment donc sait-il mon âge ? » Quelques années après, M. Séguier en prit pied pour tenir un pari contre Hamelin (le mari de la célèbre), qui faisait naître Napoléon en 1769 ; M. Séguier gagna, au moyen de l'acte de naissance annexé à l'acte de mariage déposé aux archives des actes civils. »

Il est de mode, depuis quelques années, de représenter Napoléon comme ne faisant la guerre qu'à contre-cœur, et comme contraint et forcé. On se plaît à nous le montrer

(1) Mounier, page 306.

poursuivant, sans se lasser jamais, un but invariable, et ce but, c'était le *repos du monde*. L'entreprise est peut-être hardie, de vouloir faire de ce prodigieux gagneur de batailles le champion de la paix universelle, quelque chose comme un *abbé de Saint-Pierre à cheval*. En tout cas, cette transformation de Bonaparte en partisan de la paix à tout prix cadre assez mal avec le fait suivant, rapporté par Mounier :

« *10 septembre 1831.* — Dîner chez M. Pasquier, MM. de Sémonville, Siméon, Bastard, moi... On a parlé du caractère de Napoléon et de sa répugnance à la paix en tout temps. M. de Sémonville a raconté qu'au moment de la signature du traité d'Amiens, M. de Talleyrand, entrant chez le premier consul, le trouva courbé sur la carte et tout hors de lui d'irritation. Il crut que la négociation était rompue. — « Non, dit Napoléon, *votre foutue paix est signée. Que vais-je devenir?* (1) »

Sur les campagnes de Napoléon, le baron Mounier, en plus d'un endroit, donne des détails intéressants, qu'il tient de témoins oculaires. Voici, par exemple, une anecdote relative à la retraite de Russie et au passage de la Bérésina :

« *24 juin 1838.* — Le général Dode (2) m'a raconté toutes les circonstances relatives à la marche d'Orcha et au passage de la Bérésina... Il fut envoyé par le duc de Bellune auprès de l'Empereur, qu'il trouva arrivant à Toloizin. L'Empereur le fit entrer dans une chambre d'une pauvre maison. Une grande carte était sur une table au milieu. L'Empereur venait d'apprendre la prise de Borizof. Alors eut lieu la conversation rapportée par Ségur

(1) Page 32.

(2) Le général Dode de la Brunerie, membre de la Chambre des Pairs, maréchal de France en 1847.

(tome II, page 323). M. Dode me l'a confirmée ; il m'a dit, toutefois, que la fin n'était pas exactement dans les termes, Ségur ne l'ayant entendu conter que dans un bal chez le maréchal Suchet. Le premier point proposé par l'Empereur comme lieu de passage était Beresins ; le second Bobruoïsk. — « Mais, sire, c'est une place forte dont vous n'êtes pas maître! » Regardant la carte, en suivant vers le sud, l'Empereur s'écrie : « La Podolie, ah! oui, la Podolie, Charles XII! » Puis il s'arrête comme frappé de stupeur et se met à siffler en regardant le plancher supérieur. Le général Dode était fort embarrassé ; l'arrivée de Murat et de Berthier le tira d'affaire. Il ne sut rien du reste (1). »

Un an après, nouveau désastre. Après la Bérésina, Leipsick. Mounier raconte la destruction du pont sur l'Elster, le seul sur lequel pût s'opérer la retraite d'une partie de notre armée :

« *Décembre 1833.* — Voici une version de l'histoire du pont de Leipsick, que je tiens du colonel Mounier.

» Un chef de bataillon du génie lui a raconté en 1813 que c'est à lui que l'Empereur ordonna de se tenir à côté du pont pour le faire sauter, quand les dernières troupes françaises auraient passé et que les tirailleurs ennemis s'avanceraient. Survint le colonel Montfort qui, malgré ses observations, lui ordonna de le suivre sur un point. Avant de s'éloigner, il voulut au moins transmettre l'ordre de l'Empereur ; mais il ne trouva qu'un caporal du génie. Celui-ci, dès qu'il aperçut les tirailleurs russes et prussiens, qui avaient longé sur les flancs de la colonne de retraite, mit le feu à la fougasse.

» Le soir, l'Empereur fit appeler le chef de bataillon. Il

(1) Page 225.

était appuyé sur une petite table avec deux bougies. Le chef de bataillon lui expliqua ce qui s'était passé. « Quoi ! » à un caporal ! » s'écria l'Empereur en frappant la table d'un coup de poing qui renversa les deux bougeoirs. Puis, il ordonna de l'arrêter et le fit conduire par la gendarmerie. Il marchait ainsi, lorsque l'Empereur, le rencontrant à Francfort, fit signe qu'on le relâchât.

» Ce récit est peu vraisemblable. Il faudra pourtant l'éclaircir. La colère de l'Empereur aurait dû tomber au moins autant sur Montfort. Cependant, celui-ci ne fut point jugé et, en 1815, l'Empereur l'employa sans difficulté (1). »

Ce récit est d'accord avec les *Souvenirs du maréchal Macdonald :*

« Voici, écrit ce dernier, la version la plus probable de cette catastrophe : on fit miner le pont, on y laissa un malheureux *caporal* et quelques artilleurs ou sapeurs, avec l'ordre de le faire sauter s'ils apercevaient l'ennemi. Ces pauvres gens savaient, entendaient, voyaient qu'une partie de l'armée était encore sur la rive droite, mais ils ignoraient s'il n'y avait pas d'autres passages ; ils apercevaient quelques tirailleurs ennemis; il n'en fallut pas davantage pour leur faire exécuter leur mission (2). »

Moins de deux ans après Leipsick, Waterloo. Ici encore, il y a à glaner dans les *Notes* du baron Mounier. Au mois d'août 1836, il est aux Eaux de Néris, et il écrit :

« Nous avons ici le général Grouchy, fils du maréchal. C'est un galant homme, digne de foi. Parmi ce qu'il m'a conté, deux circonstances m'ont frappé...

» ... A Waterloo, M. de Grouchy commandait une brigade de cavalerie légère, chargée de couvrir l'extrême

(1) Page 124.

(2) *Souvenirs du maréchal Macdonald*, page 218.

droite de l'armée et de tâcher de lier avec le maréchal Grouchy. Un officier, qu'il avait envoyé de grand matin pour requérir des vivres, etc., dans les villages, revint lui dire qu'il avait trouvé des Prussiens qui l'avaient empêché d'avancer. M. de Grouchy conclut que c'étaient des troupes de Blücher en marche pour rejoindre Wellington, et la chose lui parut tellement grave qu'il piqua des deux, afin de se rendre auprès de l'Empereur. Il le trouva, sur les distances, avec Soult, auquel il confia son affaire. Soult lui conseilla d'en informer lui-même l'Empereur. Celui-ci l'écouta, puis lui dit : « Quel est l'imbécile d'officier qui a pu vous faire un rapport semblable ? Les Prussiens sont bien loin de là ! »

» M. de Grouchy retourna à sa brigade et, faisant part à l'officier de la réflexion impériale, il lui déclara qu'il fallait aller faire des prisonniers. L'officier partit avec quelques volontaires, et M. de Grouchy marcha pour le soutenir. Bientôt on prit deux fantassins et un hussard. M. de Grouchy s'empressa de les conduire au major général (1). L'Empereur les fit interroger, et c'est d'après leurs déclarations qu'ils appartenaient aux brigades de Ziethen et Schmidt que, vraisemblablement, l'Empereur donna ordre à Mouton de marcher pour couvrir sa droite. Il était alors deux heures environ (2). »

Sur la période impériale, Mounier a encore bien d'autres récits. Les moins curieux ne sont pas ceux qui ont trait à la famille impériale, et en particulier à Joséphine et à Marie-Louise, à Pauline Borghèse et à la reine Hortense; mais ces récits, notamment ceux où il est parlé de la reine Hortense et de la princesse Borghèse, sont de ceux qui ne se peuvent citer. Il en est autrement de l'anecdote sui-

(1) Le maréchal Soult.

(2) Page 197.

vante, où il est question du cardinal Fesch, l'oncle de Napoléon :

« *31 mai 1839.* — Je ne sais si je n'ai pas déjà écrit une conversation curieuse de Siméon fils avec le cardinal Fesch. A la fin de 1812, il traversait Lyon, se rendant pour santé d'Allemagne à Montpellier. Il fit sa visite au cardinal, dont il avait été secrétaire à l'ambassade de Rome. Fesch lui communiqua le vingt-neuvième bulletin. Siméon de se récrier. « Quoi! lui dit le cardinal, cela vous étonne? Nullement pour moi. Je savais que cela ne pouvait finir autrement. » Un précieux Corrège de petites dimensions était sur un chevalet dans un coin de la chambre à coucher. Siméon l'admirant, le cardinal lui dit : « Il ne me quitte jamais. Je l'ai toujours sous les yeux. Sans cela, j'aurais trop peur qu'*il* ne me le prît (1). »

III

Le baron Mounier aime les anecdotes, et il a bien raison. Elles sont la vie même de l'histoire. De même qu'il en a sur l'Empire, il en a aussi sur la Restauration et sur la Monarchie de Juillet. Mais plus ses notes sont intéressantes, plus on doit regretter qu'elles aient été publiées avec si peu de soin. M. d'Hérisson est un homme de beaucoup de talent et d'infiniment d'esprit. Son *Journal d'un officier d'ordonnance* pendant le siège de Paris a eu trente ou quarante éditions et méritait ce succès. Son *Journal d'un interprète en Chine* est presque aussi amusant. Mais alors pourquoi ne se borne-t-il pas à publier ses propres *Journaux*? Pourquoi publie-t-il ceux des autres, s'il le veut faire avec une telle négligence?

(1) Page 254.

Tout éditeur de *Journal* doit suivre l'ordre chronologique. Cet ordre est tout indiqué ; il est nécessaire, puisqu'il est la condition même du *Journal*, qui sans lui n'existerait pas. Or, voici comment le *Journal* de Mounier nous est présenté.

Il s'ouvre le 11 avril 1831 et se continue sans interruption jusqu'au 26 mai 1833. Arrivés là, nous sautons au 5 mai 1835. Mounier a donc abandonné son *Journal* pendant deux ans, de mai 1833 à mai 1835 ? Pas du tout. Il l'a si bien tenu pendant ces années, qu'on nous donnera plus loin cette partie de ses Notes. Cela étant, il est absolument impossible de comprendre pour quel motif l'éditeur a intercalé, au beau milieu de l'année 1833, les Notes de mai à juillet 1835. Ces Notes sont toutes relatives au procès des accusés d'avril 1835, à ce procès-monstre, qui ne comprenait pas moins de cent soixante-quatre accusés, et qui, commencé le 5 mai 1835, ne se termina que le 23 janvier de l'année suivante. — Et ici nous nous trouvons en face d'une autre singularité, non moins inexplicable que la première. Du moment que l'éditeur, pour une raison de lui seul connue, croyait devoir interrompre la suite des Notes de 1833, pour donner — sans transition et sans explication aucunes — le procès des accusés d'avril 1835, il fallait donner ce procès jusqu'à la fin. Au lieu de cela, l'éditeur, après avoir conduit le procès jusqu'au 23 juillet 1835, l'interrompt tout à coup, revient — sans même en prévenir le lecteur — à l'année 1833, continue par l'année 1834 (ce qui est très bien), entame (pour la seconde fois) l'année 1835 et reprend alors le procès d'avril. Il en résulte qu'entre la 42e séance du procès, celle du 23 juillet 1835, et la 43e, celle du 24 juillet, nous avons eu les Notes des six derniers mois de 1833, des douze mois de 1834, et des six premiers mois de 1835.

C'est là, si je ne me trompe, à propos d'un procès-monstre, une erreur qui se peut bien dire une erreur-monstre. Mais il y en a bien d'autres.

Le Chapitre III commence ainsi : « On a parlé du caractère de Napoléon et de sa répugnance de la paix en tout temps. » *On a parlé...* Qui est-ce qui a parlé ainsi du caractère de Napoléon ? les historiens ? les journaux ? le public ? Ce fragment, placé au début d'un chapitre, n'a pas de date, et le lecteur est quelque peu désorienté. La chose était cependant bien claire sur le *Journal* même de Mounier. A la date du 10 septembre 1841, il raconte qu'il a dîné chez M. Pasquier avec M. de Sémonville et quelques autres pairs de France, qui tous ont joué un rôle sous l'Empire. A ce dîner, *on a parlé* de Napoléon, et il rapporte les propos et les anecdotes qui l'ont frappé.

Voilà donc qui va tout seul. Mais l'éditeur ne l'entend pas ainsi. Il donne à la fin de son chapitre III le commencement de cette note du 10 septembre ; le chapitre fini, on doit croire la Note terminée. Il n'en est rien ; elle continuera dans le chapitre suivant. Le lecteur, qui n'est pas prévenu et qui ne peut supposer qu'une note de deux pages soit ainsi distribuée en deux chapitres distincts, le lecteur, naturellement, n'y comprend rien.

L'homme qui écrit son *Journal*, pour lui et pour les siens, et non en vue du public, néglige nécessairement d'*éclairer* beaucoup de points qui, au bout d'un demi-siècle et même avant, deviennent pour le lecteur tout à fait incompréhensibles. Besoin est donc, lorsqu'on publie un *Journal* vieux de cinquante ans et plus, d'y mettre des notes. M. d'Hérisson n'en a pas mis une seule. En maint endroit pourtant, une note eût été, non seulement utile, mais nécessaire. Je me bornerai à en donner un exemple.

On lit, à la date du 22 mai 1835 : « J'ai dîné chez

M. Siméon. Son fils, Portalis, Sémonville et Odilon-Barrot étaient les autres convives. Comme ce dernier habite la même maison que M. Siméon, — il en est propriétaire, — le dîner avait été demandé par M. de Sémonville, qui désirait l'entretenir de l'horrible affaire de mademoiselle Morel ; Odilon-Barrot s'était chargé de plaider dans le procès pour la famille, partie civile. » C'est tout, et sans doute ce n'est pas assez pour le lecteur d'aujourd'hui, qui ne sait plus guère, j'imagine, ce que c'est que « l'horrible affaire de mademoiselle Morel ». Cette affaire pourtant, en 1835, passionna la France et l'Europe, sous le nom de l'*Affaire La Roncière*. Le lieutenant de La Roncière, fils du général de ce nom, fut traduit devant la Cour d'assises de la Seine, le 4 juillet 1835, sur la plainte du général de Morell (et non Morel). Il était accusé d'avoir poursuivi de menaces infâmes, tantôt anonymes et tantôt signées de ses initiales, la jeune fille du général, et d'avoir couronné d'une tentative de viol cette odieuse persécution. D'après la prévention, il s'était introduit, pendant la nuit, dans la chambre de mademoiselle de Morell, sans être entendu de son institutrice, miss Allen, qui habitait la chambre voisine, et sans être aperçu de la sentinelle postée à la porte du général ; il aurait même lutté avec la jeune fille ; peu de temps après l'époque où les faits se seraient commis, une maladie nerveuse se déclarait et mettait mademoiselle de Morell dans un état déplorable et prolongé.

L'affaire renfermait des obscurités, qui la rendaient plus passionnante encore. Chaix-d'Est-Ange prononça en faveur de l'accusé un plaidoyer, qui est un chef-d'œuvre. A côté d'Odilon-Barrot et parlant, comme lui, au nom de la famille de Morell, était Berryer, et Berryer fut sublime. « Qui ne se souvient, écrivait quelques années plus tard un contemporain, qui ne se souvient du procès La Roncière

avec ces scènes dignes du pinceau de Shakespeare? Qui ne se rappelle ce prétoire ouvert au milieu de la nuit et rempli d'une foule compacte, émue, silencieuse, sur laquelle de rares flambeaux projettent des reflets lugubres? Qui ne se rappelle cette nouvelle Ophélie, outragée, flétrie, qui s'en vient, à l'heure solennelle de minuit, à l'heure où le sentiment de son déshonneur lui est rendu, se glisser comme un pâle fantôme à travers cet appareil qui la trouble et l'étonne, et se poser en face de ce jeune homme au teint pâle, entouré de gardes, assis sur le banc des criminels; et là, sous les regards de cette foule, à la pâle lueur de ces flambeaux, devant ces juges qu'il faut persuader, devant un redoutable rival qu'il faut vaincre, devant ce coupable qu'il faut flétrir, devant cette jeune fille qu'il faut venger, voici se lever un homme grand de cent coudées; sa tête domine l'Assemblée, son œil est en feu, va voix retentit comme un tonnerre, sa parole convulsive et pénétrante fait courir le frisson dans toutes les veines; il demande vengeance, et l'auditoire a soif de vengeance; il s'attendrit, et l'auditoire s'attendrit; il pleure sur la victime, et l'auditoire pleure avec lui; vainement un rival se lève pour lui disputer la victoire, il le presse, il le pousse, il l'accable, il l'anéantit, et l'arrêt sorti de sa bouche est recueilli par les juges comme jadis les arrêts de la Pythonisse sur le trépied (1). »

L'homme qui écrit ses *Mémoires* ou son *Journal* ne se préoccupe pas toujours de l'orthographe des noms propres. Souvent d'ailleurs, s'il a écrit correctement, son écriture est peu lisible. Parfois même il lui arrivera de les écrire en abrégé. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire que

(1) *Galerie des Contemporains illustres, par un homme de rien* (Louis de Loménie). — 1840. Biographie de Berryer.

l'éditeur apporte un soin tout particulier à la revision et à la correction de ces noms. Ici ce soin a fait complètement défaut, et longue serait la liste des noms mal orthographiés dans le volume de M. d'Hérisson. J'en signalerai quelques-uns.

Le baron Mounier était membre de la Chambre des pairs ; des noms de pairs de France reviennent donc fréquemment sous sa plume. Beaucoup sont défigurés dans le volume. C'est ainsi que l'on a imprimé à tort : d'*Ambrugeau*, *Nérac*, *Roi*, *Trippier*, *Girot*, *Mérilhon*, *Pilet*, *Hendelet*, *Guéhénenc*, *d'Aix*, *Berthezone*, au lieu de d'Ambrugeac, Vérac, Roy, Tripier, Girod (de l'Ain), Mérilhou, Pelet (de la Lozère), Heudelet, Guéheneuc, d'Aux, Berthezène.

Quelquefois, d'un pair de France, l'éditeur, en vertu de sa toute-puissance, en fait deux. C'est ainsi que du président de la Cour de Cassation, M. Laplagne-Barris, il fait, en le dédoublant, *M. Laplagne* et *M. Bavis*. D'autres fois, il fait de toutes pièces un pair qui n'a jamais existé, et il le dénomme bravement *M. Pruand*.

En dehors de la Chambre des pairs, combien de noms seraient encore à rectifier ! C'est ainsi que l'on a imprimé à tort *Bazire* au lieu de Basire, membre de la Convention ; *Imbert Colomez*, au lieu d'Imbert Colomès, membre du conseil des Cinq-Cents ; *Carion-Nisas*, au lieu de Carrion-Nisas, membre du Tribunat ; M. de *Nouneville*, au lieu de M. de Nouneville, préfet de la Loire en 1815 ; Mgr *Raillou*, au lieu de Mgr Raillon, évêque de Dijon en 1831 ; le lieutenant *Draumeau*, au lieu du lieutenant Drouineau, assassiné par les émeutiers du 12 mai 1839 ; *Czartorinski* au lieu de Czartoryski ; *La Rochejacquelin*, au lieu de *La Rochejaquelein*, etc., etc., etc.

Les femmes elles-mêmes ne sont pas épargnées. Nous

avons madame de *Serres*, au lieu de madame de Serre ; madame du *Chayla*, au lieu de madame du Cayla; madame de *Boyne*, au lieu de madame de Boigne.

Dans la note de Mounier sur le procès de Montalembert, Lacordaire et de Coux, devant la Cour des pairs (20 et 21 septembre 1831), on a imprimé, au lieu de M. de Coux, M. de *Caux*. Bien loin d'être un accusé, M. de Caux était l'un des juges, étant lui-même pair de France.

Dans cette même note du 21 septembre 1831, nous lisons : — « Lacordaire, prêtre et avocat, — 39 ans, visage de séminariste, cheveux plats et gras, — a répliqué à M. Persil. De la dialectique, de la chaleur, de la facilité. » Lacordaire, en 1831, avait 29 ans, et non 39, et c'est évidemment 29 que Mounier a écrit ou a voulu écrire.

Si le nom de cet excellent M. de Coux, catholique et royaliste, est défiguré, les noms des républicains n'ont guère meilleure fortune. Le fondateur du carbonarisme en France, le citoyen Joubert, est déguisé en *M. Jaubert*. Dans le procès des Accusés d'avril, plusieurs noms sont mal orthographiés : *Beaune*, *Tourres*, *Marast*, au lieu de Baune, Tourrès, Armand Marrast. Mais voici qui est mieux. A la séance du 6 mai 1835, l'accusé Godefroy Cavaignac s'emporte contre ses juges en violences de paroles et de gestes, si bien que le procureur général, M. Martin (du Nord), est obligé de requérir contre lui l'application d'une peine correctionnelle. L'éditeur ici se surpasse; au lieu de Cavaignac, il met sans sourciller Cassagnac!

Du reste, les magistrats qui requièrent sont presque aussi maltraités que les accusés qu'ils poursuivent. M. Martin reste M. Martin, mais M. Franck-Carré devient *M. Framcarré*, M Chégaray devient : *M. Chigaray*.

A la date du 9 juillet 1838, le baron Mounier rend compte du procès de l'ex-lieutenant Laity, accusé d'at-

tentat contre la sûreté de l'Etat par la publication d'un écrit intitulé : *Relation historique des événements de Strasbourg, du 30 octobre 1836 :* — « Séance de jugement, écrit Mounier. Laity, petit polytechnicien pâle, maigre, raisonnant juste, lit quelques pages à voix basse ; Michel, sans talent et sans adresse, long et ennuyeux. Le procureur général de Toulouze, morceau bien écrit. » Le procureur général qui porta la parole contre Laity était M. Franck-Carré (1). Comment M. Franck-Carré est-il devenu *M. de Toulouze?* C'est le secret de l'éditeur.

Les *Souvenirs* du baron Mounier présentent un très réel intérêt. Ils ne sauraient manquer d'avoir plusieurs éditions. M. d'Hérisson, qui est, je l'ai dit, un homme d'esprit et de talent, sera d'accord avec moi, j'en suis sûr, pour considérer celle qui vient de paraître comme une édition *provisoire*. A bientôt donc, je l'espère, l'édition définitive.

(1) *Moniteur* du 10 juillet 1838.

12 avril 1897.

XI

JOURNAL

DU MARÉCHAL DE CASTELLANE [1]

I

Le maréchal de Castellane n'a pas laissé de *Mémoires*, mais seulement des notes prises au jour le jour, qui racontent ce qui s'est passé autour de lui pendant sa longue carrière. Grâce à son activité, il trouvait chaque jour, même à la guerre, le temps d'écrire une lettre à son père et de tracer quelques lignes sur son *Journal*.

Ce Journal, il l'a tenu pendant un demi-siècle, depuis 1812 jusqu'à 1862, avec une régularité parfaite, d'où pour chaque fait une date exacte, ce qui ne laisse pas d'être précieux. On y trouve d'ailleurs d'autres mérites. Le maré-

(1) *Journal du maréchal de Castellane* (1804-1862). Tome deuxième (1823-1832.) Un volume in-8°. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1895.

chal est homme d'esprit, il conte à merveille. Point de phrases, nulle prétention. Ce ne sont que des notes, mais singulièrement alertes ; ce ne sont que des croquis, mais vivement enlevés. Comme il est du plus grand monde, et qu'il a partout ses entrées, même à la cour, il est plein d'anecdotes sur la haute société de son temps, sur les hommes politiques comme sur les femmes du monde, sur les Chambres comme sur les salons. Ses récits et ses anecdotes sont donc souvent de première main. Il convient pourtant de s'en défier un peu. Boni (1) (comme tout le monde l'appelait familièrement, même Charles X), Boni n'était pas méchant, mais il ne détestait pas la médisance, et il répétait volontiers, pour peu qu'elles fussent piquantes, les anecdotes qui avaient cours autour de lui. C'est pourquoi, si on le lit toujours avec agrément, quelquefois même avec profit, il sied aussi de le lire avec précaution.

Le second volume, va du 3 décembre 1823 au 17 avril 1832.

En 1823, Castellane avait trente-cinq ans. Il était, depuis le 14 août 1822, commandant des housards de la garde, ce qui lui donnait rang de maréchal de camp. Il n'avait pas pris part à l'expédition d'Espagne (mars-octobre 1823) ; mais la guerre finie, le 10 mars 1824, il avait été nommé commandant de la brigade de cavalerie de la division qui occupait la Catalogne. Après sept mois de séjour à Barcelone, il fut, au mois de novembre 1824, investi du commandement de la brigade de cavalerie légère de la division de Cadix. Rappelé au mois de septembre 1827, il accepta d'être envoyé à Nevers, avec un commandement de son

(1) On lui avait donné pour prénoms Esprit-Victor-Élisabeth-*Boniface*. Il était né le 21 mars 1788, à Paris, d'Adélaïde-Louise-Guyonne de Rohan-Chabot et de *Boniface*-Louis-André, marquis de Castellane, pair de France, lieutenant-général.

grade ; mais, peu satisfait de ne recevoir aucun avancement, après les services qu'il estimait avoir rendus en Espagne, regrettant de n'être pas employé d'une manière plus active, il sollicita et obtint, en novembre 1827, d'être mis en disponibilité. En juin 1829, il fut nommé inspecteur de la cavalerie du 6e arrondissement militaire, qui comprenait Lyon, Tarascon, Béziers, etc. Chargé, après les journées de Juillet, d'aller inspecter onze régiments ou dépôts d'infanterie et cinq de cavalerie, il reçut, le 22 octobre 1831, le commandement du département de la Haute-Saône et celui d'une brigade de cavalerie composée du 2e et du 9e de chasseurs, en garnison à Vesoul et à Gray. Peu après son arrivée à Vesoul, des troubles graves ayant éclaté à Lyon (novembre 1831), il partit pour cette ville avec sa brigade et contribua puissamment à étouffer l'émeute. Desservi par le général Marbot, le Marbot des *Mémoires*, « homme essentiellement envieux, dit-il, faux, et jaloux de la bienveillance que me témoignait le duc d'Orléans », Castellane dut quitter son commandement à la fin de 1831 et revenir à Paris.

Passionné pour le métier des armes, il était entré au service à seize ans, le 2 décembre 1804, jour du couronnement de l'Empereur. Pendant dix ans, et jusqu'au jour de l'abdication de Fontainebleau, il avait couru de champ de bataille en champ de bataille, d'un bout à l'autre de l'Europe. Sous la Restauration, au contraire, il a joué de malheur. Il n'a été appelé à prendre part ni à la guerre d'Espagne, ni à l'expédition de Morée, ni à la campagne d'Alger. Mais ce qui a été pour lui une malchance est une bonne fortune pour le lecteur. Au lieu d'un *Journal d'étapes*, nous avons (ce qui après tout est plus amusant) de piquants détails sur la société parisienne et le monde politique de 1823 à 1832.

II

Le général de Castellane ne laissa pas, en effet, sous la Restauration, de toucher à la politique. Il brigua plus d'une fois la députation. Au mois d'avril 1828, il se présenta dans la Nièvre et lança une circulaire aux électeurs, dans laquelle il disait : « *Le parti jésuitique*, la censure, l'administration Villèle, trouveront toujours en moi un antagoniste décidé, et la monarchie constitutionnelle un défenseur. » Malgré cette belle circulaire, son échec fut complet. A quelques semaines de là, l'abbé de Pradt, élu à Clermont-Ferrand, ayant démissionné, Castellane se mit de nouveau sur les rangs, muni d'une lettre de recommandation signée de Benjamin Constant, de Casimir Périer, du général Sébastiani, du comte de Lobau, d'Alexandre de Laborde, de Ternaux, Grammont, Caumartin, Tracy, Sainte-Aulaire, Jacqueminot, Lameth, de Bricqueville, Thiers, Lascours etc. Le général prenait rang décidément parmi les *libéraux* avancés ; ce qui d'ailleurs ne lui réussit pas plus à Clermont qu'à Nevers. Au mois de juin 1830, troisième tentative, cette fois dans l'Allier. Elle fut aussi malheureuse que les précédentes.

Castellane, on le voit, appartint sous la Restauration à l'opposition de gauche. Sans doute, il ne désirait pas la chute de la branche aînée, mais il était nettement hostile aux idées et aux hommes de la droite ; au fond, il regrettait l'Empire. Il est bon de ne pas perdre cela de vue lorsqu'on lit son second volume. Si son *Journal* n'est pas celui d'un ennemi du gouvernement royal, c'est au moins celui d'un adversaire, et, en maintes rencontres, d'un adversaire violent. C'est avec une haine véritable, avec des expressions outrageuses, qu'il parle de M. de Villèle et de

ses collègues. Il écrit, le 14 octobre 1827 : « M. de Villèle a juste en France le nombre de partisans qu'aurait *la peste*, si elle donnait des pensions. » Le *Moniteur* du 6 novembre 1827 publie la nomination de soixante-seize pairs. Cela met *Boni* hors de lui, et il consigne ce vœu dans son *Journal* : « Cette nomination devrait *faire pendre* M. de Villèle; on a *exécuté* de grands ministres qui en ont moins fait contre les rois. »

Mais c'est surtout au *parti-prêtre* qu'il en veut, à ce qu'il appelle, sur ses notes quotidiennes comme dans ses circulaires électorales, le *parti jésuitique*. Il voit partout les *Jésuites*, partout la *Congrégation*. C'est la note dominante de cette partie de son *Journal*. Force nous est donc de nous y arrêter.

« La Congrégation, dit-il dès le début du volume, est toute-puissante... Le roi a fait quatre ducs : MM. Charles de Damas, d'Escars, de Rivière, de Sabran... Mon père devait être de ces élus ; il ne l'a pas été pour avoir déplu au ministère, en votant suivant sa conscience dans les lois sur le sacrilège et sur les religieuses... *Les quatre nouveaux ducs appartiennent à la Congrégation, qui dispose de tout.* » (18 juin 1825.) — Le marquis de Rivière appartenait bien à la Congrégation, mais les trois autres, MM. de Damas, d'Escars et de Sabran, n'en ont jamais fait partie (1).

Plus loin, à la date du 25 décembre 1826 : — « Le marquis de Moustier (ambassadeur de France en Espagne) est revenu de Madrid, pour avoir agi contrairement à ses instructions. Il prétend qu'il en possédait dans plusieurs sens et qu'il a choisi celles qui lui convenaient le mieux. *Je ne suis pas inquiet pour lui ; il appartient à la Congrégation,*

(1) La liste complète des membres de la Congrégation a été publiée par M. Geoffroy de Grandmaison dans son beau livre sur *la Congrégation*, publié en 1889 à la librairie Plon.

elle le soutiendra. » — Son appui, en ce cas, était fort désintéressé, car M. de Moustier n'appartint jamais à la Congrégation.

Deux jours après, le 27 décembre, Castellane écrit : — « Les partisans du système absolu de l'Espagne sont assez nombreux à Paris. J'aime à croire, pour la Congrégation, qu'elle n'en connaît pas l'absurdité... On accuse le garde des sceaux, de Peyronnet, le duc de Doudeauville, ministre de la maison du Roi, le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, de faire partie de cette association... Si M. de Villèle ne se décide pas à détruire la Congrégation, s'il continue à la ménager tout en la détestant, il sera promptement renversé par elle. » — Ni M. de Peyronnet, ni M. de Doudeauville, ni M. de Clermont-Tonnerre, ni M. de Damas n'étaient congréganistes. En ce qui concerne M. de Clermont-Tonnerre, en particulier, voici ce qu'il dit lui-même dans ses *Mémoires :*

« On disait aussi, dans ce temps-là, que j'étais congréganiste, et l'on disait que la Congrégation disposait de tout dans les ministères ; même dans ma propre famille, il y avait des personnes qui ne faisaient aucun doute que je fusse membre de la Congrégation, à tel point qu'un jour la duchesse de Clermont-Tonnerre, ma cousine, en me parlant de je ne sais plus quelle affaire, me dit : « Vous » devez savoir cela, vous qui êtes de la Congrégation. — La » Congrégation, dis-je en partant d'un éclat de rire, je ne » sais pas ce que c'est. » La vérité est que je ne l'ai su que quelques jours après, par M. de Carvoisin, l'oncle de ma femme (1). »

(1) *Mémoires* manuscrits du duc de Clermont-Tonnerre, publiés par M. Camille Rousset dans son livre intitulé : *Un ministre de la Restauration*, p. 313.

Au mois d'avril 1827, à la suite du licenciement de la garde nationale de Paris, le duc de Doudeauville donna sa démission. Et Castellane d'écrire aussitôt sur son *Journal :* « M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, a donné sa démission ; c'est un fort honnête homme et un administrateur sage ; il est dommage qu'il soit de la Congrégation. » — Il est dommage aussi que le général ne se soit pas mieux renseigné ; il aurait appris que la Congrégation n'avait jamais compté M. de Doudeauville au nombre de ses membres.

A l'occasion de l'Ordonnance du 5 novembre 1827, nommant soixante-seize nouveaux pairs, Castellane ne pouvait manquer de mettre en cause l'inévitable Congrégation. — « J'ai trouvé, dit-il, le duc de Fitz-James hors de lui de l'audace de Villèle à galvauder la pairie ; il en a longuement parlé au Roi le 4, jour de la Saint-Charles, et a été écouté. Cela lui a prouvé que le Roi n'était pas entièrement décidé ; car, dans ce cas-là, Sa Majesté fait taire. Le Roi lui ayant nommé une vingtaine des futurs pairs, le duc de Fitz-James lui a fait l'observation que *tous étaient de la Congrégation*, et que, *prêtant un serment différent de celui au Roi et à la Charte*, ils formaient un autre gouvernement dans le sien ; qu'il le savait d'autant mieux que lui, Fitz-James, *avait fait partie de cette association* quand il l'avait cru nécessaire au service du Roi, puis s'en était séparé lorsqu'il avait reconnu que cette Congrégation était non seulement inutile, mais dangereuse et uniquement profitable aux intrigants ; qu'il lui était clair que *cette liste avait été imposée à M. de Villèle lui-même par la Congrégation* et avait été faite chez madame de Rougé (1). »

A aucun moment, le duc de Fitz-James n'a fait partie

(1) *Journal*..., p. 202.

de la Congrégation. Quant aux soixante-seize nouveaux pairs, bien loin qu'ils appartinssent en majorité à cette association, ils lui étaient tous étrangers, à l'exception du prince de Croy-Solre, du marquis de Lévis-Mirepoix et de Mgr de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon. Trois sur soixante-seize ! Si c'était la fameuse association qui avait *imposé la liste à M. de Villèle*, il faut avouer qu'une chose au moins surpassait sa puissance, c'était son désintéressement !

Mais le serment prêté par chaque membre et qui faisait de la Congrégation un autre Etat dans l'Etat ! Ce terrible serment était, en effet, très *différent de celui au Roi et à la Charte* ; car c'était... un acte de consécration à la Sainte Vierge ! (1)

Ce brave Castellane marche de découverte en découverte. En voici une autre qui a bien son prix :

« *20 août 1828.* — Les congréganistes ont fait une Association pour la défense de la religion qui n'est pas attaquée. Le *Courrier français* insère les statuts, les noms du président, des cinquante membres du conseil général, gens à courte vue ; *c'est en masse une réunion d'imbéciles.* Le duc d'Havré est président ; le maréchal prince de Hohenlohe, général en chef (2). »

Il s'agit ici de l'*Association pour la défense de la religion catholique*, créée au lendemain des Ordonnances du 16 juin 1828 contre les petits séminaires et les professeurs appartenant à la Compagnie de Jésus. En présence de ces mesures, quelques catholiques, et à leur tête La Mennais, conçurent le plan d'une association qui travaillerait, par les livres et les écrits, à la défense religieuse, et pour cela

(1) Voir le texte de cette formule dans le livre de M. Geoffroy de Grandmaison, p. 20.

(2) *Journal...*, p. 260.

commencerait par fonder une maison de hautes études ecclésiastiques. Cette Association n'était aucunement politique. Son but est nettement déterminé par l'article 2 de ses statuts :

« Art. II. — L'Association se propose particulièrement les cinq objets suivants :

1° Elle fera composer des ouvrages utiles à la religion et fondera des prix à cet effet ;

2° Elle prendra, le plus tôt qu'il sera possible, les moyens de faire connaître successivement les meilleurs écrits relatifs à la religion, publiés dans les pays étrangers, spécialement en Allemagne et en Angleterre.

3° Elle se chargera de faire rectifier les faits calomnieux qui seraient insérés dans les journaux ou écrits quelconques, contre le clergé ou toute personne outragée à raison de ses principes religieux.

4° Elle fera discuter et traiter par un conseil spécial les questions légales qui intéressent la religion.

5° Aussitôt qu'elle aura des ressources suffisantes, elle s'occupera de fournir aux jeunes gens que leur goût et leurs talents appelleraient à la défense de la religion, le moyen de s'y rendre propres par des études supérieures dans les différents ordres des sciences (1).

Le bureau du conseil général de l'Association était ainsi composé : le duc d'Havré, président ; le maréchal prince de Hohenlohe, le vicomte Dambray, M. Duplessis de Grenédan, député d'Ille-et-Vilaine, et le comte de La Rochejaquelein, vice-présidents. Pas un seul n'appartenait à la Congrégation.

Quant au conseil général, est-il bien vrai, comme l'assure Castellane, qu'il fût composé d'*imbéciles ?* J'en doute un peu, je l'avoue, lorsque je vois sur cette liste des noms comme ceux-ci : l'abbé de Salinis, l'abbé Gerbet, l'abbé

(1) Voir LAURENTIE, *Souvenirs inédits publiés par son petit-fils J. Laurentie*, p. 265. — Librairie Bloud et Barral, rue de Rennes, 50.

Desgenettes, Laurentie, Berryer — et Augustin Cauchy, l'un des plus grands génies du dix-neuvième siècle. Le général de Castellane, dès qu'on lui parle de la Congrégation, devient aussitôt le plus naïf des *gobeurs*. Il n'est pas de bourdes dans lesquelles il ne donne. Cet homme d'esprit se montre alors vraiment un peu trop... *Boniface.*

Nous voilà en 1830. Le 2 mars, il écrit : « C'est la congrégation qui gouverne. Les favoris de M. de Polignac sont M. Laborie... Rocheplate, le receveur général de Laval, *congréganiste* qui a débuté par être secrétaire de M. de Montmorency. » — Que M. de Rocheplate ait été secrétaire de M. de Montmorency, je le veux bien ; mais congréganiste, il ne l'était pas.

La révolution de juillet a renversé le trône de Charles X, mais la Congrégation est toujours debout et continue ses menées ténébreuses. Telle est du moins la conviction de Castellane, qui écrit, sous la date du 17 octobre 1830 :

« On fait courir le bruit que le ministère actuel (1) veut mettre le duc de Bordeaux sur le trône ; *la Congrégation se joint aux républicains pour pousser au désordre.* Douze cents ouvriers chantant la *Marseillaise* se sont promenés le long des boulevards et de la rue Saint-Denis ; ils criaient : « A bas le ministère ! »

Au moment où Castellane représente la Congrégation travaillant dans l'ombre avec les républicains et préparant, de compte à demi avec eux, les émeutes d'octobre, elle avait, depuis longtemps déjà, cessé d'exister. Dès le mois de février 1828, son directeur, le P. Ronsin, avait remis sa démission entre les mains de l'archevêque de Paris. Afin

(1) Il était composé de Dupont de l'Eure, général Gérard, de Broglie, Guizot, Sébastiani, baron Louis et Molé. — Ce ministère, entré en fonctions le 11 août 1830, fut remplacé, le 2 novembre, par le ministère Laffitte.

d'enlever tout prétexte à ceux qui confondaient dans une commune haine « la Congrégation et les Jésuites », il avait même pris la précaution de s'absenter de Paris. Ce départ n'était que le prélude d'une dispersion générale. On fit bien encore quelques admissions, — 9 en 1828 ; 10 en 1829, 14 dans les sept premiers mois de 1830, — mais il n'y eut plus de séances et de messes solennelles. On se réunit une dernière fois dans la chapelle du cardinal de Rohan, le dimanche 18 juillet 1830, et ce fut fini. Au mois d'octobre suivant, la Congrégation avait toutes sortes de bonnes raisons pour ne pas faire cause commune avec les républicains ; et la première de toutes, c'est qu'elle était morte.

III

Le général de Castellane se rallia au régime de Juillet sans difficulté, mais aussi sans enthousiasme. Il a très bien montré comment la révolution de 1830 eut pour effet de désorganiser l'armée. Le général de la Motte-Rouge, qui était alors lieutenant au 4e régiment de ligne, en garnison à Lille, nous avait déjà dit, dans ses intéressants *Mémoires*, comment les choses se passèrent dans les départements du Nord. « Les mauvais conseils, dit-il, les excitations de tout genre ne manquèrent pas aux sous-officiers et soldats, pour les pousser à l'insubordination, à la désobéissance, au manque de respect envers leurs chefs. Dans plusieurs corps d'infanterie et de cavalerie, l'indiscipline ne connut plus de bornes. Des officiers furent insultés, renvoyés des casernes, obligés de quitter leur corps sous le prétexte de leur dévouement, de leur fidélité à la monarchie qui venait de disparaître... A Cambrai, le 2e régiment

de carabiniers se mit en révolte ouverte contre ses officiers les plus distingués... Plusieurs autres corps de cavalerie, soulevés par leurs sous-officiers, se livrèrent aux mêmes excès... Au camp de Saint-Omer, dès les premiers jours, l'indiscipline et la désertion se mirent dans les rangs (1). »

Le général de Castellane, chargé d'une inspection dans le Midi, constate les mêmes faits : les régiments livrés à l'indiscipline, les sous-officiers manifestant pour forcer certains officiers à démissionner, les hauts grades envahis par des officiers réformés, devenus étrangers à l'esprit et à l'instruction de l'armée, véritables *Voltigeurs de Napoléon*, comme il les appelle, en les rapprochant de ces *Voltigeurs de Louis XIV*, tant reprochés à la Restauration. Pour un Bugeaud rendu à l'activité, on compte cent grotesques ou impotents, dont Castellane écrit : « Il n'y en a pas quinze en état d'aller au trot de la place Louis XV à Saint-Cloud. »

Toute cette partie du *Journal*, d'août 1830 à mai 1832, est du reste des plus curieuses. La révolution de Juillet, bien loin d'éblouir le général de Castellane, lui a, au contraire, ouvert les yeux, et c'est avec beaucoup de bon sens et de justesse qu'il apprécie les hommes de ce temps, depuis le roi Louis-Philippe jusqu'à La Fayette, le « général-citoyen ».

Le *Journal* doit pourtant ici encore être lu avec précaution. Voici, par exemple, ce qu'il écrit, à la date du 3 avril 1831 :

« On veut à la Chambre des députés discuter beaucoup l'histoire des neuf millions que le Roi a touchés à compte sur la liste civile. Une partie de cet argent a été donnée. M. Benjamin Constant a reçu 340,000 francs, M. Mauguin

(1) Le général de la Motte-Rouge : *Souvenirs et Campagnes* (1804-1883), t. I, p. 344 et suiv.

220,000 francs, à condition de rester tranquilles ; ils ont pris l'argent sans tenir compte de leurs promesses. *M. de Chateaubriand,* dont le désintéressement l'a porté à renoncer à la pairie et à la dotation de 12,000 francs, *a reçu du Roi 100,000 francs pour ne pas écrire.* Aussi, dans le seul pamphlet qu'il a fait paraître (1) et qu'il annonce comme devant être l'unique et dernier, il ne traite pas mal la personne du Roi. Cette affaire s'est traitée par madame Adélaïde ; il voulait vendre son hospice, et ses terrains, rue d'Enfer, 3 ou 400,000 francs ; *on a préféré lui donner tout bonnement 100,000 francs.* »

Que ce bruit ait couru quelques salons, il le faut bien croire ; ce qui est certain, c'est qu'il ne tient pas debout.

Lorsqu'éclata la révolution de 1830, Chateaubriand avait pour toute fortune son titre de pair de France, la pension de 12,000 francs que lui avait faite le roi Louis XVIII, et ce qu'il touchait comme ministre d'État. Le 10 août, il donna sa démission de pair de France et de ministre d'Etat, et, le 12, il adressa au ministre des finances la lettre suivante :

Monsieur le ministre des finances,

Il me reste des bontés de Louis XVIII et de la munificence nationale une pension de pair de douze mille francs, transformée en rentes viagères inscrites au grand-livre de la dette publique et transmissibles seulement à la première génération directe du titulaire. Ne pouvant prêter serment à Mgr le duc d'Orléans comme roi des Français, il ne serait pas juste que je continuasse à toucher une pension attachée à des fonctions que je n'exerce plus. En conséquence je viens la résigner entre vos mains. Elle aura cessé de courir pour moi le jour (10 août) où j'ai écrit à M. le président de la Chambre des pairs qu'il m'était impossible de prêter le serment exigé.

(1) Il s'agit ici de la brochure publiée par Chateaubriand, le 24 mars 1831, sous ce titre : *De la Restauration et de la monarchie élective.*

Après avoir rapporté, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, ses lettres de démission, Chateaubriand ajoute : « Je restai nu comme un petit saint Jean... Mes broderies, mes dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un juif et par lui fondues, m'ont rapporté sept cents francs, produit net de toutes mes grandeurs (1). »

Et c'est cet homme qui, quelques mois après, se serait vendu, pour cent mille francs, au gouvernement à la face duquel il avait ainsi jeté ses démissions et son reste de fortune !

Chateaubriand aurait touché ces cent mille francs au mois d'*avril 1831*. Or, voici ce qu'il écrivait sur son *Journal*, à la date de *mai 1831* :

« La résolution que je conçus au moment de la catastrophe de juillet n'a point été abandonnée par moi. Je me suis occupé des moyens de vivre en terre étrangère, moyens difficiles, puisque je n'ai rien : l'acquéreur de mes œuvres m'a fait à peu près banqueroute, et mes dettes m'empêchent de trouver quelqu'un qui veuille me prêter... Je laisse ma procuration pour vendre la maison où j'écris cette page pour ordre de date. Si je trouve marchand à mon lit, je pourrai trouver un autre lit hors de France (2). »

Le bruit, si légèrement accueilli par Castellane, est déjà, ce me semble, démontré faux. Mais voici qui est plus concluant encore. On a donné, dit-il, 100,000 francs à Chateaubriand, à la condition, acceptée par lui, de ne plus écrire. Mais alors, comment expliquer que, moins de six mois après, au mois d'octobre 1831, il écrive et publie sa brochure : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon*

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 313
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 344.

dernier écrit : De la Restauration et de la Monarchie élective? Cette brochure n'était pas seulement une violente attaque contre la monarchie de Juillet ; elle renfermait, à l'adresse du roi Louis-Philippe, des paroles amères et cruelles, celles-ci par exemple :

Les dernières barricades ont chassé Charles X des Tuileries. Eh bien, dans ce château funeste, au lieu d'une couche innocente, sans insomnie, sans remords, sans apparition, qu'a trouvé Louis-Philippe ? Un trône vide que lui présente un *spectre décapité* portant dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre.

Au mois de mai 1832, nouvelle brochure sur *les 12,000 francs envoyés par la duchesse de Berry* pour être distribués aux cholériques.

En ce même mois de mai 1832, le *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry.* Ce Mémoire, où se trouvait la fameuse phrase : *Madame, votre fils est mon roi,* était particulièrement dur pour la personne de Louis-Philippe. Chateaubriand fut traduit devant les tribunaux pour délit de presse. Déjà, au mois de juin précédent, il avait été arrêté et retenu en prison pendant quinze jours, comme prévenu de complot contre la sûreté de l'Etat. Au lieu de le traîner en prison, au lieu de le traduire en cour d'assises et de lui préparer ainsi des ovations, le gouvernement — si le fait rapporté par Castellane eût été vrai — aurait eu un moyen bien simple de faire taire Chateaubriand : il lui aurait suffi de dire : « M. de Chateaubriand a reçu 100,000 francs du Roi. » — On ne l'a pas dit, et on ne pouvait pas le dire, parce que Chateaubriand n'avait rien reçu.

Et comment eût-il consenti à recevoir l'argent de Louis-Philippe, son ennemi, lui qui ne voulait même pas accepter celui que lui offrait le vieux roi auquel il restait si hono-

rablement fidèle? A l'avènement du ministère Polignac, il avait donné sa démission d'ambassadeur à Rome, et il était revenu à Paris, non seulement sans le sou, mais chargé d'une dette de soixante mille francs contractée pendant son ambassade. Au mois de juillet 1832, une trentaine de mille francs lui restait encore à payer sur ces soixante mille, en outre de ses vieilles dettes. « M. le duc de Lévis, dit-il dans ses *Mémoires*, à son retour d'un voyage en Ecosse (au mois d'octobre 1831), m'avait dit de la part de Charles X que ce prince voulait continuer à me faire ma pension de pair; je crus devoir refuser cette offre. Le duc de Lévis revint à la charge quand il me vit au sortir de la prison (juillet 1832) dans l'embarras le plus cruel, ne trouvant rien de ma maison et de mon jardin rue d'Enfer, et étant harcelé par une nuée de créanciers. *J'avais déjà vendu mon argenterie.* Le duc de Lévis m'apporta vingt mille francs, me disant noblement que ce n'était pas les deux années de pension de pairie que le roi reconnaissait me devoir, et que mes dettes à Rome n'étaient qu'une dette de la couronne. Cette somme me mettait en liberté, je l'acceptai comme un prêt momentané, et j'écrivis au roi la lettre suivante :

« Sire,

» Au milieu des calamités dont il a plu à Dieu de sanctifier votre vie, vous n'avez point oublié ceux qui souffrent au pied du trône de saint Louis. Vous daignâtes me faire connaître, il y a quelques mois, votre généreux dessein de me continuer la pension de pair à laquelle je renonçai en refusant le serment au pouvoir illégitime; je pensai que Votre Majesté avait des serviteurs plus pauvres que moi et plus dignes de ses bontés. Mais les derniers écrits que j'ai publiés m'ont causé des dommages et suscité des

persécutions ; j'ai essayé inutilement de vendre le peu de chose que je possède. Je me vois forcé d'accepter, non la pension annuelle que Votre Majesté se proposait de me faire sur sa royale indigence, mais un secours provisoire pour me dégager des embarras qui m'empêchent de regagner l'asile où je pourrai vivre de mon travail Sire, il faut que je sois bien malheureux pour me rendre à charge, même un moment, à une couronne que j'ai soutenue de tous mes efforts et que je continuerai à servir le reste de ma vie. »

Le *Journal* de Castellane m'a conduit aux *Mémoires* de Chateaubriand, et voilà qu'en refeuilletant ces derniers, j'y ai trouvé ces lignes dans le charmant récit de son arrestation et de sa captivité de 1832 : « M. Desmortiers, le juge d'instruction, entra donc dans ma petite chambre ; un air doucereux était étendu comme une couche de miel sur un visage contracté et violent... *M. Desmortiers était naguère de la Congrégation*, grand communiant, grand légitimiste, grand partisan des ordonnances, et devenu forcené juste-milieu (1) ». Chateaubriand ici va sur les brisées de Castellane et se trompe comme lui. M. Desmortiers n'avait jamais fait partie de la Congrégation. Cette petite inexactitude est du reste, ou peu s'en faut, la seule erreur de faits que j'aie rencontrée, pour ma part, dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

19 novembre 1895.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 430.

XII

JOURNAL

DU MARÉCHAL DE CASTELLANE[1]

(*Suite.*)

I

Le troisième volume du *Journal* du maréchal de Castellane embrasse une période de quinze ans (18 avril 1832-8 novembre 1847).

Pendant ces quinze années, de glorieux combats ont été livrés ; de grandes renommées militaires se sont élevées ; Bugeaud, Changarnier, Damrémont, Lamoricière, Bedeau, Duvivier, Cavaignac, Pélissier, Mac-Mahon, Canrobert et vingt autres se sont illustrés en Afrique. Castellane, qui avait, autant qu'aucun d'eux, l'instinct et la passion de la guerre, qui eût sans doute marqué au premier rang, s'il eût fait comme eux la guerre d'Algérie, s'est vu condamné par la malchance, et un peu aussi par sa faute, à ne com-

(1) Tome III.

mander que des manœuvres de garnisons. Un instant seulement, il a touché barre en Afrique ; à peine y a-t-il mis le pied, qu'il en repart presque aussitôt, sans avoir eu le temps de faire répéter aux échos de la renommée son nom si bien fait cependant pour la gloire et qui sonnait comme un éclat de clairon.

Au mois d'avril 1832, il était général de brigade, ou, comme on disait alors, maréchal de camp. Lorsqu'au mois d'octobre suivant, un corps d'expédition fut formé, sous les ordres du maréchal Gérard, pour faire le siège de la citadelle d'Anvers, Castellane fut désigné pour commander la 1re brigade d'infanterie de la division Achard. Il monta bien quelques tranchées, mais comme il n'y eut pas de sorties véritables, pas de combats sérieux, le rôle de l'infanterie fut tout à fait secondaire. Le 21 décembre, il est vrai, on résolut de donner l'assaut le 27 : le général de Castellane devait le commander ; mais, les choses étant ainsi convenues, il arriva que, le 23 au matin, le général Chassé, qui défendait la citadelle, envoya des officiers au maréchal Gérard, pour traiter de la reddition de la place. Dans la soirée, la capitulation était signée. La campagne était finie. Castellane rentra en France, assez déconfit. Il avait cru tenir une occasion de gloire, et elle venait de lui échapper. Ce lui fut sans doute une mince consolation d'être nommé, quelques jours après, lieutenant-général, c'est-à-dire général de division.

Ferdinand VII mourut le 29 septembre 1833. L'appel au trône de la reine Isabelle, en violation des droits de don Carlos, frère du roi, déchaîna la guerre civile. Le ministère français se prononça en faveur d'Isabelle. Comme cette résolution pouvait rendre nécessaire une intervention armée, on décida d'appeler 35,000 hommes sur la classe de 1832 et de former deux divisions, l'une à

Bayonne, l'autre à Perpignan. Celle de Bayonne fut confiée au général Harispe ; Castellane fut nommé commandant de la division active des Pyrénées-Orientales, forte de 14 bataillons, de 8 escadrons, de 2 batteries d'artillerie, d'une compagnie du génie. C'était un poste de confiance, et ce pouvait être un jour un poste de combat. Le général Castellane l'accepta donc avec bonheur, et nul doute qu'en s'y rendant il ne fît de beaux rêves et ne bâtit, à défaut de châteaux, des victoires... en Espagne.

Le 18 octobre 1833, il s'installait à Perpignan ; il y devait rester quatorze ans. Il y était depuis deux ans et demi, lorsqu'au mois de mai 1836 il fut nommé grand-officier de la Légion-d'honneur. Cette haute récompense lui fut à coup sûr très agréable ; mais le moindre grain de mil — je veux dire le moindre combat — eût bien mieux fait son affaire.

Au commencement de 1837, la seconde expédition de Constantine fut décidée ; Castellane écrivit au duc d'Orléans, qui professait pour lui une particulière estime, pour obtenir d'en faire partie. Malheureusement les affaires d'Espagne avaient pris une tournure si grave, que les ministres ne crurent pas possible de se priver à ce moment de ses services. Il dut rester à Perpignan, et, le 12 novembre 1837, on prenait Constantine sans lui.

Le 8 décembre, le comte Molé, président du conseil, lui télégraphia :

» Le Roi désire que vous preniez le commandement d'Oran. C'est un témoignage de satisfaction et de confiance. Ce poste peut devenir très important. »

En réalité, ce commandement était inférieur à celui qu'il occupait, et de plus, il n'aurait pas, croyait-il, la possibilité d'y faire le bien. Ce fut donc à regret que, le 26 décembre 1837, il s'embarqua à Port-Vendres pour l'Algérie.

Le maréchal Valée, qu'il vit en débarquant à Alger, lui donna l'ordre de se rendre à Bône pour y remplacer le lieutenant-général Trézel.

D'autres avaient fait le siège de Constantine : il dut se borner à en faire le ravitaillement. Il conduisit un convoi de Bône à Constantine, où il arriva sans avoir eu l'occasion de tirer un coup de fusil. Au retour seulement, le 27 janvier 1838, après avoir passé l'Oued-Zenat, il aperçut sur sa droite des Arabes ennemis. « J'ai prescrit, dit-il sur son *Journal*, à M. Laurent, lieutenant de spahis, de prendre le galop vers eux, et je l'ai fait soutenir par deux pelotons de chasseurs à cent pas de distance. Les spahis ont ramené vingt-et-un Arabes, deux fusils d'un modèle français, deux pistolets, un yatagan, un cheval avec la marque du 3e d'Afrique; le reste des Arabes s'est sauvé. Leur projet était probablement de couper la tête à nos traînards. Je n'en ai pas un seul, ayant une bonne arrière-garde et tenant la main à ce qu'on marche en ordre... On m'a parlé de faire un bulletin pour faire obtenir la croix à M. Laurent; je m'y suis refusé, en disant que M. Laurent a bien galopé, que je l'ai prié à dîner et que cela suffit. On ne revient pas de ce que je ne fais pas mousser ce beau combat pour obtenir des récompenses, suivant l'usage du pays. »

Pour un gourmand de gloire, comme l'était Castellane, c'était un maigre régal que cette ombre de combat. Il lui fallut pourtant se contenter de cette fumée, car, à peu de jours de là, le 7 février, il quittait Bône, s'embarquait à Alger, et, par Port-Vendres et Perpignan, se rendait à Paris.

Le Roi, dans l'audience qui lui fut accordée, lui ayant demandé ce qu'il désirait : « Retourner dans la division des Pyrénées-Orientales », répondit Castellane. « Je le

pensais, dit le Roi; nous allons nous arranger pour vous renvoyer en Roussillon, où vous faites parfaitement; de plus, vous connaissez bien l'Espagne. »

Au fond, les choses d'Espagne l'intéressaient bien moins que celles d'Algérie, et c'est là qu'il eût voulu aller, non en sous-ordre, mais comme gouverneur général. Ce poste ne lui fut jamais offert, et c'est pourquoi il retourna à Perpignan.

La division active des Pyrénées-Orientales, organisée en 1833, cessa d'exister à la fin de 1840. Les divisions qui la composaient rentrèrent alors dans la catégorie des autres divisions territoriales, sous les noms de 20e et 21e divisions. Le général de Castellane ne quitta pas pour cela Perpignan, où il continua de commander la 21e division, et c'est dans cette ville que vint le trouver, à la fin de 1847, l'ordonnance qui le nommait commandant de la 14e division à Rouen. Entre temps, le 29 avril 1847, il avait été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Bien que le maréchal de Castellane, durant ces quinze années, n'ait pour ainsi dire pas vu le feu, cette partie de son *Journal*, même au point de vue militaire, n'en présente pas moins un réel intérêt. Il aime tellement l'armée, il apporte un tel soin et une telle application à faire de ses régiments des régiments modèles, il parle de ce qui les touche avec un sentiment si vrai de l'honneur et du devoir, que, sous sa plume, tout vit, tout s'anime, et que ce nous est un plaisir de suivre ce diable d'homme, même quand il nous conduit simplement sur un champ de manœuvres et qu'il ne peut nous offrir qu'une revue d'inspection.

II

Heureusement d'ailleurs, pour lui comme pour nous, il n'était pas toujours à Perpignan. Il venait souvent à Paris, où était restée sa famille. Le salon de madame de Castellane était un des plus appréciés de la capitale. Le général était pair de France, et il ne manquait guère d'assister aux sessions.

Le marquis de Castellane, son père, mort le 21 février 1837, avait été compris, le 17 août 1815, dans l'ordonnance du roi Louis XVIII, nommant quatre-vingt-treize pairs héréditaires. En 1837, l'hérédité était abolie. Mais les titres du lieutenant-général de Castellane étaient aussi nombreux que distingués; il avait, pour les faire valoir, l'amitié du prince royal : dès le 4 octobre 1837, il fut appelé à la pairie. Le 5 mars 1838, il écrit sur son *Journal :*

« J'ai été admis à la Chambre des pairs; le général Reille et le marquis de Louvois ont été mes parrains. Je suis entré dans la Chambre entre eux deux, le duc Decazes, grand référendaire, marchant en arbalète ; le chancelier Pasquier m'a lu la formule du serment, que j'ai prêté. Il m'a dit de prendre place. — J'ai dîné ce soir chez le chancelier Pasquier; il y avait cinquante personnes. Il est abonné avec Chevet à quarante francs par tête. »

Castellane monta plusieurs fois à la tribune, et toujours avec succès. « Il parlait facilement dans les Chambres et était prompt à la réplique. » C'est lui qui dit cela de son père, et il eût pu le dire de lui-même. La première fois qu'il prit la parole, ce fut pour s'occuper de l'armée. Ses observations, après cinquante ans écoulés, méritent

encore aujourd'hui qu'on s'y arrête et qu'on en tienne compte. « J'ai parlé, dit-il à la date du 16 avril 1838, j'ai parlé pour la première fois à la Chambre des pairs sur la loi du recrutement ; j'ai combattu l'idée de faire passer les classes en entier sous les drapeaux, *en ne gardant les Jeunes soldats que très peu de temps;* on ne pourrait avoir ni artillerie, ni cavalerie, ni soldats du génie ; *on n'aurait que des recrues sous les drapeaux, des recrues dans leurs foyers;* en un mot, *on aurait seulement l'apparence d'une armée.* »

Le 6 avril 1840, il appuya en ces termes le renvoi, au ministre de l'intérieur, d'une pétition relative aux hospices civils :

« Je saisis cette occasion de rendre un hommage public, d'exprimer une profonde reconnaissance aux respectables Sœurs de la Charité, à celles de Saint-Vincent-de-Paul en particulier, pour les soins qu'elles donnent à nos soldats admis dans les hôpitaux civils. Ils sont tellement supérieurs à ceux des infirmiers, que je forme des vœux ardents pour qu'on trouve les moyens d'introduire les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul dans les hôpitaux militaires de l'intérieur ; le soldat s'en trouverait bien. »

Ce fut surtout en 1841 qu'il prit une part importante aux discussions de la Chambre haute. Il s'agissait du projet de loi sur les fortifications de Paris, présenté par le maréchal Soult. Castellane le combattit comme inutile, et même dangereux. Il le fit avec force, il eut même sur l'avenir des vues profondes et quasi-prophétiques. Voici quelques extraits de son discours du 25 mars 1841 :

« Paris avec une enceinte, vous disent les partisans du projet, serait imprenable parce qu'il ne serait pas attaqué : on avoue cependant que si on l'assiégeait sa défense ne pourrait pas être longue. Un ennemi ne fait pas ordi-

nairement ce qui est le plus commode aux troupes qui lui sont opposées. Paris fortifié sera, au contraire, le point de mire de toutes les coalitions.

» Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les armées étrangères parvenaient à fouler le sol français et à se rapprocher de la capitale, la dévastation des environs hors de la portée des murailles serait une ressource pour elles. Il faut leur créer des obstacles plus éloignés; je conçois des forts à une certaine distance, servant de point d'appui aux troupes agissantes.

» La défense de l'enceinte sera, dit-on, confiée à la garde nationale. Je ne mets pas en doute son patriotisme, mais on ne peut attendre d'hommes réunis à leurs familles la même abnégation que de soldats qui en sont séparés... Dans les places assiégées, la population est ce qui donne le plus d'embarras. On fait sortir les bouches inutiles : cela ne serait pas praticable à Paris; les gens riches l'abandonneraient, la ville resterait livrée à la dernière classe de la société, à des chances d'émeutes et de collisions de tout genre.

» On prétend qu'on trouverait moyen d'approvisionner cette immense ville ; on ne pourrait pas empêcher le renchérissement des denrées, l'accroissement de la misère par le défaut de travail et les épidémies, suite ordinaire des déroutes.

» Après une bataille perdue sur la frontière, l'idée des soldats d'un refuge assuré à Paris affaiblirait nos moyens de résistance et deviendrait funeste ; beaucoup ne penseraient plus qu'à y courir au plus vite...

» Les uns, dit-on, comptent trouver dans les fortifications un appui contre l'émeute; d'autres, au contraire, y voient un appui pour elle. Je ne demanderai pas qui l'on trompe ; peut-être les uns et les autres se trompent... »

Je ne puis tout citer ; mais ce discours vaut encore aujourd'hui d'être relu en entier. Une autre séance où le général de Castellane se fit également grand honneur est celle de 19 juin 1846, dont le *Journal* retrace ainsi la physionomie :

« La Chambre des pairs a eu aujourd'hui une séance qui n'avait pas d'exemple dans ses annales... Pendant une demi-heure, le prince de la Moskowa, à propos du jugement de son père, a insulté ses juges, et en particulier le chancelier Pasquier qui présidait la Chambre. M. le chancelier a été très faible dans sa réponse ; le fait est qu'il a quatre-vingts ans, et qu'il n'est plus en état de diriger une Chambre aussi singulièrement composée. Sur trois cent six membres, il y en a encore trente-trois qui ont siégé, ou qui sont fils de pairs qui ont siégé, lors du jugement du maréchal Ney, dont la culpabilité pour fait de trahison a, sur cent soixante-et-un pairs présents, été déclarée par cent soixante voix.

» M. le prince de la Moskowa a dit dans son discours : « Ah ! si quelqu'un dans cette enceinte veut réclamer une » part de solidarité quelconque dans un fait juridique que » les honnêtes gens de tous les pays repoussent aujour- » d'hui, que cette personne se lève. Je lui donnerai acte de » cette marque de courage. »

» Je me suis levé dans la Chambre, ce qui a produit un mouvement ; le curieux est que M. Tascher, qui était près de moi et qui est dans une position identique à la mienne, m'a dit : « Très bien » ; mais, comme les autres, il est resté à sa place.

» Ni moi, ni mes enfants ne renierons jamais mon père, l'homme le plus respectable qui ait jamais existé. Nous ne sommes point des fils d'assassin et nous défendrons sa mémoire comme nous le devons.

» Après le discours du prince de la Moskowa, je suis resté environ dix minutes à la tribune à lutter contre un bruit scandaleux ; après quoi, cependant, on a consenti à entendre, en silence, les flasques paroles du chancelier. »

III

Les appréciations de Castellane sur les hommes politiques de son temps ne pèchent pas en général par excès d'indulgence. Toujours piquantes, elles sont parfois trop dures, mais parfois aussi sa sévérité n'est que justice. Lorsqu'il parle de M. Thiers, par exemple, dans les termes que l'on va lire, il me semble bien qu'il ne fait que devancer le jugement de l'histoire.

« *29 février 1840.* — J'ai été ce soir chez M. Thiers, qui est radieux. (Il venait d'être nommé président du conseil et ministre des affaires étrangères.) Je lui ai fait mon compliment, ainsi qu'à madame Dosne, sa belle-mère, qui a quelque crédit dans la maison. Cette dernière, après avoir reçu mes félicitations, m'a répondu : « C'est sa carrière ; » il faut bien qu'il la suive » ; cela d'un ton tendant à faire croire qu'il fait un sacrifice en acceptant d'être premier ministre.

» La France trop heureuse d'être gouvernée par M. Thiers ! Il faut qu'on en soit arrivé à un bien grand bouleversement d'idées, pour que lui-même puisse avoir cette opinion. A l'époque où je l'ai connu, il y a dix ans, journaliste de talent, mais petit journaliste ayant des dettes et peu de considération, je ne me doutais guère que par son talent, malgré une réputation de tripoteur d'affaires et après avoir mangé non seulement ce qu'il avait gagné, mais refait de grosses dettes, il parviendrait à reconquérir

le pouvoir par des hostilités en quelque sorte personnelles contre le Roi. Sa Majesté a été dans l'obligation d'en faire son premier ministre; aussi ne le restera-t-il probablement pas longtemps. »

« *5 mars 1840.* — Madame Dosne est fille d'une marchande de parapluies de la place des Victoires; elle était, dit-on, liée avec M. Thiers avant d'être sa belle-mère; elle a beaucoup d'esprit et exerce sur M. Thiers une grande influence; à leur entrée au ministère des affaires étrangères, il a fallu renouveler, en vingt-quatre heures, une grande partie du mobilier, ces dames ne trouvant rien d'assez beau pour elles (1).

» Le directeur de la comptabilité, M. Brénier, est au désespoir, il ne sait où donner de la tête. Il a eu beau exposer qu'il n'avait pas de fonds, il n'en a pas moins fallu exécuter les ordres de M. Thiers et de ses femmes. A son premier ministère, M. Thiers a laissé beaucoup de dettes. Il a fallu du temps et une grande économie de la part de M. Molé, son successeur, pour parvenir à les payer, sans demander un supplément de crédit aux Chambres. »

« *5 mai.* — M. Thiers *s'est fait* grand-officier de la Légion d'honneur... »

« *28 mai.* — M. Thiers ne néglige rien pour gagner les journalistes : il les bourre d'argent sous tous les prétextes; les fonds secrets n'y suffiront pas; le moment arrivera où, leurs exigences allant toujours croissant, il ne pourra les satisfaire. M. Thiers fait une pension sur les fonds secrets à la maîtresse du député Chambolle, rédacteur du *Siècle*, pour être agréable à celui-ci. »

« *20 février 1841.* — J'ai eu une grande prise avec M. Thiers

(1) C'était le mobilier dont venaient de se contenter le duc de Broglie et l'amiral de Rigny. — Madame Thiers fit même chose à l'Elysée, en 1871, et de plus ne craignit pas de renvoyer de vieux serviteurs.

au sujet des fortifications. Je crois véritablement qu'il se persuade parfois qu'il est un militaire d'un grand génie. Son grand cheval de bataille est de dire que les carlistes votent contre les fortifications, que ceux qui votent contre sont des carlistes, même M. Pasquier, parce que, outre les carlistes, il y a des demi, des quarts de carlistes ; que lui est un homme de Juillet, et que c'est parce qu'il veut qu'on continue à jouir des bienfaits de Juillet qu'il veut les fortifications ; que Vauban, Napoléon étaient de son avis et qu'avec ceux-là on peut se passer de l'avis des autres militaires. Je n'en ai pas moins vivement soutenu mon thème, que l'enceinte de Paris affaiblirait nos moyens de défense sur la frontière. »

« *31 juillet 1845.* — M. Hippolyte Royer-Collard, neveu du fameux Royer-Collard, a fait une série d'articles contre l'ouvrage de M. Thiers ; aucun journal n'a voulu les insérer, grâce à l'influence de celui-ci ; son quatrième volume de l'*Histoire du Consulat* a peu de succès. Il avait d'abord écrit tout autrement l'épisode du duc d'Enghien ; des personnes intéressées sont parvenues à lui faire mettre au pilori ce qu'il avait rédigé ; il l'a recommencé entièrement. »

IV

Le maréchal de Castellane excelle à tracer les portraits. Quelques lignes lui suffisent. Ce ne sont que des silhouettes, mais lestement enlevées, dessinées d'une main à la fois légère et sûre d'elle-même. En 1840, Victor Cousin vient d'être nommé ministre. Castellane nous le montre dans les salons de la rue de Grenelle :

« *23 avril.* — On m'a dit qu'aujourd'hui, à sa réception,

M. Cousin, le ministre de l'instruction publique, se tenait dans la pièce la plus éloignée, faisait des *apartés*, ne donnait aucune attention aux personnes qui arrivaient. M. de Montrond disait plaisamment à cette occasion : « Quand on ne sait pas recevoir, on devrait prendre des » répétitions. » D'ailleurs, il ne manque pas maintenant de gens qui ont été ministres et qui pourraient lui donner des leçons particulières. »

Le monde des lettres et des arts n'intéresse pas moins Castellane que celui de la politique, et cela nous vaut un très joli portrait de mademoiselle Rachel :

« *26 mai 1845.* — Il y a eu chez madame de Castellane une matinée pour le prince héréditaire de Saxe-Weimar. Mademoiselle Rachel a dit une scène de *Mithridate*, une autre de *Cinna*, puis les adieux de Virginie (1). Il est impossible de mieux s'identifier à son rôle que cette grande tragédienne; elle a été admirable, elle fondait en larmes au positif dans les adieux de Virginie. Quand le talent est porté à ce degré, je suis persuadé qu'une actrice gagne encore à être vue de près. Mademoiselle Rachel a environ cinq pieds un pouce ; elle est brune, elle a les cheveux noirs; ses yeux noirs, sans être très grands, ont une expression remarquable ; son visage est allongé, son nez aquilin. De profil surtout elle est remarquable, de face on ne peut la trouver jolie qu'à cause de l'expression de ses yeux; sa taille est élancée, elle a peu ou point de gorge. Elle n'est au théâtre que depuis sept à huit ans, elle peut avoir vingt-cinq ans (2). La voix de mademoiselle Rachel, si harmonieuse quand elle dit des vers, est,

(1) Mademoiselle Rachel venait de créer, au Théâtre-Français, le rôle de *Virginie*, dans la tragédie de ce nom, par M. Latour de Saint-Ybars.

(2) Elle était née à Munf, en Suisse, le 28 février 1820.

le trouve, un peu forte dans la conversation. Elle est très bien dans son ensemble. Madame Polmartin et ma fille Contades ont joué sur deux pianos des morceaux du *Désert* de Félicien David. Mademoiselle Rachel en disait les vers (1). »

Les anecdotes abondent, comme de raison, dans le *Journal*. Je recommande celle qui suit au P. Lecanuet, l'éminent biographe de Montalembert :

« *5 mai 1840.* — Le jeune comte de Montalembert, pair de France, avait été nommé légionnaire à l'occasion de la fête du Roi. Il a refusé, et on a été obligé de déchirer l'ordonnance. Il a trouvé, en effet, que c'était un moyen un peu trop marqué de lui donner ainsi le prix du discours qu'il a prononcé en faveur de M. Thiers, dans la discussion des fonds secrets. »

Un jour, dans les derniers temps de l'Empire, M. Henri Rochefort résuma la situation où l'on se trouvait alors par un trait d'esprit, dont le succès fut énorme. Il supposa un décret ainsi conçu :

« Art. 1er. — Il n'y a plus rien.

» Art. 2. — Personne n'est chargé de l'exécution du présent. »

Fond et forme, la plaisanterie était excellente, — si parfaite, que de l'œuvre entière de M. Rochefort c'est core aujourd'hui à peu près tout ce qui reste. Or, voici ce que je lis à la page 394 du *Journal* de Castellane :

« *11 juin 1847.* — D'après le *Siècle*, plusieurs députés ministériels font circuler de main en main un projet d'ordonnance qui va, disent-ils, être inséré au *Moniteur* et

(1) Les paroles du *Désert* avaient pour auteur M. Auguste Colin, ami et compatriote de Félicien David.

sur laquelle ils appellent l'attention de leurs collègues. Ce projet est ainsi formulé :

« Art. 1er. — Rien, il n'y a plus rien.

» Art. 2. — Personne n'est chargé de l'exécution de la présente.

» *Contresigné :* DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ. »

Cela n'empêchera pas le bon public de continuer à faire honneur à l'auteur de la *Lanterne* de la trouvaille de M. Desmousseaux de Givré. *Sic vos non vobis...*

En somme, ce *Journal* est curieux à plus d'un titre. On le lit avec un vif agrément. Aussi spirituel que son camarade Marbot, Castellane avait, lui aussi, un joli brin de plume. Ces deux hommes d'esprit ne pouvaient d'ailleurs pas se sentir. On lit dans le *Journal*, à la date du 15 mars 1833 :

« Marbot, en 1815, avait, à Valenciennes, brûlé, en dansant autour, l'étendard blanc des housards, dont il était colonel. Je l'appris sans étonnement. Ce désagréable aide de camp de M. le duc d'Orléans n'avait pas mis de chapeau galonné au siège d'Anvers ; cela ne l'a pas empêché de réclamer auprès du peintre Scheffer pour en obtenir un dans un tableau du siège. Le prince royal seul, parmi son état-major, avait le sien (1).

« A l'époque où il sollicitait de nouveau un régiment, le colonel Marbot soignait beaucoup M. le Dauphin. M. de Caux (2) dit à ce prince : « Le colonel Marbot a épousé une demoiselle de Bruyères, riche ; il a intérêt, malgré ses antécédents, à la conservation de ce qui existe. En donnant un régiment à M. Marbot, après sa conduite passée, on ne pourra pas accuser le gouvernement

(1) Dans les tranchées, le chapeau galonné faisait point de mire.

(2) Ministre de la guerre dans le cabinet de M. de Martignac.

de partialité envérs les gens de l'émigration »... Marbot fut nommé...

Et plus loin, à la date du 17 septembre 1839 :

« Le lieutenant-général Marbot, cinquante-sept ans, petit et fort gros, pas bon cavalier, était hier fort occupé de trouver un cheval doux pour porter son poids de quatre-vingt-dix kilos ; il est courtisan, maís à sa manière. On se plaint, pendant ce voyage du prince royal, de sa grossièreté ; il n'est pas né poli. »

Dans ce volume comme dans les précédents, quelques notes seraient parfois nécessaires.

Le 2 mars 1840, Castellane écrit :

« On appelle maintenant « lions » les jeunes gens élégants, à la mode, qui fument agréablement le cigare, se ruinent au Jockey-Club et en extravagances ; les « lionnes » sont leurs admiratrices. On cite parmi elles la jolie madame de Béhague.

» Un des « lions », M. Walewski, fils de l'Empereur, est à la mode depuis quinze ans ; il a mangé la plus grosse partie de sa fortune ; il achève de se ruiner avec le journal *le Messager*. C'est un ami de M. Thiers.

» M. Walewski vient de faire une pièce qui est tombée. Mademoiselle Rondeau, fille entretenue, malheureusement pour elle célèbre depuis trop longtemps, fit demander une loge pour la première représentation à M. Walewski. Il lui en envoya une au cintre, en lui disant qu'il était bien fâché de *ne pouvoir* pas lui en donner *une meilleure ;* elle lui répondit le lendemain qu'*elle s'était bien aperçue, pendant la représentation, qu'on faisait ce qu'on pouvait, mais pas ce qu'on voulait.* »

La pièce de M. Walewski était une comédie en cinq actes et en prose, jouée au Théâtre-Français et intitulée : L'*École du Monde*. Je lis dans un Journal du temps : « Le

plus beau monde de Paris assistait à cette représentation, et il nous a semblé qu'il se retirait peu édifié de la façon dont il s'est vu représenté. Après ces cinq actes qui sont très longs et très embrouillés, l'auteur de la pièce a été demandé à grands cris et avec des applaudissements nombreux ; mais Périer est venu annoncer au public que l'auteur désirait garder l'anonyme. — La pièce est jouée, sinon avec un rare talent, du moins avec beaucoup d'ensemble, par Menjaud, Mirecour, Périer, mesdames Anaïs, Plessy et Desmousseaux (1). »

Ailleurs, Castellane parle encore d'une pièce qu'il ne nomme pas.

« *6 février 1833.* — J'ai fait une visite à la duchesse d'Otrante. C'est une petite femme de vingt-cinq ans environ. Elle est fort polie et a les prétentions d'une femme à la mode. J'ai rencontré chez elle un M. Sanegond qui m'a paru le type accompli d'un dandy français. Il a raconté que hier, à la porte Saint-Martin, on a applaudi à outrance un passage qui disait qu'on ne pouvait se fier à la parole des rois. M. le duc d'Orléans, qui était dans une loge d'avant-scène et qui s'avançait pour lorgner madame Lehon, a rougi beaucoup et ne s'est retiré dans sa loge qu'après que les applaudissements ont eu cessé, ce qui fait qu'il est resté fort longtemps dans cette position. »

La pièce qui donna lieu à la manifestation politique dont parle Castellane est aussi célèbre que *l'École du Monde* est oubliée, et il eût été bon d'en donner le titre en note. Ce n'était rien moins que la *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo, alors dans sa nouveauté, et dont la première représentation avait eu lieu le 2 février 1833. Le passage applaudi à outrance était le suivant :

(1) *La Mode*, du 11 janvier 1840.

« DON ALPHONSE

» Et la parole que je vous ai donnée? Le serment d'un roi est sacré.

» DONA LUCREZIA

» Cela est bon à dire au peuple. Mais de vous à moi, Alphonse, nous savons ce que c'est. »

Le critique de *la Quotidienne*, J.-T. Merle, rend compte en ces termes, dans son feuilleton du 11 février 1833, de l'incident dont parle Castellane :

« Le succès qu'a obtenu cette pièce avait attiré à la quatrième représentation MM. d'Orléans et de Nemours, à qui on avait fait les honneurs d'une loge quasi royale : une application impertinente qui a été faite d'une sentence politique a paru les mettre d'assez mauvaise humeur. Alphonse donne pour prétexte à sa femme, pour ne pas accorder la grâce de Gennaro, *qu'il a juré sa foi de souverain.* — *Ah !* dit Lucrèce, *ce sont raisons bonnes à dire au peuple.* » Des applaudissements trois fois répétés ont provoqué le départ presque subit des deux princes. »

On me pardonnera d'avoir essayé, à l'aide de mes vieux journaux, de compléter l'intéressant *Journal* du maréchal de Castellane.

7 juin 1896.

XIII

JOURNAL

DU MARÉCHAL DE CASTELLANE [1]

(Suite et fin.)

I

Le quatrième volume du *Journal du Maréchal de Castellane* s'ouvre au moment où Castellane arrive à Rouen pour prendre le commandement de la 14e division militaire. « J'espère, écrit-il, le 17 novembre 1847, que d'ici à trois mois la 14e division sera, comme l'était la 21e (celle de Perpignan, qu'il venait de quitter), une division modèle. Comme on fait son lit on se couche. » Trois mois après son lit était fait, mais la Révolution de février le jetait bas. Le 3 mars 1848, il était révoqué de son commandement par le Gouvernement provisoire et mis en

(1) Tome quatrième. 1896.

disponibilité. Un mois plus tard, le 17 avril, il était mis à la retraite, en même temps que trente-sept autres généraux de division. Il lui fallut attendre deux ans avant d'être remis en activité de service. Ce fut seulement le 13 février 1850 qu'un arrêté du Prince-Président le nomma au commandement de la 12e division militaire (Bordeaux). On lui donnait en outre le commandement supérieur des 14e et 15e divisions militaires, dont les chefs-lieux étaient Nantes et Rennes. Il était en inspection à Lorient lorsque, deux mois après, le 28 avril, le *Moniteur* lui apporta sa nomination au commandement de Lyon. L'année suivante, alors que le coup d'Etat était décidé dans la pensée de Louis-Napoléon, celui-ci voulut avoir à Paris un homme sur l'énergie duquel il pût compter d'une manière absolue; il jeta les yeux sur Castellane. Le général reçut, le 11 juillet 1851, une dépêche du ministère de la guerre, ainsi conçue :

« Vous êtes nommé au commandement en chef des troupes de la 1re division, auquel vous réunirez le commandement de la division territoriale.

» Le général Carrelet, qui vous remplace à Lyon, partira ce soir.

» Vous quitterez Lyon après lui avoir remis le commandement. »

Il expédia aussitôt en réponse la dépêche suivante :

« Je reçois votre dépêche de ce matin. Tout honoré que je sois de la confiance du gouvernement, je demande à rester à Lyon où je crois pouvoir rendre de plus grands services qu'à Paris. Je suis depuis un an à Lyon, et on me montre une grande bienveillance dans le pays. »

Dès le lendemain, il partait pour Paris, voyait le ministre de la guerre, le général Randon, et le Prince-Président, et leur exposait les motifs de son refus. Il ra-

conte ainsi sur son *Journal*, à la date du 13 juillet, les détails de son entrevue avec Louis-Napoléon :

« J'ai été parfaitement accueilli par le Président ; je lui ai dit que je croyais que mon appel à Paris perdrait Lyon sans utilité pour Paris et pour lui ; que Lyon était un point très important ; que c'est là, s'il y avait une surprise dans la capitale, qu'il trouverait un point d'appui dans mon armée, et que les régiments que j'appellerais me rejoindraient. Le Président a repris : « J'en suis bien » sûr. »

» J'ai ajouté que je ne pouvais être remplacé à Lyon, qu'il exciterait un grand mécontentement en m'en ôtant, qu'il avait dans cette ville de nombreux partisans. Il a repris : « C'est à vous que je les dois. » J'ai répété au Président que ma position serait très délicate à Paris, que beaucoup de mes relations étaient en opposition avec le gouvernement, et qu'il y aurait lâcheté pour moi à ne plus les voir. J'ai ajouté que je ne parlais pas pour le général Changarnier, qu'il avait été mon subordonné, que je ne serais pas embarrassé de le lui rappeler, le cas échéant.

» J'ai terminé en disant que je n'avais plus que vingt mois à faire pour arriver à la retraite, et que je verrais tous les jours ma puissance décroître, tandis qu'à Lyon elle était bien établie. Le Président m'a dit qu'en me donnant le titre de général en chef, il avait, lui comme le conseil, cru que cela me mettait à jamais sur le cadre. Je lui ai répondu qu'il était dans l'erreur ; que, dans mon opinion, le commandant de l'armée de Paris devait être le ministre de la guerre, et que je le priais de m'autoriser à retourner à Lyon. Le Président m'a parlé de la difficulté d'un choix, puis il m'a dit : « Quand voulez-vous partir ? — Demain au soir », ai-je répliqué. — « Je désire vous voir

encore demain matin. — Je viendrai, monseigneur, prendre vos ordres. » Il m'a donné la main, et nous nous sommes quittés fort bons amis. »

Castellane retourna à Lyon, où il avait, en effet, très bien pris, où il était aimé des uns, redouté des autres, et où sa présence était d'autant plus nécessaire, que la population ouvrière, très travaillée par les sociétés secrètes, se préparait à une prise d'armes. Les tièdes parlaient bien de la reculer jusqu'au mois de mai 1852, mais les ardents la voulaient immédiatement. Pendant ce temps, le Président se disposait, de son côté, à agir. Au mois de septembre, l'Assemblée étant en vacances, il crut le moment favorable, et il résolut de ne pas différer plus longtemps. Le coup devait avoir lieu avant la rentrée des députés, fixée au commencement d'octobre. Castellane en fut avisé par la lettre suivante, que lui apporta un ami personnel du prince, M. de Compaigno.

« Elysée, le 17 septembre 1851.

» *Confidentielle.*

» Mon cher général,

» Je profite d'une occasion sûre pour vous engager à ne pas quitter Lyon à partir du 22 de ce mois, et à prendre toutes vos précautions nécessaires en cas d'insurrection.

» Je ne vous en dis pas davantage ; je compte sur votre énergie et sur votre patriotisme.

» LOUIS-NAPOLÉON. »

Quatre jours après, une nouvelle lettre, non moins *confidentielle* que la première, informait le général que la partie était remise.

Lorsque arrivera le *Deux Décembre*, Castellane ne sera

donc pas surpris. En présence de l'attitude du général, devant ses dispositions si bien prises, le parti révolutionnaire ne bougea pas. Pas une heure, l'ordre ne fut troublé.

C'est seulement dans la journée du 3 décembre, à midi, que la population de Lyon connut les événements de la veille à Paris. Castellane lui-même ne les avait appris que dans la nuit du 2 au 3. Le télégraphe n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui. On lit, dans le *Journal :*

« *3 décembre.* — M. Chappe, directeur du télégraphe, est entré à deux heures et demie chez moi (deux heures et demie du matin), en apportant la dépêche télégraphique du ministère de la guerre de Paris, du 2 décembre, *à huit heures et demie du matin.* La ligne n'étant pas ouverte entre Tonnerre et Lyon, la dépêche est passée par Bordeaux, Toulouse, etc., est arrivée à Valence à quatre heures du soir ; le temps ne lui a pas permis de venir à Lyon, et elle a été expédiée par estafette au directeur du télégraphe, qui l'a reçue, lui, *à une heure et demie du matin;* il a fallu ensuite la déchiffrer, puis me l'apporter. Elle était conçue en ces termes : « L'Assemblée voulait renverser le gouvernement et compromettre le repos de la France. Elle a été dissoute. Le Président fait un appel à la nation et à l'armée ; il maintient la République. Vous recevrez ses proclamations. Sauvegardez la tranquillité. »

Cette dépêche télégraphique, pour aller de Paris a Lyon, n'avait donc pas mis moins de 17 heures.

Malgré la gravité des événements, et bien qu'il n'eût pas pris, dans la journée du 3 décembre, une seule minute de repos, Castellane ne manqua pas cependant de consigner, sur son carnet, les incidents de cette journée :

« ... D'après les rapports de police, les sociétés secrètes

se sont d'abord mises en permanence, puis les réunions de la Croix-Rousse et de la Guillotière se sont dissoutes, les forces leur manquant ; elles ont motivé leur inaction en disant : « Le Président nous rend le suffrage univer- » sel ; pourquoi nous battrions-nous ? Nous nous compte- » rons au scrutin. »

» L'attitude des troupes est très bonne, il n'y a pas la moindre hésitation dans l'exécution des ordres.

» Je viens de voir à l'Hôtel de Ville, à la gendarmerie et à la préfecture, les bataillons de piquet ; ils sont, comme les troupes de toutes armes, dans les meilleures dispositions. Il y a de la foule dans les rues, quelques mauvaises figures ; plusieurs ouvriers se sont montrés insolents. Trente-cinq mandats d'amener sont lancés, pour être mis à exécution pendant la nuit, contre les principaux chefs des sociétés secrètes. Les ouvriers ont, en général, abandonné leurs ateliers, ce qui explique l'affluence. On ne laisse pas former les groupes, et jusqu'ici ils se dissipent sans résistance. La population s'est montrée, comme à l'ordinaire, respectueuse à mon passage.

» *6 heures du soir.* — On me signale à l'instant une certaine agitation à la Croix-Rousse et à la Guillotière, où les démocrates font des menaces pour la nuit ; nous sommes sur nos gardes.

» *8 heures du soir.* — Je descends de cheval. J'ai été informé par la police que les démocrates avaient pris leurs dispositions pour attaquer dans la nuit l'Hôtel de Ville et occuper le centre de la ville. Les conseillers municipaux de la Guillotière sont à la tête du mouvement ; s'ils échouent, ils annoncent l'intention de partir demain par les bateaux pour révolutionner le Midi. Ils ne craignent, à ce qu'ils disent, que la cavalerie.

» *9 heures du soir.* — Les troupes sont pour la plupart

rendues à leurs places d'alarme et disposées à agir vigoureusement. Le colonel Griffon défendra l'Hôtel de Ville; le général Mellinet devra enlever le quartier de la Grenette.

» *11 heures du soir.* — J'ai reçu un nouvel avis de la police portant : « Les démocrates, qui s'étaient donné rendez-vous dans le pâté de la Grenette, rues et places adjacentes, viennent de recevoir l'ordre de se retirer. Leur plan de guerre dans Lyon a échoué par le refus qu'ont fait les ouvriers de la Croix-Rousse de se joindre aux frères et amis de la Guillotière, par le motif, tout-puissant pour eux, de défaut d'ordres des représentants de la Montagne.

» Le vrai motif est l'absence d'un grand nombre de démocrates. Par suite des mesures prises pour réprimer toute tentative d'insurrection, ils n'ont pas osé venir au rendez-vous. Ils disent que c'est partie remise. Il y a gros à parier qu'ils n'oseront pas plus bouger demain qu'aujourd'hui. »

Les prévisions du général ne le trompaient pas, comme on le voit par la suite de son *Journal :*

« *4 décembre.* — La prise d'armes de cette nuit et la reculade des démocrates, qui en a été la suite, ont fait à Lyon un excellent effet. Différents rapports portent que les rouges sont déconcertés, démoralisés et de plus persuadés que jamais, à Lyon, ils ne pourront rien tenter avec succès en fait de désordre.

» La journée du 4 s'est passée tranquillement à Lyon; tout annonce qu'il en sera de même pour la nuit. »

Il en fut de même, en effet, la nuit suivante et les jours d'après. Sans tirer un coup de fusil, Castellane avait maintenu l'ordre au milieu des circonstances les plus difficiles, dans une ville considérée jusque-là comme la place forte du parti démagogique.

Par décret du Président de la République en date du 7 décembre 1851, il fut nommé général en chef de l'armée de Lyon.

Un an après, le 2 décembre 1852, il était fait maréchal de France. Il était entré dans les rangs, comme simple soldat, le 2 décembre 1804.

Le *Journal* du maréchal renferme ici de curieux détails sur les sociétés secrètes d'alors, les « Voraces », les « Charbonniers », « les Droits de l'homme », la « Nouvelle-Montagne ». On y voit poindre un fantoche, qui sera sous la troisième République un gros personnage. Castellane écrit, en effet, à la date du 24 septembre 1851 :

« Les montagnards continuent leurs promenades dans les départements. Le représentant Dain, dans la tournée de Saône-et-Loire, s'est arrêté à Louhans. Il est accompagné *d'un nommé Barodet, instituteur révoqué*. Ils ont couru tous les cafés et cabarets de la sociale, trinquant, buvant, donnant l'accolade à leurs amis de toutes les classes, même aux plus ignobles. »

Un autre citoyen de ce temps-là, qui, s'il eût vécu jusqu'au nôtre, se fût à coup sûr élevé plus haut encore que M. Barodet, c'est le citoyen Boniface, que le *Journal* nous présente en ces termes :

« *28 janvier 1852.* — Le citoyen Boniface, de Vaise, actuellement détenu, avait créé dans cette commune une religion anticatholique. Cet hérétique baptisait les enfants de tous les socialistes, leur imposait l'obligation de ne jamais entrer dans une église. Lorsque les parents d'un socialiste voulaient faire rendre les honneurs à un mort, ils restaient tous à la porte. Dès qu'il y avait un nouveau-né, à Vaise, d'un père socialiste, celui-ci se rendait chez Boniface; ce dernier désignait l'heure et le lieu de la céré-

monie. Boniface procédait au baptême de l'enfant en prononçant sacramentellement les paroles suivantes : « Enfant, je te baptise au nom de la République démocratique et sociale, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. » Ces enfants étaient reçus, au berceau, membres de la société des *carbonari*. »

Malgré le très vif intérêt de cette seconde partie du volume, la première, celle qui comprend la période pendant laquelle Castellane est en non-activité, est plus intéressante encore. Resté à Paris, du 3 mars 1848 au 18 février 1850, il voit de près les événements et les hommes ; en bonne place pour voir la comédie politique d'alors, il s'amuse à en esquisser les principales scènes et à tracer, sur son *Journal*, le profil des principaux acteurs.

Voici d'abord le citoyen Armand Marrast :

« *10 avril 1848.* — J'ai appris que M. Marrast, un des membres du gouvernement provisoire, était celui qui avait le plus insisté pour mon rappel de Rouen. Il y a deux ans, son frère, le capitaine d'habillement Marrast, ayant été proposé pour le grade de major, je dis au Comité des inspecteurs généraux que ce capitaine d'habillement avait été compromis dans le procès du capitaine Leclerc, du 56e de ligne, et qu'il convenait de consulter la procédure. On la fit venir de Perpignan. On y trouva une lettre dudit Marrast constatant qu'il était en rapports avec son fripier et qu'il lui vendait des effets de son régiment. Marrast ne fut pas nommé, ni porté l'année dernière sur le tableau d'avancement. Un des premiers actes du gouvernement provisoire a été de le nommer chef de bataillon. Le rédacteur en chef du *National* a fait également nommer son frère, Achille Marrast, procureur général près la cour de Pau. »

Armand Marrast ne tarde pas à être nommé président de l'Assemblée constituante :

« *4 novembre.* — Le président de l'Assemblée, Marrast, est fort laid ; il a la tournure et la grâce d'un gros courtaud de boutique. Il n'en est pas moins galant et a des prétentions aux belles manières ; en conséquence, on l'a surnommé le « marquis de la République ». Il est lancé auprès des dames de l'Opéra et fait encore sa cour à d'autres. »

Quelques jours après, le général rencontre le « marquis » à l'ambassade d'Angleterre :

« *13 novembre.* — J'ai été à un raout chez lord et lady Normanby ; les invitations avaient été peu nombreuses. Il avait lieu dans les appartements d'en haut de l'ambassade d'Angleterre ; le corps diplomatique y était en entier. Le général Cavaignac (1) est venu, en bourgeois, avec sa croix de commandeur au cou. Le petit président Marrast y était avec son épouse. Malgré ses cheveux à l'enfant, il est terriblement laid ; il est difficile d'avoir plus de ressemblance avec une chauve-souris. La figure de madame Marrast, avec sa poudre, n'est pas mal.....

» Le général Cavaignac est parti de bonne heure ; il était mécontent de ce qu'il n'y avait sans doute que des députés de la droite de l'Assemblée. M. et madame Marrast n'y ont pas non plus fait de vieux os ; il n'y avait aucun empressement auprès des membres du pouvoir, si ce n'est celui qu'on témoigne pour voir des bêtes curieuses. On les laissait dans l'isolement. Celui de M. et madame Marrast était complet ; le chef du pouvoir exécutif lui-même ne recevait que de froides et courtes politesses des membres du corps diplomatique. »

(1) Il était alors chef du pouvoir exécutif.

Madame Marrast était Anglaise, et Castellane raconte, à cette occasion, en un autre endroit de son *Journal*, cette jolie anecdote :

« Il y a vingt et un ans, dans l'avenue des Champs-Elysées, un palefrenier du roi Charles X, qui promenait des chevaux, renversa la petite fille d'une veuve anglaise. M. Barthe, depuis pair et alors avocat et carbonaro, s'empara de cette affaire et engagea cette veuve à faire un procès à la liste civile. M. le duc de Doudeauville arrangea la chose. Cette veuve voulait quarante mille francs ; on conclut avec elle moyennant vingt mille francs et une pension de mille francs. Cette petite Anglaise est aujourd'hui la femme de M. Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale. Je tiens cette anecdote de M. Auguste de Jonquières, alors employé au ministère de la maison du Roi, et qui fut chargé alors par M. de Doudeauville de faire cet arrangement (1). »

A la veille de l'élection à la présidence de la République, dans les derniers jours de novembre 1848, le général Cavaignac et le Prince Louis, désirant l'un et l'autre gagner la clientèle catholique, protestèrent à l'envi de leur dévouement au Saint-Père. Armand Marrast voulut aussi faire sa partie dans ce concert spirituel. Castellane écrit, le 2 décembre 1848 :

« Le nonce apostolique a écrit une lettre à l'Assemblée pour la remercier de son intérêt pour le Pape. M. Marrast en a répondu une autre pour lui assurer « *que l'illustre pontife, en entrant dans notre France républicaine et catholique, y trouvera le cortège de tous les respects dus à sa haute situation.* »

» Ce Marrast, journaliste de la veille, grand président

(1) *Journal...*, p. 103.

du lendemain, écrivait de la même main, il y a à peine un an, les plus grossières injures contre les catholiques de la Suisse, contre les Sœurs de Charité, contre les moines hospitaliers du mont Saint-Bernard, et traitait M. de Montalembert, l'éloquent défenseur de la liberté religieuse, de *sacristain cafard*, de *déclamateur furibond dont la colère était mêlée de bave et d'eau bénite.* »

Le juif Crémieux, que nous devions revoir en 1870, où son passage au pouvoir fut si néfaste, avait, comme Marrast, fait partie du gouvernement provisoire, puis était devenu ministre de la Justice. En quelques coups de plume, Castellane nous trace de ce vilain bonhomme ce joli croquis :

« *7 juin 1848.* — M. Bethmont est ministre de la justice; il a consenti à prendre ce portefeuille, tombé si misérablement des mains de M. Crémieux et que la commission exécutive a rendu si lourd à porter. En février, M. Crémieux se jeta au milieu des événements pour se trouver au premier plan; il se fit tribun pour séduire le peuple par ses exagérations, tandis qu'il se rendait aux Tuileries pour ne pas perdre de vue la monarchie, dont rien ne prouvait que la dernière heure fût venue. Il se fit le chevalier de madame la duchesse d'Orléans, et il prépara le discours qu'elle devait prononcer devant la Chambre. Les événements devenant plus graves, il ne se trouva plus auprès de la princesse mais dans les rangs de ceux qui nommaient un gouvernement provisoire, et il y prit sa place. Ministre de la justice, il a tout désorganisé, il a profané la justice en détruisant l'inamovibilité. Il n'a fait que deux lois ; la révision du jury et le rétablissement du divorce ; celle-ci attaque la société dans ce qu'elle a de plus sacré, la famille ; celle-là menace sa sécurité. »

Un troisième membre du gouvernement provisoire, le

citoyen Louis Blanc, faisait au Luxembourg des conférences sur « l'organisation du travail », pendant qu'au Champ de Mars, sous le couvert de prétendus Ateliers nationaux, il « organisait » l'insurrection. Castellane note sur son *Journal*, à la date du 8 avril 1848, cette spirituelle caricature de Cham, dont les *Albums comiques* resteront la meilleure Histoire de la Révolution de 1848 :

« On a fait une caricature sur Louis Blanc : des ouvriers lui disent : « *Chou blanc*, nous voulons la lune. » Il répond : « Il faut pour cela que je consulte M. Arago, puis que j'en confère avec le gouvernement provisoire ; mais, dans tous les cas, vous l'aurez... vous l'aurez avant l'organisation du travail. »

Ailleurs, Castellane nous montre un autre membre du gouvernement provisoire, le citoyen Ledru-Rollin, en assez singulière posture :

« *11 mai 1848.* — Hier, pendant que l'Assemblée nationale votait les directeurs, M. Ledru-Rollin était couché sur le gazon de la Chambre des députés avec madame George Sand ; un factionnaire empêchait d'en approcher. »

Un peu plus tard, à la fin de 1849, le général aperçoit de nouveau George Sand ; mais, cette fois, Ledru-Rollin a cédé la place à un autre :

« *16 décembre 1849.* — Dans la même maison que moi loge une madame Marliani, femme d'esprit, qui reçoit une foule de libéraux ; elle est fort polie pour moi, et m'a beaucoup engagé à aller chez elle. J'y suis monté ce soir. J'y ai vu une femme paraissant encore assez jeune ; il n'y avait pas beaucoup de lumière et je n'ai pas pu bien voir son visage ; elle fumait une cigarette. Madame Marliani m'a bientôt dit, en parlant de Maurice de Saxe, dont George Sand descend du côté gauche, que c'était elle. George Sand, aussitôt une cigarette finie, en prenait une

autre. Il y avait là un monsieur de beaucoup d'esprit qu'on appelait « le capitaine », et dont je ne sais pas encore le nom. Démocrate enragé, il disait que les Démocrates étaient les plus forts, mais il s'affligeait, ainsi que George Sand et un autre jeune homme, de leur division en différentes sectes, ce qui les perdrait. Sur ces entrefaites est entré un monsieur assez grand, gros, l'air commun. George Sand s'est avancée vers lui, l'a embrassé en lui disant : « Il y avait longtemps que je ne vous avais vu ». C'était le fameux général Pepe. Ce Pepe n'était qu'un traître, puisqu'au lieu de revenir à Naples avec les troupes que son roi lui avait confiées, lorsque celui-ci lui en a donné l'ordre, il est passé aux insurgés italiens avec tous les soldats qu'il a pu entraîner. C'est ainsi qu'il est devenu commandant en chef à Venise et qu'il a défendu cette ville avec des *condottieri* de tous les pays. A mon avis, le roi de Naples est le seul souverain qui ait montré du caractère et qui soit venu à bout des insurrections de son pays avec ses seules forces ; il a soumis la Sicile en dépit des menées de l'Angleterre, qui favorisait les insurgés, ramassis de toutes les nations. »

Le général de Castellane avait eu pour collègue à la Chambre des pairs le *vicomte* Victor Hugo. Il ne paraît pas avoir eu pour lui beaucoup plus d'estime que pour le général Pepe. Voici comment il en parle, à l'occasion de deux ou trois de ses apparitions à la tribune de l'Assemblée législative :

« *9 juillet 1849.* — Il y a eu une étonnante excentricité de M. Victor Hugo. Il a prétendu que l'article 13 de la Constitution n'était point exécuté pour l'assistance publique, soutenant qu'il était au pouvoir du gouvernement de détruire la misère. Il a dit qu'un homme de lettres était mort après six jours passés sans pain. M. Lebeuf lui a

répondu que s'il était à la tête, comme lui, de la littérature française, il n'aurait pas laissé son confrère mourir de faim. Alors M. Victor Hugo, un peu interloqué, a répondu qu'il n'avait eu connaissance du fait qu'après qu'il eut été consommé. On lui a répondu : « Nous le savions beaucoup moins que vous avant. »

» *15 janvier 1850.* — M. Barthélemy Saint-Hilaire a parlé pendant cinq heures sur la loi d'enseignement. M. Victor Hugo a exposé, avec beaucoup de concision, son système (ce n'est pas le sien, mais celui du socialisme) ; il a reçu les applaudissements de la Montagne et indigné les amis de l'ordre. Ce discours était évidemment écrit pour la rue. M. Victor Hugo a découvert quelque chose de nouveau : *Le droit de l'enfant qui se confond avec le droit de l'État, non pas avec celui du père, et le droit de l'enfant ou de l'État, c'est tout un, est encore plus sacré que celui du père.* M. Victor Hugo a reçu le prix de son inconvenant discours avant de descendre de la tribune : « Est-ce que je vous serais suspect, moi ? » a-t-il demandé à ses collègues. « Oui ! oui ! oui ! » ont répondu plus de quatre cents voix.

« *20 juillet 1851.* — La discussion de la révision de la Constitution est terminée ; la révision a été rejetée. M. Cavaignac a parlé assez médiocrement contre la révision ; le montagnard qui a montré le plus de talent a été Michel (de Bourges).

» M. Victor Hugo, montagnard converti, a fait le discours le plus excentrique, le plus incroyable et le plus infâme ; il a attaqué tout ce qui existait sous la Monarchie et il a fait l'éloge de tous les excès révolutionnaires. M. de Falloux l'a bien relevé ; M. Baroche l'a accablé, opposant ses antécédents, ses chants à la naissance de Henri V, ses pensions sous Louis XVIII, sous Charles X,

platement sollicitées, sa pairie sous Louis-Philippe, son désir d'être ministre de Louis-Bonaparte, qu'il déchire aujourd'hui. M. Victor Hugo ne peut pas improviser. Il apprend ses discours par cœur ; aussi ses répliques ont été pitoyables.

» Pour l'achever, les journaux ont rapporté une plate lettre de lui datée de 1826 au vicomte de La Rochefoucauld, alors directeur des beaux-arts, pour réclamer du roi Charles X une augmentation de pension. Il recevait alors 2,000 francs sur la liste civile et 2,000 francs du ministère de l'intérieur, ce qui fait qu'il a attaqué violemment dans son discours les tyrans qui l'ont accablé de bienfaits. Dans sa lettre au vicomte de La Rochefoucauld, il faisait de grandes protestations de reconnaissance. M. Victor Hugo est un misérable. »

Je m'aperçois en terminant que cette causerie n'est guère qu'une suite d'extraits. Mais les critiques d'autrefois intitulaient tout bonnement leurs articles des *Extraits*, et ces articles valaient bien ceux des critiques d'aujourd'hui. En tout cas, je suis sûr que le lecteur me saura gré d'avoir ainsi multiplié les citations. Le *Journal du maréchal de Castellane* est spirituel, agréable, instructif. Il a d'autant plus de valeur qu'il a moins de prétentions. Il prendra rang à côté de nos plus intéressants *Mémoires*. C'est pourquoi je voudrais voir rectifier un certain nombre de noms mal orthographiés.

Je lis, à la page 5 : « Il y avait là beaucoup de grands propriétaires de la Seine-Inférieure, entre autres l'ancien ministre de Charles X, le baron d'Haussez, qui a une terre à *Saint-Saon*, près de Neufchâtel. Il est fort estimé dans le département. J'ai été aussi aimable pour lui que je l'ai pu ; il m'a ru y être sensible. » La terre du baron

d'Haussez, dont les *Mémoires* viennent justement de paraître, était située près du petit bourg de *Saint-Saëns*, que la propreté et l'air d'aisance qui y règnent ont fait nommer Saint-Saëns-le-Riche.

Le 14 novembre 1848, Castellane écrit : « J'ai dîné chez le comte Molé, qui reçoit les mardis et les samedis ; ces jours-là, il donne à dîner à une douzaine de personnes. Il y avait mon gendre et ma fille Hatzfeldt, M. de Rémusat, d'un esprit remarquable, qui a été fort drôle sur plusieurs de ses collègues de l'Assemblée ; un jeune député de Rennes, *M. Fresnault*, qui à la Chambre, sur le préambule de la Constitution, a prononcé un discours qui a produit un grand effet... » — Il s'agit ici de M. Armand Fresneau, l'éminent sénateur du Morbihan.

De même, en d'autres endroits, au lieu de *M. Dumont*, membre de l'Institut, ancien ministre de la monarchie de Juillet, il faut M. Dumon. Au lieu de *M. Billaut*, ministre d'État sous le second Empire, il faut M. Billault. De même encore, au lieu de *Nicot, avocat à la Cour de cassation*, il faut Nicod, avocat général à la Cour de cassation. Mais ce nom de Nicod, aujourd'hui si complètement oublié, après avoir été presque célèbre il y a soixante ans, se trouve ici mêlé à une anecdote très spirituellement contée ; je la veux citer en finissant :

« *7 juillet 1849.* — J'ai dîné aujourd'hui chez le Président de la République avec M. Ferdinand Barrot, frère du président du Conseil. J'étais à table, séparé de lui seulement par M. de Persigny. Je n'osais pas parler à M. F. Barrot de sa jolie femme née Nicot, fille d'un avocat à la Cour de cassation; ne la voyant plus depuis longtemps, je craignais qu'elle ne fût morte. Alors je demande à M. de Persigny si madame Ferdinand Barrot est vivante ; il me répond : « Oui. » Moi alors avec un grand empresse-

ment de lui demander avec intérêt des nouvelles de sa femme ; à quoi il me répondit qu'elle était morte. J'ai fait compliment à M. de Persigny de la sottise qu'il venait de me faire faire. »

22 novembre 1896.

XIV

JOURNAL D'EUGÈNE DELACROIX [1]

I

Tout le monde, en France, lit les journaux, et personne n'écrit son Journal. C'est un double tort. Bien peu, parmi les hommes politiques ou les hommes de lettres, parmi les militaires ou les artistes, peuvent prétendre à écrire leurs *Mémoires;* mais tous ou presque tous pourraient tenir leur Journal, jeter le soir sur le papier leurs notes de la journée, développées parfois, ne contenant souvent qu'un mot rapide, une brève indication qui suffira plus tard à évoquer pour eux, à faire revivre le passé. A la date du 8 février 1852, Eugène Delacroix écrit sur son carnet :

« Chez Halévy (2), le soir. Peu de monde. Halévy disait

(1) *Journal d'Eugène Delacroix*, publié par MM. Paul Flat et René Piot, Tomes I et II. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1893.

(2) Fromenthal Halévy (1799-1862), auteur de *l'Eclair*, de la *Juive*, des *Mousquetaires de la Reine*, etc.

qu'on devrait écrire, jour par jour, ce qu'on voit et ce qu'on entend. Il l'a essayé plusieurs fois comme moi, et il en a été dégoûté par les lacunes que l'oubli ou les affaires vous forcent à faire sur votre journal... »

Ces lacunes sans doute sont inévitables. A la différence de celui qui est composé pour le public, le Journal que l'on écrit pour soi ne paraît pas tous les jours. Cet inconvénient forcé n'en détruit pas les avantages, que fait très bien ressortir Delacroix dans la page suivante, écrite le 7 avril 1824 :

... Je viens de relire en courant tout ce qui précède : je déplore les lacunes. Il me semble que *je suis le maître des jours que j'ai inscrits quoiqu'ils soient passés ; mais ceux que ce papier ne mentionne point sont comme s'ils n'avaient point été.*

Dans quelles ténèbres suis-je plongé? Faut-il qu'un misérable et fragile papier se trouve être, par ma faiblesse humaine, le seul monument d'existence qui me reste? L'avenir est tout noir. Le passé qu n'est point resté l'est autant. Je me plaignais d'être obligé d'avoir recours à cela ; mais pourquoi toujours m'indigner de ma faiblesse? Puis-je passer un jour sans dormir et sans manger? Voilà pour le corps. Mais mon esprit et l'histoire de mon âme, tout cela sera donc anéanti, parce que je ne veux pas en devoir ce qui peut m'en rester à l'obligation de l'écrire ; au contraire, cela devient une bonne chose que l'obligation d'un petit devoir qui revient journellement.

Une seule obligation, périodiquement fixe dans une vie, ordonne tout le reste de la vie ; tout vient tourner autour de cela. En conservant l'histoire de ce que j'éprouve, je vis double; le passé reviendra à moi... L'avenir est toujours là.

Delacroix a raison. Celui-là ordonne sa vie, qui tient son journal. Il défend contre l'oubli les jours disparus, les sentiments, les émotions d'autrefois. Il reste en possession de son passé. Quelquefois même il s'assure aussi l'avenir. Malgré les défauts inhérents au genre — absence

forcée de composition, détails oiseux, répétitions fréquentes, — rien n'est plus intéressant que le journal d'un homme de talent, d'une femme d'esprit, d'une jeune fille même, si cette jeune fille est Eugénie de Guérin.

Composés après coup, le plus souvent à longue distance des événements, les *Mémoires* ne vont guère sans un certain arrangement. L'auteur, si sincère soit-il, en prend quelquefois assez à son aise avec les faits, avec les témoins qui ne sont plus là pour le contredire. Comme il écrit, non plus pour lui, mais pour les autres, il lui arrive presque toujours de *romancer* ses souvenirs.

Les Correspondances ont cet avantage sur les Mémoires de recueillir au vif, de saisir au vol les anecdotes, les pensées, les impressions du moment. Aucune préoccupation du public, pas d'apprêt; à peine, à certaines heures, un soupçon d'élégance, un brin de toilette. C'est l'âme qui s'épanouit, le cœur qui déborde, l'esprit qui se montre dans sa vivacité et sa fraîcheur première.

Et pourtant il est quelque chose de plus précieux encore que les lettres, c'est le *Journal*, ce sont les notes dans lesquelles celui qui tient la plume, écrivant pour lui seul, nous révèle en quelque sorte son âme tout entière, les replis les plus secrets de sa conscience, les aspirations les plus intimes de son cœur; où il retrace en même temps ces petits faits, ces menus détails qui sont la vie même. C'est ici, vraiment, que nous avons l'homme, et non l'auteur; et il me semble bien que c'est surtout du *Journal* que l'on peut dire, avec Eugène Delacroix : « Faut-il absolument faire un livre dans toutes les règles? Montaigne écrit à bâtons rompus... *Ce sont les ouvrages les plus intéressants* (1). »

(1) Tome I, p. 439.

II

C'est en 1822 — il avait alors vingt-quatre ans — que Delacroix commença d'écrire son *Journal*. Il était à ce moment au Louroux, près de Louans, dans l'arrondissement de Loches, en Touraine, chez son frère aîné le général Charles Delacroix, ancien aide de camp du prince Eugène, qui avait hérité de cette propriété de famille. A la date du *mardi 3 septembre 1822*, il écrit ces lignes :

Je mets à exécution le projet formé tant de fois d'écrire un journal. Ce que je désire le plus vivement, c'est de ne pas perdre de vue que je l'écris pour moi seul. Je serai donc vrai, je l'espère ; j'en deviendrai meilleur. Ce papier me reprochera mes variations...

Les deux premiers volumes, les seuls qui aient encore paru, vont de 1822 à 1851 inclusivement (1). Ils ne laissent pas de renfermer de nombreuses lacunes. Outre qu'il est bien difficile de tenir toujours ses carnets au courant, il ne se peut guère qu'un certain nombre d'entre eux ne s'égarent et ne finissent par se perdre. C'est ainsi que font défaut les carnets de 1825 à 1831, ceux de 1833 à 1843 ceux de 1845 et de 1848; soit en tout vingt années, pour lesquelles on n'a rien retrouvé, sinon quelques pages isolées, quelques notes éparses. Ce qui reste n'en est pas moins considérable et singulièrement précieux.

Dernièrement, un des amis de Delacroix, sir Richard Wallace, nous faisait pénétrer à sa suite dans l'atelier du grand artiste :

Quoique sa porte, dit-il, fût ouverte de trois à cinq heures pour les visiteurs des deux sexes, il était bien entendu que personne

(1) Eugène Delacroix, né le 26 avril 1798, est mort le 13 août 1863.

n'interrompait son travail, et il n'avait pas à jouer le rôle de seigneur hospitalier qu'affectionnent de nos jours les peintres à la mode. On ne connaissait pas encore le thé de cinq heures offert dans des ateliers encombrés de bric-à-brac et de tentures somptueuses...

Extrêmement soigneux de sa personne, de ses ongles tout particulièrement, qu'il portait très longs, habillé à la perfection, lorsqu'il allait dans le monde... Delacroix était très négligé dans sa tenue de travail. Une vieille jaquette boutonnée jusqu'au menton, un large cache-nez autour du cou, une casquette de drap rabattue sur les oreilles et une paire d'épaisses pantoufles de feutre constituaient son costume habituel. Tout cet attirail ne l'empêchait pas d'être presque toujours grelottant; de plus, il était atteint d'une affection de la gorge qui l'obligeait aux plus grands soins. « Si je ne m'étais pas emmitouflé, disait-il, je serais mort avant trente ans. »

Néanmoins, au coup de huit heures, hiver et été, il était à son atelier, qu'il ne quittait qu'à la nuit tombante pendant six mois de l'année, et un peu plus tôt pendant les six autres mois. Il ne goûtait jamais et rentrait généralement pour dîner un peu après six heures — la fatigue de dîner hors de chez lui aurait été au-dessus de ses forces (1).

Grâce au *Journal*, il nous est permis, à nous, profanes, d'entrer chez Delacroix plus souvent encore que sir Richard Wallace, d'y pénétrer tous les jours et à toute heure, de le surprendre lorsqu'il est seul, et d'assister, témoin invisible et toujours présent, à son prodigieux labeur, à ses admirables et constants efforts, à ses tristesses et à ses joies, à ses découragements et à ses enthousiasmes.

Génie et fécondité sont choses très voisines : c'est Gœthe qui a dit cela, et, il aimait à le répéter, il mon-

(1) *Un Anglais à Paris*, T. I, p. 228. — Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

trait dans tous les ordres la force fécondante comme le signe le plus caractéristique du génie, se plaisant à rappeler Mozart, Phidias et Raphaël, Dürer et Holbein. L'auteur du *Massacre de Scio* est de leur famille. On a vite fait de compter les tableaux de M. Ingres. Les toiles d'Eugène Delacroix sont innombrables. Il n'a pu suffire à cette énorme production que par un labeur acharné. Sa passion pour le travail égala sa passion pour la peinture : son *Journal* en témoigne à chaque page. « D'où vient, écrit-il, le 12 octobre 1852, que je ne m'ennuie pas un seul instant, quand j'ai le pinceau à la main, et que j'éprouve que, *si mes forces pouvaient y suffire, je ne cesserais de peindre que pour manger et dormir ?*... Quelle consolation que celle qui vient du travail ! » Et quelques jours plus tard : « J'ai travaillé tous ces jours-ci avec une ténacité extrême, avant d'envoyer mes peintures qu'on colle demain ; je suis resté sans me reposer pendant sept, huit et près de neuf heures devant mes tableaux. »

Il dit à un ami : «... Je ne suis plus semblable aux écoliers, *je puis travailler sans cesse* et sans aucun espoir de récompense. » A un autre ami il adresse un jour ces lignes :

Je n'ai pas autant de mérite qu'on pourrait le penser à travailler beaucoup, car c'est la plus grande récréation que je puisse me donner... J'oublie, à mon chevalet, les ennuis et les soucis qui sont le lot de tout le monde. L'essentiel dans ce monde est de combattre l'ennui et le chagrin. Sans doute, parmi les distractions qu'on peut prendre, je pense que celui qui les trouve dans un objet comme la peinture, doit y trouver des charmes que ne présentent point les amusements ordinaires. Ils consistent surtout dans le souvenir que nous laissent, après le travail, les moments que nous lui avons consacrés. Dans les distractions vulgaires, le souvenir n'est pas ordinairement la partie la plus agréable ; on en conserve plus souvent du regret, et quelquefois pis encore. *Tra*

vaillez donc le plus que vous pourrez; c'est toute la philosophie et la bonne manière d'arranger sa vie (1). »

Le 24 décembre 1853, il dîne chez M. Buloz, directeur de la *Revue des Deux-Mondes :* « Au dîner de Buloz, Meyerbeer, Cousin et Rémusat... Je disais à Rémusat que je me faisais éveiller avec le jour, et que dans cette saison, à travers le froid et la neige, « je courais à mon travail » avec ardeur et plaisir. « Que c'est beau, m'a-t-il dit; que vous êtes heureux!... » Et il a grandement raison. »

Il travaille, en effet, en toute saison; il travaille à la campagne comme à la ville. Dans l'automne de 1854, il est à sa maison de Champrosay (2), et voici ce qu'il écrit :

» *11 octobre.* — Beaucoup de travail, qui m'empêche d'écrire ici.

Le soir, je ne suis pas sorti. J'ai dormi après mon dîner, et me suis promené à la maison.

12 octobre. — Travaillé toute la journée jusqu'à trois heures passées avec *frénésie.* Je ne pouvais m'en détacher. J'ai avancé la grisaille du *Marocain qui monte à cheval,* le *Combat du lion et du tigre,* la petite *Femme d'Alger avec avec un lévrier,* et mis de la couleur sur le carton de l'*Hamlet et Polonius à terre.*

(1) *Journal d'Eugène Delacroix,* T. II, p. 151.

(2) Village aux environs de Paris, près de Draveil, où Delacroix avait sa maison de campagne. Il y goûta de douces émotions de nature, ainsi qu'en témoignent plusieurs pages de son *Journal,* et pourtant il écrivait au sujet du pays, en 1862 : « Champrosay est un village d'opéra-comique. On n'y voit que des élégantes ou des paysans qui ont l'air d'avoir fait leurs toilettes dans la coulisse; la nature elle-même y semble fardée; je suis offusqué de tous ces jardinets et de ces petites maisons arrangées par des Parisiens. Aussi, quand je m'y trouve, je me sens plus attiré par mon atelier que par les distractions du lieu. (*Correspondance d'Eugène Delacroix,* T. II, p. 317.)

III

Il ne faudrait pas croire cependant qu'Eugène Delacroix passât tout son temps à son chevalet. Il lui arrivait souvent de quitter son pinceau pour prendre un livre, non le roman du jour, mais un vrai chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre d'autrefois. Dès les premières années de son développement, il consacrait à la lecture tout le temps que ses travaux lui laissaient libre. Dans une lettre à son ami Pierret du 30 août 1822, il écrivait : « Je n'ai jamais autant qu'à présent éprouvé de vifs élans à la lecture des bonnes choses; une bonne chose me fait pour plusieurs jours une compagnie délicieuse (1). »

Dante est, dès ce moment, son livre de chevet. Il avait exposé, au Salon de 1822, sa belle toile, le *Dante et Virgile* (2). Maintenant, il ne cessera plus de lire, de relire la *Divine Comédie*. Le 3 mars 1824, il écrit sur son Journal : « Remets-toi vigoureusement à ton tableau. *Pense au Dante, relis-le continuellement;* secoue-toi pour revenir aux grandes idées. Quel fruit tirerai-je de cette presque solitude, si je n'ai que des idées vulgaires? » — Deux mois plus tard, le 3 mai 1824 : « Vu les tableaux du maréchal

(1) *Correspondance d'Eugène Delacroix*, T. I, p. 90.

(2) *Dante et Virgile* fut acheté par l'Etat 1,200 francs. Delacroix fut mis en relation avec le comte de Forbin, alors directeur général des Musées royaux, pour la vente de ce tableau. Il lui écrivait à ce propos : « Je désirerais en avoir 2,400 francs. Si cependant vous trouviez ma demande exagérée, je m'en rapporte entièrement à ce que vous jugerez convenable et possible en cette circonstance. J'ai trop à me louer de votre active bonté pour récuser votre jugement sur le prix d'un ouvrage que vous voulez bien voir avec intérêt et que vous avez distingué de la foule. » (*Correspondance*, T. I, p. 87.)

Soult. — Pensé, en faisant mes anges pour le préfet (1), à ces belles et mystiques figures de femmes, une, entre autres, qui porte des fruits dans un plat. — Promené au Champ-de-Mars, avec Pierret, Soulier et Fielding. — Rentré avec Pierret et passé la soirée : thé, le *Dante*, etc. »

— Le 9 mai de la même année : « ... J'ai entendu ce soir le rossignol; je l'entends encore quoique fort éloigné. Ce ramage est vraiment unique, plutôt par les émotions qu'il fait naître qu'en lui-même. Buffon s'extasie en naturaliste sur la flexibilité du gosier et les notes variées du mélancolique chanteur du printemps. Moi, je lui trouve cette monotonie, charme indéfinissable de tout ce qui fait une vive impression. C'est comme la vue de la vaste mer; on attend toujours encore une vague avant de s'arracher à son spectacle. On ne peut le quitter. Que je hais tous ces rimeurs avec leurs rimes, leurs gloires, leurs victoires, leurs rossignols, leurs prairies! Combien y en a-t-il qui aient vraiment peint ce que le rossignol fait éprouver? Et pourtant leurs vers ne sont pleins que de cela. Mais si le *Dante* en parle, il est neuf comme la nature, et l'on n'a entendu que celui-là. Tout est factice et paré et fait avec l'esprit. Combien y en a-t-il qui aient peint l'amour? Le Dante est vraiment le premier des poètes... On frissonne avec lui comme devant la chose... »

— Et un peu plus loin, le même jour : « Mon tableau acquiert une torsion, un mouvement énergique qu'il faut absolument y compléter... Avouons que j'y ai travaillé avec la passion. Je n'aime pas la peinture raisonnable; il faut, je le vois, que mon esprit brouillon s'agite, défasse,

(1) Delacroix fait ici allusion à ses études pour le tableau du *Christ au jardin des Oliviers*, qui se trouve à l'église Saint-Paul-Saint-Louis. La commande lui était venue de la Préfecture de la Seine. C'est pourquoi il baptisa le tableau « *Anges du préfet* ».

essaye de cent manières, avant d'arriver au but dont le besoin me travaille en chaque chose. Si je ne me suis pas agité comme un serpent dans la main d'une pythonisse, je suis froid; il faut le reconnaître et s'y soumettre. Tout ce que j'ai fait de bien a été fait ainsi... Recueille-toi profondément devant ta peinture et ne pense qu'au *Dante*. C'est ceci que j'ai toujours senti en moi! »

Byron l'émeut puissamment, et c'est encore là une de ses lectures favorites (1). Mais ni son admiration pour l'auteur du *Giaour*, ni son culte pour Dante ne l'empêchaient de goûter les poètes classiques. Dans une lettre adressée à Pierret en 1818, il écrivait : « Il faut en hiver nous voir bien souvent, lire de bonnes choses. Je suis tout surpris de me voir pleurer sur du latin. La lecture des anciens nous retrempe et nous attendrit : ils sont si vrais, si purs, si entrants dans nos pensées. » A propos d'Horace, il dit autre part : « Horace est à mon avis le plus grand médecin de l'âme, celui qui vous relève le mieux, qui vous attache le mieux à la vie dans certaines circonstances, et qui vous apprend le plus à la mépriser dans d'autres (2). »

Et comme il aime Horace, il aime aussi La Fontaine. « Quelques fables de La Fontaine m'ont enchanté, » écrit-il sur son *Journal*, le 31 mai 1835. Mais de tous les écrivains français, celui à qui vont toutes ses préférences, c'est Racine. Il en parle en vingt endroits avec une admiration qui égale, si elle ne la surpasse, celle que M. Nisard lui-même professait pour l'auteur de *Britannicus*.

Lettré délicat, passionné pour la poésie, Eugène Dela-

(1) Voir notamment T. I, pp. 115 et 141.
(2) *Correspondance*, T. I, pp. 15 et 24.

croix était également passionné pour la musique. On lit, dès les premières pages de son *Journal* : « Je rentre des *Nozze* (1) tout plein de divines impressions. » Il dit : le « divin » Mozart, comme il disait tout à l'heure le « divin » Racine. Au sortir d'une représentation des *Huguenots*, le 19 février 1847, il écrit : « Vu deux actes des *Huguenots*..... Où est Mozart? Où est la grâce, l'expression, l'énergie, l'inspiration et la science?... » Au-dessous de Mozart, mais très au-dessus de Meyerbeer, il place Rossini. Ses œuvres sont pour lui une source de jouissances sans cesse renouvelées : « Le soir à *Moïse*, et seul... Admirable musique! Il faut y aller seul pour en jouir. » — « Le souvenir de cette délicieuse musique (*Sémiramis*) me remplit d'aise et de douces pensées. Il ne me reste dans l'âme et dans la pensée que les impressions du sublime, qui abonde dans cet ouvrage. A la scène le remplissage, les fins prévues, les habitudes de talent du maître refroidissent l'impression, mais ma mémoire, quand je suis loin des acteurs et du théâtre, fond dans un ensemble le caractère général, et quelques passages divins viennent me transporter et me rappellent en même temps celui de la jeunesse écoulée. »

Admirateur de Dante et de Racine, de Mozart et de Rossini, Delacroix était un fervent de l'idéal (2). Il avait en horreur le réalisme. Voici ce qu'il écrivait dans un des albums de son *Journal* : « Eh! réaliste maudit, voudrais-tu par hasard me produire une illusion, telle que je me figure que j'assiste en réalité au spectacle que tu prétends m'offrir? C'est la cruelle réalité des objets que je fuis, quand je me réfugie dans la sphère des créations de

(1) Les *Nozze di Figaro* de Mozart.

(2) « Sans idéal, il n'y a ni peintre, ni dessin, ni couleur. » (*Correspondance*, T. II, p. 19.)

l'Art. » Et plus loin : « Il existe un peintre allemand nommé Denner, qui s'est évertué à rendre dans ses portraits les petits détails de la peau et les poils de la barbe : ses ouvrages sont recherchés et ont leurs fanatiques. Véritablement ils sont médiocres et ne produisent point l'effet de la nature. On objectera peut-être que c'est qu'il manquait de génie; mais « le génie même n'est que le don de généralier et de choisir. » En 1853, Courbet exposa au Salon ses « Demoiselles de village ». Delacroix en porte ce jugement : « ... Quel tableau! Quel sujet! La vulgarité des formes ne ferait rien; c'est la vulgarité et l'inutilité de la pensée qui sont abominables; et même, au milieu de tout cela, si cette idée, telle quelle, était claire! Que veulent dire ces deux figures? Une grosse bourgeoise, vue par le dos et toute nue sauf un lambeau de torchon négligemment peint, sort d'une petite nappe d'eau qui ne semble pas assez profonde seulement pour prendre un bain de pieds. Elle fait un geste qui n'exprime rien, et une autre femme, que l'on suppose sa servante, est assise par terre, occupée à se déchausser. On voit là des bas qu'on vient de tirer : l'un d'eux, je crois, ne l'est qu'à moitié. Il y a entre ces deux figures un échange de pensées qu'on ne peut comprendre. Le paysage est d'une vigueur extraordinaire, mais il n'a fait entre autres choses que mettre en grand une étude que l'on voit là près de sa toile; il en résulte que les figures y ont été mises ensuite et sans lien avec ce qui les entoure. Ceci se rattache à la question de l'accord des accessoires avec l'objet principal, qui manque à la plupart des peintres. Ce n'est pas la plus grande faute de Courbet. Il y a aussi une « Fileuse » endormie, qui présente les mêmes qualités de vigueur, en même temps que d'imitation... Le rouet, la quenouille, admirables ; la robe, le fauteuil, lourds et sans grâce. Les

« Deux Lutteurs » montrent le défaut d'action et confirment l'impuissance dans l'invention. Le fond tue les figures, et il faudrait en ôter plus de trois pieds tout autour.

» O Rossini! O Mozart! O les génies inspirés dans tous les arts qui *tirent des choses seulement ce qu'il faut en montrer à l'esprit!* Que direz-vous devant ces tableaux? Oh! *Sémiramis!*... Oh! entrée des prêtres pour couronner Ninias (1). »

Doué comme il l'était, nourri de la lecture des maîtres, travaillant la plume à la main, on ne s'étonnera pas qu'Eugène Delacroix soit devenu un excellent écrivain.

Il a publié de son vivant et on a réuni en volume après sa mort des Etudes sur « l'Enseignement du dessin », sur « le Beau » et sur « les Variations du Beau », sur « Michel-Ange, Nicolas Poussin, Pierre Puget, Prudhon, Gros », etc. (2). Elles sont écrites d'une plume sobre, ferme et fine. Mais ses pages les plus remarquables, c'est dans son *Journal* qu'on les trouvera. A côté de jolis coins de paysages, de croquis charmants, d'anecdotes vivement contées, prennent place, surtout dans le second volume, de véritables morceaux de maître. Je ne puis qu'indiquer ici les principaux, ceux où le peintre, le littérateur, le musicien et le moraliste nous entretiennent tour à tour des sujets suivants : « La poésie et la peinture ; — l'idée et la convention ; — l'inspiration et le talent ; — Lesueur et Poussin ; — Shakespeare et Racine ; — Frédéric Chopin ; — des Ébauches en littérature et en peinture ; — le modèle et l'idéal ; — la Vieillesse ; — le Progrès. » C'est sur ce dernier sujet que Delacroix revient le plus fréquemment. Sa verve ne tarit pas contre ces immortelles dupe-

(1) *Journal*, T. II, p. 159.

(2) Voir le volume intitulé : *Eugène Delacroix, sa vie, ses œuvres*.

ries, si en honneur dans la société présente, contre ces rêves illusoires d'un perfectionnement universel, de l'avènement d'une ère de bonheur général. Il laisse aux charlatans le soin de prôner le « progrès indéfini ».

Pour lui, au lieu du progrès, c'est la dégénérescence qu'il constate. Sans doute il ne méconnaît pas le progrès matériel, mais il tient que le progrès véritable consiste à élever l'âme au-dessus de la matière. « De nos jours, dit-il, c'est le contraire... Le Protestantisme d'abord a disposé à ce changement. Il a dépeuplé le ciel et les églises. Les peuples d'un génie positif l'ont embrassé avec ardeur. Le bonheur matériel est donc le seul pour les modernes. La Révolution a achevé de nous fixer à la glèbe de l'intérêt et de la jouissance physique. Elle a aboli toute espèce de croyance : au lieu de cet appui naturel que cherche une créature aussi faible que l'homme dans une force surnaturelle, elle lui a présenté des mots abstraits : la raison, la justice, l'égalité, le droit... Je ne sais si le monde a vu encore un pareil spectacle, celui de l'égoïsme remplaçant toutes les vertus qui étaient regardées comme la sauvegarde des sociétés (1). »

C'est avec une véritable éloquence qu'il s'élève contre ces théoriciens du « bien-être universel », qui en signalent l'avènement prochain et recommandent, comme l'un des moyens de le hâter, le labourage à la mécanique, et sur une grande échelle, de toutes les terres de France. Des belles et fortes pages qu'il a écrites ce jour-là sur son carnet, je veux du moins citer la dernière :

O indignes philanthropes !... O philosophes sans cœur et sans imagination ! Vous croyez que l'homme est une machine comme vos machines ; vous le dégradez de ses droits les plus sacrés, sous

(1) *Journal*, T. I, p. 312.

prétexte de l'arracher à des travaux que vous affectez de regarder comme vils, et qui sont la loi de son être, non pas seulement celle qui lui impose de créer lui-même ses ressources contre le besoin, mais celle qui l'élève lui-même à ses propres yeux et emploie d'une manière presque sacrée les courts moments qui lui sont accordés... O faiseurs de feuilletons, écrivassiers, faiseurs de projets! Au lieu de transformer le genre humain en un vil troupeau, laissez-lui son véritable héritage, l'attachement, le dévouement au sol! Que le jour où des invasions nouvelles de barbares menacent ce qu'ils appellent encore leur patrie, il se lèvent avec joie pour la défendre. Ils ne se battront pas pour défendre la propriété des machines... Hélas! les pauvres paysans, les pauvres villageois! Vos prédications hypocrites n'ont déjà que trop porté leurs fruits!

Si votre machine ne fonctionne pas sur le terrain, elle fonctionne déjà dans leur imagination abusée. Leurs idées de partage général, de loisir et même de plaisir continuel, sont réalisées dans ces indignes projets. Ils quittent déjà à qui mieux mieux, et sur le plus faible espoir, le travail des champs; ils se précipitent dans les villes, pour n'y trouver que des déceptions; ils achèvent de pervertir les sentiments de dignité que donne l'amour du travail, et plus vos machines les nourriront, plus ils se dégraderont!... Quel noble spectacle, dans ce meilleur des siècles, que ce bétail humain engraissé par les philosophes! (1)

V

Les jugements d'Eugène Delacroix sur les plus célèbres de ses contemporains ne forment pas une des parties les moins piquantes de son *Journal*. Ces jugements sont parfois sévères, sans être empreints jamais d'insinuations méchantes ou de révélations malignes. Je m'arrêterai à ceux qu'il porte sur M. Thiers, George Sand et Victor Hugo.

(1) T. II, p. 199. — 16 mai 1853.

M. Thiers, en 1822, avait fait fête, dans le *Constitutionnel*, au début d'Eugène Delacroix, à son tableau de « Dante et Virgile aux enfers » (1). On a traité cet article de « prophétique ». Th. Silvestre fait observer assez justement qu'il n'est qu'une « paraphrase prudhommesque de l'opinion du baron Gérard, de l'aveu de M. Thiers lui-même, qui dit à la fin de son article : « L'opinion que j'exprime ici est celle d'un des grands maîtres de l'école. » Th. Silvestre ajoute que M. Thiers loue dans la même page Drolling, Dubufe, Destouches et Delacroix. Quoi qu'il en soit, le tempérament de l'homme politique, chez M. Thiers, n'était pas pour plaire à l'artiste. On lit dans son *Journal :*

« *14 février 1849.* — Dîné chez le président du Corps législatif (2), avec Poinsot, Gay-Lussac, Thiers, Molé, Rayer, Jussieu. Vieillard et Chabrier y étaient... Thiers a été très froid avec moi, et plus que je ne le pensais encore. Je commence à croire ce que Vieillard me disait lundi chez C..., qu'il a l'esprit élevé et l'âme petite. Il devrait au moins m'estimer de la résistance que je lui ai opposée dans une chose qui choquait mes sentiments... Tant pis pour lui assurément. »

« *7 février 1852.* — En sortant de Saint-Germain-l'Auxerrois — enterrement Lahure — j'ai rencontré, sur le quai, Cousin qui allait à Passy... Je l'ai accompagné jusqu'à la *barrière des Bonshommes*, à travers les Tuileries et le long de l'eau. Ensuite, longue conversation ; il m'a amusé en me parlant des relations intimes de personnes de notre connaissance à tous deux. « Thiers, m'a-t-il dit, a » le talent et l'esprit que tout le monde sait ; mais autour d'un » tapis vert, et la main au timon de l'État, il est au-dessous de » tout. »

Sur George Sand, que Delacroix avait souvent occasion

(1) *Salon de 1822, ou collection des articles insérés sur l'Exposition de cette année.* 1 vol. in-8°, par *M. A. Thiers.* (Maradan, Paris, 1822, p. 56.)

(2) Armand Marrast, président de l'Assemblée constituante.

de voir, et dont le fils avait été un de ses élèves, le *Journal* renferme plusieurs notes. En voici quelques-unes :

« *29 janvier 1849.* — Alertes dès le matin pour la révolte de la garde mobile. — Le soir, j'ai été voir Chopin ; je suis resté avec lui jusqu'à dix heures. Cher homme ! Nous avons parlé de madame Sand, de cette bizarre destinée, de ce composé de qualités et de vices. C'était à propos de ses *Mémoires*. Il me disait qu'il lui serait impossible de les écrire. Elle a oublié tout cela ; elle a des éclairs de sensibilité et oublie vite. Elle a pleuré son vieil ami Pierret et n'y a plus pensé. Je lui disais que je lui voyais à l'avance une vieillesse malheureuse. Il ne le pense pas. Sa conscience ne lui reproche rien de ce que lui reprochent ses amis. Elle a une bonne santé qui peut se soutenir : une seule chose l'affecterait profondément, ce serait la perte de Maurice, ou qu'il tournât mal. »

» *17 octobre 1853.* — ... Celui-là donc (Alexandre Dumas père) est médiocre dans l'emploi de facultés qui sont pourtant au-dessus de l'ordinaire ; ils se ressemblent tous... La pauvre Aurore (1) elle-même lui donne la main pour des défauts analogues, à côté de qualités de beaucoup de valeur. Ils ne travaillent ni l'un ni l'autre, mais ce n'est pas paresse. Ils ne peuvent pas travailler, c'est-à-dire élaguer, condenser, résumer, mettre de l'ordre. La nécessité d'écrire à tant la page est la funeste cause qui minerait de plus robustes talents encore. Ils battent monnaie avec des volumes qu'ils entassent : le chef-d'œuvre est aujourd'hui impossible. »

Le 28 novembre 1853, à l'occasion de la première représentation de *Maupral*, il écrit ce qui suit :

Toutes les pièces de madame Sand offrent la même composition, ou plutôt la même absence de composition... Pauvre femme ! elle lutte contre un obstacle de nature qui lui défend de faire des pièces; c'est au-dessous des plus minces mélodrames sous ce rapport; il y a des mots pleins de charme ; c'est là son talent..... Elle manque du tact de la scène, comme de celui de certaines convenances dans ses romans; elle n'écrit pas pour des Français,

(1) *George Sand.*

quoique en français excellent; et le public, en fait de goût, n'est pourtant pas bien difficile à présent... Elle a incontestablement un grand talent, mais elle est avertie, encore moins que la plupart des écrivains, de ce qui lui va le mieux. Suis-je injuste encore? Je l'aime pourtant, mais il faut dire que ses ouvrages ne dureront pas. Elle manque de goût.

S'il aimait George Sand — sans nul excès du reste, on vient de le voir, — il n'aimait guère Victor Hugo, à qui cependant on s'obstina longtemps à l'associer. Il en parle en ces termes :

« *22 septembre 1844.* — Les ouvrages d'Hugo ressemblent au brouillon d'un homme qui a du talent : il dit tout ce qui lui vient.

» *5 avril 1849.* — ... Les grandes et simples vérités n'ont pas besoin, pour s'énoncer et pour frapper les esprits, d'emprunter le style d'Hugo, qui n'a jamais approché de cent lieues de la vérité et de la *simplicité*. »

Le 16 avril 1849 eut lieu la première représentation du *Prophète*. Quelques jours après, Eugène Delacroix écrit sur son *Journal :*

« ... L'affreux *Prophète*, que son auteur croit sans doute un progrès, est l'anéantissement de l'art; l'impérieuse nécessité où il s'est cru de faire mieux ou autre chose que ce qu'on a fait, enfin de changer, lui a fait perdre de vue les lois éternelles de goût et de logique qui régissent les arts. Les Berlioz, les Hugo, tous les réformateurs prétendus ne sont pas encore parvenus à abolir toutes les idées dont nous parlons; mais ils ont fait croire à la possibilité de faire autre chose que vrai et raisonnable. »

Pour sévères qu'ils soient, ces jugements du grand artiste n'en sont pas moins sincères. Il a eu sans doute, lui aussi, ses injustices, ses erreurs, ses travers : il n'a jamais failli à la sincérité et à l'honneur. Cet homme de génie

fut un honnête homme. Son *Journal* nous fait pénétrer dans son intimité. Après l'avoir lu, nous ne saurions mieux faire, pour résumer notre impression, que de reproduire ces lignes écrites au moment de sa mort par l'un de ses meilleurs amis : « Ceux qui n'ont connu Eugène Delacroix que par ses grands travaux ne peuvent l'apprécier qu'à moitié. Il fallait vivre dans son intimité pour savoir les trésors de son cœur et de son esprit... C'est cette nature, si forte, si riche, et en même temps si simple et si naïve, qui a fait de lui l'homme le plus honnête, l'esprit le plus charmant, le cœur le plus généreux (1). » On lui peut, certes, appliquer ce qu'il écrivait lui-même, en 1842, de Frédéric Chopin, le grand musicien : « C'est le plus vrai artiste que j'aie rencontré. Il est de ceux en petit nombre qu'on peut admirer et estimer (2). »

On ne saurait trop louer les soins que MM. Paul Flat et René Piot ont donnés à la publication du *Journal d'Eugène Delacroix*. Par la scrupuleuse révision du texte, par les éclaircissements et les notes qui l'accompagnent, notes aussi nombreuses qu'exactes, cette édition mérite de servir de modèle. Il était impossible cependant que, au milieu de tant de noms propres, il ne se glissât pas quelques erreurs. Je suis sûr, en les signalant aux deux savants et consciencieux éditeurs, d'aller au-devant de leurs désirs.

Sur son carnet de 1824, Delacroix a écrit, le 3 avril : — « Eté avec Decamps chez le *duc d'Orléans*, voir sa galerie. Enchanté de la femme du brigand de Schnetz. Rencontré Steuben. » MM. Paul Flat et René Piot mettent ici en note : « Le *duc d'Orléans*, qui manifesta toujours un goût très vif pour les arts, s'était constitué le protecteur des artistes

(1) Lettre de M. Frédéric Leblond, dans l'*Artiste* de 1864, p. 121.
(2) *Correspondance d'Eugène Delacroix*, t. I, p. 262.

de son temps. Il entretint notamment avec Decamps e Delacroix des relations assez suivies ; à la différence de Louis-Philippe, le Prince avait pour le talent de Delacroix une admiration toute particulière : il venait à l'atelier du maître et suivait ses travaux. » Tout cela est fort exact ; seulement, *en 1824*, le duc d'Orléans, qui sera l'ami d'Eugène Delacroix, n'était encore que duc de Chartres et suivait les cours du collège Henri IV. Agé alors de treize ans, il n'avait pas de galerie de tableaux. Lorsque Eugène Delacroix, le *samedi 3 avril 1824*, allait « chez le duc d'Orléans, voir sa galerie », c'était chez Louis-Philippe qu'il allait, et non chez son fils.

Au mois de mai 1854, Delacroix est à Augerville, chez Berryer. Celui-ci conte à ses hôtes, à propos de la passion des hommes de lettres pour les éloges, une très jolie anecdote, où il met en scène le vicomte d'Arlincourt et Michaud. Il s'agit ici, non, comme il est dit à la note (T. II, p. 361), de Louis-Gabriel Michaud dit « Michaud jeune », auteur de la *Biographie universelle*, mais de Joseph Michaud dit « Michaud aîné, » auteur de *l'Histoire des Croisades*, directeur de la *Quotidienne* et grand ami de Berryer.

En cette même année 1854, Delacroix fit un second séjour à Augerville, à la fin de l'automne. Quelques noms, mal orthographiés sans doute sur les carnets, le sont également dans le volume. Page 485, au lieu de *M. d'Abbeville*, il faut M. d'Aboville. Page 487, au lieu de *M. Lorençot*, il faut M. Laurenceau. *M. de Cadignan*, dont il est parlé page 491, était M. de Cadillan, secrétaire de Berryer.

Ne quittons pas Augerville sans citer encore ces lignes de Delacroix : « Berryer m'a conté ou plutôt avoué qu'il était un des trois auteurs de la complainte de *Fualdès* ; il avait pour collaborateurs Desaugiers et Castallan ou Cas-

tellan. » MM. Flat et Piot ajoutent en note : « L'auteur de la complainte de *Fualdès* fut en effet un dentiste, homme de beaucoup d'esprit, nommé Catalan. La collaboration de Berryer et de Desaugiers était inconnue... » Cela n'est pas tout à fait exact. En 1867, dans un article sur « Charlotte Corday et Fualdès », publié par M. Léon de la Sicotière, ce dernier avait signalé Berryer comme l'un des auteurs de l'incomparable complainte. C'est sans doute grâce à lui qu'elle s'élève autant au-dessus de tous les autres chefs-d'œuvre du genre que Bastide élevait sa tête au-dessus de celle de Jausion,

Bastide le gigantesque,
Moins deux pouces ayant six pieds (1),

ou, pour me servir d'une comparaison empruntée à un poème plus classique, autant que les cyprès s'élèvent au-dessus des viornes flexibles :

Quantum lenta solent inter viburna cupressi.

(1) *Véritable complainte* arrivée de Toulouse), au sujet du *crime affreux* commis à Rhodès sur la personne de l'infortuné ***Fualdès*** par ***Bastide***, ***Jausion*** et complices.

24 décembre 1893.

XV

JOURNAL D'EUGÈNE DELACROIX [1]

(*Suite et fin.*)

I

Eugène Delacroix fut un peintre de génie. Comme tous les grands artistes du seizième siècle, il a été d'une fécondité merveilleuse. Depuis le *Dante et Virgile* du Salon de 1822 jusqu'à sa réplique de la *Médée* en 1863, la liste de ses tableaux comprend plus de 1,400 numéros. Bien qu'il eût à peine soixante-cinq ans lorsqu'il mourut, son œuvre est presque aussi considérable que celle du Titien, qui vécut un siècle et qui signait à quatre-vingt-dix-neuf ans sa dernière toile, un *Christ au tombeau*. Indépendamment de ses tableaux, qui se succédaient chaque année, aux Salons, au milieu d'un tumulte d'éloges et d'injures, il a déployé son talent sur de vastes surfaces. Il a peint la

(1) Tome III, 1895.

salle du Trône et la bibliothèque à la Chambres des députés, la coupole de la bibliothèque à la Chambre des pairs, le plafond de la galerie d'Apollon au Louvre, une salle à l'Hôtel de Ville, la chapelle des Saints-Anges à Saint-Sulpice.

Son *Journal* nous le montre voué tout entier à son art, sortant à peine de son atelier et y travaillant avec délices. A la fin de 1857, il quitta son appartement de la rue Notre-Dame-de-Lorette pour s'installer dans l'atelier de la rue Furstenberg, où il devait mourir quelques années plus tard. Pendant qu'il fait son déménagement et que l'atelier qu'il va quitter est déjà vide, il y travaille encore. Il écrit le 20 décembre 1857 :

« L'atelier est entièrement vide. Qui le croirait? Ce lieu, qui m'a vu entouré de peintures de toutes sortes et de plusieurs qui me réjouissaient par leur variété et qui chacune éveillaient un souvenir ou une émotion, me plaît encore dans sa solitude. Il semble qu'il soit doublé. J'ai là-dedans une dizaine de petits tableaux que je prends plaisir à finir. *Sitôt que je suis levé, je monte à la hâte*, prenant à peine le temps de me peigner; *j'y demeure jusqu'à la nuit*, sans un seul moment de vide ou de regret pour les distractions que les visites, ou ce qu'on appelle les plaisirs, peuvent donner. Mon ambition est renfermée dans ces murs. Je jouis des derniers instants qui me restent pour me voir encore dans ce lieu qui m'a vu tant d'années, et dans lequel s'est passée en grande partie la dernière période de mon arrière-jeunesse. Je parle ainsi de moi, parce que, quoique dans un âge avancé de la vie, mon imagination et un certain je ne sais quoi me font sentir des mouvements, des élans, des aspirations qui se sentent encore des belles années. Une ambition effrénée n'a pas asservi mes facultés au vain désir d'être admiré

par les envieux dans quelque poste en vue, vain hochet des dernières années, sot emploi pour l'esprit et pour le cœur de ces moments où l'homme au déclin de la vie devrait plutôt se recueillir dans ses souvenirs ou dans de salutaires occupations de l'esprit, pour se consoler de ce qui lui échappe, et remplir ses dernières heures autrement que dans les affaires rebutantes dans lesquelles les ambitieux consument de longues journées, pour être vus quelques instants ou plutôt pour se voir sous le soleil de la faveur. Je ne puis quitter sans une vive émotion ces humbles lieux, où j'ai été tantôt triste et tantôt joyeux pendant tant d'années (1). »

Ce grand artiste n'était pas seulement un peintre. Lui, que ses adversaires ne se faisaient pas faute d'appeler — comme Voltaire l'avait fait de Shakespeare — un « Sauvage ivre », il était nourri dans la familiarité des poètes anciens et modernes, il était surtout un « Intellectuel ». Quand il parle de sa vie intellectuelle, c'est avec l'enthousiasme d'une âme possédée par de hautes idées : « Je me suis dit, écrit-il alors, et ne puis assez me le dire, pour mon repos et pour mon bonheur, — l'un et l'autre sont une même chose, — que je ne puis et ne dois vivre que par l'esprit. »

M. Taine, qui le connut et s'entretint plusieurs fois avec lui, nous a parlé du bouillonnement qui se faisait dans sa tête; il l'a représenté curieux de tout, s'intéressant à tout, suivant des cours de langues orientales, faisant de la botanique, bref, un des esprits les plus ouverts de ce siècle. Mais où Taine se trompe, c'est lorsqu'il nous le montre aspirant à tout savoir et visant à l'universalité des connaissances. Delacroix, au contraire, faisait peu de

(1) *Journal*, t. III, p. 300.

cas de ces gens qui veulent tout connaître, ce qui est le plus sûr moyen de ne rien posséder à fond. Il écrit le 4 octobre 1855 :

« Je suis toujours dévoré de la passion d'apprendre, non d'apprendre, comme tant de sots, des choses inutiles; il y a des gens qui ne seront jamais musiciens, qui s'instruisent à fond du contre-point; d'autres apprennent l'hébreu ou le chaldéen et s'appliquent à déchiffrer les hiéroglyphes ou les caractères cunéiformes du palais de Sémiramis. Le bon Villot (1), qui ne peut rien tirer de son fonds stérile, est orné des connaissances les plus variées et les plus inutiles; il a ainsi la satisfaction de se trouver à tout instant supérieur à l'homme le plus rare ou le plus éminent, qui ne l'est que dans une partie où il excelle. Il y a longtemps que j'ai rejeté toute satisfaction pédante. Quand je sortais du collège, je voulais aussi tout savoir; je suivais les cours, je croyais devenir philosophe avec Cousin, *autre poète qui s'efforçait d'être un savant;* j'allais expliquer Marc-Aurèle en grec avec Thurot (2), au Collège de France; mais aujourd'hui j'en sais trop pour vouloir rien apprendre en dehors de mon cercle; je suis insatiable des connaissances qui peuvent me faire grand; je me rappelle, en m'y conformant par une pensée toute naturelle, ce que m'écrivait Beyle : « Ne négligez rien de ce qui peut vous faire grand (3) ».

Nul artiste n'a plus étudié; nul n'a plus réfléchi et n'a

(1) *Frédéric Villot* (1809-1875) était alors conservateur des peintures du Louvre. Il devint en 1861 secrétaire général du Musée, et, le 5 septembre 1870, remplaça M. de Nieuwerkerke comme président du conservatoire de cet établissement.

(2) *Jean-François Thurot* (1768-1832), philosophe et helléniste, professeur de langue et de philosophie grecques au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(3) *Journal*, t. III, p. 100.

mieux écrit sur tout ce qui se rattache à son art. Sur Michel-Ange, sur Titien et Véronèse, sur Rubens surtout, il a des pages de tout premier ordre. L'éternelle question du « Beau » ne cessa de le préoccuper. Sous ces deux titres : *Questions sur le Beau* et *Variations du Beau*, il l'examina dans ses détails. Ennemi des pures abstractions et des principes absolus, il arrive à cette conclusion qu'il faut admettre pour le Beau la multiplicité des formes », « que l'art doit être accepté tout entier », et que « le style consiste dans l'expression originale des qualités propres à chaque maître ». L'examen de ces problèmes d'esthétique revient souvent dans son *Journal*. Il écrit le 3 juillet 1858 : « Mercey (1) a dit un grand mot dans son livre sur l'Exposition : *le beau dans les arts, c'est la vérité idéalisée*. Il a tranché la question pendante entre les pédants et les véritables artistes ; il a supprimé l'équivoque qui permettait aux partisans du *beau* partout de masquer leur impuissance à trouver le vrai (2) ».

Et comme le beau est inséparable du vrai, de même aussi il y a une connexion nécessaire entre le *bon* et le *beau*. Une société dégradée ne peut se plaire aux choses élevées, dans quelque genre que ce soit (3).

Si telles étaient les idées d'Eugène Delacroix sur cette question du Beau, il ne pouvait que se montrer hostile aux doctrines du *réalisme*. A ses yeux, l'imagination est le principal facteur de la production esthétique ; la réalité

(1) *Frédéric Bourgeois de Mercey*, peintre et écrivain, né en 1808, mort en 1860. A la suite de débuts heureux comme paysagiste, il entra, en 1840, comme chef de bureau des beaux-arts, au ministère de l'intérieur, et succéda, en 1853, au comte d'Houdetot, comme membre libre de l'Académie des beaux-arts. Cette même année, il devint, au ministère d'Etat, directeur des beaux-arts.

(2) *Journal*, t. III, p. 336.

(3) *Ibidem*, t. III, p. 259. — 4 février 1857.

ambiante ne lui semble digne de devenir matière à œuvre d'art qu'à la condition d'avoir été épurée, transfigurée en quelque sorte par sa toute-puissante influence. Sans cesse il insiste sur la prépondérance de l'imagination, et par imagination, ce n'est jamais l'invention de toutes pièces qu'il entend, mais bien la faculté d'interpréter puissamment, de refléter suivant le tempérament individuel de l'artiste la nature qui pose devant lui. Pour Delacroix, imagination et idéalisation sont des termes égaux et réciproquement convertibles. Dans une page de son *Journal*, à propos du *dictionnaire*, auquel il compare la nature, il dit : « Un dictionnaire n'est pas un livre; c'est un instrument, un outil pour faire des livres. » Et ailleurs, rappelant les usages ordinaires et nombreux du dictionnaire : « On y cherche des mots, dit-il, la génération des mots, l'étymologie des mots; enfin on en extrait tous les éléments qui composent une phrase ou un récit; mais personne n'a jamais considéré le dictionnaire comme une composition dans le sens poétique du mot. » Remplacez le mot *dictionnaire* par le mot *nature*, et vous aurez la meilleure réfutation du *réalisme* qui se puisse trouver.

Delacroix revient souvent sur cette question du réalisme dans l'art. Dans l'un de ses derniers carnets, on lit, à la date du 22 février 1860 :

« Le réalisme devrait être défini *l'antipode* de l'art. Il est peut-être plus odieux dans la peinture et dans la sculpture que dans l'histoire et le roman; je ne parle pas de la poésie, car par cela seul que l'instrument du poète est une pure convention, un langage mesuré, en un mot, qui place tout d'abord le lecteur au-dessus du terre-à-terre de la vie de tous les jours; ce serait une plaisante contradiction, dans les termes, qu'une poésie réaliste, si on pouvait concevoir même ce monstre...

» Que trouvé-je dans un grand nombre d'ouvrages modernes? Une énumération de tout ce qu'il faut présenter au lecteur, surtout celle des objets matériels, des peintures minutieuses de personnages qui ne se peignent pas eux-mêmes par leurs actions. Je crois voir ces chantiers de constructions où chacune des pierres taillées à part s'offre à ma vue, mais sans rapport à sa place dans l'ensemble du monument. Je les détaille l'une après l'autre, au lieu de voir une voûte, une galerie, bien plus un palais tout entier dans lequel corniches, colonnes, chapiteaux, statues même, ne forment qu'un ensemble ou grandiose ou simplement agréable, mais où toutes les parties sont fondues et coordonnées par un art intelligent (1). »

II

Eugène Delacroix ne fut donc rien moins qu'un réaliste. Convient-il de voir en lui un romantique?

Il y a quelque cinquante ans, la critique et le public s'accordaient à comparer Paul Delaroche à Casimir Delavigne, Horace Vernet à Scribe, et Eugène Delacroix à Victor Hugo. Pas de compte rendu de *Salon* où l'on ne fît servir ce vieux cliché : Eugène Delacroix est le Victor Hugo de la peinture. Théophile Gautier ne manquait jamais de représenter le peintre du *Massacre de Scio* et de la *Noce juive* comme un des chefs du romantisme militant. Il n'en était rien pourtant. Ainsi que le dit très bien M. Paul Flat, dans la remarquable introduction dont il a fait précéder le *Journal*, ceux qui s'obstinaient à voir dans

(1) *Journal*, t. III, p. 378.

Eugène Delacroix un romantique impénitent furent les dupes d'une apparence trompeuse; ils ne virent que l'extrême fougue d'un tempérament excessif, sans vouloir tenir compte des facultés de réflexion, de repliement sur soi-même, de concentration voulue et préméditée, qui constituaient l'essence de son génie. Si Delacroix fut attentif à une chose, ce fut à ne s'allier à aucune école, à marcher seul dans sa carrière d'artiste. Les mêmes raisons qui firent que, dans les premières années de son développement, il demeura rebelle aux influences environnantes, que ni les écoles organisées, ni les artistes individuels n'eurent de prise sur son talent, l'empêchèrent toujours de se rattacher à aucune secte (1).

« Le Beau est la rencontre de toutes les convenances. » Cette idée, formulée par Eugène Delacroix dans son *Journal*, est la négation de l'idéal romantique. Rien, du reste, n'atteste mieux ses tendances classiques que son admiration pour notre théâtre français du dix-septième siècle et en particulier pour Racine. Le nom de Racine revient presque aussi souvent dans son *Journal* que celui de Titien ou de Rubens; il en parle toujours avec le même enthousiasme.

Le 24 décembre 1853, il dîne chez M. Buloz avec Victor Cousin. « On parla, dit-il, de la *couleur locale*... Cousin ne trouvait pas la moindre couleur locale dans Racine, qu'il n'aime point; il se figure que Corneille, dont il est engoué, en est plein. Il disait sur Racine ce que je pense et ce qu'on en doit dire, c'est-à-dire qu'il est trop parfait; que cette perfection et l'absence de lacunes et de disparates lui ôtent le piquant que l'on trouve à des ouvrages pleins de beautés et de défauts à la fois... »

(1) Paul Flat, *Eugène Delacroix*, p. XIX.

Le 21 octobre 1854, après une représentation de *Britannicus :*

« Les rôles de Racine sont presque tous parfaits. Il a pensé à tout, n'a point fait de remplissages : *Burrhus*, premier rôle s'il en fut ; *Narcisse* de même ; *Britannicus*, le naïf, l'ardent, l'imprudent *Britannicus ; Junie*, si aimante, mais délicate, prudente au milieu de toute sa tendresse, mais prudente seulement pour son amant. Je passe sous silence *Néron* et *Agrippine*, parce que, au théâtre, avec deux rôles comme ceux-là, avec un seul quand il est rempli par un acteur passable, on sort content... »

Ailleurs, il appelle Racine un *génie divin* (1). — Ailleurs encore, il écrit : « Racine était un romantique pour les gens de son temps. *Pour tous les temps il est classique, c'est-à-dire parfait.* Le respect de la tradition n'est que l'observation des lois du goût sans lesquelles aucune tradition ne serait durable (2). »

Eugène Delacroix n'était pas plus révolutionnaire en politique qu'en littérature. Ses deux premiers volumes nous en avaient déjà fourni plus d'une preuve. On en trouvera d'autres dans le troisième.

Dans une note *sur les caractères au moment des révolutions politiques*, il écrit, à la date du 15 avril 1860 :

« Toutes les révolutions mettent en fièvre les natures basses et prêtes à mal faire. Les âmes traîtresses posent le masque ; elles ne peuvent se contenir à la vue du désordre universel qui semble offrir des proies à saisir. Ni le blâme du bienfaiteur que tous ces coquins, enveloppés dans leur peau de renard, flattaient encore dans l'attente de nouveaux bienfaits, ni le mépris des honnêtes gens, ni enfin la crainte d'être vus ce qu'ils sont, rien ne peut leur opposer

(1) *Journal*, t. III, p. 157.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 217.

de frein. Il leur semble que le monde n'est plus fait que pour les scélérats. *Ils se trouvent à l'aise au milieu du silence des hommes honnêtes; ils se flattent qu'il n'en est plus pour les juger et leur infliger l'infamie qu'ils méritent* (1). »

Rien ne fait plus d'honneur, j'en ai déjà fait la remarque, au bon sens d'Eugène Delacroix et à la supériorité de son intelligence que son peu de foi dans « ces idées baroques de progrès continu que Saint-Simon et autres ont mises à la mode ». Les bas flatteurs du peuple, toujours parlant du perfectionnement universel, du progrès indéfini, de l'avènement d'une ère de bonheur général, les Emile de Girardin et les Hugo, ne lui inspiraient que du mépris. Lorsqu'il se trouve en présence de ce que Edgar Poë appelait le *ballon-monstre de la perfectibilité*, rien ne lui plaît comme de le dégonfler. Dans son troisième volume comme dans les deux premiers, il ne parle du « progrès » qu'avec une ironie mordante.

Au mois de juin 1856, il y avait à Paris une « grande exposition agricole ». Eugène Delacroix va la visiter, et, au retour, il écrit :

« J'ai été hier, en sortant de l'Hôtel de Ville (2), voir la fameuse exposition agricole. Toutes les têtes sont tournées; on est dans l'admiration de ces belles imaginations : machines à exploiter la terre, bêtes de tous les pays amenées à un concours fraternel de tous les peuples; pas un petit bourgeois qui, sortant de là, ne se cache au gré infini d'être né dans un siècle si précieux... »

Pour lui, il n'éprouve au milieu de ce rendez-vous bizarre qu'une profonde tristesse :

(1) *Journal*, t. III, p. 401.

(2) Eugène Delacroix faisait partie, à cette époque, de la commission municipale de Paris.

« ... En entrant dans cette exposition de machines destinées à labourer, à ensemencer, à moissonner, je me suis cru dans un arsenal et au milieu de machines de guerre ; je me figure ainsi ces balistes, ces catapultes, instruments grossiers et hérissés de pointes de fer, ces chars armés de faux et de lames acérées ; ce sont là les engins de *Mars* et non de la blonde *Cérès*.

» La complication de ces instruments effroyables contraste singulièrement avec l'innocence de la destination ; quoi ! cette effroyable machine armée de crocs et de pointes, hérissée de lames tranchantes, est destinée à donner à l'homme son pain de tous les jours ! *La charrue, que je m'étonne de ne pas voir placée parmi les constellations, comme la « lyre » et le « chariot »*, ne sera plus qu'un instrument tombé dans le mépris ! Le cheval aussi a fait son temps.

» Ces petites machines à vapeur avec leurs pistons, leur balancier, leur gueule enflammée, sont les chevaux de la future société. L'affreux et lugubre tintamarre de ses roues... Don Quichotte eût mis sa lance en arrêt !...

» Pauvres peuples abusés, vous ne trouverez pas le bonheur dans l'absence du travail. Voyez ces oisifs condamnés à traîner le fardeau de leurs journées et qui ne savent que faire de ce temps que les machines leur abrègent encore. Voyager était autrefois une distraction pour eux ; se tirer de la torpeur de chaque jour, voir d'autres climats, d'autres mœurs, donnait le change à cet ennemi qui leur pèse et les poursuit. A présent, ils sont transportés avec une rapidité qui ne laisse rien voir ; ils comptent les étapes par les stations de chemins de fer qui se ressemblent toutes ; quand ils ont parcouru toute l'Europe, il semble qu'ils ne sont pas sortis de ces gares insipides qui paraissent les suivre partout comme leur incapacité

de jouir. Les costumes, les usages variés, qu'ils allaient chercher au bout du monde, ils ne tarderont pas à les trouver semblables partout...

»... Partout ils s'enferment dans de petites salles de spectacle pour y voir des vaudevilles français; vous retrouverez ces vaudevilles, ces journaux, *tout ce bruit pour rien*, dans toutes les parties du monde, comme l'éternelle gare, avec ses cyclopes et ses sifflements sauvages.

» On ne fera pas trois lieues sans cet accompagnement barbare : les champs, les montagnes en seront sillonnés : on se rencontrera comme se rencontrent les oiseaux dans les plaines de l'air... Voir n'est plus rien; il faut arriver pour repartir! On ira de la Bourse de Paris à celle de Saint-Pétersbourg; les affaires réclameront tout le monde quand il n'y aura plus de moissons à recueillir au moyen des bras, de champs à surveiller et à améliorer par des soins intelligents.

» Cette soif d'acquérir des richesses, qui donneront si peu de jouissance, aura fait de ce monde un monde de courtiers. On dit que c'est une fièvre qui est aussi nécessaire à la vie des sociétés, que la vraie fièvre l'est au corps humain dans certaines maladies et au dire des médecins.

» Quelle est donc cette maladie nouvelle que n'ont point connue tant de sociétés éclipsées aujourd'hui et qui ont pourtant étonné le monde par les grandes et véritablement utiles entreprises, par des conquêtes dans le domaine des grandes idées, par de vraies richesses employées à augmenter la splendeur des Etats et à relever à leurs yeux les sujets de ces Etats?

» Que n'emploie-t-on cette activité impitoyable à creuser de vastes canaux pour l'écoulement de ces inondations fatales qui nous consternent, ou pour élever des digues capables de les contenir?

» Mais qui élèvera une digue aux mauvais penchants? Quelle main fera rentrer dans leur lit le débordement des passions viles? Où est le peuple qui élèvera une digue contre la cupidité, contre la basse envie, contre la calomnie, qui flétrit les honnêtes gens dans le silence ou l'impuissance des lois? Quand cette autre machine, la presse impitoyable, sera-t-elle disciplinée? Quand est-ce que l'honneur, la réputation de l'homme intègre ou de l'homme éminent, et par conséquent envié, ne sera plus en butte aux calomnies empoisonnées du premier inconnu (1)? »

Je ne me lasserais pas de citer. Aussi bien, de toutes les fausses idées de notre temps, aucune n'a exercé plus de ravages que celle de la perfectibilité illimitée, du progrès continu et sans terme. Le « progrès », tel que l'entendent nos gens, c'est-à-dire le progrès matériel, se suffisant à lui-même, séparé du progrès moral, est l'instrument le plus sûr, l'agent le plus actif de la décadence d'un peuple. Delacroix ne pouvait entendre les prêcheurs de cette religion nouvelle sans éprouver aussitôt le besoin de confier à son Journal ce qu'il pensait de ces nouveaux Midas.

Et comme il n'était pas dupe de ces rêves de progrès indéfini et de bonheur universel, il n'était pas non plus dupe des hommes. J'ai déjà signalé quelques-uns de ses jugements sur Victor Hugo, George Sand et Thiers. Sur ce dernier voici encore une page qui vaut d'être retenue. Elle a été écrite à la date du 5 mars 1859 :

« Je note ici ce qu'il faut reporter à l'un des jours du mois dernier, quand j'étais encore très faible et que je ne m'occupais guère à écrire dans ce livre : c'est la triste impression que j'ai reçue de la peinture que m'a faite du

(1) *Journal*, t. III, p. 151. — 6 juin 1856.

caractère de Thiers M. C. B..., qui vint me faire une petite visite. Il me l'a représenté comme le plus égoïste et le plus insensible des hommes, cupide, enfin le contraire de ce que je croyais et le moins capable d'affection. Ce serait, si j'arrivais à être convaincu de tout cela, une des plus grandes déceptions qu'il pût m'être réservé d'éprouver. La reconnaissance d'abord et l'affection que j'ai toujours eues pour lui, sont des sentiments qui combattent chez moi en sa faveur. Je sais que, bien qu'il me reçoive affectueusement, il ne m'a jamais recherché; sa petite rancune, quand je lui tins tête comme je le devais pour son projet insensé de la restauration du Musée, exécutée en partie sur ses absurdes idées, me l'avait un peu gâté dans le temps de cette aventure (1); mais depuis, je l'avais retrouvé comme auparavant, c'est-à-dire avec cet attrait qui m'a toujours attiré à lui... Je le plaignais devant C. B... de vivre au milieu de l'intérieur qu'il s'est fait, de passer sa vie au milieu de créatures aussi froides et aussi insipides. Tout cela, selon C. B..., ne lui fait absolument rien; il n'aime personne et n'est sensible qu'à ce qui le touche directement dans sa personne ou son amour-propre (2). »

C'est ainsi que le *Journal d'Eugène Delacroix* renferme mille choses curieuses sur les hommes et les événements contemporains. A côté des notes personnelles qui nous font pénétrer dans la vie même de l'artiste, à côté des idées critiques les plus élevées sur l'art, sur la peinture, la musique et la littérature, on y trouve des faits, des jugements, dont l'historien de ce temps devra faire son profit. A un autre titre encore, ces trois volumes méritent

(1) Ce petit épisode remontait à l'année 1849. Voir le *Journal*, t. I, p. 344-345.

(2) *Journal*, t. III, p. 261.

de rester. Peintre de génie, Eugène Delacroix a été par surcroît un écrivain de talent. Ces notes prises par lui au jour le jour, écrites à bâtons rompus, sont pleines de choses charmantes, de fines observations, de pages éloquentes. Elles justifient pleinement ce qu'écrivait Sainte-Beuve, en 1854, au début de son étude sur Léopold Robert : « Il y a eu des peintres excellents écrivains ; sans remonter plus haut, sir Josué Reynolds et M. Eugène Delacroix, ces brillants coloristes par le pinceau, sont d'ingénieux et d'habiles écrivains avec la plume (1). »

13 août 1895.

(1) *Cau serie du Lundi*, t. X, p. 333.

XVI

LE GÉNÉRAL DU BARAIL [1]

I

« Au mois de septembre 1839, dit le général du Barail au troisième chapitre de ses *Souvenirs*, nous reçûmes à Misserghin la visite du duc d'Orléans qui, le lendemain, nous passa en revue à Oran. Son Altesse Royale commençait alors en Algérie un voyage dont les conséquences furent historiques, puisqu'il amena la fameuse expédition des « Portes de Fer », qui allait rallumer la guerre sainte. Je me souviens parfaitement d'avoir vu, dans le brillant état-major qui entourait le prince ce jour-là, *le général Marbot*, l'auteur des Mémoires qui ont obtenu tant de succès, et qui allait bientôt recevoir, à l'attaque du col de Mouzaïa, sa quinzième blessure (2). »

(1) *Mes Souvenirs*, par le général du Barail, tome Ier (1820-1851). — Un volume in-8°. Plon, Nourrit et Cie, 1894.

(2) *Mes Souvenirs*, p. 81.

A ce moment, le général de Marbot ne se doutait guère, j'imagine, qu'il écrirait un jour ses Mémoires (1) et que son livre obtiendrait un succès retentissant, un des plus grands succès littéraires du siècle. Bien moins encore le jeune du Barail, alors simple soldat au régiment des spahis, se doutait-il que, lui aussi, écrirait ses *Souvenirs* et qu'ils réussiraient presque à l'envi de ceux du général.

Tous deux d'ailleurs ne laissaient pas d'avoir entre eux bien des traits de ressemblance : gentilshommes tous deux, issus l'un et l'autre de race militaire, engagés l'un et l'autre comme simples soldats pour arriver tous deux au grade de général de division ; passionnés pour le métier des armes, braves comme leur épée, et avec cela instruits, spirituels, pleins de verve et de belle humeur, capables, le jour où il leur prendra fantaisie d'écrire, de manier la plume comme ils ont manié l'épée, avec le même entrain, la même vaillance et le même succès.

Mais si les deux hommes, si les deux soldats se ressemblent, combien diffèrent les événements dont ils ont été les témoins, les combats qu'ils nous racontent ! La distance est grande des batailles de l'Empire à celles de la guerre d'Afrique. Les guerres de Napoléon sont une épopée, une Iliade plus grande que celle d'Homère, *nescio quid Iliade majus*. Marbot, certes, n'est pas un Homère. Ses récits pourtant ont quelque chose d'épique. On éprouve à les lire cette impression que l'on ressent à contempler les toiles de Gros et de Gérard, la *Bataille d'Eylau* et la *Bataille d'Austerlitz*. Les pages si vives, si alertes, du général du Barail n'ont pas cette grandeur classique, mais elles rappellent, sans avoir à souffrir de la compa-

(1) Le général de Marbot a commencé d'écrire ses Mémoires en 1844.

raison, les meilleures toiles d'Horace Vernet, l'*Assaut de Constantine*, la *Prise de la Smala*, la *Bataille d'Isly*.

Armand de Pontmartin, dans une de ses premières causeries, parlant du poème de *Milianah* par Joseph Autran, a écrit cette jolie page :

> Il y a, dans une salle du musée de Versailles, consacrée à nos gloires d'Afrique, quelques tableaux de M. Vernet, qui concilient très bien cet idéal pittoresque dont l'art ne saurait se passer, avec la réalité toute moderne des gibernes, des guêtres et des képis. Ce que M. Vernet a fait en peinture, M. Joseph Autran l'a fait en poésie : il a assoupli l'alexandrin, ce grand seigneur, toujours un peu cérémonieux, un peu formaliste, un peu enclin à ses privilèges d'ancien régime, et il en a fait le franc et hardi compagnon de nos *Africains* de 1840. Il l'a fait asseoir au bivouac, monter à l'assaut, vivre familièrement avec les Kabyles, les razzias et les douars, avec cette poésie nouvelle, à demi française, à demi arabe, colorée d'un rayon d'Orient, et fort différente des *dix mille vaillants Alcides* de Boileau (1).

Comme Autran et mieux que lui — encore que je ne veuille pas médire de l'auteur de *Laboureurs et Soldats*, que je mets bien au-dessus de tous nos Parnassiens — le général du Barail a fait revivre, a replacé sous le rayon nos *Africains* de 1840. Il les a peints tels qu'ils étaient, au naturel et au vif, voltigeurs et spahis, chasseurs et zouaves, officiers et soldats, depuis le trompette Escoffier jusqu'au duc d'Aumale, depuis Monicole, le maréchal ferrant du 4e escadron, jusqu'à Bugeaud, le maréchal de France. — « Mon pauvre Horace, tu fais des épaulettes parce que tu ne sais pas faire des épaules, » disait le vieux David à Horace Vernet. Le général du Barail n'est pas embarrassé pour faire des épaules, mais il réussit à

(1) *Causeries littéraires*, T. I, p. 48.

merveille les épaulettes, et il ne fait pas fi non plus des galons de caporal. Il a le coup de crayon facile; sa palette, pour n'être pas chargée de couleurs, est lumineuse et claire. Sa muse est de celles qui vont à pied, — *Musa pedestris*. Elle n'a point voulu s'attifer, même pour aller à la ville. Pouvait-elle mieux faire que de prendre pour modèle l'accorte Perrette?

> Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
> Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
> Cotillon simple et souliers plats.

II

Le général du Barail commence ses *Souvenirs* par le commencement, par sa naissance. Je note le fait, parce qu'il est plus rare qu'on ne pense. Trop d'auteurs de *Mémoires* ont cru pouvoir se jeter *in medias res*, ne nous donnant trop souvent que des fragments, des épisodes, au lieu de faire un vrai livre, ayant son commencement, son milieu et sa fin.

Je suis né à Versailles, dit-il, le 28 mai 1820, et j'ai passé presque toute mon enfance dans la ville du Grand Roi. Je vois encore l'appartement que nous occupions sur l'avenue de Paris, juste en face de l'hôtel des gardes du corps de la compagnie de Noailles. Mon rêve d'enfant était de faire un jour partie de cette magnifique troupe. Qui m'eût dit à cette époque que je commanderais un régiment de cuirassiers caserné à ce même hôtel de Noailles, et que j'habiterais pendant un an, comme ministre de la guerre, le charmant hôtel du capitaine des gardes (1)?

(1) *Mes Souvenirs*, p. 4.

Le père du futur général était capitaine — avec le rang de chef d'escadrons — au 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde royale; ce régiment avait alors pour colonel le général Auguste de la Rochejaquelein.

A neuf ans, le jeune du Barail fut mis en pension à Paris. « A la rentrée des classes de 1829, écrit-il, on nous mit, mon frère et moi, au collège Rollin, situé alors rue des Postes, et qui venait de passer des mains du célèbre abbé Nicole dans celles de M. Defauconpret, le traducteur bien connu des romans de Walter Scott. D'ailleurs, le collège portait encore le nom de Sainte-Barbe. Trois ans plus tard, en 1832, à la suite d'un procès qu'il perdit contre la pension de ce nom, il prit l'étiquette sous laquelle il est connu aujourd'hui (1). »

Il y a là quelques menus détails qui ne sont pas tout à fait exacts.

Et d'abord ce n'est pas le célèbre abbé *Nicolle* (et non Nicole) qui était, avant M. Defauconpret, directeur du collège de Sainte-Barbe. L'abbé Nicolle, l'ami du duc de Richelieu, était sous la Restauration recteur de l'Académie de Paris. Il mourut le 2 septembre 1835. Le directeur de Sainte-Barbe était son frère, M. Henri Nicolle, lequel n'était point abbé et avait rédigé pendant la Révolution, avec non moins de courage que de talent, une feuille royaliste, le *Journal Français*. Au mois de janvier 1793, son journal avait été supprimé et lui-même avait été jeté en prison. M. Henri Nicolle étant mort le 8 avril 1829, M. Defauconpret, préfet des études, le remplaça comme directeur.

Ce n'est pas en 1832, mais bien en 1830, que le collège de la rue des Postes échangea son nom de Sainte-Barbe

(1) *Mes Souvenirs*, p. 6.

contre celui de Rollin. Cette transformation s'opéra presque au lendemain de la révolution de Juillet, en vertu d'un arrêté signé *duc de Broglie* et contresigné *Victor Cousin*. Cet arrêté porte la date du 6 octobre 1830 (1).

Travaillant de son mieux, mais ne réussissant guère, alors que son frère était toujours le premier dans sa classe, Charles du Barail finissait péniblement sa troisième, lorsque des événements de famille vinrent brusquement changer sa position.

Son père, qui avait quitté la garde dès 1822, était en 1830 lieutenant-colonel au 2e de carabiniers. Ce régiment, en garnison à Cambrai, était commandé par le colonel Gussler, officier de l'ancienne armée, qui avait conservé toutes les passions et tous les préjugés de la Révolution. Sous l'influence de son chef, aussitôt que les événements de Paris furent connus à Cambrai, le régiment s'insurgea et réclama le départ de tous les officiers soupçonnés de sympathie pour le gouvernement déchu. M. du Barail dut s'éloigner. Il se retira d'abord en Belgique, puis il se rendit en Angleterre pour porter ses hommages au roi détrôné, à Holy-Rood. Il resta un an hors de France. Mais sa fortune déjà ébranlée avait été tout à fait compromise par la révolution de Juillet, et il dut demander à reprendre du service. Après de longues démarches, qui épuisèrent ses dernières ressources, il fut réintégré en 1833, sur les contrôles de l'armée, comme lieutenant-colonel de cavalerie hors cadres, et envoyé à Oran, sous les ordres du général des Michels. A peu de temps de là, après avoir brillamment défendu Mostaganem contre Abd-el-Kader et de nombreux contingents arabes, se considérant comme victime d'un déni de justice, il demanda et obtint son

(1) *Histoire du collège Rollin*, par M. Lefeuve, p. 379. — 1853.

rappel en France. Mais là, on lui refusa un emploi de son grade dans un régiment de cavalerie, et à toutes ses instances on répondit invariablement : l'Afrique ou rien! En 1835, poussé par la nécessité, il se décida à retourner en Algérie, avec sa famille. Charles du Barail aborda donc l'Afrique à quinze ans. Il ne devait la quitter que vingt ans plus tard, comme lieutenant-colonel des chasseurs de la Garde.

De quinze à dix-huit ans, il resta près de son père à Mostaganem, montant à cheval, apprenant la langue indigène avec un Arabe nommé Adda-ben-Baccouch, et entre temps lisant les romans de Walter Scott dans la traduction de son ancien maître, M. Defauconpret.

Cependant sa dix-neuvième année allait sonner. « J'étais un homme, écrit-il, et même, j'ose le prétendre, un assez vigoureux gaillard. *Dire que j'avais la vocation militaire serait trop peu. Je ne comprenais pas qu'on pût être sur cette terre autre chose que soldat.* Cependant, je ne pouvais pas songer, un seul instant, à entrer à Saint-Cyr, puisque depuis de longues années déjà mes études classiques avaient été forcément suspendues. Je n'avais donc pas d'autre ressource que de m'engager comme simple soldat... Je voulais, bien entendu, servir dans la cavalerie, et j'avais à opter entre les spahis et les chasseurs d'Afrique. »

Les chasseurs d'Afrique étaient encombrés de fils de famille, de sous-officiers de France qui avaient rendu leurs galons pour y entrer, de jeunes gens à l'esprit aventureux, venus en Afrique pour y chercher fortune, prêts à tous les coups d'audace. L'avancement y eût été fort long.

Dans les spahis, il avait de meilleures chances. Il avait déjà quatre années d'Afrique ; il commençait à parler la

langue des Arabes ; il était familiarisé avec leurs habitudes. C'était une petite spécialité qui pouvait attirer sur lui l'attention des chefs, en attendant qu'il méritât leur intérêt par sa bonne conduite.

Le 26 mai 1839, il signa donc, à la mairie d'Oran, son engagement dans les spahis, qui portaient alors le nom de : corps de cavalerie indigène. « Il ne fallait pas, dit-il, beaucoup de cérémonies pour faire un soldat, et, en quelques minutes, toutes les formalités étant remplies, je me trouvai bien et dûment lié au service de la patrie pour sept ans. Sept ans ! quand on n'en a pas vingt, ou toute la vie, c'est la même chose ! J'aurais signé, sans plus d'hésitation, un engagement pour mon existence entière. D'ailleurs, sept ans, est-ce qu'on s'imagine en voir la fin ? — Hélas ! on la voit. Les sept ans ont passé. Ils ont passé plus de sept fois, saupoudrant de neige la tête et la moustache du spahi, et aujourd'hui il n'a qu'un regret : c'est de ne pas pouvoir recommencer. *Il ne choisirait pas autre chose, et il ne choisirait pas mieux* (1) ».

C'est parce qu'il aimait passionnément son métier qu'il a été l'un des meilleurs soldats de France, qu'il est resté si jeune après avoir vieilli sous le harnois, et qu'aujourd'hui il a tant de plaisir à revenir sur les années où il a si bien servi. Et c'est aussi pour cela que nous-mêmes nous avons tant de plaisir à le suivre et que nous lui demandons de ne pas s'en tenir à ce premier volume, de nous en donner encore beaucoup d'autres comme celui-là. Volontiers nous dirions de lui ce que Brantôme disait du vaillant Montluc : « Il faisait beau l'ouïr parler et discourir des armes et de la guerre ». Montluc a écrit, lui aussi, ses

(1) *Mes Souvenirs*, p. 60.

Souvenirs et j'y trouve plus d'une parole qui s'applique à merveille au général du Barail, celle-ci par exemple : « Je crois que c'est une très-belle partie à un capitaine que de bien dire. » — Et celle-ci encore : « C'est le plus grand dépit qu'un homme de bon cœur puisse avoir lorsque les autres prennent les charges d'exécuter les entreprises, et cependant il mange la poule du bonhomme auprès du feu. » Puisque j'ai rouvert les *Commentaires* de Montluc, je ne les quitterai pas sans rappeler un épisode de sa défense de Sienne, car il me semble bien que notre contemporain, s'il eût été là, eût montré la même vaillante et joyeuse humeur. Le découragement est grand dans la ville : on vient d'apprendre l'arrivée d'une nombreuse artillerie amenée de Florence au marquis de Marignan, qui commande les assiégeants, et Montluc relève à peine d'une maladie qui a failli l'emporter. On ne le voyait, quand il allait par la ville, qu'enveloppé d'étoffes et de fourrures. Comment faire pour rendre la confiance aux gens et leur persuader qu'il est guéri et le mieux portant des gouverneurs? Il s'avise alors d'un vrai coup de théâtre. Il avait dans sa défroque un habillement complet de galant, du temps qu'il était en garnison et amoureux; car les jours où l'on n'a rien à faire, on les peut donner aux dames : « En ce temps-là, je portais gris et blanc pour l'amour d'une dame de qui j'étais serviteur lorsque j'avais le loisir; et j'avais encore un chapeau de soie grise, fait à l'allemande, avec un grand cordon d'argent et des plumes d'aigrette bien argentées. » Le reste de sa toilette était à l'avenant : chausses de velours cramoisi, couvertes de passement d'or, pourpoint de même, chemise ouvrée de soie cramoisie et de filet d'or, casaquin de velours gris, garni de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre, etc. De plus, il avait encore deux petits

flacons d'un vin grec que le marquis de Marignan lui avait envoyé en cadeau la veille de Noël :

> Je m'en frottai un peu les mains, dit-il, puis m'en lavai fort le visage, jusqu'à ce qu'il eût pris un peu de couleur rouge, et en bus, avec un petit morceau de pain, trois doigts, puis me regardai au miroir. Je vous jure que je ne me connaissais pas moi-même et me semblait que j'étais encore en Piémont amoureux comme j'avais été; je ne me pus contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avait donné tout un autre visage.

C'est en ce déguisement qu'il traverse la ville à cheval et se rend au palais où il trouve les principaux Siennois assemblés et où il prononce une harangue qui, non moins que sa bonne mine d'emprunt, fait merveille... Mais il est temps de revenir au général du Barail — dont nous ne nous sommes peut-être pas du reste beaucoup éloignés. En tout cas, il me pardonnera, je l'espère, cette petite randonnée (c'est une expression qu'il ne déteste pas) à travers les *Commentaires* de son glorieux devancier.

III

Ce n'est pas une histoire de la conquête de l'Algérie que l'auteur des *Souvenirs* a prétendu retracer dans son livre. De mon côté, ce n'est pas un état des services du général du Barail que je veux dresser dans cette rapide Causerie. Tout au plus dirai-je quelques mots de trois faits de guerre importants, auxquels il lui a été donné de prendre part, en ces années de début.

Dans les derniers mois de 1841, il remplaça son ami Fleury, le futur grand-écuyer de Napoléon III, comme secrétaire du colonel des spahis, le célèbre Yusuf. A ce

même moment, le général Lamoricière, qui commandait alors la province d'Oran, se préparait à exécuter un plan dont il avait depuis longtemps conçu la pensée. A la différence de nos hommes d'Etat, qui avaient peur de la colonisation et la décourageaient à plaisir, estimant qu'il se fallait borner à quelques stations maritimes, à quelques points fortifiés sur le littoral, Lamoricière pensait que la soumission complète de l'Algérie n'était pas au-dessus de nos forces. Seulement, pour l'accomplir, il fallait changer de fond en comble les vieux errements et passer résolument de la défensive à l'offensive. Pour cela, il fallait plonger dans l'intérieur, non pas au moyen de petites garnisons sans puissance et sans action, retranchées derrière des murailles et submergées dans le flot indigène, mais au moyen de fortes colonnes mobiles, parcourant le pays en tous sens, vivant sur lui, nourrissant la guerre par la guerre et frappant sans relâche dans leurs intérêts, et jusqu'à ce qu'elles demandassent grâce, ces populations dont nous n'avions pu encore vaincre l'hostilité. Ce système se complétait par un plan général de colonisation, attirant en Algérie, grâce à de larges concessions de terres et de villages tout construits, une population française destinée à contrebalancer, au bout de quelques années, la population indigène.

Bugeaud venait justement d'être nommé gouverneur général en remplacement du maréchal Valée. Il partageait les idées de Lamoricière, et celui-ci put enfin les mettre à exécution.

Vers le 20 novembre (1841), laissant au général Bedeau l'intérim du commandement de la province d'Oran, il quitta Mostaganem à la tête de six mille hommes choisis parmi les meilleurs de sa division. Comme cavalerie, il n'avait que deux cents spahis, mais triés sur le volet et

commandés par Yusuf, c'est-à-dire entreprenants, aventureux, et ne se ménageant pas. Du Barail était des deux cents.

« Jamais troupe, dit-il, — et ici il parle des six mille, — ne fut plus courageuse, mieux disciplinée, plus résistante aux fatigues et aux privations. Jamais état-major ne fut plus jeune, plus dévoué et plus digne des grades suprêmes que devaient conquérir presque tous ses membres. Jamais chefs de corps ne furent à la fois plus énergiques et plus paternels. Certes ! nous allions tous bien souffrir; mais, tous, nous allions rapporter de cette campagne, qui dura cinq mois, ce sentiment que la guerre, faite sous de tels chefs et avec de tels frères d'armes, doit être un avant-goût du paradis des braves (1). »

Le général du Barail fait défiler devant le lecteur plusieurs de ces types de soldats qui s'enfonçaient dans le Sud, à la suite de Lamoricière. Je ne puis reproduire complètement cette énumération, aussi longue que les énumérations d'Homère. Je veux pourtant faire ici l'appel de quelques-uns de ces braves.

Le lieutenant Cassaigne ? — Mort colonel sous les murs de Sébastopol, emporté par un boulet aux côtés de Pélissier, son chef et son ami.

Le lieutenant de Bentzmann ? — Mort général de division pendant le siège de Paris.

Le lieutenant Ranson ? — Mort général de division, après avoir commandé le 16e corps d'armée.

Le lieutenant Fleury ? — Mort général de division, après avoir été grand-écuyer de l'empereur et ambassadeur en Russie.

Le lieutenant Trochu ? — général de division, gouverneur de Paris pendant le siège.

(1) *Mes Souvenirs*, p. 138.

Le lieutenant de Lavarande? — Tué devant Sébastopol, où il était déjà général de brigade.

Le capitaine de Martimprey? — Mort général de division, grand-croix de la Légion d'honneur, gouverneur des Invalides.

Le capitaine Denis de Senneville? — Tué à Turbigo, où il était colonel chef d'état-major du maréchal Canrobert.

Le capitaine Jarras? — Mort général de division, après avoir été chef d'état-major de l'armée du Rhin.

Le commandant de Montagnac? — Mort glorieusement à Sidi-Brahim.

Le commandant Maissiat? — Mort général de division.

Le commandant Mellinet? — Mort général de division, grand-croix de la Légion d'honneur.

Le lieutenant-colonel Renault? — Mort général de division, en 1870, à la bataille de Champigny.

Le colonel Yusuf? — Mort général de division au service de France.

Le lieutenant-colonel Pélissier? — Mort maréchal de France et duc de Malakoff.

Pendant cinq mois (novembre 1841, — mars 1842), les *six mille* déployèrent une constance et un héroïsme incomparables. Comme il n'y eut point de bataille rangée, point de bulletins de victoire, point de sonneries et de fanfares dans la presse, la campagne de Mascara — c'est le nom qu'on lui donna — n'a point laissé après elle une trace éclatante, un retentissant souvenir. Et cependant il en est peu qui soient plus dignes de mémoire. C'est elle qui nous a véritablement donné l'Algérie. Elle a été le couronnement de la prise d'Alger. Ce sera l'honneur du général du Barail de l'avoir si bien racontée, après en avoir été lui-même un des héros.

IV

A la suite de cette campagne, Charles du Barail fut nommé sous-lieutenant : « Sous-lieutenant ! j'étais sous-lieutenant !... Et puis, je songeais au ravissement qu'allaient éprouver mes parents, au bonheur de mon père, le pauvre homme qui m'avait prédit que je mourrais dans la peau d'un capitaine retraité. J'étais sous-lieutenant à vingt-deux ans, par une chance inespérée, et sur cette terre d'Afrique, que je foulais maintenant d'un pied assuré, il y avait encore assez d'aventures à parcourir, de coups à donner ou à recevoir, pour que les galons d'or vinssent, en s'ajoutant au premier sur ma manche, démentir les craintes et les prévisions paternelles. « La peau d'un capitaine retraité! murmurais-je machinalement, mais alors c'est qu'il n'y aurait plus d'Arabes ! » Cinq minutes après, le meilleur tailleur d'Alger me prenait mesure de mon uniforme d'officier (1). »

A quelques mois de là, le 13 février 1843, le colonel Yusuf fut mis, avec trois escadrons de spahis, à la disposition du duc d'Aumale, qui se préparait à châtier la tribu des Oulad-Antar, alors en pleine insurrection. Du Barail était de la partie, — Montluc aurait dit de *la noce*. — Un jour, à la suite d'une razzia importante, le colonel avisa, parmi les prisonniers, un vieillard qui semblait être l'objet d'une vénération profonde de la part de ses compagnons d'infortune. C'était, en effet, un marabout, probablement chargé d'une mission secrète auprès de la tribu.

Yusuf était toujours très bien informé, parce qu'il inter-

(1) *Mes Souvenirs*, p. 168.

rogeait toujours les prisonniers qui lui paraissaient les plus intelligents. Il fit causer le marabout et sut de lui qu'il était un homme de l'Ouest et qu'il connaissait parfaitement les Arabes importants de la province d'Oran.

En parlant des chefs que nous avions combattus, le colonel prononça le nom de Mustapha-ben-Thami.

— Mustapha-ben-Thami ! dit le marabout, il ne quitte presque plus la Smala, dont il a la garde.

Yusuf n'avait jamais entendu parler de la Smala. Il ne se laissa pas démonter et, sans avoir l'air un instant d'ignorer ce dont lui parlait le marabout, il eut l'adresse de se faire donner par lui tous les renseignements désirables.

Il apprit que la Smala était la capitale mobile de l'empire nomade d'Abd-el-Kader ; qu'elle consistait en une agglomération de plus de quarante mille personnes ; qu'elle renfermait tout ce que l'Emir avait de plus précieux, sa famille, ses archives, ses ateliers de réparations, ses provisions de guerre, ses troupeaux, enfin tous les instruments de sa puissance. Il la défendait avec ses réguliers, l'escortait avec eux, et en avait confié la surveillance à son ami le plus sûr, le plus fidèle, son khalifa, Mustapha-ben-Thami.

Ce fut la première fois que l'armée d'Afrique entendit parler de la Smala.

Yusuf comprit immédiatement l'importance de cette révélation et alla en faire part au Prince. Il lui développa avec chaleur et conviction la thèse suivante :

Les Arabes ne sont forts que parce qu'ils sont insaisissables et parce qu'ils croient et font croire à tout le pays que, pour échapper à nos atteintes, il leur suffit de s'enfoncer dans le Sud.

Donc, s'emparer de la Smala d'Abd-el-Kader, c'est ruiner à la fois sa puissance et son prestige.

Quand il revint à Alger, le colonel n'avait plus que cette idée en tête : prendre la Smala. Mais le mot et la chose étaient aussi nouveaux l'un que l'autre, et Bugeaud était tout à son projet d'aller fonder, sur les immenses ruines romaines d'El-Esnam, au bord du Chéliff, un grand établissement qui devait s'appeler Orléansville et dont il voulait s'occuper, toute affaire cessante. Il se rendit néanmoins aux instances du duc d'Aumale qui, de son côté, ne rêvait plus guère que la prise de la Smala, et qui obtint enfin l'autorisation de diriger, dans le sud de l'Algérie, une expédition dont les résultats furent considérables.

Bugeaud lui laissa toute liberté de manœuvrer et mit une seconde fois les spahis à sa disposition.

Le 2 mai 1843, on se mit en marche vers le sud, sans objectif déterminé, car personne ne pouvait, ne voulait ou n'osait dire où était la Smala. Le 16 mai, après quatorze jours de marche, on la découvrit enfin. « Le spectacle était invraisemblable. Imaginez, au milieu d'une plaine légèrement creusée où coulent les eaux de la source de Taguine, arrosant un fin gazon, un campement s'étendant à perte de vue et renfermant toute une population occupée à dresser les tentes, au milieu des allées et venues d'innombrables troupeaux de bêtes de toute espèce : hommes, femmes, enfants, chevaux, mulets, moutons, de quoi remplir plusieurs escadres d'arches de Noé. C'était grandiose et terrifiant (1). »

Sur le terrain, le duc d'Aumale, le colonel Yusuf, et le lieutenant-colonel Morris, commandant du 4e de chasseurs d'Afrique, tinrent un rapide conseil de guerre.

Les spahis reçurent l'ordre de se précipiter sur la Smala, pendant que les chasseurs d'Afrique en feraient

(1) *Mes Souvenirs*, p. 203.

rapidement le tour pour couper la retraite aux fuyards. Les trois cent cinquante cavaliers de Yusuf se lancèrent à fond de train, et tête baissée, au milieu de l'immense campement, en poussant des cris féroces et en déchargeant leurs fusils. Il restait, pour la protection de la Smala, la valeur de deux bataillons réguliers. Ils furent surpris dans leurs tentes, sans pouvoir se mettre en défense ni faire usage de leurs armes. En arrivant à l'extrémité du campement, traversé de part en part, les spahis, débandés, éprouvèrent tout à coup une vive anxiété, car ils voyaient venir sur eux une troupe de cavalerie rangée en bon ordre, qu'ils prirent de loin pour les cavaliers réguliers d'Abd-el-Kader, accourant à la rescousse.

C'étaient heureusement les chasseurs du lieutenant-colonel Morris qui venaient d'accomplir leur mouvement tournant.

La Smala de l'émir était prise. L'effet moral fut immense. Une ville prise, une bataille gagnée eussent moins avancé nos affaires que cet heureux coup de main.

Le colonel Yusuf présenta au duc d'Aumale, sur le terrain même de la charge, le sous-lieutenant Du Barail et demanda la croix pour lui. « S'il y a deux croix pour les spahis, dit le Prince, la première sera pour M. Legrand, la seconde sera pour vous. »

M. Legrand était lieutenant au 3e escadron. Le 16 août 1870, général de division, il fut tué à Gravelotte en chargeant à la tête de ses régiments.

Il y eut deux croix pour les spahis. Du Barail eut la seconde : « Un demi-siècle, écrit-il, a passé depuis ce jour-là, et la joie qu'elle m'apporta est toujours aussi vivante dans mon âme de soldat français (1). »

(1) P. 208.

V

En cette année 1843, de combats en combats, d'échecs en échecs, Abd-el-Kader, traqué partout, finit par être obligé de renoncer momentanément à la lutte, et par être rejeté vers le Maroc. Si sa puissance était presque détruite, son énergie, son habileté, son courage demeuraient entiers. Il réussit à décider l'empereur Muley Abderrhaman à nous faire la guerre. Le 30 mai 1844, les Marocains attaquèrent Lamoricière à Sidi-Aziz, à deux lieues en dedans de notre frontière. Ce ne fut qu'une escarmouche, mais qui marquait le début des hostilités. Le maréchal Bugeaud (il avait été élevé à cette dignité le 31 juillet 1843) arriva bientôt pour diriger les opérations. Il avait réuni de huit à neuf mille combattants. Les forces de l'ennemi, commandées par le fils de l'empereur du Maroc, le « Petit Muley », comme nos soldats l'appelaient entre eux, étaient évaluées à plus de 50,000 hommes, sans parler d'une artillerie formidable dirigée par des renégats espagnols, et d'innombrables contingents fournis par les tribus sauvages accourues du fond des déserts et fanatisées par leurs marabouts.

A chaque instant, le maréchal était supplié de se retirer sur une bonne position défensive, pour y attendre de nouvelles troupes et ne pas subir, en rase campagne, un choc irrésistible.

Mais ce grand homme de guerre faisait la part de l'exagération. Il savait qu'avec huit mille hommes bien encadrés et bien disciplinés, un général comme lui pouvait passer partout. Et puis, il sentait que toute notre force était notre prestige, que reculer devant les Marocains, en

face de populations frémissantes et indomptées, c'était risquer de perdre l'Algérie.

Dans les premiers jours d'août, sa petite armée était campée près de la frontière marocaine, sur les bords de la rivière d'Isly. Quelques renforts de cavalerie lui étant arrivés, les 1er et 4e de chasseurs d'Afrique et le 2e de hussards, les officiers des spahis et ceux du 2e de chasseurs d'Afrique voulurent offrir à leurs camarades un punch de bienvenue. Un joli plateau ombragé de frênes servit de salle de réception. Sur le sol, débarrassé de ses broussailles, on avait disposé des bols de punch dont les flammes bleues se mêlaient à la lueur des bougies supportées par des baïonnettes fichées en terre. Le maréchal et ses deux lieutenants, Lamoricière et Bedeau, étaient présents. Chacun puisa avec son quart de fer-blanc dans les gamelles de campement qui représentaient les bols de punch, et le maréchal, un quart à la main, porta un toast à la cavalerie.

Son plus grand bonheur était de se trouver au milieu des officiers de son armée, de leur parler, de leur expliquer les manœuvres qu'il leur commandait et ce qu'il attendait d'eux. Il excellait dans ces harangues familières, sans recherches, mais claires et précises.

Après avoir dit que l'effectif de l'armée marocaine devait être, non de 50,000 hommes, comme on le prétendait, mais de 25,000 tout au plus (c'était en réalité le chiffre à peu près exact), il ajouta : « Et puis, d'ailleurs, qu'importe? Plus il y en aura, plus nous en abattrons. » Il expliqua ensuite le thème de la bataille prochaine et la manœuvre sur laquelle il comptait.

« — Je présenterai à l'ennemi, dit-il, ce que j'appelle ma « tête de porc », mon « losange », aux quatre côtés formés par des bataillons se soutenant mutuellement et

prêts à se mettre en carré, pour résister aux charges de cavalerie. Vous, messieurs, vous marcherez à l'intérieur du losange, avec le convoi. Je soutiendrai ainsi le premier choc de l'ennemi. Puis, quand le feu de mon infanterie et de mon artillerie l'aura ébranlé, ce sera votre tour, messieurs les officiers de cavalerie; je vous lancerai sur lui. Vous serez peut-être ramenés! Alors, vous viendrez vous reformer derrière mes bataillons carrés. Je vous lancerai une seconde fois, et cette fois, messieurs, vous ne reviendrez plus (1). »

Le maréchal termina son allocution en disant que si, par impossible, l'action de la cavalerie ne suffisait pas, il formerait quelques-uns de ses bataillons en colonnes d'attaque et foncerait sur l'ennemi.

Il joignit le geste à la parole, se forma lui-même en colonne d'attaque et fonça sur le groupe qui était devant lui, bousculant Lamoricière et Bedeau, ce qui mit tout le monde en gaieté. Puis, le punch aidant, toute étiquette disparut dans cette masse d'officiers, heureux de se trouver ensemble et d'acclamer d'avance leurs succès futurs.

Trois jours après, le 14 août 1844, ils se retrouvaient sur le champ de bataille d'Isly. Yusuf et ses spahis prirent une part brillante au succès de la journée, qui ne fut pas un instant douteux. La victoire fut complète et, jointe aux succès du prince de Joinville à Tanger et à Mogador, elle obligea l'empereur du Maroc à signer la paix.

Tandis que le maréchal Bugeaud était créé duc d'Isly, et que le général de Lamoricière, arrivé au sommet de la hiérarchie, recevait une promotion nouvelle dans la Légion d'honneur, le sous-lieutenant du Barail était nommé lieutenant. C'était peut-être le plus heureux des trois

(1) P. 246.

VI

Moins méthodique que les guerres de l'Empire, la guerre d'Afrique laissait plus de marge à l'indépendance individuelle, aux aventures et, si je l'osais dire, au roman. Le cadre d'ailleurs était plus vaste, éclairé d'un soleil plus chaud, avec, à l'horizon, des lointains plus fuyants et plus poétiques. La guerre napolénienne, c'est encore la guerre classique. La guerre d'Afrique, au contraire, est contemporaine des grands succès de l'école romantique, et elle s'en inspire en quelque façon. Aussi prête-t-elle, plus qu'aucune autre guerre, à des récits neufs, variés, tour à tour gais et tragiques. Tel est bien aussi le caractère des *Souvenirs* de du Barail. Je viens de dire que la note tragique s'y mêle à la note gaie. Lisez, par exemple, l'épisode du lieutenant de Mirandol, prisonnier de l'Emir, aussi grand dans la captivité que dans les combats, et rappelant, par son stoïcisme et sa grandeur d'âme, la sublime figure de saint Louis, prisonnier, lui aussi, sur la terre d'Afrique. Et en regard de cette scène héroïque, placez les aventures désopilantes de Mesmer « Ben-Matou », celles de Maurice Persat « décoré par l'Empereur », — celles de Tristan de Rovigo, fils de l'ancien ministre de la police de Napoléon, — ou encore celles du « grand Bertrand », fils du grand-maréchal du palais et filleul de l'Empereur. Il ne se peut rien lire de plus amusant.

Le général du Barail fait du reste à tous bonne justice, et s'il parle avec enthousiasme des grands *Africains*, de Bugeaud et de Lamoricière, de Changarnier et de Bedeau, il n'a garde de dédaigner les petits. Soldat et général sont égaux à ses yeux, dès là qu'ils ont tous deux l'âme guer-

rière. Et c'est pourquoi il n'oublie ni le trompette Escoffier, ni le sous-officier Rativet, ni tant d'autres héros obscurs, de ceux-là que Balzac appelait *les Martyrs ignorés*.

Pour ma part, j'ai lu avec tant de plaisir les *Souvenirs* du général du Barail, que je ne crois pouvoir mieux m'acquitter de ma dette envers l'auteur qu'en lui signalant, en vue des éditions futures — et prochaines — deux ou trois petites corrections à faire.

Page 177, après avoir tracé un charmant croquis du colonel Tartas, du 4e chasseurs d'Afrique, celui qui disait que « le souleil n'avait jamais vu tomber Tartas », M. du Barail ajoute :

« Sous la présidence du prince Louis-Napoléon, devenu général de division, il fut nommé député, et il vota pour la fameuse proposition des questeurs, dont le président ne voulait pas, et pour cause. Le soir, il vint à la réception de l'Elysée.

— Comment! général, vous avez voté contre moi! lui dit le prince.

— Ah! Monseigneur, répondit Tartas avec effusion, la main peut se tromper quelquefois, mais le cœur, jamais!

Il y avait en lui, on le voit, l'étoffe d'un sénateur. »

L'anecdote est jolie, mais elle n'est pas exacte.

Le général Tartas n'a voté ni pour ni contre la proposition des questeurs, par l'excellente raison que le vote eut lieu le 17 novembre 1851, et qu'à cette date le général n'était plus député. Il avait donné sa démission, quinze jours auparavant, et avait envoyé au président de l'Assemblée législative la lettre suivante qui fut lue dans la séance du 4 novembre :

Monsieur le président,

Malgré tous les regrets que j'éprouve de me séparer de mes col-

lègues, parmi lesquels je suis bien fier de compter de nombreux amis que j'espère conserver, je vous prie de faire accepter par l'assemblée ma démission de représentant (1).

Un certain nombre de noms sont mal orthographiés. J'ai déjà relevé celui de l'abbé *Nicolle*, imprimé à tort Nicole. Le prédécesseur de Bugeaud comme gouverneur général de l'Algérie était le maréchal *Valée* — et non Vallée. L'évêque d'Alger en 1846 s'appelait monseigneur *Pavy* et non Pavie. Page 185, au lieu du général Rouhaut de Fleury, il faut : le général *Rohault de Fleury*. C'est le commandant *Liadières* — et non Liadière — qui, en qualité d'officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, apporta au général Bugeaud, au mois d'août 1843, le bâton de maréchal de France. Cet excellent M. Liadières, que la *Mode* et le *Charivari* avaient pris en ce temps-là pour tête de turc, était un brave officier et un homme d'esprit qui, sans préjudice de plusieurs tragédies restées en portefeuille, fit jouer au Théâtre-Français une comédie en cinq actes et en vers, les *Bâtons flottants*. Le général du Barail parle quelque part du colonel de Thorigny, qui commanda le premier les spahis d'Oran. « Homme d'action et de plaisir, dit-il, le colonel de Thorigny tenait un peu du héros de roman. On a même raconté qu'il servit de modèle à Alexandre de Lavergne pour le personnage du commandant de Saint-Phal dans un roman célèbre : *la Recherche de l'inconnue* (2). » Le commandant mis en scène par Alexandre de Lavergne s'appelle de *Saint-Phare* — et non Saint-Phal. Les héros de roman ont, eux aussi, leur état civil qu'il sied de respecter.

Je finirai par un mot du vieux Montluc, qui trouve

(1) *Moniteur* du 5 novembre 1851.
(2) *Mes Souvenirs*, p. 58.

dans les *Souvenirs* du général du Barail une nouvelle et éclatante confirmation. « Plût à Dieu, dit-il, que nous qui portons les armes prissions cette coutume d'écrire ce que nous voyons et faisons! car il me semble que cela serait mieux accommodé de notre main (j'entends du fait de la guerre) que non pas des gens de lettres; car ils déguisent trop les choses, et cela sent son clerc. »

25 avril 1894.

XVII

MÉMOIRES DU DUC DE PERSIGNY [1]

I

Les *Mémoires* du duc de Persigny ne sont pas à proprement parler des mémoires, c'est-à-dire un récit suivi et formant corps, où se déroule, soit la vie entière de l'auteur, soit au moins une des périodes de son existence. Écrits sans plan d'ensemble, ils ne comprennent que l'exposé des principaux actes de sa vie politique, de ceux seulement qu'il considérait comme les plus importants. Chacun d'eux fait l'objet d'un chapitre indépendant des autres; les événements d'ordre secondaire ont été dédaignés.

Ces chapitres, au nombre de vingt-et-un, ont tous été écrits sous l'Empire, de 1867 à 1869. Le premier traite de *l'établissement de la présidence*, après le 10 décembre 1848. Nous n'avons donc rien sur les premières années de l'au-

(1) ***Mémoires du duc de Persigny***, publiés par son ancien secrétaire intime, M. H. de Laire, comte d'Espagny, Un vol. in-8°, avec portrait. Plon, Nourrit et C^ie^, éditeurs, 1896.

teur, sur les plus intéressantes peut-être et à coup sûr les plus curieuses, celles où le roman préluda pour lui à l'histoire.

Né le 11 janvier 1808, la même année que Napoléon III, il s'enrôla à dix-sept ans, fut admis en 1826 à l'Ecole de cavalerie de Saumur et en sortit le premier, deux ans plus tard, en qualité de maréchal des logis au 4e de hussards. Les opinions royalistes qu'il professait alors ne tardèrent pas à se modifier sous l'influence du capitaine de sa compagnie, M. de Kersausie, affilié au carbonarisme, conspirateur de profession, qui, après avoir eu sous Louis-Philippe la main dans toutes les émeutes, se trouvera mêlé, en 1848 et 1849, aux affaires du 15 mai et du 13 juin, et sera condamné comme contumace par la haute cour de Versailles. En 1830, à la suite de son capitaine, le jeune maréchal des logis prit une part des plus actives au mouvement militaire de Pontivy, en faveur de la révolution de Juillet; ce qui ne l'empêcha pas, quelques semaines plus tard, de recevoir son congé de réforme, qui, d'abord temporaire, fut rendu définitif en 1833.

Sans état et sans fortune, il vint, en 1831, chercher une position à Paris, et collabora au *Courrier Français* et au *Temps*. Il n'était, à ce moment, nullement bonapartiste. En 1832, des affaires de famille l'appelèrent en Allemagne. C'est pendant ce voyage qu'il trouva, sur la route de Louisbourg, son chemin de Damas. Comme il passait à côté d'une voiture où se trouvait un jeune homme en costume de cadet, il vit son cocher agiter son chapeau en l'air en criant : « *Vive Napoléon!* » Ce cri au milieu de l'Allemagne l'étonna, et il en demanda l'explication. Le cocher lui apprit que ce jeune homme était un neveu de l'empereur Napoléon qui était élevé à l'école militaire.

Eh quoi! la race de César n'était donc pas éteinte! Elle

n'avait donc pas disparu avec le duc de Reichstadt, qui venait d'entrer dans la tombe! La tradition napoléonienne n'était donc pas anéantie; elle pouvait être renouée par un autre Napoléon! Ce cri, qui avait encore des échos en Allemagne, ne suffirait-il pas de le prononcer en France, pour que le sentiment populaire se réveillât et pour que la dynastie impériale fût rétablie?

C'était un rêve sans doute, mais Persigny était un rêveur. Ce maréchal des logis de hussards était, au fond, un illuminé, et de là venait sa force. Rentré en France, il se dévoua à la réalisation de son rêve. Un journal lui était nécessaire pour exposer ses idées; mais, sans argent, comment fonder un journal? A défaut d'une feuille quotidienne, il crée, en 1834, une Revue mensuelle, l'*Occident français*, avec ces paroles de Napoléon 1er pour épigraphe : « *J'ai dessouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les rois.* » Il exposait ainsi le but de sa publication :

» A nous donc l'idée napoléonienne, suppliciée et mise à mort au rocher de Sainte-Hélène, dans la personne de son glorieux représentant! En cette impériale idée résident la tradition tant cherchée du dix-huitième siècle, la vraie loi sociale du monde moderne, et tout le symbole des nationalités occidentales... Napoléon est mort à la peine, et son œuvre inachevée; comme Charlemagne, il a donné sa loi au milieu des éclairs et du tonnerre des batailles; puis il l'a confessée jusqu'à sa dernière heure, à la face de ses bourreaux, *reflétant ainsi le double et divin caractère de Moïse et de Jésus-Christ.* — Le temps est venu *d'annoncer par toute la terre européenne cet évangile impérial*, qui n'a point encore eu d'apostolat. Le temps est venu de relever le vieux drapeau de l'empereur, non pas seulement l'étendard de Marengo et d'Austerlitz, mais celui de Burgos et de la Moskowa. *L'empereur, tout l'em-*

pereur! Que les peuples *infidèles* qui l'ont laissé mourir écoutent maintenant sa loi; leur salut est à ce prix! et que *les Juifs qui l'ont crucifié* apprennent enfin leur sentence : il ne restera pas pierre sur pierre de la Babylone britannique. — Telle est la mission que nous nous sommes donnée, et à laquelle nous engageons dès à présent notre fortune de citoyens et notre existence d'hommes... Que si l'on nous imputait à témérité la grandeur de l'entreprise, nous avons compté sur la foi des peuples! (1) »

En attendant l'Empire, la religion nouvelle était fondée : Napoléon était Dieu et Persigny était son prophète! Elle eut du reste de petits commencements. L'*Occident français* n'eut point de second numéro. L'argent était parti, et les abonnés n'étaient pas venus. Il n'y en avait guère eu que deux, mais ils étaient de marque : l'ex-roi Joseph — le comte de Survilliers — et son neveu, le prince Louis Bonaparte. Persigny ne tardait pas à faire la connaissance de ce dernier par l'intermédiaire de M. Belmontet. A partir de ce moment, sa fortune allait être indissolublement liée à celle du prince. Ce rêveur (c'est Persigny que je veux dire) avait, en même temps qu'une foi sans pareille, un extraordinaire esprit de résolution. Il fut le principal instigateur du complot de Strasbourg (30 octobre 1836). Il en dressa les plans et n'épargna rien pour les faire réussir, partant d'Arenenberg (2) ou y revenant sans cesse, parcourant la Suisse, l'Allemagne et la France pour y recruter des adhérents.

C'est lui qui, la veille du jour fixé pour l'exécution, réunit dans sa chambre autour du prince les principaux chefs de la conjuration et convint avec eux des dernières

(1) *L'Occident français*, Paris, 1834, gr. in-8° de 79 pages.

(2) Château de la reine Hortense, dans le canton de Thurgovie, sur les bords du lac de Constance.

dispositions à prendre. C'est lui qui, avec une vingtaine d'artilleurs du 4e régiment, alla s'emparer du préfet, M. Choppin d'Arnouville, et le conduisit, prisonnier, au quartier d'Austerlitz.

Quand tout fut fini et que tout espoir de réussir fut perdu, Persigny se cacha, mais sans quitter Strasbourg. Le soir, il se rendit à l'hôtel de la Fleur, où il savait trouver Charles Thélin, le valet de chambre du prince. Il voulait se livrer pour partager le sort de son chef, mais celui-ci lui fit défendre de se constituer prisonnier. Persigny, cependant, résolut de demeurer dans les environs de Strasbourg, afin d'être prêt à tout événement. Le 31 octobre, il passa le pont de Kehl à la faveur d'un déguisement. Recherché par la police badoise, il se réfugia dans un petit village près d'Offenbourg. La gendarmerie vint pour l'arrêter au milieu de la nuit. Réveillé par son domestique, il n'eut que le temps de s'habiller à la hâte et de sauter par la fenêtre. Errant à l'aventure par une nuit obscure et une pluie battante, il chercha à gagner les montagnes de la Forêt-Noire. Après des fatigues inouïes, il arriva à Bade, où il alla frapper à la porte d'une maison amie. Il y resta caché jusqu'au moment où il apprit la grâce accordée au prince Louis.

Rassuré sur ce point, il partit pour la Suisse, séjourna un mois environ à Arenenberg; puis, reprenant la route de l'Allemagne, il passa en Angleterre. Là, sa première pensée fut de justifier la tentative de Strasbourg et le rôle que le prince Louis y avait joué. Le 1er janvier 1837, paraissait à Londres sa brochure intitulée : *Relation de l'entreprise du prince Napoléon-Louis, et motifs qui l'ont déterminée* (1).

(1) Cette *Relation*, qui forme une brochure de 55 pages, eut trois éditions en 1837.

Quelques jours plus tard, le 6 janvier, s'ouvrait, devant la cour d'assises du Bas-Rhin, le procès intenté aux principaux auteurs et complices de l'échauffourée du 30 octobre. Sept accusés étaient présents; six autres, parmi lesquels Persigny, étaient contumaces. Le 18 janvier, le jury rendit son verdict. Tous les accusés étaient acquittés (1).

II

Louis Bonaparte, gracié par le gouvernement français et transporté en Amérique, où il était arrivé à la fin de 1836, revint en Suisse vers le milieu de 1837. Il y fut aussitôt rejoint par M. de Persigny. Au mois d'août 1838, la France demanda l'expulsion du prince, qui, pour ne pas créer d'embarras au pays qu'il considérait comme sa seconde patrie, s'éloigna volontairement et se retira à Londres. Persigny l'y suivit. C'est là que le rencontra M. de Falloux, qui visitait alors l'Angleterre. Les deux jeunes gens s'étaient connus à Paris et s'étaient liés, malgré la différence de leurs opinions politiques. Un jour, dans sa petite chambre de Londres, revenant sur ses projets et ses rêves d'empire, Persigny essaya de convertir à ses idées son nouvel ami. M. de Falloux a raconté la scène dans ses *Mémoires :* « Un dernier effort tenté, dit-il, l'ayant convaincu que ma résistance était bien réellement invincible, il me dit, avec une sorte de solennité, ces propres paroles : « Je respecte votre sincérité, » mais je connais aussi votre patriotisme. Vos yeux

(1) Voir le chapitre III de l'intéressant ouvrage de M. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire.*

» s'ouvriront. Le prince Napoléon régnera et vous ferez » partie de son premier ministère! » Malgré l'accent pénétré du prophète, j'accueillis la prophétie par un éclat de rire, et je répliquai sur le ton de la plaisanterie : « Promettez-moi, Monsieur, que vous me donnerez mon » portefeuille. — Hé bien! Monsieur, je vous le pro- » mets (1). » — Moins de dix ans après, au lendemain du 10 décembre, M. de Persigny, remplissant sa promesse, apportait à son ami le portefeuille en question, avec le décret qui le nommait ministre de l'instruction publique.

En attendant la réalisation de ses rêves, il était réduit, pour vivre, aux plus modestes besognes. C'est ainsi qu'en 1839, nous le trouvons à l'*Europe Monarchique* dirigée alors par Crétineau-Joly. Arthur de la Guéronnière, qui prêtera plus tard sa plume à la République, puis à l'Empire, y faisait alors de la politique royaliste. Quant à Persigny, il ne remplissait guère que l'humble office d'une paire de ciseaux et se bornait à découper les *faits divers* (2). Ces fonctions de découpeur lui laissaient des loisirs; il les mit à profit pour écrire un volume qui parut, au commencement de l'année 1840, non signé, sous ce titre : *Lettres de Londres. Visite au prince Louis.*

Dans la *Notice biographique* qui accompagne les *Mémoires du duc de Persigny*, il n'est pas dit un mot de cet ouvrage qui offre pourtant un vif intérêt, et dont M. Thirria, dans sa remarquable étude sur *Napoléon III avant l'Empire*, a donné de curieux extraits (3). Mais l'écrivain, on le sait, était doublé chez Persigny d'un homme

(1) *Mémoires d'un royaliste*, par le comte de Falloux, T. 1, p. 120.
(2) *Jacques Crétineau-Joly, sa Vie politique, religieuse et littéraire*, par l'abbé U. Maynard, p. 63.
(3) *H. Thirria*, tome I, chapitre IV.

d'action, et en cette même année 1840, le 6 août, il était à côté de Louis-Bonaparte, lorsque celui-ci, à la tête de sa petite troupe, pénétra dans la ville de Boulogne. Quelques heures après, les conspirateurs étaient repoussés et dispersés. Il ne leur restait plus qu'à se jeter à la nage pour tâcher d'atteindre un canot qui se trouvait là par hasard, ancré à peu de distance du rivage. Le prince et M. de Persigny, exposés pendant plusieurs minutes à une grêle de balles, furent bientôt arrêtés en mer et conduits au château de Boulogne, d'où quelques jours après Louis-Napoléon était dirigé sur Paris. Au moment où il montait en voiture, dans la cour pleine de soldats, salué par les prisonniers à leurs fenêtres, M. de Persigny lui cria : « Allez, prince! ne craignez rien! l'ombre de l'Empereur vous protège. Vous triompherez de vos ennemis! »

Le 28 septembre suivant, Persigny comparaissait, à côté du prince, et avec dix-sept autres accusés, devant la Cour des pairs. Interrogé par le chancelier, sans repousser la responsabilité qui pouvait lui incomber, il fit cette déclaration : « Je n'avais qu'à obéir. J'appartiens au Prince, je suis son soldat; je lui ai obéi en tout ce qu'il m'a commandé. » M. Pasquier insistant, il coupa court à toutes les questions par ces mots : « Je n'ai rien de plus à dire, j'ai apporté ma tête ici. »

Les plaidoiries terminées, il obtint la parole. Son intention était, non de se défendre, mais de saisir l'occasion qui s'offrait à lui de glorifier publiquement l'idée à laquelle il s'était dévoué corps et âme. Le chancelier ne lui permit pas de terminer son discours; il le publia dans le *Capitole* du 4 octobre.

Le 6 octobre, la Cour rendit son arrêt. M. de Persigny fut condamné à vingt années de détention. Enfermé d'abord dans la citadelle de Doullens, puis à l'hôpital mi-

litaire de Versailles, il fut enfin laissé en liberté dans cette ville, et c'est là que le trouva la révolution de 1848.

Dès le 25 février, Louis-Napoléon arrivait à Paris et descendait rue du Sentier chez son ancien précepteur, M. Vieillard. Le 28 février, il écrivait au gouvernement provisoire une lettre, où il déclarait « se ranger sous le drapeau de la République ». Ce fut M. de Persigny qui porta cette lettre à l'Hôtel-de-Ville (1). Il fit, de son côté, dans sa circulaire aux Électeurs de la Loire, le 18 mars, une déclaration nettement républicaine. On ne la trouve pas dans sa *Notice biographique*, laquelle est du reste singulièrement incomplète. En voici un extrait :

« ... Hier, je croyais sincèrement que, entre les habitudes monarchiques de huit siècles et la forme républicaine, but naturel de tous les perfectionnements politiques, il fallait encore une phase intermédiaire, et je pensais que le sang de Napoléon, inoculé aux veines de la France, pouvait, mieux que tout autre, la préparer au régime complet des libertés publiques; mais après les grands événements qui viennent de s'accomplir, *je déclare que la république régulièrement constituée pourra compter sur mon dévouement le plus absolu* (2). »

La circulaire de Persigny était encore sur les murs, que déjà, au mois d'avril, il formait à Paris un comité bonapartiste, avec Laity, Bataille, et quelques autres de ses amis de Strasbourg et de Boulogne. Le gouvernement provisoire, voyant en lui, non sans raison, un adversaire dangereux, le fit arrêter et enfermer à la Conciergerie. Il n'en sortit qu'après les journées de juin. Aux

(1) Taxile Delord, *Histoire du second Empire.*
(2) *Ibid.*

approches de l'élection pour la présidence, il fonda un nouveau comité, le *Comité napoléonien*, qui tenait ses séances au manège Fitte, rue de la Chaussée-d'Antin. Le 10 décembre, Louis-Bonaparte fut élu président de la République par 7,517,811 suffrages. Ce jour-là, Persigny put dire : *l'Empire est fait!*

III

C'est seulement à ce moment que commencent ses *Mémoires*.

Les six premiers chapitres sont consacrés à la période qui va de l'élection présidentielle à la chute de la République. On y trouve de précieux détails sur M. Thiers, le maréchal Bugeaud et le général Changarnier.

Le chapitre VII nous ouvre un jour curieux sur les dessous de la proclamation de l'empire.

M. de Persigny avait été appelé au ministère de l'Intérieur le 22 janvier 1852. La République existait encore de nom; elle agonisait sans doute, mais encore était-il besoin qu'on lui portât le coup de grâce. Le Prince Président ne semblait nullement pressé de le faire. Persigny s'en étonnait, s'en affligeait plus encore. Il voyait avec inquiétude le temps s'écouler sans amener aucune solution. Enfin, n'y tenant plus, dans les premiers jours de septembre, il crut devoir saisir le conseil de la question. Les circonstances lui paraissaient favorables. Le Prince-Président devait, dix jours plus tard, visiter les départements du Centre et du Midi. Il était donc naturel de demander au conseil des ministres des instructions précises sur l'attitude que devait prendre, pendant le voyage, l'administration intérieure du pays. Mais au premier mot qu'il prononça sur ce sujet, il fut interrompu par plusieurs de

ses collègues, qui lui demandèrent vivement de quelles instructions il voulait parler. « Messieurs, répondit-il, nous allons nous trouver dans un grand embarras. Les populations enthousiasmées, délivrées du cauchemar de l'anarchie, vont probablement exprimer très librement leurs sentiments et leurs vœux. Or, quelle attitude devons-nous recommander aux préfets dans ces circonstances délicates? » Ici, il fut interrompu plus vivement encore : « Quelle attitude? Quelles circonstances? » lui criait-on. « Quelles circonstances? reprit-il; mais si l'on crie : Vive l'Empereur? »

A ce mot, et comme s'il eût mis le pied sur une fourmilière, ses collègues (1) se levèrent, quittèrent leur place, criant, gesticulant. Ils se groupaient dans les embrasures des fenêtres, causant entre eux avec animation, puis revenaient vers lui, comme des furieux, en lui demandant s'il voulait la guerre civile. Quant au Prince-Président, il profitait des moments de silence pour reprocher à M. de Persigny les insinuations qu'il avait paru faire, et se déclarait opposé à toute idée de changement et surtout à toute tentative pour amener des manifestations inconstitutionnelles. Ainsi blâmé, le ministre de l'Intérieur dut se retirer seul sous les regards irrités de ses collègues, se demandant s'il n'allait pas recevoir dans la journée l'invitation de donner sa démission.

La demande de démission ne vint pas; mais pendant plusieurs jours il eut une crise de découragement, persuadé qu'il allait assister à l'écroulement de tous ses

(1) A cette date (septembre 1852), le conseil des ministres se trouvait composé comme suit : Persigny, à l'Intérieur; Abbatucci, à la Justice; Drouyn de Lhuys, aux Affaires Étrangères; Bineau, aux Finances; Saint-Arnaud, à la Guerre; Ducos, à la Marine; Fortoul, à l'Instruction publique; Lefebvre-Duruflé, aux Travaux Publics.

rêves. Il connaissait les habitudes du public français : en face de partis irrités et retranchés derrière la légalité, en présence d'une administration obligée, par devoir, à faire respecter le droit établi, le sentiment impérialiste se trouverait paralysé; aucun homme considérable n'oserait se mettre en évidence pour donner l'impulsion, et si, sur certains points, des cris de *Vive l'Empereur !* se produisaient, ils seraient étouffés par la crainte de paraître séditieux ou de compromettre le gouvernement lui-même, de sorte que ce voyage, au lieu d'amener le triomphe de l'Empire, deviendrait lui-même un argument en faveur de la République.

Cependant le temps se passait. On arrivait au cinquième jour avant le départ. Persigny décida d'agir et d'agir seul. L'itinéraire du Prince-Président commençait par Orléans, Bourges, Nevers et Moulins. Le préfet d'Orléans, M. du Bessay, était un ami intime de M. Abbatucci, ministre de la Justice, celui de tous les membres du conseil qui s'était montré le plus ardent contre la proposition de M. de Persigny. Si celui-ci faisait venir M. du Bessay, ce dernier ne manquerait pas d'informer M. Abbatucci des instructions qu'il aurait reçues, et tout serait perdu. Laissant donc Orléans de côté, le ministre de l'Intérieur se borna à mander MM. Pastoureau, préfet du Cher, Lerat de Magnitot, préfet de la Nièvre, et le comte Guyot, préfet de l'Allier.

M. Pastoureau arriva le premier, et voici ce qui se passa dans cet entretien de quelques minutes. « Il y a, dit le ministre au préfet, un train qui part dans une heure pour Bourges, ne le manquez pas. Retournez à votre poste sans voir ici personne et sans faire connaître à âme qui vive les instructions secrètes du voyage. Ces instructions, les voici : *L'Empire! Vive l'Empereur!* Dans mes instructions

précédentes, je vous ai invité à convoquer toutes les municipalités de votre département. Faites faire, sans perdre un instant, pour les distribuer à chacune d'elles, des drapeaux sur lesquels il y aura écrit d'un côté : *Vive l'Empereur !* et de l'autre : *Vive Napoléon III!* et quand elles défileront devant le Prince, laissez-les crier. Faites de même pour les arcs-de-triomphe ; que les mots : *Vive l'Empereur!* et *Vive Napoléon III!* y soient inscrits en grandes lettres. Dirigez vos préparatifs dans le plus grand secret ; et quand le grand jour sera venu, envoyez-moi d'heure en heure, par le télégraphe, les détails de ce qui se passera .»

Les préfets de la Nièvre et de l'Allier arrivèrent à leur tour et reçurent les mêmes instructions. Elles furent fidèlement suivies. Cette fois, l'Empire était bien véritablement fait, et Persigny, certes, y était pour sa grosse part.

IV

Le chapitre suivant, intitulé : *La liste civile*, n'est pas moins curieux.

Une des premières questions qui se présentèrent à l'examen du gouvernement, après la proclamation de l'Empire, fut celle de la liste civile. Le projet, conçu par M. Fould, ministre d'État, et approuvé par le nouvel Empereur, portait la liste civile à douze millions. Ce chiffre de douze millions fut accueilli par le conseil des ministres avec la plus grande faveur. Seul, Persigny le combattit. Il soutint que la quatrième dynastie ne devait pas être placée dans des conditions d'éclat, de grandeur et de puissance inférieures aux anciennes. Il rappela qu'en France le peuple aimait l'éclat, la pompe, la magnificence des cérémonies publiques. C'était méconnaître le génie de notre pays que de vouloir faire de l'Empereur un roi bour-

geois. D'ailleurs, il ne s'agissait pas seulement, pour le souverain, de paraître devant la nation entouré des splendeurs du trône, mais de s'associer, de concourir à toutes les grandes conditions de la société, d'encourager les arts, de secourir les infortunés et d'être, en quelque sorte, dans les calamités publiques, la providence du peuple. Réduire à des proportions mesquines la liste civile de l'Empereur, c'était un contresens, une erreur et peut-être quelque chose de plus qu'une faute.

Ces observations ne furent pas écoutées, et la grande majorité du conseil se prononça pour le projet des douze millions. Au sortir du conseil, le président du Sénat, M. Troplong, qui y avait assisté, rencontra M. de Persigny et le félicita de son discours. « Je n'ai pas voulu, lui dit-il, entrer en lutte avec M. Fould et parler contre le sentiment de l'Empereur ; mais au fond je partage votre manière de voir, et je considère comme une faute la solution adoptée. » Frappé de cet aveu, Persigny lui demanda s'il ne pourrait pas essayer d'influencer la commission du Sénat pour lui faire faire un contre-projet. M. Troplong se récria vivement à cette idée, qu'il jugeait impraticable en elle-même et compromettante pour lui ; il autorisa seulement M. de Persigny à faire connaître son opinion à l'Empereur. Naturellement le ministre de l'intérieur saisit avec empressement une pareille ouverture ; il rentra en conséquence aux Tuileries, après être convenu avec M. Troplong que, s'il obtenait un changement de solution, il se rendrait immédiatement au Luxembourg, avant que la commission du Sénat, convoquée le jour même pour cet objet, ne fût réunie. Mais au premier mot qu'il voulut dire à l'Empereur, celui-ci se montra impatienté de le voir revenir sur le sujet et refusa de l'entendre.

Rentré chez lui, où on l'attendait pour déjeuner, M. de

Persigny, à peine à table, eut une idée, qu'il mit aussitôt à exécution. Il redemanda sa voiture et courut au Sénat. Il était une heure quand il arriva au Luxembourg. La commission allait se réunir pour examiner le projet de sénatus-consulte, le Sénat lui-même étant convoqué de son côté à deux heures pour en délibérer d'urgence. Persigny rencontra M. Troplong, qui entrait dans la salle de la commission, tenant à la main le projet des douze millions. L'abordant d'un air résolu : — « Eh bien ! lui dit-il, vos raisons ont fait merveille sur l'esprit de l'Empereur ; il se range à votre avis et consent aux *vingt-cinq millions*. Veuillez donc changer le chiffre du projet. » M. Troplong accepta sans hésiter le dire du ministre, entra dans une salle voisine, fit le changement indiqué et retourna à la commission. Inutile de dire que, deux heures après, le nouveau projet de vingt-cinq millions, adopté par la commission, était voté par le Sénat.

Dans la soirée, vers six heures, comme la plupart des ministres étaient en conférence aux Tuileries, le président du Sénat vint apporter le sénatus-consulte à l'Empereur et en donna lecture. Au chiffre de vingt-cinq millions, il y eut un étonnement général ; mais M. Troplong prit la parole et donna les motifs d'ordre politique qui avaient décidé ses collègues. Après quoi, tout fut approuvé et signé sans résistance de l'Empereur. Celui-ci ne se doutait de rien. Malheureusement, pendant un moment où Persigny se trouvait seul auprès de lui avec M. Troplong, voilà que ce dernier, se tournant vers lui, dit tout haut : « Eh bien ! il n'était que temps ; si vous étiez arrivé un instant plus tard au Luxembourg, c'est le projet de douze millions qui aurait été voté ! » L'Empereur regarda Persigny et comprit tout ; mais, avec sa réserve habituelle, il ne dit pas un mot.

Un homme capable de telles initiatives et de telles audaces est, à certaines heures, un ministre précieux ; mais, en temps ordinaire, il court risque d'être jugé incommode et dangereux. Aussi, malgré ses services, son dévouement à toute épreuve et son talent, Persigny, pendant les dix-huit années de l'Empire, n'a été ministre que deux fois, du 22 janvier 1852 au 21 juin 1854, du 24 novembre 1860 au 23 juin 1863. A partir de 1863, il disparaît dans l'ombre, et le silence se fait autour de son nom. Jusqu'à la catastrophe de 1870, confiné dans la vie privée, il n'exerça plus d'action appréciable sur la marche du gouvernement. Son influence s'effaça sans retour devant la prépondérance de rivaux plus heureux ou plus habiles.

Cette disgrâce que déguisait mal le titre de duc, qui lui fut conféré le 13 septembre 1863, à la suite de son second et dernier ministère, M. de Persigny la supporta avec dignité. Le diable n'y perdait rien cependant, nous le voyons aujourd'hui par ses *Mémoires :* M. Rouher, M. Fould, d'autres encore y sont traités sans ménagements, M. Rouher surtout. Au fond, il blâme à peu près tout ce qu'a fait l'Empire depuis 1863, et en particulier sa politique vis-à-vis de l'Allemagne. Les chapitres XVI, XVII et XVIII, — *Sadowa, causes de l'attitude de la France en 1866, politique française jugée par M. de Bismarck* — ne sont rien moins qu'un acte d'accusation contre M. Rouher... et Napoléon III, contre le Vice-Empereur... et l'Empereur lui-même. Ce n'est pas à nous à y contredire.

Le duc de Persigny avait pris pour devise ces deux mots : *Je sers.* Malgré la fidélité qu'il garda à son maître jusqu'à sa mort, arrivée le 12 janvier 1872, je ne crois pas que son livre *serve* beaucoup la mémoire de Napoléon III.

Quoi qu'il en soit, à cet égard, ce n'en est pas moins un livre de *bonne foi*, honnête, sincère, plein de curieuses révélations et de pages intéressantes. Celles qui ouvrent le volume sont particulièrement remarquables, et je me reprocherais de ne pas les signaler en finissant. Elles sont consacrées à M. Thiers. Je ne puis, faute d'espace, les citer tout entières; en voici du moins quelques traits :

« ... A la différence des grands hommes dont la supériorité consiste principalement dans l'équilibre entre les facultés élevées du cœur et de l'esprit, chez lui la nature semble s'être plu à donner tout à l'esprit et rien ou presque rien au cœur. Quoique en réalité sans courage, sans caractère, sans élévation véritable, il a tant d'aptitudes, tant de finesses, tant de ressources dans l'esprit, qu'on peut à peine découvrir les misères de son âme sous l'accumulation des richesses de son intelligence...

« ... Il ne faut pas croire, en voyant sa face de Méphistophélès et son profil de satyre, qu'il soit ni méchant, ni vindicatif, ni cruel. Sans sa vanité, il serait plutôt aimable, bienveillant, bon compagnon. Mais pour gratifier cette vanité funeste dont il n'a pas conscience, il mettrait le feu au monde. Quel est donc le secret de cette aberration? Le voici : c'est que, de race méridionale et vantarde, né dans une famille de *bohême* et élevé en conséquence, c'est-à-dire sans aucune éducation première, après être parti de si bas et monté si vite et si haut par des tours de force de son esprit, il a été tellement ébloui lui-même, en voyant les résultats de ce don de la nature, qu'à force d'admirer et de déifier l'instrument de sa fortune, il est devenu la première dupe de son idolâtrie. Oubliant que la vraie grandeur et la véritable habileté viennent du cœur, qu'écrire l'histoire ou la faire sont deux choses différentes; que l'esprit qui suffit à l'une ne suffit pas à

l'autre, il en est arrivé, dans sa naïve admiration de lui-même, non seulement à se croire capable, mais seul capable de gouverner la France. Et quand le bon sens de ce pays témoigne qu'il voudrait à son service moins d'esprit et plus de caractère, il rougit de honte de la stupidité de ses contemporains. Telle est sa foi aveugle dans les ressources de son esprit que, quoiqu'il proteste sans cesse de son dévouement à son pays, il n'hésiterait pas à le jeter dans les plus grands périls pour avoir le plaisir de l'en retirer. Ni 1840, ni 1848 n'ont ébranlé cette monstrueuse vanité ; et aujourd'hui même que toutes ses facultés sont appliquées à une œuvre qui serait un crime odieux, si son aveuglement ne l'excusait en partie, il est convaincu de bonne foi qu'au prix d'une révolution et des malheurs qu'elle entraîne, le pays ne payerait pas trop cher l'avantage d'avoir enfin à son service un esprit aussi merveilleux que le sien (1). »

Ces pages ont été écrites en 1868. Trois ans après, hélas ! elles devaient recevoir une éclatante et douloureuse confirmation.

Déjà, Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, Tocqueville, dans ses *Souvenirs*, Eugène Delacroix et Castellane, dans leur *Journal*, avaient apprécié M. Thiers avec une égale sévérité. D'autres Mémoires de contemporains viendront : il m'étonnerait beaucoup qu'il s'en trouvât un seul qui lui fût sympathique. Cet homme si spirituel a bien pu de son vivant duper la masse du public : il ne dupera pas l'histoire.

24 mars 1896

(1) *Mémoires*, p. 8-10.

XVIII

LE GÉNÉRAL DUCROT [1]

I

Il semble vraiment que, pour écrire, — plus d'une fois déjà j'ai eu occasion d'en faire la remarque, — ce soit un bon apprentissage de manier l'épée. Parmi les *Mémoires* dont notre littérature est le plus justement fière, il faut placer ceux qui ont été composés par des soldats, par des hommes qui ne se piquaient ni de belles-lettres, ni de bel esprit, et qui étaient arrivés à la fin de leur carrière sans avoir eu le loisir ni le goût d'écrire. Mais comme ils sont pleins de leur sujet, comme ils ont au cœur une belle flamme et une noble passion, il se trouve que leurs récits sont pleins de mouvement, de chaleur et de vie ; le style dont ils n'ont pas pris souci leur est donné par surcroît.

(1) *La vie militaire du général d'après sa correspondance* (1839-1871), publiée par ses enfants. Deux volumes in-8. Plon et Nourrit, éditeurs, 1894.

De même que les soldats, quand ils écrivent leurs Souvenirs, sont presque toujours des narrateurs originaux et compétents, de même aussi leurs lettres ont souvent une réelle valeur. On y trouve un ton de sûreté et de probité dans les moindres circonstances, le bon sens pratique mêlé à l'élan du cœur, la passion du devoir, et, avec le culte de la patrie, le culte de la famille. Ici encore les exemples abondent. Hier encore, on publiait la correspondance du maréchal Bosquet, qui renferme des parties vraiment admirables. Comme celles du Maréchal, les lettres du général Ducrot nous dessinent dans l'esprit la figure d'un grand soldat et d'un homme de bien.

Auguste-Alexandre Ducrot était de famille militaire. Son grand-père paternel, entré aux intendances d'Auvergne en 1776, avait conservé ses fonctions pendant la période révolutionnaire, puis sous le premier Empire. Dans plusieurs circonstances difficiles, il sut donner des gages d'un rare dévouement. Un jour, n'ayant pas reçu les fonds nécessaires à la subsistance d'un corps d'armée dont le passage n'était pas annoncé, il n'hésita pas à engager son crédit et ses ressources personnelles, et fit à l'Etat une avance considérable qu'il ne réclama jamais, très fier d'avoir pu, aux dépens de sa fortune privée, rendre service à nos soldats.

Son père (1), après avoir fait également une partie des campagnes de l'Empire, se trouvait, en 1817, en garnison à Nevers, lieutenant-colonel du 11e régiment de chasseurs de l'Isère. Il avait épousé mademoiselle Dupleix, nièce à la mode de Bretagne du célèbre gouverneur général des Indes.

(1) Le grand-père et le père du général Ducrot étaient chevaliers de Saint-Louis.

C'est à Nevers, le 24 février 1817, que naquit Auguste Ducrot. Son enfance ne fut entourée que de visages militaires. Ses deux oncles maternels étaient tous deux dans l'armée. L'aîné, ancien colonel de cavalerie, avait fait les campagnes du premier Empire et vivait retraité à Haguenau. En 1870, lors de l'invasion, il avait conservé toute la vivacité de ses glorieux souvenirs, et, ne voulant pas voir les vaincus d'Iéna fouler le sol de la France, il s'enferma chez lui, résolu à n'en sortir que quand les Allemands auraient quitté l'Alsace. Le vieux soldat se tint parole, et ne franchit plus le seuil de sa maison qu'au jour de sa mort, survenue en 1872.

L'autre frère de madame Ducrot, Jules Dupleix, eut pendant la campagne de 1814 un très brillant fait d'armes et sauva la vie au maréchal Macdonald, dont il commandait l'escorte. Il était général de brigade à Auch, au moment du coup d'Etat du 2 décembre. Le second Empire ne lui pardonna pas la douceur dont il fit preuve dans la répression des troubles, et sa carrière fut arrêtée.

Fidèle aux traditions de sa famille (1), Auguste Ducrot entra à Saint-Cyr le 14 novembre 1835. « Je compte bien, écrivait-il à son grand-père, M. Dupleix, obtenir, avec votre aide, d'aller en Afrique, d'où je ne reviendrai que

(1) Les deux frères du général Ducrot ont marqué dans notre armée : l'un, Henri, officier du corps d'état-major, après avoir pris part à l'expédition de Bomarsund et à la guerre d'Italie, est devenu officier général ; l'autre, Jules-Ambroise, officier du génie, mérita en Afrique deux citations et fut blessé à Sébastopol. Nommé chef de bataillon en 1868 et envoyé à Strasbourg, il se distingua pendant le siège de cette place et fut tué le 23 septembre. — Le beau-frère du général, Antonin de Champs, était capitaine-adjudant-major au 59e, au moment où éclata la guerre de 1870. Blessé le 24 août, à la bataille de Borny, il tint absolument à quitter l'hôpital pour prendre part à la sortie du 31 août, à laquelle il assista la tête encore enveloppée de bandages, et fut tué devant Servigny.

capitaine et décoré. Je ne puis songer sans une espèce d'horreur que je pourrais languir pendant plusieurs années dans une garnison de France. Ce n'est pas ainsi que je comprends le métier militaire. »

Les vœux du jeune Ducrot furent exaucés : il fut nommé, à la date du 1er octobre 1837, sous-lieutenant au 1er régiment de ligne en garnison à Oran. Il devait rester en Algérie jusqu'en 1851. Ce sont ses lettres pendant cette période de quatorze ans qui forment la première partie de *la Vie militaire du général Ducrot, d'après sa correspondance.*

II

Ses lettres à son père n'ont pas été conservées, mais nous avons celles qu'il écrivait à son grand-père maternel, M. Dupleix. Elles sont pour la plupart très longues, très détaillées, et forment un véritable journal militaire. L'intérêt en est très vif. Sans doute la guerre d'Afrique est loin d'avoir le caractère grandiose et en quelque sorte épique des guerres du premier Empire et de la Grande-Armée, mais peut-être offre-t-elle un intérêt plus original et plus varié. On pourrait comparer chacune des campagnes de Napoléon Ier à une tragédie classique, où les trois unités de temps, de lieu et d'action sont rigoureusement observées, où toutes les scènes sont en quelque sorte ramassées et se succèdent avec une régularité et un ordre parfaits, où l'intérêt principal se concentre sur un personnage unique qui domine toute l'action : l'Empereur. Dans les campagnes d'Afrique, au contraire, point d'unité, mais des scènes éparses, un drame à cent actes divers, où le théâtre de l'action change à chaque instant, où se succèdent des acteurs sans

nombre. C'est bien encore une épopée — mais ce n'est plus l'épopée classique d'Homère se déroulant tout entière autour des murs de Troie; c'est l'épopée fantaisiste de l'Arioste, prodiguant les épisodes, menant de front un nombre considérable de personnages et d'actions diverses. Le cadre d'ailleurs est singulièrement poétique. Au lieu de la vieille Europe, avec ses plaines connues, c'est un monde nouveau, un ciel plus éclatant, un désert immense aux horizons mystérieux. Napoléon sans doute est absent; mais n'est-ce pas aussi une grande figure que celle d'Abd-el-Kader, de cet homme jeune, beau, d'une habileté sans égale, qui sort du désert, qui s'y replonge pour en ressortir encore, qui est partout et nulle part, à la fois prêtre, soldat et diplomate, brave comme un lion et rusé comme un renard; qui, avec quelques cavaliers, dépourvu d'artillerie et presque sans fusils, tient en échec pendant quinze ans les premiers soldats du monde; qui se bat, d'ailleurs, non pour la domination et la conquête, mais pour sa religion et sa patrie, — et qui, le jour de la défaite enfin venu, se montre dans la captivité doux, simple, résigné; qui, retiré à Damas, protège généreusement les chrétiens contre les fureurs meurtrières des druses, offre à la France, aux jours de ses désastres, de venir à son aide et de se mettre à la tête des soldats de l'Afrique; — qui, dans les montagnes du Liban, au fond de cette Méditerranée, dont les rives si longtemps retentirent de ses exploits et de sa gloire, achève, après de longs jours, une vie que la légende et la poésie disputeront à l'histoire?

De cette guerre d'Afrique, qui a revêtu d'un si brillant éclat quelques-unes des pages de notre histoire, le général Ducrot nous donne dans ses lettres une vivante image. On y retrouve, agissant, parlant, infatigables, héroïques, ces jeunes hommes, officiers et généraux, à

qui la France doit la conquête de l'Algérie, cette glorieuse pléiade des *Africains*, les Lamoricière, les Changarnier, les Bedeau, les Duvivier, les Nemours, les d'Aumale, les Cavaignac, les Bosquet, les Saint-Arnaud, les Pélissier, les Mac-Mahon, et, avec eux, leur ancien et leur maître, le maréchal Bugeaud.

Changarnier et Bugeaud sont, à ses yeux, les deux hommes qui ont le plus fait pour assurer notre conquête, et, au cours de ses notes, il ne leur ménage pas les éloges, — éloges d'un grand prix, venant d'un témoin si éclairé, et qui, malgré sa jeunesse, aime à aller au fond des choses. S'il ne cache pas son admiration pour ces deux grands hommes de guerre, il ne tait pas non plus sa sympathie pour le duc d'Aumale. Au mois d'avril 1841, lors de l'expédition du ravitaillement de Médéah, il servait sous les ordres du jeune prince. Racontant cette expédition à son grand-père, dans sa lettre du 17 avril, il écrit :

« ... Après dix heures de marche, nous occupions toutes les positions, et le convoi entrait dans le col.

» Pendant cette première journée, le duc d'Aumale a constamment marché à notre tête, encourageant les uns, gourmandant les autres, donnant à tous l'exemple de la gaieté.

» Les chemins étaient tellement mauvais que, malgré toutes les précautions possibles, le cheval du prince, qu'un soldat conduisait par la bride, est tombé dans un précipice de plus de six cents pieds.

» Nous n'avions pas de bagages, comme bien vous pensez, et, pendant une halte, le Prince s'est trouvé fort heureux de dévorer un morceau de pain de munition et de boire un coup dans ma gourde. J'ai complété ce délicieux repas en lui offrant un cigare qui se trouvait par hasard dans ma poche!

» Le lendemain, le Prince m'a engagé à manger la soupe à son bivouac. Le repas a été aussi gai et aussi peu cérémonieux qu'entre camarades.

» Il est impossible de trouver un jeune homme plus aimable, plus gracieux que Henri d'Orléans.

» Nous avons eu beaucoup à souffrir du mauvais temps dans cette dernière expédition. Le caractère du Duc ne s'est pas démenti un seul instant. On voit qu'il n'y a là rien d'affecté. Comme lieutenant-colonel, il est parfait. Administration, comptabilité, discipline, il s'occupe de tout, et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, en homme entendu !

» Il est brave autant qu'un Français peut l'être et désireux de prouver à l'armée et à la France qu'un Prince du sang peut faire autre chose que parader.

» En expédition, il n'emmène aucune suite et vit avec nos officiers supérieurs (1). »

Ducrot eut vite fait de se faire remarquer de ses chefs, le duc d'Aumale et le duc de Nemours, les généraux Changarnier, Bugeaud et Boyer. Ce dernier, le 14 mai 1841, à la suite d'un combat aux environs de Milianah, écrivait au colonel Dupleix, oncle du jeune Ducrot :

« Votre jeune neveu est proposé pour capitaine par Mgr le duc de Nemours. Ce jeune officier est des plus distingués et des plus braves. A l'affaire du 3 mai, dans une charge à la baïonnette qu'une partie de la division du prince a faite, et où un bataillon du 24e a vigoureusement donné, M. Ducrot a tué deux Arabes de sa main. Soyez sans inquiétude pour l'avenir de votre neveu; il est si honorablement connu déjà que son chemin est tout tracé.

(1) Le duc d'Aumale n'avait alors que dix-neuf ans. Il était lieutenant-colonel du 17e léger. (Tome I, p. 66.)

Mgr le duc d'Aumale le connaît et l'apprécie. Mgr le duc de Nemours, qui, je viens de vous le dire, l'a proposé pour capitaine, espère bien qu'il sera nommé (1). »

Il fut en effet nommé capitaine le 11 février 1842, à la veille de ses vingt-cinq ans. De 1838 à 1847, il fut porté neuf fois à l'ordre du jour de l'armée. Ce qui lui valut sa neuvième citation fut une blessure reçue, le 16 mai 1847, dans un combat contre les Beni-Abbès. Le maréchal Bugeaud avait dirigé l'opération. Comme il regagnait son bivouac, avec le chef d'escadron Trochu, ils virent étendu à terre, le buste adossé au tronc d'un tamaris, un officier blessé qu'assistait un chirurgien. Ils allèrent à lui, et reconnurent le capitaine Ducrot, qui avait reçu un coup de feu à la jambe. Comme le chirurgien déclarait que les suites n'auraient pas de gravité, le maréchal, que rassuraient d'ailleurs pleinement la bonne physionomie et la gaieté du blessé, lui dit avec sa bienveillante bonhomie : « Allons, tout va bien ! blessure heureuse... blessure heureuse ! A votre âge, j'aurais payé cher la chance de l'avoir reçue. » Elle fut heureuse en effet, car quelques mois après, le 22 septembre 1847, Ducrot était nommé chef de bataillon. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 6 mars 1846. Il avait donc plus que tenu la promesse qu'il faisait à son grand-père, au moment de son entrée à Saint-Cyr : « J'irai en Afrique, et je n'en reviendrai que capitaine et décoré. »

III

Quelques jours à peine après avoir été fait chevalier, il s'en était fallu de peu qu'il ne conquît la croix d'officier.

(1) Tome I, page 76.

Le 13 mars 1846, le général Yusuf, sous les ordres duquel il se trouvait à ce moment, avait eu une brillante affaire à quelques lieues au nord de Bou-Saada. Après une marche de trente heures, il avait surpris le camp d'Abd-el-Kader. Nous avions pris tous ses bagages, tué une partie de ses fidèles, et, pendant plus de trois lieues, la cavalerie indigène irrégulière de Yusuf avait donné la chasse à l'Emir. C'était le capitaine Ducrot qui commandait cette cavalerie. Abd-el-Kader ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval et à la fatigue des nôtres. — A quelques années de là, le capitaine Ducrot, devenu colonel du 3e grenadiers, fut présenté à l'Emir, au Palais de Saint-Cloud, et eut avec lui un long entretien. Comme ils se remémoraient les épisodes des derniers combats, et notamment ceux de mars et d'avril 1846, Abd-el-Kader s'écria : « C'était donc toi, ce cavalier au cheval blanc, qui me serrait de si près et qui a culbuté si à propos ! Tu m'as fait ce jour-là courir l'un des plus grands dangers de ma vie, car, moi aussi, mon cheval était à bout et, si tu nous avais rejoints, nous aurions été hors d'état de combattre (1). »

Ducrot n'était pas seulement un vaillant soldat. Il était doué de rares qualités d'intelligence et de travail; le maréchal Bugeaud en fut tout d'abord frappé. Voici, d'après une relation inédite du général Trochu, attaché en 1845 à l'état-major de Bugeaud, comment s'établirent, à cette époque, les rapports du maréchal avec le jeune capitaine :

« La colonne du maréchal Bugeaud venait d'opérer pendant des mois dans la province d'Oran, dans celle d'Alger, allant du désert au Tell et du Tell au désert, à bout de forces, à bout de vivres, et il fut décidé qu'on se

(1) Tome I, p. 160.

rapprocherait de Médéah, d'où l'on ferait venir un convoi de vivres; les troupes furent mises au repos en l'attendant. Les bivouacs établis entre Boghar et Médéah, je partis avec une escorte de cavalerie, allant au-devant de ce convoi qui nous apportait la vie. Il faisait halte, et dans la prairie, un officier de haute taille, le bras passé dans la bride de son cheval qui avait le nez dans l'herbe, interrogeait l'horizon du côté par où j'arrivais : c'était le capitaine Ducrot. J'avais retrouvé le compagnon de mes jeunes années, et il y eut là des effusions auxquelles, après tant d'années écoulées, tant de douloureux événements accomplis, je ne puis m'arrêter par le souvenir sans me sentir pénétré de la plus profonde émotion.

» Je l'annonçai au maréchal en le lui faisant connaître. Il dînait au quartier général dès le lendemain et séduisit absolument le gouverneur par l'intelligente et virile simplicité, par la netteté pleine de vues, avec lesquelles il entra dans la discussion des questions de guerre et d'indigénat qui occupaient alors les esprits. « Votre ami vaut beaucoup, — me dit le maréchal; ne me le laissez pas oublier (1). »

Un an plus tard, le capitaine Ducrot, venu de Médéah à Alger, entrait dans le cabinet du général Trochu et, sans préambule, lui déclarait qu'il jugeait possible d'amener, par des négociations habilement et fermement conduites, la soumission du grand marabout Ben-Salem.

D'une famille illustre et d'une grande valeur personnelle, Ben-Salem, qui avait abandonné ses richesses et ses honneurs pour la cause de l'Islam, exerçait une influence considérable sur toutes les populations de l'est de la province d'Alger. Retranché sur les hauts sommets

(1) *Extrait d'un récit du général Trochu* en date du 30 janvier 1883.

du Djurdjura, au milieu des populations kabyles toujours prêtes à écouter sa voix, il menaçait sans cesse nos colons de la Metidja. Dans la dernière insurrection, c'était lui qui avait ouvert à Abd-el-Kader les portes de la Kabylie.

A la fin de 1846, le capitaine Ducrot avait été installé dans un poste de nouvelle création à Aumale. A peine arrivé, il conçut l'idée d'entrer en relations avec Ben-Salem. Tout son plan était basé sur le grand chagrin que ressentait le marabout de la perte de son fils, captif des Français, et sur l'impression violente et favorable que l'on pouvait, en le lui rendant, faire sur cet homme naturellement généreux et droit. Après avoir gardé quelque temps le jeune homme et quand il s'en crut sûr, le capitaine le renvoya chez son père. Au bout de quelques jours, le fils de Ben-Salem, accompagné de plusieurs serviteurs, revenait à Aumale, porteur d'une lettre dans laquelle le Khalifa exprimait au capitaine toute sa reconnaissance. C'est à ce moment que Ducrot se rendit à Alger et fut mis en présence du maréchal Bugeaud. Celui-ci fit appeler aussitôt le directeur général des affaires indigènes, le colonel Daumas. Le directeur traita son jeune sous-ordre de visionnaire, montra les impossibilités de l'entreprise, en railla doucement l'initiateur, si bien que la question fut rayée de l'ordre du jour gouvernemental. Elle fut heureusement reprise par le général Trochu, qui insista sur la confiance que méritait le capitaine. Le maréchal finit par se laisser convaincre et par accorder l'autorisation en blanc-seing demandée par Ducrot. Celui-ci proposa alors au Khalifa une entrevue qui fut acceptée. Accompagné seulement de deux chefs arabes, dans lesquels il avait une entière confiance, habillé lui-même en Arabe, il traversa sans accident les populations kabyles et monta tout droit au Djurdjura. C'était le 9 janvier 1847.

L'entrevue fut longue ; le capitaine réussit à décider Ben-Salem à faire sa soumission, et à la faire à Alger. « J'accepte, dit le Khalifa, ce que le gouverneur commande, car la force vient de Dieu et la France est forte, puisqu'elle a pour la servir des hommes aussi dévoués que toi. »

Le maréchal étant venu le 25 février à Aumale, le capitaine, deux jours après, put lui présenter Ben-Salem, qui arriva accompagné de tous les grands chefs du Sebaou et de la Kabylie. Le Khalifa dit au maréchal : « Nous avons combattu jusqu'à ce jour pour la défense de nos libertés et de notre religion : nous avons succombé dans la lutte, et puisque Dieu vous a donné la force et le pouvoir, il ne nous reste plus qu'à nous soumettre à ses décrets. Ben-Salem n'a jamais manqué à sa parole, et vous pouvez compter que, à partir d'aujourd'hui, j'userai de toute mon influence pour assurer la paix et la tranquillité dont nos malheureuses populations ont un si grand besoin. »

Le 8 avril, escorté, par le capitaine Ducrot, Ben-Salem se rendit à Alger. Le maréchal Bugeaud avait donné l'ordre qu'on lui fît un accueil exceptionnel. Une députation d'officiers supérieurs, suivie d'un escadron de chasseurs d'Afrique, fanfare en tête, l'attendait à la Maison-Carrée. Il arrivait, précédé lui-même d'un goum de cent cinquante cavaliers faisant la fantasia. Ben-Salem et ses fils restèrent jusqu'à la fin attachés très sincèrement à la cause française.

La soumission de Ben-Salem, œuvre personnelle du capitaine Ducrot, fut considérée par tous, et en particulier par le gouverneur, comme un fait des plus importants, comme un succès qui valait bien des victoires.

IV

Le 5 décembre 1848, au cours d'un congé de quelques mois qu'il était venu passer à Nevers, le commandant Ducrot épousa mademoiselle Marie-Ursule de Champs, appartenant à une des plus anciennes familles du Nivernais. Mais, dès le mois de juin 1849, nous le retrouvons en Algérie, chef du très important bureau arabe de Médéah, dont dépendait tout le sud de la province d'Alger.

L'année 1849 fut signalée par un fait capital, la prise de Zaatcha. Le colonel Daumas, directeur des affaires indigènes, prit personnellement le commandement d'une colonne mobile, destinée à assurer les derrières du corps de siège et à maintenir les tribus dans le devoir. Il devait opérer sur le territoire du cercle de Médéah ; aussi eût-il vivement désiré que le commandant Ducrot pût l'accompagner. Le mauvais état de santé de ce dernier ne le permit pas. Mais le colonel Daumas ne cessa d'avoir recours à son expérience et à sa parfaite connaissance des tribus; il n'hésita pas à se laisser conduire par les conseils d'un inférieur en qui il avait pleine confiance. Le commandant Ducrot ne borna pas d'ailleurs à des conseils l'aide prêtée à son chef. Informé que les fractions des Ouled-Nayls, voisines de Zaatcha, se laissaient entraîner et n'attendaient que l'arrivée de Mohammed-ben-Hadj-Schrier pour se joindre à lui, il réunit les goums fidèles dont il disposait, et les partagea en deux groupes placés sous les ordres de deux vigoureux officiers, MM. Carrus et Gruard, ses adjoints, auxquels il traça dans les moindres détails un plan d'opération des plus habiles.

Ces officiers se conformèrent à la lettre aux instructions

du commandant Ducrot, surprirent les tribus hostiles le 14 novembre, les dispersèrent et firent une razzia dont les résultats furent immenses. Mohammed-ben-Hadj-Schrier, battu à Ourtal le 16 par le général Herbillon, se vit privé des ressources qui lui eussent permis de réparer sa défaite, et dut disparaître définitivement dans le Sout.

Ce succès complet sur des tribus puissantes et guerrières avait été obtenu par l'emploi exclusif des goums indigènes, fait qui fut très remarqué en raison de sa nouveauté, car jusqu'alors on n'avait osé employer ces goums aux actions de guerre qu'en liaison avec des troupes régulières (1).

Cependant la santé du commandant Ducrot continuait à souffrir des atteintes du climat. Au mois de mai 1851, il dut quitter Alger. Une saison à Vichy et une seconde à Pougues le remirent complètement, mais les médecins lui interdirent de retourner en Afrique.

Promu lieutenant-colonel le 8 août 1851 et colonel le 26 décembre 1853, il commandait le 3e régiment de ligne, lorsqu'éclata la guerre d'Orient. La malechance voulut que, au lieu d'être envoyé en Crimée, il fît partie du corps envoyé, sous les ordres du général Baraguey-d'Hilliers, pour opérer contre la forteresse de Bomarsund, située dans les îles d'Aland, à l'entrée du golfe de Bothnie. Un instant on avait espéré qu'un coup décisif, frappé au Nord, amènerait de grands résultats. L'Angleterre avait préparé une flotte considérable, commandée par l'amiral Napier; la France, de son côté, avait équipé une division navale et fourni un corps de débarquement de dix mille hommes environ. Les escadres combinées entrèrent dans la Baltique le 31 juillet 1854 et débarquèrent aux îles d'Aland,

(1) Tome I, p. 199.

le 8 août, les troupes expéditionnaires. La forteresse de Bomarsund, attaquée le 12 août, capitula le 16. Si brillant que fût le succès, il ne devait être dans ces régions suivi d'aucun autre. Cette diversion ne fut donc qu'un épisode, aujourd'hui presque inaperçu dans l'ensemble des opérations de la guerre de Russie (1).

Les lettres et le journal du colonel Ducrot pendant cette campagne n'en sont pas moins remplis d'intérêt. On y trouve même de jolies pages descriptives : on y voit surtout avec quelle tendresse cet homme de guerre aimait sa femme et ses enfants.

Le 24 juillet, au moment où l'escadre vient de quitter le port de Deal, sur la côte anglaise, il écrit à sa femme :

« ... A cinq heures un quart, nous nous mettions en marche; placé sur le pont, je ne quittais pas des yeux les côtes de France ; il est impossible de décrire le sentiment qu'on éprouve en voyant disparaître peu à peu cette terre sur laquelle respirent toute une famille aimée, une femme, des enfants adorés !

» Au moment où le soleil se couchait, splendide et majestueux, derrière les côtes d'Angleterre, dans la direction de Londres, mes vœux ardents s'élevaient vers le ciel, et je lui demandais de me ramener bientôt vers ces êtres chéris.

» La gloire, l'ambition, tous ces vains mots qui entraînent la plupart des hommes, me semblent bien peu de chose, en comparaison du bonheur que l'on goûte à son foyer. »

26 juillet : « ... Il me semble que malgré la distance nos âmes communiquent, que ton cœur bat avec le mien, que nos impressions sont les mêmes ! C'est le soir surtout, au

(1) P. de la Gorce, *Histoire du second Empire*, t. I, p. 249.

coucher du soleil, que je suis tout entier avec toi ; appuyé sur le bastingage du navire, je le vois descendre d'abord lentement vers la mer; puis, lorsqu'il atteint les premières vagues, sa marche devient rapide, en quelques minutes il disparaît complètement; je voudrais le retenir pour prolonger ces instants si beaux et si bons ! »

Ce soldat si intrépide, dont tous ses compagnons d'armes admiraient le courage et « cette énergie incomparable qu'exaltait le danger (1) », n'était pas seulement le plus tendre des pères ; c'était aussi — faut-il le dire ? — un *affreux clérical*. Voici ce qu'il écrit le 7 août 1854, à la veille de l'attaque de la forteresse de Bomarsund :

« ... Oh ! chère compagne, au moment du danger comme dans tous les instants de ma vie, ma pensée sera tout à toi. *La Sainte Vierge me protégera, j'en ai la ferme confiance;* mais s'il plaisait à Dieu d'en décider autrement, mon dernier soupir sera pour toi que j'aime de toutes les forces de mon âme. Que mon souvenir ne t'abandonne jamais, consacre ta vie tout entière à l'éducation de nos chères fillettes, parle-leur souvent d'un père qui les aimait tendrement et qui eût été heureux de les voir grandir sous ses yeux, d'être leur ami, leur soutien. Elève-les dans des goûts simples, mais ne crains pas de faire quelques sacrifices pour compléter une solide et brillante éducation. N'oublie pas cependant que des filles ne doivent jamais

(1) Dans un récit des combats d'Algérie en mars et avril 1846, le général du Barail, alors lieutenant au 1er régiment de spahis, parle en ces termes du capitaine Ducrot : « Le général Yusuf avait, pour commander toute la cavalerie indigène irrégulière de sa colonne, le chef du bureau arabe de Médéah. Le capitaine Ducrot s'était déjà fait une grande et légitime réputation par ce courage et cette énergie incomparables qu'exaltait le danger, cette superbe intelligence, cette capacité supérieure, en un mot par ces puissantes facultés dont il devait encore donner tant de preuves éclatantes. »

quitter leur mère; qu'elles aillent dans le monde le plus tard possible. Pour supporter ton malheur, pense que je veille sur vous, et un jour Dieu nous reunira.

» Adieu donc, mon amie; adieu, mes chères enfants ; à vous ma vie, à vous ma dernière pensée! »

V

Lors de la déclaration de guerre à l'Autriche (3 mai 1859), Ducrot, général de brigade depuis le 13 mars 1858, commandait la subdivision d'Indre-et-Loire. Il prit part à la campagne d'Italie. Sa brigade faisait partie de la division Bourbaki et appartenait au 3e corps, que commandait le maréchal Canrobert. Ici encore, comme à l'époque de la guerre d'Orient, la malchance poursuivait le brave Ducrot. La division Bourbaki n'eut presque pas à donner. Elle était à Solférino, mais Ducrot écrivait le lendemain (25 juin 1859):

« Nous venons d'avoir une grande bataille : on s'est battu pendant dix-sept heures sur une étendue de plus de quatre lieues. L'avantage complet nous est resté sur toute la ligne; mais, sur quelques points, il a été vivement disputé. De notre corps d'armée, la division Trochu a été seule vivement engagée... Quant à nous, nous n'avons eu affaire qu'à plusieurs escadrons de uhlans qui ne valaient pas la poudre que l'on a employée pour en décrocher quelques-uns... »

Il écrivait encore, le 26 juin :

« Singulières chances de la guerre! La division Bourbaki, qui semblait destinée à frapper les premiers coups, celle que l'opinion publique désignait aux premiers engagements, n'a pas encore perdu un homme par le feu de l'ennemi, et toutes les autres ont été engagées une ou plusieurs fois. »

Le 9 juillet, au moment où l'on apprend l'armistice, il écrit de Fornelli :

« Un armistice est conclu entre les deux armées : il ne peut avoir été accepté, si, de part et d'autre, l'on ne pense sérieusement à faire la paix. Si je ne t'aimais si tendrement, si je ne pensais sans cesse à nos enfants, je ne pourrais me consoler de l'inaction à laquelle nous avons été condamnés pendant cette guerre si glorieuse et si brillante pour tous mes camarades. Mais je me fais une idée du bonheur que tu as dû éprouver en apprenant cette grande nouvelle, du repos dont tu jouis après de si grandes inquiétudes; je pense au bonheur que j'aurai à te revoir, et je renonce volontiers à mes idées de gloire et d'ambition. »

La paix est signée; déjà une partie de l'armée est rentrée en France, et la division Bourbaki est toujours en Italie. Le général Ducrot écrit à sa femme, le 29 juillet, de San-Giovani : « Partir les premiers, n'avoir rien fait pendant la campagne, rentrer les derniers, c'est par trop de mauvaises chances ! »

Les lettres écrites par le général pendant cette campagne sont aussi jeunes, aussi charmantes que celles que, douze ou quinze ans plus tôt, lieutenant ou capitaine, il écrivait d'Algérie. Outre leur intérêt propre, elles ont encore celui que leur donnent, hélas! les événements qui ont suivi. Lorsqu'on lit, par exemple, dans la lettre du 11 juin, le récit de l'entrée de Napoléon III à Milan, ou lorsqu'on rencontre, dans celle du 26 juin, après la victoire de Solférino, cette phrase : « Notre Empereur a véritablement un bonheur providentiel », comment n'être pas ému à la pensée des lendemains qu'ont eus ces journées triomphales? Le 7 juin, trois jours après Magenta, Ducrot écrit du bivouac, devant Abbiategrasso : « *Wimpffen* est

nommé général de division (il a bien gagné cette troisième étoile); *Mac-Mahon* est fait maréchal et duc de Magenta (1). » Quel cri terrible eût jeté Ducrot, si, au moment où sa main venait de tracer ces deux lignes, il avait eu la vision de cette épouvantable journée, où Mac-Mahon, grièvement blessé, lui cédait à lui-même le commandement en chef, que réclamait aussitôt, en vertu d'un ordre éventuel du ministre de la guerre, le général de Wimpffen, condamné, quelques heures plus tard, à signer la capitulation de Sedan !

J'ai été conduit, malgré moi, à anticiper sur les événements, à ouvrir, avant l'heure, les dernières pages du second volume. Ce second volume est plus intéressant et plus remarquable encore que le premier.

Ducrot était depuis peu de mois général de division, lorsqu'il fut nommé, le 25 septembre 1865, au commandement de la 6e division militaire, dont le siège était à Strasbourg. Il devait y rester jusqu'au mois de juillet 1870.

Sa Correspondance pendant ces cinq années restera comme un document historique de premier ordre. Dès le premier jour, il eut le sentiment du danger qui menaçait nos frontières. Pénétré de l'immensité du péril, il fit tout pour le conjurer. Au poste où il était placé, il lui parut que ce n'était pas assez d'être un chef de corps soucieux de la bonne organisation de ses régiments. Convaincu que la guerre était inévitable et prochaine, il ne négligea rien pour connaître les projets, les préparatifs et les forces de notre ennemi. Il multiplia les avertissements. On n'exagère point en disant qu'éclairé, et comme illuminé par sa passion patriotique, il multiplia les prophéties. Il

(1) Tome I, p. 329.

n'était point d'ailleurs de ceux qui se bornent à montrer le danger, à dénoncer le mal ; il cherchait, il indiquait le remède. Pendant que M. Thiers traitait de CHIMÈRES et de FANTASMAGORIE la puissance militaire de la Prusse (1) ; tandis que les républicains, au Corps législatif et dans la Presse, travaillaient de toutes leurs forces à empêcher que la France n'augmentât son armée, il proposa, dès 1867, un plan de recrutement et de réorganisation des cadres qui nous eût donné plus d'un million de soldats nouveaux à encadrer dans les corps d'infanterie existants, cinquante régiments de cavalerie et vingt-cinq régiments d'artillerie. En même temps, il étudiait ses positions, son plan de campagne ; il s'efforçait de pressentir celui de l'ennemi. Au témoignage d'un homme qui le vit de près à cette époque (2), « il travaillait du matin au soir ». Si ses avertissements avaient été écoutés, si ses conseils avaient été suivis, qui peut dire que la France n'eût pas été sauvée ?

Tout le monde voudra lire ces pages d'une émotion si poignante, d'un intérêt si dramatique. Ces deux volumes, outre leur importance historique, ont d'ailleurs une réelle valeur littéraire. Ces lettres familières, écrites par le général à son grand-père, à sa femme, à ses amis, sont d'un tour aisé, vif, alerte. On n'y trouve pas de « phrases », mais souvent de jolis croquis, d'heureuses images, des pensées fines ou touchantes, qui ressemblent, au milieu de ces récits de guerre et de bivouac, à cette petite fleur dont il parle dans une de ses lettres d'Italie. « Je t'envoie, écrit-il à sa femme, du bivouac de Mezzano, le 23 juin

(1) Discours du 31 décembre 1867. — Dans le recueil des *Discours de Thiers*, qui forme pourtant quatorze volumes, les éditeurs ont eu soin d'omettre celui-là.

(2) Le comte de Leusse, alors maire de Reichshoffen.

1859, je t'envoie un pauvre petit bleuet qui a échappé à tous les piétinements de ma brigade et qui, depuis quarante-huit heures, est resté abrité sous ma tente ; je le charge de mes plus tendres baisers. »

Ces deux volumes ont été édités avec un soin pieux par les enfants du général Ducrot. Je leur signalerai pourtant trois ou quatre petites rectifications à faire. Deux noms propres sont mal orthographiés. Au tome I, page 125, il faut : Fezensac, et non *Fésenzac*. — Tome I, pages 231 et suivantes, il faut : Baraguey d'Hilliers, non *Baraguay d'Hilliers*. — Pages 346 et suivantes, il faut : Goïto, et non *Goïta* — En 1854, lors de l'expédition dans la Baltique, le général écrit de Copenhague à madame Ducrot (T. I, p. 250) : « Arrivés au bureau de poste, nous avons appris que toutes les dépêches à l'adresse du corps expéditionnaire avaient été remises au chargé d'affaires, le baron d'*Havezac* ou *d'Hostac* (je ne sais plus bien son nom). On nous a conduits dans un fort bel hôtel où nous avons trouvé dans la personne du chargé d'affaires, le baron d'*Havezac*, un fort aimable homme, qui s'est mis entièrement à notre disposition. » — Le chargé d'affaires de France à Copenhague en 1854 ne s'appelait ni d'Havezac, ni d'Hostac : c'était M. Dotézac.

14 janvier 1894.

FIN

TABLE

I. Une famille Vendéenne. 1
II. Mémoires de madame de Chastenay 19
III. Mémoires de madame de Chastenay. (*Suite et fin*) . 38
IV. Le baron de Norvins 56
V. Le général Philippe de Ségur 74
VI. Mémoires du général de Saint-Chamans. 96
VII. Le baron d'Haussez. 115
VIII. Le baron d'Haussez. (*Suite et fin*). 133
IX. Une famille Bretonne 151
X. Souvenirs du baron Mounier. 169
XI. Journal du maréchal de Castellane. 186
XII. Journal du maréchal de Castellane. (*Suite*) 203
XIII. Journal du maréchal de Castellane. (*Suite et fin*). . 221
XIV. Journal d'Eugène Delacroix 239
XV. Journal d'Eugène Delacroix. (*Suite et fin*). 260
XVI. Le général du Barail 275
XVII. Mémoires du duc de Persigny 299
XVIII. Le général Ducrot. 317

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY